



HAL
open science

Risque et incertitude pesant sur le développement du territoire et économique dans le printemps post-arabe (Réfugiés Syriens Au Liban)

Mohamad Chraim

► To cite this version:

Mohamad Chraim. Risque et incertitude pesant sur le développement du territoire et économique dans le printemps post-arabe (Réfugiés Syriens Au Liban). Architecture, aménagement de l'espace. Université du Littoral Côte d'Opale - ULCO, 2023. Français. NNT: . tel-04500431

HAL Id: tel-04500431

<https://hal.science/tel-04500431v1>

Submitted on 12 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

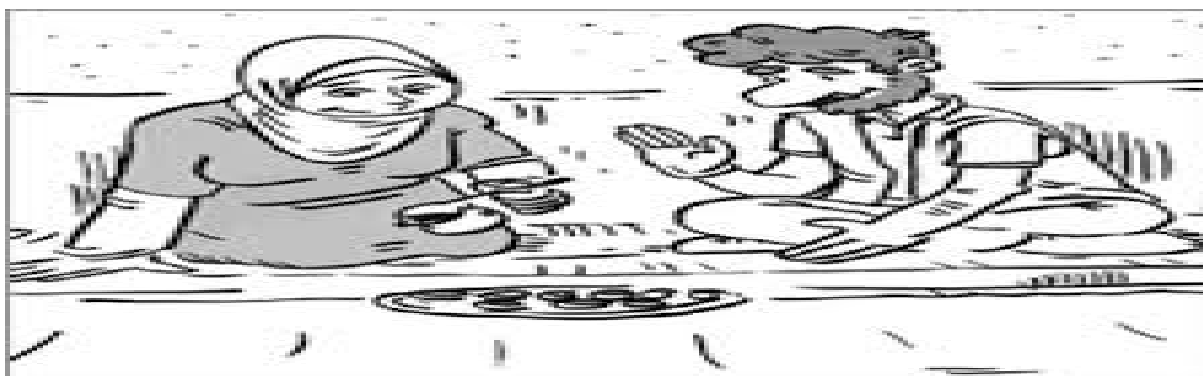
Thèse de Doctorat
Mention Sciences humaines et Humanités
Spécialité Aménagement de l'espace, urbanisme

présentée à l'École Doctorale en Sciences Humaines et Sociales (ED 586)

de l'Université du Littoral Côte d'Opale
par
Mohamad Chraim

Pour obtenir le grade de Docteur de l'Université du Littoral Côte d'Opale

**Risque et incertitude pesant sur le développement du
territoire et économique dans le printemps post-arabe
(Réfugiés Syriens Au Liban)**



Soutenue le 29-30 Janvier 2023 après avis des rapporteurs, devant le jury d'examen :

M. E. Bonnet, directeur de recherche, Institut de Recherche pour le Développement, rapporteur
Mme L. Buccianti Barakat, Professeure, Université Saint-Joseph, Beyrouth, rapporteur
M. H. Flanquart, Professeur, Université du Littoral Côte d'Opale, directeur
M. W. Sayed, Professeur associé, Université Libanaise, co-directeu

REMERCIEMENTS

Nous tenons à saisir cette occasion et adresser nos profonds remerciements et nos profondes reconnaissances aux responsables et au personnel de l'Université du Littoral Côte d'Opale.

Je tiens, tout d'abord, à remercier chaleureusement mes deux directeurs de thèse, le Dr. Hervé Flanquart, Professeur à l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO), et le Dr. Wassim Sayed, Professeur à l'Université Libanaise (UL) de Beyrouth, pour m'avoir, chacun à sa manière, encouragé et conseillé et j'aimerais aussi gratifier leurs efforts pour leur amabilité de répondre à mes questions et à fournir les explications nécessaires.

Un très grand remerciement au Dr Shawki MOUSSAWI, professeur à l'université Libanaise (UL), qui m'a beaucoup aidé et soutenu pour terminer ce travail.

Je remercie également tous les collaborateurs qui m'ont fourni les données précises inclus dans mon mémoire.

Un grand merci à l'ensemble de l'équipe de mon organisation qui m'a beaucoup aidé et encouragé.

Je tiens à remercier mes amis Khodor, Marwan, Hisham et Ali pour leurs aides et soutiens.

Un grand et amoureux remerciement à mon épouse Shaza pour son continu soutien lors de ce travail.

Enfin, un chaleureux remerciement à mes parents, à mes sœurs Farah et Karine, mon beau-fils Ghassan. Merci d'être toujours à mes côtés.

Merci à tous...

Tableau des Matières

REMERCIEMENTS	I
Introduction.....	12
Problème de recherche	13
Hypothèse de recherche.....	14
Méthodologie	15
Quelles contributions attendues ?.....	15
CHAPITRE I : Une macroscopie sur les notions de risque, incertitude et migration.....	19
1.1 Introduction.....	20
1.2 Impact de l'incertitude sur le risque.....	21
1.2.1 Les différentes attitudes envers le risque.....	22
1.2.2 Migration, risque et incertitude	23
1.3 Migration et économie	25
1.4 Les travailleurs migrants et leur contribution	27
1.5 Le rôle des migrations (en Europe).....	27
1.6 Les migrants : leurs cotisations sociales et impôts par rapport aux prestations individuelles reçues	28
1.7 Contribution des migrations à la croissance économique.....	29
1.8 Migration et risque : les défis.....	31
1.9 Migration et risque : perspectives multi scalaires.....	33
1.10 Les individus face aux risques liés à la migration	33
1.11 Les risques de migration pour la famille.....	35
1.12 Les risques pour le pays d'origine des migrants.....	37
1.13 Risques et bénéfices des migrations pour les pays d'accueil.....	39
1.14 Les effets économiques de migration	41
1.15 L'impact des migrations- sur l'économie : l'exemple du Royaume-Uni.....	44

1.16	Conclusion	53
Chapitre II :	54
La situation des réfugiés Palestiniens et Syriens au Liban : point de vue historique.....		54
2.1	Introduction.....	55
2.2	Les réfugiés palestiniens et syriens au Liban.....	56
2.3	Risques sociaux et économiques des réfugiés palestiniens.....	56
2.3.1	Les réfugiés palestiniens	56
	Le Liban et Les Palestiniens avant 1948.....	58
	Le Liban et les Palestiniens entre 1948 et 1958.....	58
	Le Liban et les Palestiniens entre 1958 et 1969.....	59
	Le Liban et les Palestiniens entre 1969 et 1975.....	59
	Le Liban et Les Palestiniens entre 1975 et 1982	63
	Le Liban et Les Palestiniens entre 1982 et 1989	65
	Depuis les années 1990.....	65
2.3.2	La situation sociale et économique des réfugiés palestiniens	66
	Description de la situation générale.....	66
	Comprendre la situation palestinienne au Liban à partir de photographies.....	68
	La pauvreté des Palestiniens au Liban	75
2.4	Les effets de la présence des réfugiés palestiniens sur les risques et incertitudes	80
2.5	Les réfugiés syriens.....	81
2.5.1	La situation sociale et économique des réfugiés syriens	81
2.5.2	L'afflux de réfugiés syriens au Liban.....	82
2.5.3	La réaction du gouvernement libanais face à la crise syrienne	84
2.5.4	Les effets de la crise des réfugiés sur le Liban.....	85
2.5.5	L'impact socio-économique de la crise de réfugiés.....	87

2.5.6	Les fortes réductions des flux commerciaux du Liban résultant de la crise syrienne	88
2.6	Conclusion	90
Chapitre III : Une courte histoire du gouvernorat de Nabatiyeh		92
3.1	Introduction	93
3.2	Impact de l'incertitude sur le risque (Terrain de notre étude)	94
3.2.1	Le district de Nabatiyeh	95
3.2.2	Le district de Marjayoun	96
3.2.3	Le district de Hasbaya	101
3.2.4	Le district de Bint Jbeil	104
3.2.5	Les limites de la province	105
3.3	L'organisation administrative du Gouvernorat de Nabatiyeh	106
3.3.1	Les institutions et les entreprises basées dans la province	106
3.4	Une focalisation géopolitique de la région de Nabatiyeh	107
3.4.1	La situation politique	107
3.4.2	La répartition des députés	108
3.5	Au niveau économique et social	109
3.5.1	Économie de la région	111
3.5.2	L'agriculture	112
3.6	Sur le plan touristique	113
3.7	La FINUL au Sud	114
3.7.1	Création	114
3.7.2	Le déploiement géographique de la FINUL	115
3.7.3	Sa mission	115
3.7.4	Nombre et lieux de déploiement	116
3.8	Conclusion	117

Chapitre IV : La situation des réfugiés syriens au Liban	122
4.1 Introduction.....	123
4.2 Contexte constitutionnel de réfugiés.....	124
4.3 La répartition des syriens au Liban et ses répercussions négatives à différents niveaux	126
4.3.1 Les villages du district de Nabatiyeh.....	127
4.3.2 Les villages du district de Marjayoun	130
4.3.3 Les villages du district de Hasbaya	133
4.3.4 Les villages du district de Bint Jbeil.....	134
4.3.5 Regroupement des districts de Nabatiyeh, Bint Jbeil, Hasbaya et Marjayoun	138
4.3.6 Les activités économiques et de la main d'œuvre syrienne dans la région étudiée .	148
Le district de Nabatiyeh	149
Les districts de Hasbaya et Marjayoun	149
Le district de Bint Jbeil	150
4.4 Causes et impacts politiques de la présence des Syriens au Liban	152
4.5 Les migrants syriens, avec famille et sans famille.....	153
4.5.1 Les Syriens qui se sont réfugiés avec leurs familles	153
4.5.2 Les syriens qui se sont déplacés sans leur famille.....	154
4.6 Des déplacements favorisés par la proximité mais qui posent néanmoins un problème	155
4.7 Les conséquences du déplacement.....	155
4.7.1 Au niveau de l'environnement et de l'infrastructure	156
4.8 Des personnes déplacées de statuts économiques et sociaux différents	156
4.8.1 Les élites.....	156
4.8.2 La classe moyenne.....	157
4.8.3 Les catégories défavorisées	157
4.9 L'impact des réfugiés syriens au Liban	158

4.9.1	Au niveau politique	158
4.9.2	Au niveau économique	159
4.9.3	Au niveau de la sécurité	160
4.9.4	Au niveau éducatif.....	163
4.9.5	Au niveau environnemental et des infrastructures	165
4.9.6	Au niveau social	165
	L'impact sur l'économie du Liban : une approche par un modèle économique.....	167
4.9.7	Les variables utilisées.....	168
4.9.8	La méthode d'estimation et les résultats empiriques	169
4.10	Conclusion	171
Chapitre V : Le Liban Aujourd'hui.....		173
5.1	Introduction.....	174
5.2	L'UNHCR et les associations d'aide aux réfugiés syriens au Liban	175
5.2.1	Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR).....	175
5.2.2	Les aides fournies par les différentes associations.....	175
	– L'association INTERSOS	175
	– L'association du SHIELD	175
	- El Jamaa-el-Islamia	175
	– L'association du Conseil norvégien pour les réfugiés	176
5.2.3	Les effets de ces associations sur la vie des réfugiés syriens au Liban.....	176
5.3	Les principales causes du déplacement.....	177
5.4	La vision des réfugiés sur leur avenir au Liban	178
5.5	Le rôle des municipalités	178
5.5.1	La mesure de leur engagement à résoudre le problème du déplacement	178
5.5.2	Leur engagement à compter le nombre de personnes déplacées et à élaborer des listes	

.....	179
5.6 Le rôle du Ministère du Travail et de la Sûreté générale	179
5.6.1 Appliquer strictement la loi de la résidence et les garanties	179
5.6.2 La surveillance du Ministère du Travail des réfugiés syriens	180
5.6.3 Les statistiques non officielles des réfugiés syriens.....	180
5.7 Le retour des Syriens	181
5.8 La crise du Liban	183
5.9 Une crise économique conjuguée à une crise sociale	185
5.10 Effet de la crise sur les salaires	186
5.11 La corruption facteur essentiel de la crise.....	189
5.12 Les effets de la crise sur les réfugiés palestiniens.....	190
5.13 La crise et son impact sur la vie des réfugiés Syriens.....	192
5.14 Migration clandestine en mer.....	194
5.15 Conclusion, Limites et Recommandations	195
Conclusion Générale.....	198
Conclusion Générale.....	199
Références.....	206
Annexe 1 : L'ACCORD DU CAIRE	212
Annexe 2 : Le nombre des pays participant à la FINUL au début de 2019 est de 42., et le nombre total jusqu'à la même date sont répartis selon le Tableau ci-dessous.....	214
Annexe 3 : Résolution 425	218
Annexe 4 : La résolution 1701.....	223
Annexe 5 : Questionnaire	228
Annexe 6 : Les activités économiques des réfugiés syriens dans le district de Nabatiyeh.....	231
Annexe 7 : Impact socio-économique et sécuritaire des réfugiés syriens dans le gouvernorat de Nabatiyeh.....	235
Annexe 8: Le pourcentage des crimes commis au Liban par les syriens ou contre eux.....	236
Annexe 9 : Modèle Economique	239
Annexe 10 : Modèle Economique	240

Annexe 11 : Modèle Economique	241
(OUV) 241	
Annexe 12 : Modèle Economique	243
RÉSUMÉ	244
ABSTRACT.....	245

Liste de Figures

Figure 1: Scénarios de la dynamique du PIB	42
Figure 2: Migration à long terme au Royaume-Uni (1991-2018).....	45
Figure 3: Migration et émigration au Royaume-Uni (1991-2011).....	45
Figure 4: Nombre de migrants par groupes d'âge (2019-2020).....	46
Figure 5: Unemployment rate in the UK by age group.....	50
Figure 6: Carte de la localisation des camps palestiniens, distribués dans les gouvernorats du Liban (Sud-Beyrouth-Mont Liban-Baalbek-Nord).....	60
Figure 7: Le labyrinthe des camps	68
Figure 8: Photo aérienne des quartiers d'Ein-El-Hilwi de la ville de Saïda.....	69
Figure 9: Photo aérienne des Mosquées.....	71
Figure 10: La partie est du Mur d'isolation du camp d'Ein-El-Hilwi (la partie interne et externe du camp).....	72
Figure 11: La partie interne du quartier Hottine (Source privée).....	73
Figure 12: Le Complexe "Mansour Azzam" près du camp Ein-El-Hilwi.....	75
Figure 13: Taux de pauvreté des réfugiés palestiniens au Liban, en Jordanie et en Syrie	76
Figure 14: Le niveau d'éducation des réfugiés palestiniens.....	78
Figure 15: L'afflux des réfugiés syriens au Liban.....	82
Figure 16: Carte des localités du district de Nabatiyeh (les cercles indiquent les localités où il y a une concentration de réfugiés syriens)	95
Figure 17: Carte des localités du district de Marjayoun.....	96
Figure 18: Photos Google et carte montrant la disposition des réfugiés syriens au District de Marjayoun.....	97
Figure 19: Photos Google montrant la disposition des réfugiés syriens au lieu de Khiyam.....	98
Figure 20: Photos Google montrant les rassemblements des réfugiés syriens au lieu de Kfarkila.....	99
Figure 21: Photos Google montrant les rassemblements des réfugiés syriens au lieu de Mayss El Jabal.....	99
Figure 22: Photos Google montrant les rassemblements des réfugiés syriens au lieu de Taybeh.....	100
Figure 23: Photos Google montrant la disposition des réfugiés syriens au lieu de Blat	100
Figure 24: Carte des localités du district de Hasbaya (les cercles indiquent les localités où il y a une forte concentration de réfugiés syriens).....	102
Figure 25: Photos Google montrant la disposition des réfugiés syriens au lieu de Chebaa	102
Figure 26: Photos Google montrant la disposition des réfugiés syriens au lieu de Berghoz.....	103
Figure 27: Carte des localités du district de Bint Jbeil (les cercles indiquent les localités où il y a une forte concentration de réfugiés syriens).....	104
Figure 28: Carte des localités où il y a un déploiement des Forces de FUNIL au sud du Liban après la résolution 1701	118
Figure 29: Carte de la distribution des Brigades des différents pays qui font partie du FINUL au sud du Liban.....	119
Figure 30: Photos montrant la position des réfugiés syriens dans district de Marjayoun.....	130
Figure 31: Google map et photos personnelles par l'auteur des camps syriens	131
Figure 32: Camp de Marj El Kokh.....	139
Figure 33: Photos Google montrant la disposition des réfugiés syriens au lieu de Marj Al Khoukh.....	140
Figure 34: Camp de Sarda et el-Wazzani	141
Figure 35: Photos Google montrant la position des réfugiés syriens au lieu de Wazzani	141
Figure 36: Camp du Borj Mulouk	143
Figure 37: Photos Google montrant la disposition des réfugiés syriens au lieu de Borj Al-Mulouk, El-Housh, et El-Baraka.....	144
Figure 38: Camp Hikmat	145
Figure 39: Les réfugiés syriens par type de logement	145
Figure 40: : Les réfugiés syriens par type de logement partagés.....	145
Figure 41: Les camps des réfugiés syriens actifs au Liban (2015).....	146
Figure 42: Camp de Francis.....	147
Figure 43: Camp el-Safir.....	147
Figure 44: Photos du Camp Hikmat	148
Figure 45 : Chômage/2022 par rapport à l'âge (Pourcentage)	187

Figure 46 : Chômage régional/2022 (Pourcentage).....	188
Figure 47 : Modification du chômage avant/après la crise.....	188
Figure 48 : Moyen du chômage total et partiel.....	189

Liste des Tableaux

Tableau 1: Nombre de Réfugiés palestiniens enregistrés légalement dans les camps (1997) en tenant compte du fait qu'il y a plus que 10,092 Réfugiés non enregistrés dans ces camps.	64
Tableau 2: l'impact des réfugiés syriens sur la population	86
Tableau 3: L'impact macroéconomique de la crise des réfugiés syriens	89
Tableau 4: Evolution du nombre de réfugiés (estimations) entre 2013 et 2018	125
Tableau 5: Concentration des réfugiés à Nabatiyeh.....	127
Tableau 6: Répartition des réfugiés syriens et leur relation avec leur environnement.....	128
Tableau 7: Relation des réfugiés syriens avec leur environnement suivant la ville	132
Tableau 8: Relation des réfugiés syriens avec leur environnement suivant la ville	133
Tableau 9: Relation des déplacés syriens avec leur environnement suivant la ville	134
Tableau 10: Les activités économiques des réfugiés syriens dans les districts de Hasbaya et Marjayoun	149
Tableau 11: Les activités économiques des réfugiés syriens dans le district de Bint Jbeil	151
Tableau 12: Revenus mensuels des différentes classes sociales au Liban	159
Tableau 13: Répartition des syriens selon leur niveau scientifique	164
Tableau 14: Résultats de l'estimation de la relation entre les migrants syriens et la croissance de l'économie libanaise	170
Tableau 15: Aide alimentaire par individu suivant les années	175

Introduction Générale

Introduction

Le Liban était depuis toujours le portail des différentes civilisations du bassin méditerranéen depuis les phéniciens jusqu'à présent, en passant les Grecques, les Romains, les Egyptiens, les Arabes de la péninsule arabe, les perses et les Ottomans. En effet, sa situation géographique lui a permis d'être au centre des différents flux humains culturels et politiques qui ont donné son originalité historique à ce pays.

Cette situation géo-historique du Liban en tant que porte de l'Orient arabe l'a fait avec son système multiconfessionnel, culturel, politique, économique et monétaire, et un pays d'échange ouvert à d'autres pays et cultures internationales. Le Liban est un pays de migration, recevant d'importants flux de migration arabe et non arabe, Il accueille, plus que 2 millions personnes à l'heure actuelle en particulier de la Syrie et de la Palestine, dont la plupart forment une main d'œuvre utile à l'économie libanaise. La main-d'œuvre libanaise étant estimée à la Banque mondiale indique le chiffre de 2.163.000 pour la population active du Liban en 2020, 1,4 million, les migrants sont donc nombreux sur le marché du travail libanais (La Banque Mondiale, n.d.). Ajouté à cela et suite au fort développement du système bancaire libanais ainsi que la forte compétence de la ressource humaine au Liban, le Liban a été une destination naturelle pour les mouvements monétaires, commerciaux et humains d'un grand nombre de pays arabes (pays frontaliers). Concernant les déplacements humains, les mouvements ont connu plusieurs circonstances depuis l'indépendance du Liban en 1943 jusqu'aux accords libano-syriens signés en 1993, qui permettaient aux Syriens d'entrer sur le territoire libanais en présentant uniquement leur carte d'identité. Cependant, en 2011, les manifestations en Syrie ont conduit à une guerre civile qui n'est toujours pas terminée. De ce fait, la crise syrienne a créé un énorme mouvement migratoire vers le Liban, où le rythme de ce déplacement a entraîné une crise connue sous le nom de « crise de déplacement syrien ».

Ce grand nombre de réfugiés syriens a été réparti sur tout le territoire libanais, en particulier dans les districts de Nabatiyeh, Marjayoun, Hasbaya et Bint Jbeil, où la présence de réfugiés syriens est particulièrement extrême à Kfar Roummâne, Abbe, Marjayoun, Wazzani et à Chebaa, avec des camps à Ebel El Saqi et El Khiyam (Région Sud-Liban). Ce flux humain a alourdi la présence des migrants au Liban, qui souffre depuis le milieu du vingtième siècle du flux migratoire palestinien. Bien qu'il existe des inconvénients à ces flux, l'afflux massif de main-d'œuvre syrienne au Liban a donné des avantages et des points positifs dans la contribution des Syriens aux emplois dans les secteurs de la construction et du commerce, en fort développement durant la période de migration syrienne (du moins avant 2019 et la-crise économique libanaise).

En plus de la population syrienne, 415 000 réfugiés palestiniens vivent au Liban, depuis leur migration continue suite au conflit israélo-palestinien. Le terme « réfugié palestinien » comprend non seulement ceux qui ont quitté la Palestine depuis 1946, mais aussi leurs descendants nés au Liban. De ce fait, les débats sur l'avenir de réfugiés syriens vivant au Liban se déploient sous trois angles : l'intégration locale dans la vie socioéconomique, l'installation au Liban pour une période transitoire avant d'aller dans d'autres pays et le retour librement voulu en Syrie. Pour cela cette intégration est une option qui gagne en importance en tant qu'une possibilité vitale. En contrepartie, l'idée de retour en Syrie devient une politique gouvernementale envisagée.

Aujourd'hui, et devant l'ampleur de la crise économique libanaise, il existe une grande tendance alarmante sur le retour des réfugiés. Dans ce contexte difficile, les conditions de retour varient entre le volontariat, la sécurité et la durabilité. Dans ce travail, nous allons analyser l'effet de migration dans une approche conventionnelle de risque et d'incertitude, de point de vue réfugiés d'une part, et de point de vue du pays d'accueil d'autre part. Dans ce contexte, nous examinons de manière critique les changements observés dans les régions d'accueil libanaises comme terrain d'étude au cours des dernières années, en reliant ces conditions aux discours de retour. Dans ce cas, nous examinons les politiques et les pratiques d'accueil et d'intégration établies depuis 2011, en les reliant aux contextes économique, social, et de sécurité, sans oublier d'examiner les perceptions des instances gouvernementales et des communautés locales d'accueil. Nous examinons les conditions des réfugiés syriens au Liban, ainsi que leurs perceptions et leurs expériences eux-mêmes dans différentes régions, en nous intéressant plus particulièrement à ce qui se passe dans le gouvernorat de Nabatiyeh. Nous concluons en déclarant que les stratégies d'accueil limitent la probabilité d'une intégration réussie et d'un retour durable.

Cette thèse est basée sur un travail de terrain effectué au cours des dernières années, dans mes fonctions d'officier de la Direction Générale de Sécurité d'Etat. Il comprend une analyse de la situation officielle liée à la question de l'intégration des réfugiés, à savoir une revue de documents officiels, des articles de presse, des sources secondaires, complétée par des entretiens avec des réfugiés, des experts et d'autres acteurs.

Problème de recherche

Notre question de départ s'intéresse à l'intensification de l'incertitude, et son effet sur l'instabilité et la vulnérabilité économique des migrants, ainsi que la discussion sur les réfugiés syriens dans le contexte de la migration irrégulière globale du Liban. Elle suggère que les migrants et les réfugiés constituent une main-d'œuvre essentielle pour répondre à une forte demande, en raison de la position structurelle du pays qui favorise une main d'œuvre non qualifiée d'une part, et l'appel d'investisseurs dans l'économie locale d'autre part. De même, notre étude se concentre sur l'incertitude économique et la fragilité des réfugiés syriens qui rejoignent la main-d'œuvre locale, qui opère déjà sur les différents marchés du travail. Notre étude montrera que la pauvreté existante

et le manque d'emplois suffisant avec un salaire décent dressent les pauvres les uns contre les autres, les migrants et les citoyens partageant les emplois temporaires mal rémunéré. Cette contre-incorporation dans les marchés du travail Libanais contribue à-amplifier les différents problèmes des travailleurs peu qualifiés, enfermés dans une pauvreté chronique sans issue. Alors c'est n'est plus caché que le Liban a accueilli un grand nombre de réfugiés dont leur pourcentage est élevé par rapport à sa population. Comment cette crise des réfugiés affectera-t-elle le Liban aux niveaux politiques, sociaux, économiques et démographiques ? Cette crise déclencherà-t-elle un conflit socioéconomique interne au Liban ? Il est établi que plus de 63% de tous les réfugiés au Liban vivent en dessous du seuil de pauvreté, avec des taux d'alphabétisation très élevés. Les camps de réfugiés palestiniens sont répartis entre Beyrouth, Saida, Tyr, Baalbek et Tripoli (explicite dans des cartes et des figures explicatives au **(chapitre 2)**). La majorité de la main-d'œuvre palestinienne représente une part importante de la main- d'œuvre de l'économie libanaise, en particulier dans des secteurs tels que l'agriculture, la construction, la mécanique et le tourisme.

Tout ça nous conduit à se demander : quels sont les risques de la migration des réfugiés et autres demandeurs d'asile pour la situation socio-économique, ainsi que l'impact sur la sécurité au Liban ? Surtout que ces migrants viennent des pays de guerre et en forte chamboulement politique, militaire et humain.

1. Comme nous allons voir ci-après. Ces déplacements forcés se traduisent par une perte qui est à la fois économique, sociale et culturelle, et les réfugiés, en particulier les jeunes, ont le sentiment de ne pas avoir d'avenir.
2. Dans le même ordre d'idées, nous pouvons nous demander dans quelle mesure un sentiment d'avenir coïncide avec l'expérience de la fuite et des violences, comment il est associé à un changement systématique de sensibilisation envers les risques contextuels dans une situation de forte incertitude en raison de la guerre en cours en Syrie mais aussi du contexte libanais actuel, marqué par une crise économique et politique profonde.

Hypothèse de recherche

Il s'agit d'une étude descriptive et expérimentale menée auprès de réfugiés syriens au Liban. En comparant les réfugiés syriens aux autres réfugiés, les premiers sont plus sensibilisés aux notions de retour vers leurs pays, c'est-à-dire qu'ils ont toujours l'intention de retour vers la Syrie; ce qui n'exclut pas la différence de prise de risque entre les deux groupes (première hypothèse). Si tel est le cas, le sentiment d'un avenir incertain a un impact sur la dimension comportementale : plus ce sentiment devient prédominant, plus les réfugiés sont à la recherche de risques (deuxième hypothèse).

De ce fait, notre troisième hypothèse vient pour vérifier si les expériences de vie difficiles des réfugiés syriens au Liban sont corrélées à la notion d'incertitudes et de risques. Cette hypothèse est liée à une constatation que les réfugiés qui séjournent dans des camps de réfugiés au Liban ont le sentiment de ne pas avoir d'avenir. Pour plus de précision, notre thèse cherche à offrir des preuves

tangibles de cette troisième hypothèse, à partir d'un échantillon de groupes de réfugiés au Liban, et plus particulièrement dans sa partie sud. En effet si cette hypothèse est confirmée, cela n'est pas sans conséquences importantes sur les efforts d'intégrations des réfugiés syriens.

Méthodologie

Incontestablement, durant notre travail nous avons essayé de définir notre cadre de recherche et ses limites, dans ce sens, nous avons réalisé une étude empirique sur le territoire libanais, en se focalisant sur le gouvernorat de Nabatiyeh au Sud-Liban. Mais ces enquêtes ont été définies après avoir réalisé une revue systématique complète de la littérature sur la question.

Le processus de revue utilisé inclut une exploration systématique de comparaison de notions de risque et d'incertitude pour les questions de réfugiés en général et de réfugiés syriens en particulier, tout en adoptant un modèle économique (patient/problème, intervention/exposition, comparaison et résultat) pour évaluer les objectifs de la recherche. Cela nous a permis de rationaliser le processus de recherche afin de maximiser la probabilité de vérifier nos hypothèses selon plusieurs critères d'évaluation socioéconomiques pertinents. Les terminologies de recherche identifiées et utilisées affirment qu'il existe un écart dans les rapports des résultats liés à l'accès à la santé, à l'éducation et à la vie socioéconomique de réfugiés syriens. Par conséquent, cette étude a adopté une approche de littérature basée sur des rapports publiés par des organisations non gouvernementales (ONG) internationales, de l'Unesco, des Nations Unies et d'autres organisations humanitaires. Cela nous a permis d'enrichir nos bases de données collectées par nos soins lors de notre enquête. De ce fait, la méthode de recherche adaptée associe une étude documentaire d'orientation et une étude quantitative basée sur le traitement des données primaires collectées durant notre étude.

Quelles contributions attendues ?

Pour comprendre tout inconvénient et avantage de ce type de flux, il faut comprendre les motifs de ces flux migratoires, et distinguer la différence entre risque et incertitude. Nous avons développé cette notion dans le **chapitre 1** pour explorer cette différence dans le contexte de migration du point de vue du migrant et de celui pays d'accueil.

Donc, nous pouvons déjà dire qu'un risque fait référence à des situations de prise de décision dans lesquelles tous les résultats potentiels et leur probabilité d'occurrence sont connus du décideur (migrants et pays récepteur), tandis que l'incertitude fait référence aux situations dans lesquelles les résultats et / ou leurs probabilités d'occurrence sont inconnus du décideur (surtout dans les premiers flux de migration qui sont caractérisés par des aspects d'évènements soudains).

Par ailleurs, à la demande du gouvernement libanais, la Banque mondiale, en collaboration avec les Nations Unies, l'Union européenne et le Fonds monétaire international, a réalisé une étude rapide de l'impact économique et social (EIES) du conflit syrien sur le Liban pendant la période 2012-2014. La phase actuelle (première) du rapport se limite à quantifier l'impact du conflit et les besoins de stabilité au Liban pour minimiser l'effet de l'incertitude de présence des migrants syriens, dont la plupart n'étaient pas en situation légale (**chapitre 1**). Sur la base des priorités définies par les autorités, une deuxième phase se concentrera sur l'identification de recommandations pratiques, programmes et projets visant à atténuer l'impact du conflit syrien (**chapitre 4**). Et en raison de la situation politique et sécuritaire en Syrie, le Liban a accueilli plus d'un million de réfugiés syriens.

Le HCR (Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Janvier 2017) a enregistré environ 1,1 million de réfugiés syriens au Liban, un pays où la population ne dépasse pas les 4,4 millions d'habitants (UNHCR, 2017). Les réfugiés syriens qui sont entrés dans le pays ont ainsi augmenté la population d'environ 25% et contribué à la faiblesse des infrastructures et des services (**chapitre 3**). En outre, le nombre de réfugiés syriens au Liban est estimé non pas à 1,1 million, mais à 1,5 million par certaines organisations non gouvernementales locales et le gouvernement libanais. Ces chiffres restent toujours vagues parce que le Liban souffre d'un fort manque d'informations statistiques, et encore plus dans les trois dernières années. Le pourcentage considérable de réfugiés syriens qui sont entrés au Liban en raison du conflit dans leur pays a eu un effet dramatique sur la situation sociale et économique du pays. Le nombre croissant de réfugiés entraîne une augmentation du chômage, une augmentation de la pauvreté et une détérioration des conditions de vie. Réfugiés au Liban en 1948 après la guerre israélo-arabe et n'ayant nulle part où retourner jusqu'aujourd'hui, en janvier 2015, le nombre estimé des Palestiniens dépassait 452 000 réfugiés enregistrés au Liban (Harb & Abdulrahim, 2015). S'ajoutant à cela, la crise syrienne et ses conséquences tragiques résultant du déplacement des gens vers les pays voisins ont eu d'énormes répercussions sur la sécurité, l'économie, la société et la santé ; impacts sur les pays d'accueil que le Liban n'a pas pu supporter (**chapitre 4**). Le Liban a ainsi annoncé son incapacité à supporter les conséquences du déplacement syrien, appelant la communauté internationale à assumer ses responsabilités et à renvoyer les personnes déplacées dans leur pays.

En effet, la question qui se pose ici est la suivante : est-ce que les mouvements de déplacement, de migration et de migration sont principalement une question d'incertitude ? Evidemment, et dans la plupart des cas ceux qui quittent leur pays partent pour l'inconnu à l'étranger, ils ne sont pas sûrs des conditions sociales et économiques qui les attendent (ici les conditions des migrants syriens et palestiniens au Liban).

En outre, les conditions de développement des réfugiés palestiniens sont étroitement liées à leur statut d'emploi. Le manque d'accès à des emplois équitables et à un travail décent aggrave le cercle vicieux de l'appauvrissement et de la précarité des Palestiniens. Les conditions d'emploi des réfugiés palestiniens reflètent la discrimination et les abus auxquels ils sont soumis sur le lieu de travail. La plupart ne sont pas protégés, ont des droits du travail limité en raison de restrictions légales, de mauvaises pratiques ou de préjugés (**chapitre 2**). Le Liban a accueilli un grand nombre de réfugiés palestiniens en 1948 et un plus petit nombre en 1956 et 1967. La Jordanie et la République arabe syrienne ont accueilli aussi un grand nombre de Palestiniens.

La plupart des réfugiés ont été naturalisés en Jordanie ; en République Arabe Syrienne, ils ont obtenu des droits sociaux et économiques sans citoyenneté. Au Liban, les réfugiés palestiniens ont été classés comme un groupe spécial d'étrangers et leur installation permanente a été rejetée par les gouvernements consécutifs (**chapitre 2**). L'État hôte a-t-il le devoir d'accueillir les réfugiés ? Cette question doit être examinée dans le contexte des règles traditionnelles du droit international concernant les droits des États en ce qui concerne l'accueil des personnes (**chapitre 2**). Cette thèse est divisée en quatre chapitres. Nous nous concentrerons sur l'impact de la migration des réfugiés sur la vie économique et sociale au Liban, en particulier dans le gouvernorat de Nabatiyeh qui forme notre cas empirique.

Le chapitre 1 développe la notion théorique de risque et d'incertitude dans le contexte migratoire pour les migrants et les pays d'accueil. Il explore les différents concepts de migration et fait la différence entre la migration dans les pays arabes, le cas du Liban, et la migration dans les pays européens, surtout le Royaume-Uni. **Le chapitre 2** décrit la répartition des réfugiés syriens et palestiniens dans le territoire libanais, ainsi que les raisons de leur migration et leurs situations sociodémographique, sociale et économique, historique et actuelle. **Le chapitre 3** nous donne un aperçu du gouvernorat de Nabatiyeh au sud-Liban, qui forme notre cas empirique. En effet, le gouvernorat de Nabatiyeh dépend principalement des transferts des expatriés libanais, qui sont une source vitale de financement pour l'économie de la région. Cependant, l'agriculture joue également un rôle vital dans l'économie locale et a connu une croissance significative après la libération du Sud et des territoires agricoles précédemment occupés par l'armée israélienne, et le désarmement des bombes et des mines terrestres laissées pour compte. En fait, le tourisme, qui est un facteur important de l'économie au Liban, est quasi inexistant dans la région, à l'exception de quelques timides initiatives prises par certaines associations qui visent à préserver le patrimoine et l'archéologie du Sud. En effet, la région possède de nombreux sites touristiques et patrimoniaux de valeur, comme la « Forteresse de Beaufort (Qalaat al-Shaqif) » à Arnoun et le « Souk el Khan » entre Marjayoun et Hasbaya.

Le chapitre 4 forme le cœur de notre étude empirique. Cette étude a commencé par une étude documentaire suivie d'une enquête qualitative sur le terrain pour mieux explorer notre sujet. L'étude quantitative vient vérifier notre étude sur la situation des migrants syriens dans notre territoire choisi. On a pris un échantillon de 200 réfugiés syriens avec lequel nous avons pu faire des entretiens qui donnent lieu à une analyse descriptive et causale sur la notion socio-économique de migration. Ces données nous ont ensuite permis de faire un raisonnement scientifique par des tests statistiques sur des variables économiques pour pouvoir crédibiliser nos résultats.

Enfin, dans le **chapitre 5**, on parlera du rôle des organisations internationales et surtout le rôle de l'UNHCR dans le support des réfugiés au Liban. Ce rôle reste incapable de fournir l'aide nécessaire à ces réfugiés en tenant compte du manque des ressources financières du gouvernement. La présence des réfugiés est un facteur essentiel de la crise économique du Liban qui a commencé à la fin de 2019 (Octobre) autre que la corruption. Cette crise est aussi influencée par la pandémie de Covid19.

Le secteur public travaille avec une capacité de 20% en tenant compte de la chute de salaires qui sont devenues moins que 5% de leur valeur initiale avant la crise.

L'augmentation des prix de différents produits alimentaires, médicales... est significatif et a affecté essentiellement les classes pauvres.

Cette situation a motivé la migration clandestine en mer envers l'Europe, des libanais en grand pourcentage, des syriens et des palestiniens. Par ailleurs, le gouvernement a pris des décisions concernant le retour volontaire des syriens en accord avec la Syrie et à travers la Direction Générale de Sécurité Générale (GDGS).

CHAPITRE I : Une macroscopie sur les notions de risque, incertitude et migration

1.1 Introduction

Quand on joue à pile ou face avec une pièce, nous avons toujours une probabilité fixe de 50% pour chacun des deux résultats possibles. On a toujours un résultat probable et mesurable. Cette règle est appliquée dans la prise de décision espérée dans le futur. Nous ne pouvons prédire notre avenir, mais nous pouvons estimer un risque mesurable probable. Le risque et l'incertitude sont des termes généralement utilisés pour décrire certaines situations ambiguës, que l'on ne peut prévoir avec certitude. Pourtant, les deux termes ne peuvent pas, en principe, être substitués, car ils impliquent deux situations différentes et complémentaires.

Ces deux notions nous semblent essentielles dans notre démarche pour pouvoir explorer l'intensité de leurs effets sur la migration, surtout la migration des Syriens au Liban (pays frontalier de la Syrie). Pour comprendre la nuance entre ces deux termes, Pablo A. (Guerron-Quitana, 2012) compare le risque au jeu de pile ou face, c'est-à-dire un événement réalisable à 50%. En d'autres termes, il explique qu'en essayant d'apercevoir le résultat d'une pièce de monnaie lancée au hasard un certain nombre de fois, il existe une chance sur deux pour chaque choix. Ce cas décrit le risque et même s'il subsiste une « variable inconnue » dans le résultat qui se produira, les chances sont connues : une pièce de monnaie ne montrera jamais autre chose que pile ou face.

Le facteur clé dans ce phénomène est le fait que la pièce de monnaie est « **équilibrée, non truquée** ». Un même scénario avec une pièce de monnaie truquée, met en relief la principale différence entre le risque et l'incertitude. Avec une pièce « **truquée** » les résultats peuvent toujours être pile ou face, mais la probabilité de chaque résultat est inconnue, et cette particularité qui définit l'incertitude nous a conduit de lier ce facteur explicatif à la migration. En effet, avant de lancer la pièce « truquée », personne ne peut déterminer l'occurrence de l'un ou de l'autre des résultats, changeant ainsi les règles du jeu, et c'est le cas de la migration. Lorsque nous décidons de quitter un territoire vers un autre, hors de notre pays et dans un contexte de guerre ou de situation économique très dégradée, nous essayons dans ce cas de minimiser le risque que nous subissons tout en préférant le risque de migration sur le risque de la guerre et de la pauvreté. Par conséquent, il n'est plus possible de déterminer les deux probabilités. Dans ce cas, l'incertitude n'est pas seulement liée à la probabilité d'occurrence d'un certain résultat, mais aussi à la connaissance du résultat en général. L'**incertitude** représente la marge d'erreur associée aux valeurs mesurées ou déterminées lors d'une expérience. Dans toute expérimentation, la prise de mesure comporte une part d'imprécision. La lecture de la mesure qui est effectuée en laboratoire est toujours la plus précise dans les circonstances. Toutefois, l'incertitude permet de décrire la dispersion de la valeur, soit l'intervalle dans laquelle la valeur exacte se situe. L'incertitude peut être associée à l'instrument de mesure utilisé, au manque de rigueur dont fait preuve celui ou celle qui prend la mesure ou à la difficulté d'interpréter une mesure sur une échelle donnée. Ce même dilemme est observé dans le cas de la migration, qui sera développé dans ce chapitre.

Une famille qui émigre dans une nouvelle région ou dans un pays inconnu ne sait pas comment améliorer ses conditions de vie d'un point de vue socio-économique, santé et sécurité. Son avenir, et donc les conséquences de la migration, relèvent de l'incertitude et non pas du risque parce qu'il n'est, à priori, pas possible de leur affecter une probabilité, surtout s'il s'agit d'un pays que dont elle ne connaît pas la culture et les conditions et contexte de vie.

D'une part, le pays d'accueil devrait donc mettre des règles et prendre des décisions spécifiques afin de transformer cette incertitude en risque. D'autre part, la famille qui a pris la décision de migration explore la notion de minimisation de risque.

Usmani, 2012 explique la différence entre le risque et l'incertitude selon cinq facteurs principaux: la prédiction de la possibilité, la gestion et le contrôle, la mesure et la probabilité, (Usmani, 2012). Dans ce chapitre, nous examinons les effets des politiques d'applications et de minimisation qui optimisent le contrôle de migration et améliore le bien-être lorsque le capital est immobile. Ce qui met en évidence l'importance du rôle de la préférence au risque en tenant compte des différentes attitudes face au risque des migrants clandestins ou autres et des sociétés d'accueil. De plus, l'attitude face au risque s'avère importante pour déterminer l'efficacité des politiques de protection sociale (Wang & Zhu.H., 2014).

1.2 Impact de l'incertitude sur le risque

Les notions d'incertitudes et de risques sont au cœur de notre travail, car nous ne pouvons pas explorer la notion de migration pour les migrants et les pays d'accueil sans aborder ces deux notions.

L'incertitude a un impact sur le risque et non pas le cas contraire, car nous ne pouvons pas prédire le futur mais nous le planifions pour minimiser le risque, échapper à l'incertitude. Lorsque l'incertitude est présente, la perception du risque se diffère en général. Du point de vue socio-économique, la perception de l'incertitude et des risques diffère dans certains temps et se synchronisent dans d'autre temps pour les migrants et les pays d'accueil. En effets, les migrants sont généralement guidés par la perception qui maximise les facteurs primordiaux d'une vie plus ou moins risqué et qui est influencé par de la situation socio-économique du pays d'accueil. Par conséquent, si les migrants ressentent une incertitude dans un proche avenir, le taux de migration diminuera. Alors que si la situation socio-économique du pays d'accueil est claire et prometteuse, le taux de migration augmentera automatiquement. On peut notifier qu'il y a différents facteurs économiques, culturels, et sociaux qui sont la cause des formes de l'invisibilité des risques (Lamber, 2017). De cela, la réalité des risques technologiques et naturels peut être mise en évidence par des outils juridiques. Lorsque l'incertitude est présente, la décision concernant tout mouvement dans un avenir proche est affectée par le degré de cette incertitude. Si ce degré est faible, la probabilité de prendre le risque avec une certaine décision peut être élevée ; alors que si le degré d'incertitude est important, la probabilité de prendre une décision risquée est faible. Une relation indirecte existe donc entre les deux facteurs. Cependant de nouvelles recherches ont mis en valeur des facteurs affectant cette relation, comme la personnalité et l'attitude de celui ou celle prenant le risque

1.2.1 Les différentes attitudes envers le risque

Les risques autres que ceux dont les effets sont à cinétique rapide peuvent être des risques à long terme (Flanquart, 2017-2) les personnes porteuses des risques pourraient ne pas être très affectées par l'incertitude. D'un autre côté, les individus qui ne sont pas enclins à prendre des risques, c'est-à-dire qui ne sont pas des joueurs, sont grandement affectés par le degré d'incertitude associé à certaines décisions. Par conséquent, bien que beaucoup affirment que le risque et l'incertitude sont négativement corrélés, d'autres études relatives à la nature humaine ont révélé que ces deux facteurs sont souvent corrélés positivement en fonction du penchant pour le risque de l'individu.

Les gens sont conditionnés par l'incertitude mais ils ne s'avisent pas à espérer un avenir meilleur. Nous ne pouvons pas nous arrêter de jouer. Certains gens sont perçus comme des individus qui aiment prendre des risques même lorsque les niveaux d'incertitude sont élevés. D'autres aiment jouer en toute sécurité avec une faible tolérance au risque lorsque les niveaux d'incertitude sont élevés. Par conséquent, il faut prendre en considération l'attitude d'un individu envers le risque, avant de déterminer la relation entre le risque et l'incertitude.

Un exemple de cette différence était expliqué durant la 27^{ème} conférence annuelle de la société pour le risque analyse de l'Europe qui a eu lieu à l'Université Mid Sweden à Ostersund du 17 au 20 Juin 2018. Le thème de la conférence était « **Risque et incertitude – De la pensée critique à l'impact pratique** », et reflétait les conditions d'incertitude et les applications pratiques de la recherche sur les risques et les crises (en témoignant à titre explicatif les processus décisionnels) et l'impératif besoin de réflexion critique. Les risques de notre étude dépassent les risques de santé humaine et d'environnement, mais cela ne nous empêche pas de les évoquer en tant que construits et naturels, sans parler de ce qui se passe en Syrie.

Les risques envers les individus peuvent également entraîner des risques pour les organisations des secteurs public et privé, et la société à différentes échelles géographiques. En fait, les risques pour lesquels le comportement des individus joue un rôle important doivent avoir des mesures préventives pour rendre l'individu – qu'il soit conducteur, consommateur, résident, etc. – conscient de ce risque et le motiver à exercer un aspect qui peut être à l'origine de la réduction de ces risques (Flanquart, 2011). Pour cette raison, la recherche sur les risques couvre les menaces d'agents physiques, chimiques et biologiques et une variété d'activités humaines ainsi que d'événements naturels.

La gestion des urgences et des crises est également un domaine vaste et polyvalent de la recherche. La gestion des crises est complexe, prend du temps, couvre les juridictions et nécessite un degré élevé de coordination et de collaboration, souvent avec des acteurs non publics (Boin, 2008). Tout cela constitue des risques que les migrants syriens ont vécus et que nous nous abstenons d'évoquer même s'ils ont été des facteurs essentiels dans la prise de la décision de migration. Incontestablement, l'évocation de ces notions capture la diversité de l'étude sur les risques subis par les Syriens, mais n'est traité dans notre travail que comme facteur de risque qui a aidé à la prise de décision de migration.

Au total, plusieurs facteurs de risques peuvent être présents pour converger vers la décision de migration. La contribution à la discussion sur le changement en Syrie ainsi que le paradigme des risques de la guerre subis par les Syriens et la décision liée à la migration et au régime de gouvernance des risques dans les pays d'accueil débouchent sur une étude comparative de cas dans les chapitres suivants. Tout en tenant en compte que les contingences culturelles, administratives et géopolitiques doivent être prises en compte lors de l'examen des facteurs de migration. La contribution à la discussion sur le changement en Syrie ainsi que le paradigme des risques de la guerre que subissent les Syriens et la décision liée à la migration et au régime de gouvernance des risques dans les pays d'accueil, ont réalisé une étude comparative de cas dans les chapitres suivants tout en tenant compte que les contingences culturelles, administratives et géopolitiques doivent être prises en compte lors de l'examen de facteurs de migration. De même, beaucoup des études de cette catégorie traitaient l'analyse des risques, l'évaluation et la gestion en ce qui concerne les questions de gouvernance, à savoir avec un certain nombre de trajectoires influençant les actions et la prise de décision processus dans le secteur public.

(Echavarren, Balžekienė, & & Telešienė, 2019) trouvent que les différences du niveau micro-environnemental est plus significatif que les variations transnationales. Les contextes politiques nationaux deviennent des déterminants importants de la perception du risque soit dans des configurations complexes avec certains aléas ou en relation avec les fondements idéologiques des individus, respectivement des plus conscients aux moins conscients. La recherche présentée dans les articles de (Shagatava & & Aman, 2019) sur la gestion des urgences traitent de la collaboration dans des différentes perspectives. (Sparf, 2019) étudie les multi-organisations temporaires dans la gestion courante des urgences en Suède. Il conclut que ces organisations peuvent avoir une valeur symbolique élevée, mais plus des travaux sont nécessaires pour garantir que les routines en place facilitent la collaboration inter-organisationnelle. Tout cela nous mène à dire que les facteurs de risque dans les pays d'accueils diffèrent selon le contexte socioculturel et le niveau du développement de chaque pays.

1.2.2 Migration, risque et incertitude

Tout mouvement de migration comporte des risques et surtout des incertitudes. Les personnes allant d'un pays à l'autre ne sont pas conscientes des changements qu'elles vont affronter à cause de cette décision. Chaque phase de migration comporte un ensemble d'avantages et d'inconvénients, non identifiés et mal-estimés par le migrant au début.

Lorsque le processus de migration est terminé, les avantages et les inconvénients qui en découlent peuvent être identifiés et mesurés. Par conséquent, les risques liés à la migration ne peuvent être identifiés qu'ultérieurement, après avoir connaissance des avantages et des inconvénients qui pourront être identifiés et mesurés. Le manque d'information des migrants concernant leurs avenir, comment le changement de résidence, touchera leurs vies sociales et financières. La migration n'affecte pas seulement la situation financière de l'individu, mais aussi la totalité de sa vie sociale. Les migrants laissent tout derrière eux : leurs amis, les membres de leurs familles, leurs métiers, la plupart de leurs habitudes sociales.

Les motivations d'une telle action peuvent être la recherche d'un environnement plus sûr ou de meilleures opportunités de travail accompagnées d'un meilleur niveau de vie pour eux et leurs enfants. Dans ce cas, les probabilités ne sont pas totalement inconnues, puisque le risque pris peut être identifié. Mais bien que le risque soit identifié, l'incertitude est toujours présente, étant donné que les conséquences qui en résulteront sont encore inconnues. De plus, le montant du coût engagé est également inconnu. A l'arrivée de leur mouvement migratoire, les migrants pourraient ne pas se sentir à l'aise ou même pas en sécurité dans leur nouvel environnement. De même, ils pourraient ne pas être satisfaits des offres d'emploi dans leur nouveau pays. Par conséquent, nous pouvons considérer que l'incertitude est présente dans le fait de savoir si les avantages découlant de la migration l'emportent sur les coûts engagés pour prendre une telle décision. En partant, le migrant quitte un milieu social et culturel bien connu, et même si ce faisant, il quitte une situation de chômage ou d'insécurité (politique, ethnique...), rien ne lui garantit cependant que l'avenir dans son nouveau pays lui offrira une vie conforme à ses espoirs.

Du point de vue de pays qui accueillent les migrants sur son sol, la migration a également été interprétée comme un « **problème** », un « **fardeau** », dans la mesure où il dilue la cohésion du « **triangle citoyeneté / État / nation** » et la solidarité nécessaire que sous-tend l'État-providence (Habermas, 1998) ; (Shierup, Hansen, & Castles, 2006); (Burkhardt & Mau, 2009). Certains facteurs contextuels, tels que les taux de chômage et de migration ou le risque de la pauvreté semblent être associés à la concurrence pour l'emploi et les ressources sociales. D'autres facteurs contextuels, tels que les allocations de chômage, les dépenses de lutte contre l'exclusion sociale, les dépenses de protection sociale par habitant et les politiques d'intégration semblent réduire les inégalités sociales, contribuant ainsi à favoriser des attitudes de tolérance et de solidarité à l'égard de la migration. Le deuxième champ explicatif se trouve dans le rapport entre la légitimité du système de protection sociale d'un pays et l'hétérogénéité croissante de sa population. L'argument développé dans ce contexte est que la migration réduit le soutien manifesté par la population autochtone de l'État-providence. D'autres études sociologiques (Banting & Kymlicka, 2006) ont, quant à elles, analysé les conflits découlant de la diversité raciale et ethnique, de la discrimination contre les minorités, de l'érosion des relations interpersonnelles et de confiance, de la fragmentation de la solidarité sociale et de la crise des coalitions politiques soutenant l'État-providence. Dans ce contexte, on a constaté que les pays caractérisés par un multiculturalisme accru ont abaissé la qualité des prestations de l'État-providence plus que ceux qui affichent un moindre degré de multiculturalisme. L'argument est donc que l'homogénéité ethnique au sein de l'État-nation est un facteur contributif du maintien de l'identité et solidarité (Habermas, 1998). Selon certains analystes (Banting & Kymlicka, 2006) l'adoption de politiques de migration ouvertes facilite la mobilité de la main-d'œuvre et la capacité d'adaptation du marché du travail (Shierup, Hansen, & Castles, 2006). Mais le résultat simultané a été une fragmentation de la classe ouvrière (cela semble être le cas avec l'arrivée massive des Syriens au Liban). En résumé, les opinions sur les relations entre migration et insécurité sur le marché du travail varient entre deux pôles opposés, chacun d'eux comportant des orientations politiques divergentes. L'approche structurelle tend à se concentrer sur la concurrence des ressources et souligne le risque de tension, et les avis sur la manière de gérer ces tensions diffèrent radicalement selon les points de vue idéologiques.

D'abord et avant tout, le taux de migration est un bon indicateur du degré de concurrence pour les ressources, bien que les données de notre étude fussent collectées par une enquête personnelle dans une région du Liban. En regardant les autres variables contextuelles, le taux de chômage est bien supérieur à la moyenne des pays de la Méditerranée, et le risque de pauvreté est le plus élevé dans ces pays. Le modèle continental, bismarckien et néo corporatiste (par exemple en Allemagne, Pays-Bas et Belgique) dispose d'un système de protection sociale basé sur les cotisations liées à l'emploi (Ferrera, 2005). Dans ce groupe de pays, le taux de syndicalisation des migrants est relativement proche de celui des autochtones, principalement parce que la migration a été dirigée vers des secteurs où les syndicats sont forts. Dans le modèle méditerranéen, les pays regroupés dans le modèle méditerranéen européens présentent une image peu diverse. La France dispose d'un système de protection sociale contributif, avec des allocations de chômage et une protection sociale élevées, ainsi qu'un PIB par habitant élevé, et constitue à bien des égards un cas indépendant, en termes de lien entre l'intégration et les politiques sociales, on peut considérer qu'il est beaucoup plus proche du modèle continental (Meardi & Artiles, 2014). L'Espagne, le Portugal et la Grèce, en revanche, sont des pays sans tradition de migration et avec des taux de chômage élevés, un risque élevé de pauvreté et de faibles allocations de chômage, ainsi que faibles dépenses de protection sociale. Ces pays ont un système de protection sociale contributif, complété par un niveau élevé de soutien attribuable à la solidarité familiale et aux systèmes d'assurance privée et les pensions (Meardi & Artiles, 2014). La situation des migrants au Liban diffère des cas explorés. En effet, ce n'est pas la première fois que le Liban reçoit des Flux de migration dans son histoire moderne. Il a eu lieu plusieurs vagues de migrations venant de Palestine et récemment de l'Iraq et de la Syrie. Les Nations Unies ont joué un rôle primordial en collaboration avec l'Etat libanais sur les plans humanitaires, sociales, éducatifs, de santé et du développement.

1.3 Migration et économie

La question de migration et d'économie englobe une grande diversité de problèmes et diffère d'un contexte à un autre. Il faut noter qu'au-delà des questions qui se posent pour chaque migrant pris individuellement, la migration affecte trois grands aspects de l'économie du pays d'accueil :

- Le Marché du travail.
- Les finances publiques.
- La croissance économique (mesurée par la croissance du PIB)

Le marché du travail :

La migration crée une augmentation de la disponibilité de la main-d'œuvre sur le marché du travail du pays d'accueil.

La guerre en Syrie a engendré un déséquilibre sur tous les niveaux sans précédent dans la région du Proche Orient et le Liban a dû recevoir ce grand flux des réfugiés qui a dépassé le un million cinq cent mille personnes. Ce qui a déséquilibré le marché du travail.

Les dépenses publiques :

Les migrants contribuent plus aux impôts et taxes perçues par le pays d'accueil, et donc au fonctionnement des infrastructures et des services publics, qu'ils ne bénéficient des redistributions. Pourtant, ce qui n'est pas le cas des migrants syriens, car la plupart de ces réfugiés n'ont pas légalisé leur situation au Liban. Ajouté à cela, il a eu lieu des opérations de contrebande, qui ont mis une grande pression sur la situation économique libanaise qui était déjà en grande difficulté depuis 2005.

La croissance économique :

Les migrants augmentent la proportion de la population en âge de travailler dans la population totale. De plus, les migrants qualifiés contribuent au développement du capital humain sur le marché économique. De même, ces mêmes migrants qualifiés contribuent au développement technologique. Néanmoins, certains affirment que les migrants entraînent une réduction des salaires des natifs dans certains pays. Cependant, une étude de la littérature économique menée en 2010 sur le sujet a révélé que les migrants augmentent plutôt le niveau de vie du pays d'accueil, en faisant augmenter les salaires et surtout en provoquant la baisse des prix des biens et des services.

L'article Fenwick, 2019 examine si la migration joue un rôle dans la détermination de l'effort national de l'État-providence dans 16 pays européens. Il examine la relation entre les stocks de migrants, la population née à l'étranger, sur deux indicateurs différents de l'effort de l'État-providence : les dépenses de protection sociale en pourcentage du produit intérieur brut (PIB) et un indice de générosité de l'aide sociale. Le lien entre la migration et le bien-être est une question politique controversée et extrêmement sensible, et en tant que telle, elle divise généralement les opinions (Fenwick, 2019). Traditionnellement, on fait valoir que l'augmentation de la migration pousse les gouvernements à réduire les niveaux de protection sociale. En s'appuyant sur les théories et les résultats de la littérature sur l'économie politique, l'article de Fenwick fournit des éléments supplémentaires au débat en utilisant une nouvelle approche pour opérationnaliser l'effort de l'État providence. Les résultats empiriques montrent que la population née à l'étranger a une relation positive et statistiquement significative avec les dépenses de protection sociale (leur volume augmente) et aucune association statistiquement significative avec l'indice de générosité de l'aide sociale (le niveau des prestations ne bouge pas).

Les résultats ne fournissent aucune preuve pour étayer l'hypothèse selon laquelle les niveaux de migration plus élevés conduisent à une réduction des niveaux de protection sociale. Au contraire, ces résultats confirment l'idée selon laquelle l'augmentation de la migration conduit à une expansion de l'État-providence plutôt qu'à une réduction des effectifs, et que les États-providence européens restent résilients face à la mondialisation des migrations (Fenwick, 2019). Au Liban, les aides des Nations Unies ainsi que des Organisations non gouvernementales ont contribué à une augmentation des taux de l'emploi dans certains secteurs - surtout dans le secteur éducatif et de santé - car ces organismes ont financé des programmes humanitaires et ont permis le recrutement d'un grand nombre de la main d'œuvre qualifiée.

1.4 Les travailleurs migrants et leur contribution

Au cours de la première décennie du XXI^e siècle, la main-d'œuvre a augmenté de 47% aux États-Unis et de 70% en Europe en raison de la migration (OECD, 2014). Dans les pays de l'OCDE, une petite partie des pourcentages mentionnés a été prise en compte dans la migration de main-d'œuvre, tandis que d'autres empruntaient différentes voies, notamment la migration de libre circulation, la migration humanitaire et la migration familiale.

Il existe des variations considérables dans le statut éducatif des migrants. À l'instar de la différence d'éducation dans les pays d'accueil, entre des personnes d'âges différents, les migrants plus jeunes sont, pour la plupart, beaucoup plus instruits que ceux qui approchent de la retraite. Cela est également vrai pour les migrants qui entrent sur le marché du travail, où le tiers d'entre eux, en moyenne, a fait des études supérieures. Un autre tiers, aussi, n'a pas achevé l'enseignement secondaire supérieur. Toujours selon OCDE, même si le mouvement migratoire n'est pas motivé par les besoins de la main d'œuvre des pays d'arrivée, les migrants jouent un rôle important dans les secteurs les plus dynamiques de l'économie. 22% des entrées de main d'œuvre dans les professions exercées dans les marchés en forte croissance aux États-Unis et 15% en Europe sont composées des migrants. Ces derniers s'orientent notamment vers les domaines des mathématiques, des sciences, de l'ingénierie et de la technologie, ainsi que les professions de santé. De la même manière, les professions les plus en déclin aux États-Unis et en Europe sont pris en charge de travail en durée limitée par les migrants : 28% aux États-Unis et 24% en Europe. Ces professions comprennent les opérateurs de machines, les artisans et les commerçants s'y rattachant et les techniciens en Europe ; et aux États-Unis, ils comprennent les travailleurs de la réparation et de l'entretien, de la production et de l'installation. Dans ces régions, développées et dynamiques, les migrants comblent le besoin de main-d'œuvre dans des secteurs et des métiers considérés par les travailleurs natifs comme en manque de perspectives de carrière et/ou peu attrayants. Ce qui n'est pas le cas au Liban. En effet, la main d'œuvre non qualifiée syrienne s'est substituée à la libanaise, qui était moins compétitive et plus chère grâce au développement du secteur éducatif libanais très réputé dans la région.

1.5 Le rôle des migrations (en Europe)

À la suite des élargissements de l'UE en 2004 et en 2007, l'Europe a connu une forte augmentation de la mobilité de la main-d'œuvre dans les zones UE/AELE. Ceci a été à l'origine de l'augmentation de la capacité d'ajustement du marché du travail. En fait, le déséquilibre du marché du travail; produit par la migration avec des intensités différentes et à des intervalles de temps différents, selon les pays; a été résorbé dans l'année suivant la migration. Un nouveau type de transformation historique eu cours dans l'Europe du XXI^e siècle. Les Européens du XXI^e siècle n'étaient pas étrangers aux changements sociaux, économiques et politiques, mais leurs principaux défis se concentraient principalement sur la construction intra-européenne de démocraties capitalistes, prospères. Aujourd'hui, en revanche, l'un des défis majeurs concerne les flux transfrontaliers - et en particulier les flux entrants de personnes non européennes.

Les problèmes qui rivalisent avec celui de la migration, c'est à dire le chômage, la criminalité et le terrorisme sont souvent présentés par les politiciens comme ses effets secondaires négatifs. La migration est également intimement liée aux défis profonds du changement démographique, de la croissance économique et de la réforme de l'État-providence. Les observateurs universitaires et le public européen sont de plus en plus convaincus que l'avenir de l'Europe dépendra en grande partie de la manière dont elle admet et intègre les non-Européens. Le livre de Parsons et Smeeding, (Parsons & Smeeding, 2006) présente un bilan complet de la situation contemporaine et de ses implications politiques.

Nous pouvons conclure que suivant Buchel et Frick dans leur article de 2005 (Buchel & Frick, 2005), en s'appuyant sur des données du panel des ménages de la communauté européenne, de l'enquête par panel auprès des ménages britanniques et de l'étude de panel socio-économique allemande, la performance économique des migrants en Grande-Bretagne, en Allemagne de l'Ouest, au Danemark, au Luxembourg, en Irlande, en Italie, en Espagne et en Autriche sont comparables à ceux des populations autochtones respectives. Les performances économiques sont mesurées en fonction de la position de revenu avant aide gouvernementale spécifique au pays et de l'évolution de la position de revenu relative due aux processus de redistribution au sein des systèmes fiscaux et de sécurité sociale respectifs. Ces travaux partent du principe que les pays peuvent être catégorisés - à l'instar des catégorisations existantes basées sur le type de régime de protection sociale - en fonction de la nature de leur politique de migration.

D'un point de vue économique, une politique de migration réussie et intégrative devrait aboutir - du moins en tenant compte des caractéristiques de base telles que l'éducation - à un différentiel non significatif entre la performance économique des migrants et celle de la population autochtone (Buchel & Frick, 2005).

1.6 Les migrants : leurs cotisations sociales et impôts par rapport aux prestations individuelles reçues

Des études récentes sur l'impact fiscal de la migration en Australie, aux États-Unis, au Canada et dans tous les pays européens de l'OCDE ont fourni de nouvelles données comparatives internationales (OCDE, 2021). Les résultats des études suggèrent que les vagues cumulées de migrants au cours des 50 dernières années vers les pays de l'OCDE ont un impact sur le PIB, positivement ou négativement, proche de 0 en moyenne, puisque dépassant rarement 0,5%. Les études ont trouvé un impact accru déterminant l'estimation des bénéfices nets de 2% du PIB aux fonds publics au Luxembourg et en Suisse.

De cette manière, on peut considérer que les migrants ne sont ni une panacée pour faire face aux charges publiques financées par l'impôt, ni un fardeau pour les finances publiques. Dans la majorité des pays accueillant des migrants, à l'exception de ceux qui ont sur leur sol un grand nombre de migrants âgés, les migrants contribuent néanmoins davantage aux cotisations sociales et aux impôts qu'ils ne reçoivent de prestations individuelles.

Les résultats supposent que les migrants contribuent eux aussi au financement des infrastructures publiques, mais dans une proportion inférieure à celle des natifs. Cela contraste avec la croyance généralement répandue selon laquelle les migrants ayant un faible niveau d'instruction ont une meilleure situation que les natifs du pays si l'on compare d'un côté les prestations et avantages reçus et de l'autre les impôts et cotisations versés. En outre, lorsque les migrants ont une position fiscalement plus favorable, cela est dû à leur salaire moins élevé, qui entraîne une moindre contribution, ce n'est pas motivé par une plus grande dépendance aux avantages sociaux, comme le pense souvent l'opinion publique.

Les différences entre les situations fiscales des ménages de migrants selon les pays d'accueil sont fonction de la conception des prestations et du système fiscal, en plus d'être dues aux différences de composition de la population migrante en termes de leurs raisons d'entrée sur le territoire (réfugiés politiques, migrants économiques) et d'âge. Une meilleure contribution fiscale des migrants pour les finances publiques est atteinte dans les pays où la plus grande partie de la population immigrée provient de travailleurs migrants récents, comparée aux pays dans lesquels une part importante de la population immigrée est composée de migrants pour raisons humanitaires. Un impact beaucoup plus favorable est exercé par les « travailleurs migrants » que par d'autres groupes de migrants qui arrivent pour d'autres raisons, avec néanmoins une certaine convergence des différents types au fil du temps.

D'autre part, dans les pays où la migration récente de main-d'œuvre est faible et où la plus grande partie des migrants est installée de longue date, la contribution des migrants aux finances publiques est moins favorable pour celles-ci. La contribution fiscale nette des migrants est déterminée principalement par un seul facteur : l'emploi. L'augmentation du taux d'emploi des immigrés qui conduirait à atteindre celui des natifs de nombreux pays européens de l'OCDE entraînerait des gains substantiels pour la situation budgétaire, notamment en Belgique, en Suède et en France, avec un impact budgétaire supérieur à 0,5% du PIB. De plus, cela aiderait les migrants à atteindre leurs propres objectifs, qui ne se caractérisent pas par l'obtention d'avantages sociaux, mais par un travail qui les aide à améliorer leur niveau et conditions de vie et ceux de leur famille.

De cette manière, une meilleure intégration des migrants ne doit pas être considérée comme un coût, mais plutôt comme un investissement.

1.7 Contribution des migrations à la croissance économique

La migration internationale a des effets directs et indirects sur la croissance de l'économie. Il y a peu de doute quant à la capacité de l'expansion de la migration à accroître le PIB global. Cependant, la situation est moins claire quand on examine non plus la croissance du PIB global mais celle du PIB par habitant. L'impact démographique de la migration ne se caractérise pas seulement par l'augmentation de la taille de la population, mais aussi par les changements dans la pyramide des âges des pays de destination.

Les migrants contribuent à la diminution du groupe des inactifs, en raison de la plus forte concentration de leurs effectifs parmi les tranches d'âge jeunes et économiquement actives que c'est le cas chez les natifs du pays (Gagnon, 2014). De plus, les migrants arrivent à leur destination avec des capacités et des compétences qui se caractérisent par un apport favorable pour le stock de capital humain. Ainsi, des données provenant des États-Unis montrent que les migrants qualifiés contribuent positivement à l'innovation et à la stimulation de la recherche, ainsi qu'aux progrès de la technologie (Hunt, 2009). La proportion d'immigrés hautement qualifiés dans les pays de l'OCDE augmente fortement. En outre, la proportion de migrants ayant fait des études supérieures dans ces pays a révélé une hausse unique au cours de la dernière décennie, atteignant 70% et un total de 30 millions en 2011, dont 17% au cours des cinq dernières années. La migration asiatique est le principal moteur de cette tendance, les migrants de cette zone vers les pays de l'OCDE dépassant les deux millions de diplômés de l'enseignement supérieur au cours de cette période (OCDE-UNDESA, 2014). Les études empiriques visant à estimer l'effet global de la migration nette sur la croissance de l'économie ont été peu nombreuses, en raison de la pénurie de données comparatives harmonisées sur les migrations internationales par niveau de compétences. Néanmoins, l'étude menée sur l'impact de la migration sur la croissance économique, dans 22 pays de l'OCDE, entre l'année 1986 et l'année 2006, a déterminé un effet positif plutôt faible des migrants sur la croissance économique. La contribution des migrants au capital humain tend à contrecarrer l'effet de la dilution mécanique de l'augmentation de la population sur le capital par travailleur.

L'effet net est au final assez faible, y compris dans les pays ayant des politiques très sélectives en matière de migration. Une augmentation de 50% de la migration nette des personnes nées à l'étranger n'entraîne qu'une variation inférieure à 0,1% de point de la croissance de la productivité (Boubtane, Dummont, & Rault, 2016). Dans notre contexte libanais, Mohammad Chebaro (journaliste et écrivain libanais) s'est intéressé à cette question dans le projet « La Consolidation de la paix au Liban » du Programme des Nations Unies pour le développement et financé par le ministère Allemand de la Coopération économique et du Développement (Chebaro, 2016). Selon (Vliet & Hourani, 2014), il y a deux formes de réfugiés Syriens au Liban. Ceux des « élites » qui bénéficient d'autosuffisance économique, et ceux des Syriens dans les camps, aux frontières et sur les points de passage qui ont besoin d'aides et de travail pour vivre.

Ces derniers réfugiés se trouvent généralement dans des zones déjà altérées sur le plan économique, alors que la minorité des classes supérieures vient s'installer dans des quartiers chics des villes libanaises, notamment à Beyrouth. Il est vrai que cette minorité des élites syriennes ont fait des investissements dans les secteurs commerciaux et industriels, alors que la grande majorité des réfugiés syriens n'ont pu s'installer que dans les zones le plus pauvres, où le phénomène de chômage et de misère s'en trouve accéléré. Ce qui a provoqué une tension de la part des autochtones contre ces réfugiés, qui, contrairement à eux, ont pu avoir des aides des Nations Unies et des ONG internationales et constituent alors, parce qu'une partie de leurs besoins est déjà assurée, une main d'œuvre à coûts très compétitifs.

1.8 Migration et risque : les défis

Les activités humaines tiennent le risque et l'incertitude pour des caractéristiques contingentes et intrinsèques. Ces caractéristiques varient entre l'anodin, l'important et le critique (Tulloch & Lupton, 2002) ; (Mehta, 2019). La migration présente clairement un risque inhérent et évident pour celui qui l'entreprend et pour les sociétés de départ et d'arrivée. Elle est caractérisée par les résultats et la prise de décision d'un individu, mais a des effets plus larges sur les ménages, les États nationaux et les communautés (William & Balaz, 2018).

Le risque existe de manières différentes et pour toutes les formes de migration, qu'il s'agisse de demandeurs d'asile ou de réfugiés, ou encore de migrants économiques. Malgré les liens étroits et évidents entre la question du risque et la migration, il est surprenant de constater que la tentative d'engager et d'analyser explicitement les problèmes de migration sous l'angle des risques est encore minimale, à quelques exceptions importantes près. La compréhension du rôle du risque dans la migration, en se basant sur une plus grande clarté théorique, peut pourtant être soulignée par la présence constante d'articles relatifs aux questions liées aux risques associés à la migration sur les pages d'informations en ligne ou dans les journaux. De tels risques peuvent être attachés à des individus, c'est-à-dire encourus par ceux-ci. En particulier quand les migrants risquent leur vie en traversant des frontières dangereuses, ou quand ils sont exploités dans le pays d'accueil, ou dans l'incapacité d'obtenir un emploi et d'assurer leur survie et celle de leur famille. D'autres formes de risques peuvent être rattachées, à un niveau plus global, au pays d'origine des migrants, telles que les fluctuations dans les envois de fonds vers la famille restée au pays – ce qui crée une insécurité économique pour celle-ci –, ou l'exode des cerveaux – ce qui handicape la productivité et la capacité d'innovation de l'économie nationale. En outre, les risques touchent aussi les pays d'accueil, et sont liés à des domaines aussi différents que ceux de la santé, de la criminalité, de l'emploi et bien d'autres encore. Les risques mentionnés ici sont tous réels et existent, mais ils sont aussi en grande partie construits par la convergence de récits et de discours compétitifs et puissants concernant la nature de la migration, et les incertitudes et les risques s'y rattachant, liés aux coûts et aux récompenses qui sont en relation avec les différentes parties.

Il n'y a en effet ici rien de neuf concernant les migrations à grande échelle et les discours fortement contestés sur les risques qui en découlent (Chiswick & Hatton, 2003). Tout au long de l'histoire, beaucoup de choses ont été écrites pour montrer la discrimination, les protestations et les émeutes contre les immigrés ; cela a ainsi été illustré par la pièce controversée « England People Very Nice » réalisée par Richard Bean (2009) (Bean, 2009) et montrant les risques que des groupes successifs de migrants ont affrontés à Londres au cours d'une période de 400 ans. Cependant, le cadre des discours est aussi façonné par l'ampleur des fluctuations migratoires. Le nombre de migrants franchissant les frontières britanniques en 1985 était d'environ 40 milles sur l'année. Le nombre de migrants a doublé au cours des 10 années suivantes pour atteindre 80 milles par an et dépasser 90 milles à la fin de l'an 2000. L'échelle migratoire est non seulement changeante, mais influe aussi sur comment la migration est perçue comme représentative de la mondialisation (Held, McGrew, & Perraton, 1999) où se révèle l'interdépendance croissante entre la migration, le commerce et la circulation des connaissances.

Les événements économiques, politiques ou les catastrophes naturelles survenant dans les pays d'origine sont considérés comme les principales raisons pour tous les flux importants de personnes qui circulent à travers les réseaux mondiaux et présentent différents risques pour toutes les parties impliquées. Plus précisément, même si les risques liés aux migrations affectent surtout les pays d'origine et de destination, ceux-ci sont attachés aux dimensions locales et internationales.

Les changements dans la nature de la migration vont de pair avec la manière d'encadrer ou de comprendre les risques liés à la migration. Le risque est considéré de plus en plus comme un risque pour la société et non comme un objet de prise de décision consciente (Furedi, 2002) une généralisation plus particulière attachée aux discours internationaux sur la migration (William & Balaz, 2018). En d'autres termes, la migration influe sur les communautés ou les sociétés d'une manière ou d'une autre, par rapport aux décisions que celles-ci pourraient prendre d'une manière consciente pour lutter contre les risques liés aux populations vieillissantes et aux pénuries de travailleurs, ou les décisions à équilibrer entre former et importer des travailleurs afin de combler le fossé des compétences. En fait, le risque informe sur la migration. Ceci est vrai pour les non-migrants dans les communautés d'origine, les migrants et les populations dans les pays de destination et dans ceux traversés. La migration peut être vue sous l'angle du risque, à travers les influences que celui-ci a sur ceux qui restent et ceux qui migrent, les modes de voyage choisis et contraints, le choix de la destination, le processus concret de migration et son expérience, et les différentes étapes de la migration. Notamment si les migrants restent où s'ils repartent.

La migration génère des risques réels ou perçus, en particulier pour les sociétés et les communautés. Cela apparaît clairement dans les discours tenus, surtout dans les pays de destination, sur les trafiquants, les passeurs et les migrations clandestines (Koser, 2005). Parallèlement, dans certains discours tenus sur les migrants pris individuellement, l'angle de vue est inversé et ils sont considérés comme vulnérables ou à risque (pour eux), c'est notamment les cas pour les personnels soignants féminins (Anderson, 2000) et les travailleurs du sexe migrants. Enfin, la migration améliore ou médiatise le risque en termes de stratégies de diversification du risque des ménages qui sont la nouvelle économie des théories de la migration.

Par ailleurs, l'étude des migrations est aussi un moyen d'acquérir des connaissances (William & Balaz, 2018) produisant ainsi une meilleure capacité à gérer les risques de migration à l'avenir, et d'augmenter la résilience au risque (Alwang, 1999). Pourtant, avec la crise économique libanaise, qui ne cesse de s'aggraver depuis 2018, pour atteindre des chiffres insupportables en 2021, les Libanais ainsi que les réfugiés syriens ont eu une perte d'emploi significatif et les prix de produits alimentaires de base n'ont pas cessé d'augmenter avec une cadence incroyable (+2 067% entre décembre 2018 et octobre 2021, selon l'Administration centrale de la statistique-ACS). L'agence des Nations Unies pour les réfugiés et le Programme Alimentaire Mondiale en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance dans leur dernier rapport de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale intitulé « **Distribution de la richesse et l'impact du Covid- 19 sur la pauvreté au Liban** » et publié en septembre 2020, déclarent une situation alarmante pour la vulnérabilité des réfugiés syriens. Selon ce rapport, « près de 89% des réfugiés syriens vivent en dessous du seuil d'extrême pauvreté », ce qui met plus de 50% des réfugiés en situation d'insécurité alimentaire.

De même, une note publiée le 28 septembre 2021 par l'UNHCR, l'UNICEF et le WFP constate que l'inflation libanaise est très impactant, et qu'entre octobre 2019 et juin 2021, les prix alimentaires ont augmenté de 404%, mettant la moitié des familles syriennes immigrés au Liban en sécurité alimentaire. Les trois quarts des familles syriennes doivent réduire les portions de nourriture pour chacun de leurs membres, ou réduire le nombre de repas par jour.

1.9 Migration et risque : perspectives multi scalaires

La nature scalaire ou multi-scalaire du risque est la raison de certaines des ambiguïtés liées au rôle du risque (William T. , 2017) L'argument de (Brettel & Hollifield, 2007) est le suivant : les objets de structure et d'enquête de la théorie sont étroitement liés aux unités d'analyse et à ses niveaux. Ceux-ci diffèrent dans la recherche sur la migration entre les différentes disciplines et à l'intérieur de celles-ci.

L'opposition est initialement entre deux approches. La première est propre à ceux qui traitent le problème au niveau macro, par l'examen des conditions structurelles, y compris les aspects économiques, juridiques et politiques en général. L'autre approche est basée sur l'examen de la manière dont ces forces plus importantes façonnent les actions et les décisions des individus ou la façon par laquelle elles sont source de changements dans les communautés. La réflexion sur le risque peut également être menée à plusieurs échelles, caractérisées par des niveaux nécessairement interdépendants : mondial, national, régional, communautaire, domestique et individuel. Ces niveaux de risque seront examinés séparément dans les sections suivantes, afin de tenter de mettre en évidence les problèmes clés propres à chaque échelle. Ces aspects sont nécessairement inter reliés à la suite de l'argument d'Amin (Amin, 2002) selon lequel le temps, le lieu et l'espace sont liés et co-engagés les uns avec les autres. Par exemple, les conditions au niveau national comprennent les droits de résidence et de travail qui déterminent les types de risques liés à l'emploi et à l'intégration sociale auxquels sont soumis individuellement les migrants. D'un autre côté, des événements tels que les troubles sociaux énoncés en termes anti-migrants et les attaques directes contre les migrants engendre.

1.10 Les individus face aux risques liés à la migration

L'aspect fondamental des risques pris du point de vue des individus est la manière de comparer les risques et les bénéfices de la migration et les risques et bénéfices liés au fait de rester. La migration en général est connue comme une activité de prise de risque qui est incontestable. La migration est incertaine et risquée, car les migrants potentiels ne disposent généralement que d'une connaissance minimale de l'endroit ou du pays qu'ils vont atteindre. D'un autre côté, le fait de rester dans son pays d'origine comporte aussi des risques, au même titre que la migration. A l'extrême, quand la situation dans le pays est extrêmement dangereuse, les individus qui migrent ne sont pas nécessairement ceux qui prennent le plus de risques.

Dans certains cas, le fait de rester dans le pays d'origine peut être considéré comme une attitude comportant des risques plus élevés, en raison des conditions politiques et économiques (risques de bombardements ou de massacres, d'oppression politique et/ou religieuse, de pauvreté extrême, de famine, etc.). Ceci est généralement considéré comme la raison qui pousse les réfugiés à payer souvent cher des passeurs pour des voyages dangereux à travers les frontières et les mers, et pour certains même à vendre un de leurs reins pour réunir la somme nécessaire (Hayenhjelm, 2006).

On peut parler de « risque à partir de la vulnérabilité » lorsqu'un individu, pour fuir une situation de forte vulnérabilité, c'est-à-dire une situation à risque particulièrement élevé, entreprend la migration parce qu'il croit que les avantages sont plus grands et les risques sont plus faibles, plutôt qu'en raison de son incapacité à vérifier les informations ou lorsqu'un individu prend un risque plus important, en raison d'une position défavorisée ou d'un manque d'alternatives positives (Hayenhjelm, 2006). La victimisation est différente de la vulnérabilité. En fait, c'est une approche qui reconnaît les contraintes structurelles telles que le manque de ressources et de connaissances. Les individus doivent encore décider entre des choix différents dans les conditions extrêmement difficiles, soit de migrer soit de ne pas migrer, et en prenant en compte ce qu'ils savent sur les risques associés aux deux voies différentes. Cependant, pour beaucoup, les risques de vulnérabilité liés à la migration sont perçus comme moindres que ceux de rester; ce qui déclenche le départ.

La nature de la migration reflétant les causes et les conditions du départ – est le principal facteur définissant les risques associés au processus. Ces risques sont bien sûr minimes pour un salarié déplacé par une multinationale d'une succursale à une autre à l'étranger, ou pour un étudiant qui passe une année ERASMUS dans une université à l'étranger. Mais les risques augmentent de manière significative pour les travailleurs migrants qui voyagent avec l'espoir de trouver un emploi à l'étranger, sans aucune garantie d'en trouver et d'assurer sa survie. De plus, ces risques augmentent également de manière significative pour un individu qui confie sa vie à un passeur, risquant ainsi la mort ou de se faire repérer et arrêter lorsqu'il traverse les frontières ; ou même pour un réfugié qui doit échapper à la torture ou à la famine. Mettre l'accent sur les différents risques liés aux différents types de migration présente un avantage caractérisé par la capacité à mettre en évidence les différents degrés de risques associés aux différentes formes de migration. De plus, l'action humaine est exercée dans les différentes formes de migration : la plus ou moins grande vulnérabilité est fonction de la décision des individus de migrer ou non, de la route suivie et des pays étapes, de la confiance que l'on peut accorder ou pas au passeur, ainsi que du moment de la migration.

Il ne s'agit pas ici de prétendre que les différents types de recherche sur les migrations peuvent être tous unifiés et étudiés autour de la conceptualisation des risques, mais d'apporter, grâce à cet angle de vue, des connaissances supplémentaires sur certaines questions problématiques, au lieu de se contenter d'oppositions simplifiées. C'est particulièrement le cas pour la décision de migration involontaire ou volontaire et la reconnaissance d'un système de risques continus dans toutes les formes de mobilité. La nature et l'importance des risques associés à la migration varient tout au long du cycle de migration. Ceux-ci différeront au stade de la pré-migration (y compris pour l'individu en risque économique, social, politique dans son pays d'origine, pour qui il existe donc, comme nous l'avons dit, des risques à ne pas migrer) et tout au long du processus de migration.

On peut citer les accidents de voyage, les risques de subir la criminalité dans les pays de transit (comme en Lybie, par exemple) et ceux portant sur les questions de santé. Des risques existent aussi dans la période initiale du séjour dans le pays de destination, notamment ceux liés à l'obtention d'un logement décent, au mal du pays et à la recherche d'un emploi.

Puis, dans le plus long terme, il existe les risques d'exclusion sociale, de subir toutes les contractions du marché du travail, la transmission de valeurs culturelles différentes de celles des parents aux enfants et l'abandon de la langue maternelle par ceux-ci. Les risques mentionnés ci-dessus sont tous imprévisibles et contiennent un mélange d'incertitude et de risque, même si, comme nous l'avons dit, nous préférons parler de risque pour ne pas alourdir le texte. En fait, un risque est invisible quand il y a l'absence des informations nécessaires pour l'identifier et expliciter son effet positif ou négatif au cas étudié (Erne - Heintz, 2017-2). La différenciation des risques doit également être considérée au sein de la famille au fil du temps, car elle peut être différenciée en ce qui concerne la santé, par exemple. Les risques les plus évidents sont maintenus tout au long du cycle de migration en raison de la vulnérabilité des migrants aux blessures, aux maladies et à la mort résultant d'attaques ou de passages dangereux. De cette manière, Médecins Sans Frontières (2005) a informé que 25% de leurs consultations médicales fournies au Maroc l'étaient à des migrants irréguliers, ayant subi des actes de violence physique (MSF, 2005). Mais même après avoir atteint leur destination, les migrants ne sont pas à l'abri de risques plus élevés que pour la population native sur les deux niveaux de la vie quotidienne et du monde du travail (IOM & UN, 2000). Les migrants sont souvent concentrés dans les professions les plus dangereuses et souvent avec un statut précaire et/ou illégal. Ils vivent aussi fréquemment, dans des quartiers défavorisés, mal équipés et insalubres. En outre, les migrants – majoritairement des hommes – sont vulnérables aux maladies sexuellement transmissibles et au SIDA, en raison des longues périodes pendant lesquelles ils sont loin de leur famille. Les migrants peuvent être en mesure d'obtenir de meilleurs emplois rémunérés et d'améliorer leur logement, mais même dans ce cas ils reçoivent toujours moins de soins de santé que les natifs (Derose, 2007). Ceci est dû aux barrières de la langue, au manque de connaissance de leurs droits, et aux contraintes dues au manque d'informations. En outre, les risques associés à la santé mentale sont plus élevés et particulièrement plus complexes.

1.11 Les risques de migration pour la famille

En général, la migration comporte non seulement des risques pour les individus, mais également pour les membres de leur famille. Même si la majorité des migrants sont célibataires et jeunes, beaucoup d'autres ont des enfants, des partenaires et des familles élargies. Le principal décideur dans le processus de migration est un jeune adulte, tandis que les codécideurs actifs ou passifs à différents degrés peuvent être d'autres adultes ou enfants. La présence et le nombre des enfants exercent généralement une influence sur la décision en matière de migration, et ils ne sont activement intégrés au processus que dans des conditions rares (dans le cas de migration due à un conflit). Toutes ces personnes jointes, y compris les enfants, les migrants suivants, et les migrants

primordiaux sont confrontés à toutes formes de risque.

Le partenaire qui ne travaille pas, généralement une femme, fait face à différentes formes de risque en termes de travail à temps partiel ou de garde d'enfants autres que ceux du migrant principal responsable de générer la source principale de revenus, et ces risques sont importants. Il en va de même pour les enfants confrontés à des risques différents qui sont manifestement exprimés dès le premier jour d'école. Les enfants sont supposés s'adapter à une culture et un système éducatif totalement différent de ceux de leurs parents et de leurs amis, tout en étant à l'étranger ; il y a un risque de rejet social et d'échec scolaire. Un autre groupe de migrants négligés confrontés à des risques de migration sont les migrants en retard, ceux qui rejoignent, souvent après plusieurs années, le migrant primordial. Ils ne comprennent plus que des enfants, des partenaires, des parents, des grands-parents et, dans certains cas, des travailleurs domestiques. Ces individus et les risques auxquels ils sont confrontés en matière de migration sont généralement négligés dans la littérature scientifique (Koffman, 2004).

Cependant, l'intérêt croissant des questions portant sur les différences entre les sexes au cours des dernières années a attiré davantage l'attention de la recherche, et le débat sur les risques encourus dans la carrière des épouses qui suivent le chef de famille gagne du terrain. Ces risques sont significatifs, non seulement en raison de la restriction imposée au visa d'accompagnement de migrants familiaux, mais aussi de la transférabilité des connaissances et des compétences de ceux-ci (Clark & Withers, 2002). Néanmoins, les conjoints des migrants ne doivent pas nécessairement être considérés comme des victimes passives, car ils pourraient être disposés à supporter les risques et aspirer à de nouvelles trajectoires pour le développement de leur carrière. Le risque est ici, comme dans bien des occasions, associé à une opportunité. Les femmes notamment peuvent bénéficier d'opportunités de travail et d'autonomie supérieures dans le pays de migration comparé au pays d'origine. La recherche ou la conceptualisation formelle concernant la répartition des risques entre les ménages et les familles a été minime, à l'exception frappante, intitulée « **Nouvelle économie de la migration** » (Stark & Bloom, 1985) et qui aborde les stratégies de diversification des risques domestiques.

De telles stratégies contrastent avec l'économie néo-classique considérant que les ménages ne sont pas seulement concernés par la maximisation de leur revenu total, mais aussi par la réduction des risques attachés à ces revenus (Stark & Katz, 1986). Le développement de la théorie visait à faire face aux conditions économiques instables auxquelles sont confrontés les ménages qui travaillent dans l'agriculture des économies les moins développées, où les moyens de subsistance ne sont généralement pas l'objet d'une assurance, par le secteur privé ou l'État, en cas de catastrophes naturelles (sécheresses, inondations, nuages de criquets...).

La migration non corrélée au marché du travail à l'étranger ou dans le même pays est devenue un moyen de différenciation et de réduction des risques auxquels les ménages sont confrontés. Mais, une telle forme de migration n'est elle-même pas exempte de risques, notamment pour les membres restants de la famille. Ceux-ci sont devenus dépendants de deux manières ; la première par les envois de fonds des migrants masculins soumis aux risques de santé et d'emploi dans le lieu de destination ; la deuxième consiste à emprunter ou à obtenir d'autres formes d'assistance en

raison du retard des envois de fonds (Rogaly & Rana, 2003) .

De nouvelles perspectives pour les études de la migration ont été indubitablement apportées par la nouvelle économie du travail, mais la conceptualisation du ménage en tant qu'unité unique et uniforme de prise de décision est problématique. En fait, le ménage constitue une unité sociale qui comporte des inégalités d'âge, de sexe et donc de pouvoir. La prise de décision d'un individu est vue comme une équation de l'ensemble des intérêts du ménage, alors qu'en réalité, une telle équation peut être motivée par les intérêts d'un individu particulier. En d'autres termes, dans la théorie économique standard, les ménages sont considérés comme des individus, des entités uniques, mais sous un nom différent (Folbre, 1986).

(Fortin, 2000) soutient la thèse suivante : Les féministes ont coupé les hypothèses romantiques de l'unité familiale et ménagère ; l'argument est caractérisé par l'existence d'intérêts différents selon le sexe, de voix multiples, et une distribution inégale des ressources au sein des ménages et des familles... L'attention des chercheurs se tourne lentement vers l'étude des relations intrafamiliales entre les générations et les sexes. Ils s'intéressent aux processus de conflits et de dynamismes intra-ménages au sein des ménages paysans prolétariens et du tiers-monde. En effet, les études sur les ménages du tiers monde semblent être le seul contexte dans lequel peut se maintenir le mythe de la solidarité et de l'unité de la famille, clairement perçus dans le concept de stratégie des ménages. Dans les sociétés modernes, les individus sont de plus en plus tournés vers leurs intérêts propres et délaissent quelque peu les intérêts collectifs, y compris ceux du ménage dont ils font partie (Beck & Giddens, 2000).

La prise en compte de la répartition des risques dans l'ensemble du ménage, que ce soit dans le cadre « ordinaire » d'une population ou celui de la migration, remet en cause le mythe de l'unité et de la solidarité des ménages. Une étude lancée par (Rothe, Sabagh, & Pumariega, 2011) traite des événements potentiellement stressants qui accompagnent le processus de migration des enfants et de leurs familles. Le stress d'acculturation, combiné aux disparités de service, peut contribuer à un risque plus élevé de psychopathologie chez les enfants et les jeunes migrants, comparativement à leurs parents. Des traitements et des interventions préventives fondés sur la culture et fondés sur des données probantes qui répondent aux besoins culturels et en matière de santé mentale des enfants et des familles d'migrants ont le potentiel de minimiser ce risque plus élevé de conséquences néfastes sur la santé mentale (Rothe, Sabagh, & Pumariega, 2011).

1.12 Les risques pour le pays d'origine des migrants

En ce qui concerne les coûts et les avantages de la migration, il existe un écart important entre ce qui se passe pour la communauté au sens large du terme et les risques individuels. Il peut y avoir un effet global important sur l'économie de la communauté d'origine résultant de la migration individuelle. Il existe des implications en termes de salaires, de compétences et d'offres de travail. Bien que ceux-ci dépendent principalement de l'échelle de la migration, de sa nature et des conditions du marché du travail dominant dans la communauté mentionnée.

Il y a trois principaux effets à considérer au niveau collectif au-delà de l'impact économique global : les inclusions sociales dans les communautés du pays de destination, le maintien des services et des installations et les effets du réseautage / démonstration (de réussite) sur l'intention de migration dans la communauté d'origine.

Les risques liés à la durabilité des installations et des services sont importants dans les communautés d'origine. Le côté positif de la migration est caractérisé par les associations de migrants qui recherchent des financements collectifs pour réaliser des installations communautaires dans leurs villages d'origine, telles que des dispensaires, des cliniques, des écoles, des systèmes améliorés pour l'approvisionnement en eau et la fourniture de matériel médical. En outre, les migrants peuvent soutenir certaines fêtes, telles que les rassemblements religieux, ou encore financer la restauration et l'entretien de monuments historiques tels que les églises (Orozco & Rouse, 2007). De tels résultats ne sont garantis d'aucune façon; cependant ces résultats positifs peuvent être mesurés dans leur probabilité. Par exemple, le pourcentage d'expéditeurs de fonds aux États-Unis qui appartiennent à des associations d'aide pour leur ville natale varie de 29% pour le Guyana à seulement 1% pour la Bolivie (Orozco & Rouse, 2007). D'autre part, des aspects négatifs contrebalancent les résultats positifs de la migration, tels que la création d'un fort déséquilibre d'âge dans les communautés de départ (les hommes jeunes sont partis) et donc une forte diminution des populations capables d'assurer certaines tâches productives et de soutenir les services locaux. Le système agricole, les soins de santé, les écoles nécessitent un grand effort de travail communautaire, dont la possibilité est diminuée par l'émigration. Ces risques sont supportés par toutes les communautés qui affichent des niveaux élevés de migration et sont appliqués à des économies de moins en moins développées.

L'autre ensemble de risques attachés à la nature cumulative de la migration fonctionne de deux manières :

- À travers la création de réseaux facilitant la migration future, en réduisant les risques de résultats négatifs et des coûts de transaction via un effet de démonstration. Deux principaux résultats négatifs sont attachés à ces deux modes
- Le premier ensemble de risques pourrait faciliter une augmentation du niveau d'émigration compromettant la fourniture d'équipements et de services locaux, tandis que le second est à l'origine de la création d'une culture de dépendance à la migration comme solution au développement économique, culture qui a un effet local négatif puisqu'elle décourage les initiatives locales de développement. De plus, les risques suivent les communautés et les migrants dans leur destination. Ces risques sont caractérisés par des risques économiques qui sont pris en compte dans la discussion à l'échelle nationale présentée dans la section suivante, mais ils englobent également les questions de cohésion et d'inclusion sociale. La majorité du débat envisage l'acceptation ou l'assimilation de la culture du pays de destination. D'un autre côté, cela est contesté par (Hickman, 2012) qui avancent l'argument selon lequel la cohésion sociale est le résultat de la capacité des migrants à résoudre les conflits et les risques de la vie quotidienne de manière positive.

L'inévitabilité dans les résultats n'existe pas ; il existe plutôt de profondes incertitudes sur la façon de faire coïncider les contours du développement économique, l'incertitude, les expériences individuelles de risque, les histoires de migration et les récits les concernant.

1.13 Risques et bénéfices des migrations pour les pays d'accueil

Les questions économiques sont au centre d'une grande partie du débat concernant les avantages et les risques des migrations à l'échelle du pays d'accueil. De plus, il existe des discours populaires concernant les impacts de la migration sur les cultures nationales. La migration impacte l'analyse économique contingente et complexe, non seulement en prenant en compte l'épargne, les salaires individuels et les envois de fonds, mais également, en englobant les recettes fiscales et les dépenses collectives ou publiques, ainsi que les problèmes liés aux effets multiplicateurs, à la productivité et à l'inflation.

Les impacts économiques de la migration sont caractérisés par l'incertitude et l'inégalité, même à l'échelle nationale. C'était la conclusion de Taylor, (Taylor, 2006) quand les chercheurs se demandaient si la migration avait un impact positif ou négatif sur le développement, alors qu'aujourd'hui on se pose plus volontiers la question de savoir pourquoi la migration internationale favorise le développement économique dans certains cas et pas dans d'autres. De la même manière, les risques sont associés à certaines politiques, encourageant ou cherchant à limiter les migrations. La migration de la main-d'œuvre qualifiée a donné lieu à de nombreuses productions académiques, même si elle a rarement été discutée en termes de risque et d'incertitude. En outre, il identifie les différences de risques attachées à chacun d'entre eux, exprimées à différentes échelles pour les migrants individuels et la destination par rapport aux pays d'origine.

Enfin, il est important de noter que l'articulation des risques liés à la migration et examinés à différents niveaux de manière séparée n'empêche pas le chevauchement de ces risques. Les risques encourus par un individu chevauchent ceux des ménages, qui chevauchent ceux de la communauté et ainsi de suite. Ainsi, le succès économique du migrant individuel et ses envois de fonds vers son foyer offrent une forme d'assurance pour les ménages restés dans le pays d'origine, mais en contrepartie les obligent à faire face à des risques tels que la dépendance et la répartition des coûts et des bénéfices. En outre, l'ouverture des économies et des communautés nationales aux migrants et la nature des régimes de réglementation nationaux ont un impact significatif sur la définition des risques et des opportunités auxquels les migrants sont confrontés. Même dans les meilleures circonstances, déménager volontairement d'un pays d'origine à un autre pays nécessite un examen attentif de plusieurs facteurs. Une liste non exhaustive inclurait le transport, le logement, les finances, le soutien social, la maîtrise de la langue et l'acculturation à certains problèmes. En 2017, il y avait environ 68 millions de personnes émigrées involontairement – soit 40 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays, 25 millions de réfugiés et 3 millions de demandeurs d'asile (UNHCR, 2018).

Parfois, une personne est renvoyée dans son pays d'origine ou de citoyenneté et parfois il y a retour au dernier pays de transit. Bien que des chiffres précis soient difficiles à obtenir, les entrées de migrants illégaux dans l'Union européenne (UE) ont atteint un record niveau en 2015 et sont restés élevés en 2016. Les arrivées provenaient principalement d'Afrique, du Moyen-Orient et Asie, dont beaucoup se sont tournés vers les réseaux criminels de passeurs pour pénétrer en Union Européenne. En raison de leur entrée illégale, chaque année, entre 400 000 et 500 000 ressortissants étrangers sont invités à quitter le territoire de l'UE.

Cependant, seuls 40% d'entre eux sont renvoyés dans leur pays d'origine ou vers le pays d'où ils ont voyagé vers l'UE. L'expulsion peut aggraver la santé psychologique et physique et les vulnérabilités déjà présentes. En tant que migrants de retour ils sont susceptibles d'avoir été victimes de discrimination, et de défis lors de la migration. L'expulsion est souvent associée avec peu de possibilités d'interaction avec les médecins ou des services de traitement ; y compris pour les tests de santé mentale, les soins médicaux et le traitement de la toxicomanie (Brouwer, Lozada, M., & Magis - Rodriguez, 2009).

De plus, en raison des défis de l'emploi et l'incapacité à remplir le rôle de prestataire, ainsi que la stigmatisation, honte et symptômes dépressifs, de nombreux expulsés peuvent perdre contact avec des amis et de la famille solidaire à l'étranger. Pour les femmes, l'expulsion augmente également le risque d'agressions sexuelles (Robertson & Al, 2012). Compte tenu du stress du processus d'expulsion, les migrants de retour peuvent être dans un état de vulnérabilité au tout début de leur réintégration dans leur pays d'origine. Des études sur la santé mentale suggèrent que la ré-assimilation, sous les différentes formes qu'elle prend, peut elle-même être un traumatisme plutôt qu'une simple solution aux traumatismes de l'expulsion (Wethern & al, 2018). Bien que ce ne soit pas toujours le cas, les migrants de retour sont souvent confrontés à des niveaux élevés de stigmatisation après leur retour dans leur pays d'origine. Ils sont parfois perçus par leur communauté ou même leur propre famille comme ayant vécu des échecs et parfois en tant que criminels (Blanchard, Hamilton, & Rodríguez, 2011).

Afin d'améliorer le succès de la ré-assimilation, il existe certains besoins qui devraient être pris en compte lorsque des migrants vulnérables sont de retour dans leur pays d'origine, tels que les besoins sociaux, financiers, médicaux, éducatifs et linguistiques. Les migrants de retour peuvent se sentir comme des migrants dans leur propre pays car les plus pauvres peuvent ressentir un niveau de détachement par rapport à l'ensemble de la population encore plus grand qu'avant le départ. Au retour, la réintégration dans le système de santé, notamment pour les enfants et les personnes âgées, est souvent répertorié comme l'un des besoins urgents des individus et des familles. Les répondants qui ont des enfants disent avoir des problèmes avec l'inscription de leurs enfants dans les jardins d'enfants et les écoles, mais également avec la qualité de l'éducation dispensée par ces institutions (Zevulun & Zijlstra, 2017). Il reste encore beaucoup à savoir sur la meilleure façon de faciliter le retour des migrants qui ont échoué s'installer ailleurs dans leur pays d'origine. Ce que l'on sait, c'est que le processus de migration est susceptible d'être stressant et la migration infructueuse ne fait que composer encore plus avec le stress (Balidemaj & small, 2019).

C'est ce que nous allons développer dans les chapitres suivants.

1.14 Les effets économiques de migration

(Koloskova & Jaumotte, 2016) déclarent que, indépendamment de la nature politique controversée de la migration, celle-ci possède un sens économique. Les auteurs estiment qu'à long terme les travailleurs migrants, les peu comme les hautement qualifiés, généreront des bénéfices pour leurs nouveaux pays grâce à l'augmentation du niveau de vie et du revenu.

D'une part, les travailleurs peu qualifiés seront en mesure de pourvoir les emplois essentiels pour lesquels il existe une pénurie de main d'œuvre, les natifs les délaissant ; et ceux-ci pourront alors occuper des emplois plus qualifiés et mieux rémunérés. D'autre part, les travailleurs migrants hautement qualifiés apporteront différents talents et compétences. Les auteurs soutiennent que la population du pays d'accueil, qui partagera dans le futur largement ces gains économiques, peut supporter les coûts à court terme de la migration, afin d'aider à l'intégration des nouveaux travailleurs. (Clemens & Lant, 2016) ont de leur côté effectué l'évaluation de la restriction de migration. Les auteurs affirment que, traditionnellement, l'économie de la migration mettait l'accent sur les effets des restrictions migratoires sur la répartition des revenus dans le pays d'accueil

Un nouvel ensemble de recherches suggère que les restrictions de la migration peuvent ne pas être seulement redistribuées d'une manière souhaitable, mais qu'elles ont une efficacité globale. Cette nouvelle approche de la recherche suggère que les restrictions limitées de la migration empêcheraient le transfert de la faible productivité des pays pauvres vers les pays riches, compensant les gains d'efficacité de la réallocation spatiale de la main-d'œuvre vers les hauts lieux de productivité. Les auteurs ont conclu que le nouveau cas d'amélioration des restrictions d'efficacité de la mobilité de la main-d'œuvre se transforme en un cas d'efficacité contre la plupart des restrictions existantes à la mobilité de la main-d'œuvre. En ce qui concerne les paramètres d'ajustement, la politique qui pourrait être efficace peut ne pas inclure l'ouverture totale des frontières, mais impliquer certains assouplissements sur les restrictions d'entrée imposées.

L'argument de (Furlanetto & Robstad, 2016) a incité les services de migration de la Norvège à affirmer que la baisse du chômage est le résultat d'une augmentation de la migration, et ce même pour les travailleurs du pays d'origine ; de plus, les finances publiques du pays n'ont connu aucun effet négatif. D'autre part, les auteurs ont pu identifier un effet positif sur la productivité en se prenant en compte la croissance à long terme. La Norvège offre une expérience intéressante où les phénomènes marginaux de la migration jusque dans les années 1990 sont devenus un moteur dominant de la croissance de la population après l'élargissement de l'Union européenne aux pays de l'Europe de l'Est. En outre, d' (Kancs & Lecca, 2018) ont élaboré un modèle macroéconomique, pour alterner les scénarios d'intégration des réfugiés, en examinant les effets sociaux, fiscaux et économiques de la migration à long terme. Les résultats du modèle ont montré que les avantages économiques et fiscaux peuvent largement l'emporter sur les coûts d'intégration à court terme, qui pèsent sur les budgets publics.

De plus, la politique d'intégration a le potentiel de jouer un rôle important dans les domaines suivants :

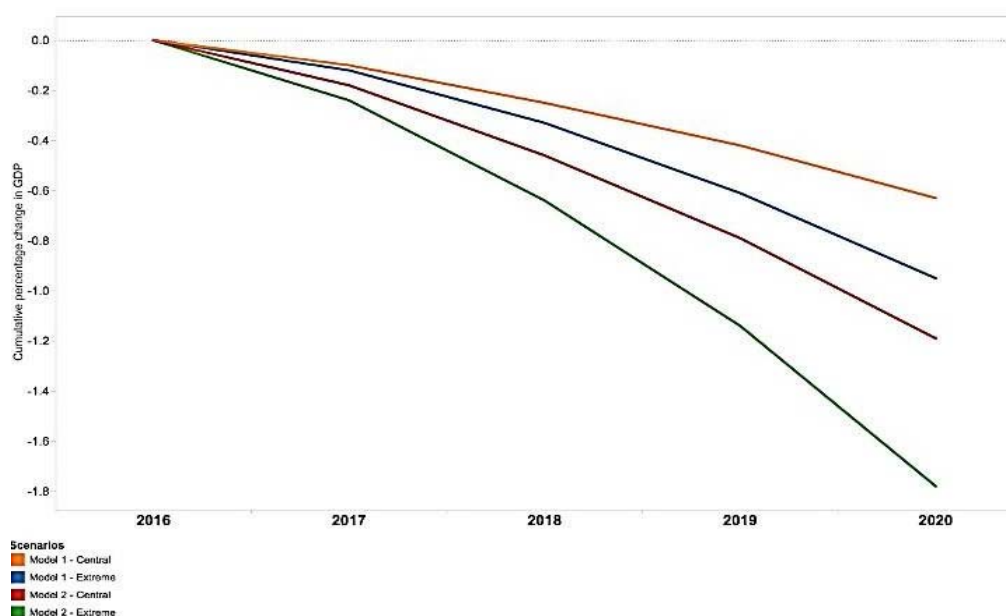
- L'inclusion sociale ;
- La possibilité de combler les emplois vacants ;
- L'amélioration rapport du actifs/inactifs
- La possibilité de relever les défis démographiques de l'Europe (le renouvellement naturel des générations n'étant pas assuré dans la majorité des pays, avec des taux de fécondité parfois largement inférieur à 2,1 enfants par femme).
- La stimulation de l'emploi et de la croissance dans l'Union Européenne

De son côté, un rapport à multi-auteurs de **RAND** applique la perspective des affaires intérieures et des libertés civiles pour examiner le coût des entrées/sorties dans l'espace Schengen des non-Schengen (Hafner, et al., 2016).

Les auteurs ont estimé que le coût de réintroduction du contrôle aux frontières intérieures dans la zone Schengen est le suivant :

- De 0,1 à 19 milliards d'euros en coûts uniques en fonction de la reconstruction du point de passage frontalier.
- De 2 à 4 milliards d'euros en coûts annuels d'exploitation correspondant à 0,02-0,03% du PIB de l'espace Schengen.

Figure 1: Scénarios de la dynamique du PIB



Source: The economic impact of Brexit-induced reductions in migration to the UK, (Portes &

Forte, 2017)

L'étude réalisée par Portes et Forte a donné un aperçu spécifique des réductions induites par le Brexit, relatives à l'impact économique de la migration. Leurs scénarios supposent que la migration nette de l'UE vers le Royaume-Uni pourrait diminuer de 91 000 individus, en se basant sur le scénario central, et atteindre jusqu'à 150 000, en se basant sur un scénario plus extrême (Kone & Vargas, 2019). Les auteurs ont appliqué pour la Grande-Bretagne les données empiriques existantes sur l'impact de la migration sur la productivité et la croissance dans les économies avancées, estimant que l'impact potentiel des migrations de l'UE sur le PIB par habitant et la croissance du PIB d'ici à 2020 seraient constant.

Les scénarios produisent alors les effets suivants (**Figure 1**) :

- Pour le scénario central, il y aurait une réduction du PIB qui se situerait entre 0,63% et 1,19%, et une réduction du PIB par habitant entre 0,22% et 0,78%
- Le scénario extrême provoquerait une réduction du PIB par habitant jusqu'à 1,16%.

Pour les Etats-Unis, l'entrée de migrants a aussi des effets sur le pays d'origine de ceux-ci. Ainsi, doubler le nombre de personnes ayant une ascendance d'un pays d'origine donné dans un comté américain moyen :

- Augmentera de 4% la probabilité qu'au moins une entreprise de ce comté des États-Unis engagera des IDE (Integrated Développement Environnement) dans ce pays d'origine.
- Augmentera de 29% le nombre d'emplois locaux dans les filiales des entreprises ayant leur siège dans le pays d'origine.

Les résultats de l'étude ont révélé un effet très durable de l'ascendance sur l'investissement direct étranger, et cette causalité passe par un mécanisme de facilitation du flux d'informations.

De son côté (Peri G. , 2016), développe l'argument que l'effet économique de migration sur les économies d'accueil doit être compris à travers l'analyse des compétences spécifiques apportées par les migrants. Lorsqu'on considère les effets d'équilibre général de la migration, il est important de considérer ce qui suit :

- La substituabilité et la complémentarité entre natifs et migrants en matière d'emploi.
- La réponse des économies bénéficiaires en termes de choix technologiques et de spécialisation.
- L'auteur fait valoir que les effets d'équilibre général sur les salaires relatifs et absolus ont été faibles.

États-Unis, en raison de la composition équilibrée des migrants entre titulaires de diplômes des établissements d'enseignement collégial et non universitaires, et de l'ajustement de la technologie et de la demande. L'étude menée par (Borjas G. , 1994) a révélé qu'une part estimée à 11% du PIB de l'économie américaine résulte de la présence de travailleurs migrants, chaque année.

D'autre part, l'auteur soutient que la contribution des migrants à l'économie globale ne se mesure pas en termes de bénéfice net pour la population native du pays, car la plus grande partie de l'augmentation du PIB est versée aux migrants eux-mêmes sous forme de prestations et de salaires. Borjas estime qu'il existe quand même un gain net pour les natifs équivalent à 0,2% du PIB total des États-Unis, en tant qu'excédent économique produit par les migrants.

D'autre part, il constate une réduction des salaires des natifs due à la migration estimée à 402 milliards de dollars et à une augmentation des revenus ou des profits des migrants estimés à 437 milliards de dollars. On signale que les questions de la migration forcée d'une part et de l'intégration des réfugiés dans la société européenne et les marchés du travail d'autre part figurent en bonne place dans l'agenda politique.

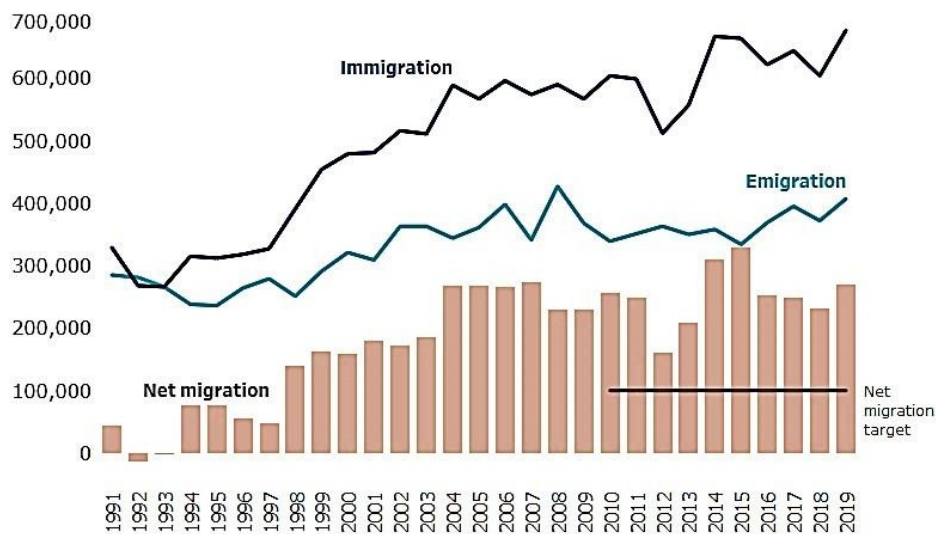
Outre les aspects humanitaires, une intégration durable des demandeurs d'asile acceptés est également importante pour des raisons sociales, économiques, budgétaires et autres. Bien que les conséquences socio- économiques potentielles des demandeurs d'asile acceptés soient souvent discutées, peu de preuves scientifiques ont soutenu le débat politique dans le contexte de la crise actuelle des réfugiés dans l'UE jusqu'à présent. Cette étude tente de faire la lumière sur les effets sociaux, économiques et budgétaires à long terme de la migration forcée en augmentation rapide dans l'UE en effectuant une analyse holistique des scénarios alternatifs d'intégration des réfugiés

Nos résultats de simulation suggèrent que, bien que l'intégration des réfugiés, par exemple, par la formation linguistique et professionnelle, soit coûteuse pour le budget public, à moyen et long terme, les avantages sociaux, économiques et fiscaux peuvent largement l'emporter sur les coûts d'intégration des réfugiés. En fonction du scénario de la politique d'intégration et de la méthode de financement des politiques, l'effet annuel à long terme de l'intégration des migrants sur le PIB serait de 0,2% à 1,6% supérieur à la croissance de référence (Kancs & Lecca, 2018).

1.15 L'impact des migrations- sur l'économie : l'exemple du Royaume-Uni

Pour étudier l'impact de la migration sur l'économie, nous avons choisi de nous pencher plus particulièrement sur le cas du Royaume-Uni, pays à économie développée et à forte pression migratoire. L'économie du Royaume-Uni a en effet connu un flux régulier de migrants au cours des deux dernières décennies, et la croissance de la population britannique a été affectée de manière importante par la migration nette. La question est donc de savoir si un tel facteur peut aider ou nuire à l'économie du Royaume-Uni. La figure ci-dessous montre la migration nette au Royaume-Uni au cours des deux dernières décennies.

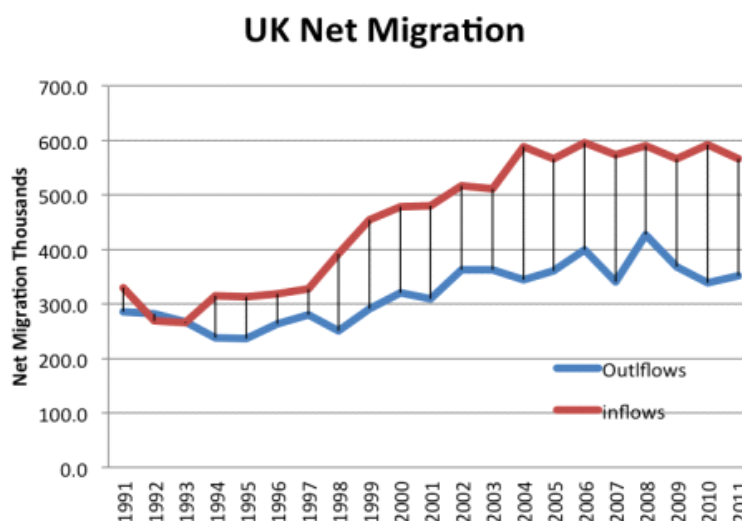
Figure 2: Migration à long terme au Royaume-Uni (1991-2018)



Source: Implications of the post-Brexit migration system for temporary migration route (Summers, Hesketh, & klieman., 2021)

La **figure 2** révèle que la migration nette à long terme vers l'économie britannique à la fin de 2014 a atteint 260 000, contre 182 000 dans les 12 mois précédents. La migration nette a stimulé la population du Royaume-Uni d'environ 1 000 000 d'habitants au cours des cinq années, de 2009 à 2014. Si on prend l'année 2011, les trois principales sources de migration vers le Royaume-Uni étaient le Pakistan, la Chine et l'Inde. D'autre part, les trois principales destinations de sortie du Royaume-Uni étaient l'Inde, l'Australie et les États-Unis.

Figure 3: Migration et émigration au Royaume-Uni (1991-2011)

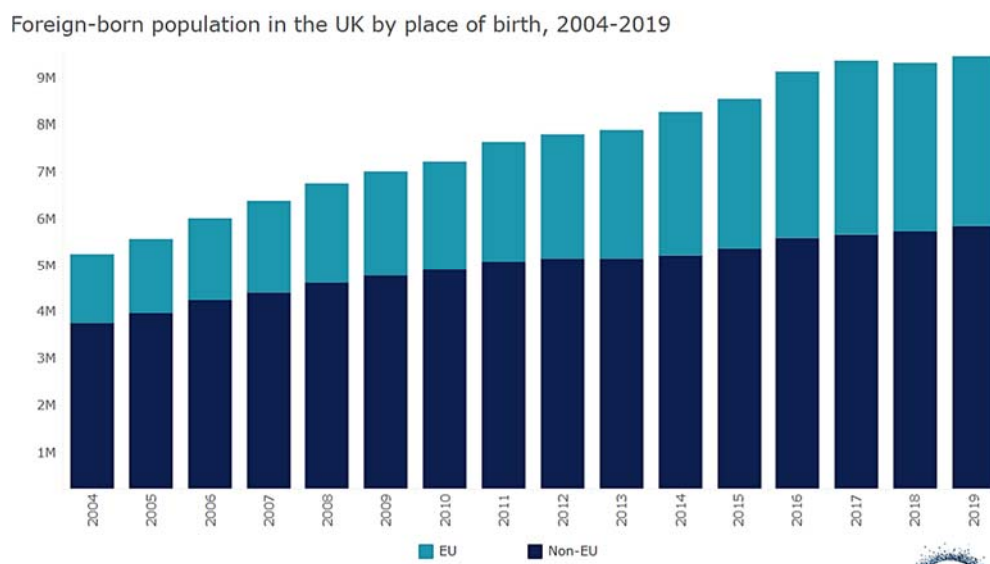


Source: www.economicshelp.org ONS LTIM (Economyhelp, 2016)

La **figure 3** montre la croissance économique positive au cours des deux dernières années, avec une faible inflation (0,1 %) et un chômage en baisse (5,3 %). Cependant, la reprise économique reste fragile, avec une croissance aidée par des taux d'intérêt bas de 0,5 % et une baisse du taux d'épargne. L'économie britannique a surperformé (légèrement) certains de nos voisins européens, mais cela a contribué au déficit du compte courant et les craintes d'une faible croissance en Europe pourraient freiner la reprise économique britannique. Bien que le déficit budgétaire soit tombé au moment du pic de la crise de 10% du PIB, le chancelier de l'échiquier (ministre chargé des finances et du Trésor) a indiqué qu'il souhaitait toujours réduire davantage le déficit. Cela impliquera une rigueur continue dans les dépenses publiques. Il y a des signes que l'économie britannique est déséquilibrée avec des hausses rapides des prix de l'immobilier augmentant les inégalités de richesse et créant des problèmes pour ceux qui n'ont pas les moyens d'acheter.

Dans un article de Dustmann et Frattini (2014) « Les effets fiscaux de la migration », les auteurs étudient l'impact fiscal de la migration sur l'économie britannique, en mettant l'accent sur la période depuis 1995. Ses résultats indiquent que, lorsqu'on considère la population migrante résidente chaque année de 1995 à 2011, les migrants de l'Espace économique européen ont apporté une contribution fiscale positive, même pendant les périodes où le Royaume-Uni accusait des déficits budgétaires, tandis que les migrants non-EEE, qui ne sont pas différents des autochtones, ont apporté une contribution négative. Pour les migrants arrivés depuis 2000, les contributions ont été positives tout au long, et particulièrement pour les migrants des pays de l'EEE. Il convient de noter la forte contribution positive des migrants des pays, surtout de l'ex Europe de l'Est-qui ont rejoint l'UE en 2004 (Dustmann & Frattini, 2014).

Figure 4: Nombre de migrants par groupes d'âge (2019-2020)



Source: ONS Population by Country Birth and of Nationality, (Vargas-Silva & Rienzo, 2022)

Dans la **figure 4** de la composition par âge des migrants montrent que la majorité des migrants au Royaume-Uni ont entre 20 et 30 ans. Dans cette tranche d'âge, les travailleurs sont plus disposés à voyager, à quitter leur pays d'origine et à trouver du travail avec plus de flexibilité. En revanche, vers l'âge de la retraite, les migrants tendent davantage à faire le trajet inverse et à quitter le Royaume-Uni pour retourner dans leur pays d'origine. La contribution nette aux recettes fiscales est affectée par la composition par âge de la population migrante

L'impact de migration nette sur l'économie du Royaume Uni

- ***Une augmentation de la main d'œuvre.***

La composition générale des migrants est surtout caractérisée par des personnes en âge de travailler, des étudiants et d'autres personnes à la recherche d'un emploi. La migration nette peut englober des individus dépendants (dont les enfants), mais en général elle entraîne une augmentation de la main d'œuvre et de la capacité de production économique potentielle.

- ***Une augmentation du PIB réel et de la demande globale.***

Les flux supplémentaires de migrants dans le pays augmenteront les dépenses totales de l'économie, conduisant ainsi à une augmentation de la demande globale.

L'augmentation de la quantité de travail fournie sera confrontée à une augmentation de la demande de main-d'œuvre en réponse à l'augmentation des dépenses de l'économie. De la même manière, l'activité de migration nette produira une augmentation du PIB réel. Mais la migration nette exerce un impact moins certain sur le PIB par habitant.

- ***Une plus grande flexibilité du marché du travail.***

La flexibilité accrue du marché du travail sera le résultat principal de la migration nette. L'attrait particulier des migrants pour l'économie britannique est une réponse au fait que certains secteurs de l'économie ont de manière permanente des postes vacants. Cette situation explique l'arrivée massive de travailleurs de Pologne et d'autres pays d'Europe de l'Est au milieu des années 2000, en réponse à la demande accrue d'emplois semi-qualifiés, tels que plombiers et autres métiers de la construction. En outre, le gouvernement britannique a également cherché à attirer des migrants de différents pays pour tenter de combler les postes vacants dans certaines professions déficitaires du secteur public, tels que les soins infirmiers.

La théorie économique suppose qu'une période durant laquelle le chômage est très élevé constitue un cas de découragement pour les migrants à affluer dans le pays, comme ce fut le cas de l'Irlande. Néanmoins, le Royaume-Uni a continué à être l'objet d'une migration nette, malgré l'augmentation du chômage entre les années 2008 et 2012 (suite à la crise dite des surprimes).

- ***Un impact positif sur le taux de dépendance.***

Parallèlement au vieillissement de la population au Royaume-Uni, où l'indicateur conjoncturel de fécondité est de 1,79 enfants par femme en 2017 (source Eurostat), on prévoit un déséquilibre de plus en plus important entre actifs et inactifs (dont principalement les retraités) et une augmentation du taux de dépendance de la population âgée. D'un autre côté, la migration nette peut aider à l'apport d'actifs jeunes et ainsi réduire le taux de dépendance. Les migrants sont des personnes en âge de travailler, ce qui contribue à augmenter le ratio travailleur en activité/travailleurs retraités. Cette augmentation du ratio affecte positivement le budget de l'Etat et les comptes des systèmes de retraite. Les migrants en âge de travailler paieront de plus la TVA et l'impôt sur le revenu, sans chercher à obtenir dans l'immédiat des prestations en contrepartie.

- ***L'impact sur des secteurs particuliers.***

L'enseignement supérieur est considéré comme une cible importante pour la migration nette, c'est-à-dire l'excédent d'entrées sur les sorties. 428 225 étudiants internationaux étudiaient au Royaume-Uni entre 2010 et 2011. Les étudiants ne peuvent pas figurer parmi les tendances à long terme de la migration, puisque la plupart repartent chez eux une fois leurs études terminées, mais ils imposent des effets à court terme assez importants. Le groupe Russell des principales universités du Royaume-Uni estime qu'une contribution de 2,5 milliards d'euros est faite par les étudiants étrangers, au titre des droits de scolarité, ce qui aide au financement de l'enseignement supérieur pour les étudiants nationaux.

- ***Les problèmes sociaux.***

La baisse du niveau de vie est l'un des problèmes les plus évoqués, lorsqu'on parle des effets de la migration nette sur l'économie britannique. De ce point de vue, on considère que l'augmentation de la migration nette pourrait entraîner une baisse du niveau et des conditions de vie. Par exemple, l'économie britannique est confrontée à une pénurie aiguë de logements, accompagnée par une réticence à construire et diminuer la ceinture des espaces verts autour des grandes villes, et tout particulièrement autour de Londres. En outre, dans de nombreuses autres villes, l'espace limité empêche la construction de routes supplémentaires, nécessaires à la circulation d'une population plus nombreuse. De plus, cet accroissement de la population, résultant de l'augmentation de la migration nette, contribue à accroître la pollution urbaine et la congestion des transports collectifs et individuels. Par conséquent, il est essentiel de mesurer l'augmentation du PIB réelle et de la mettre en balance avec ces aspects négatifs qui affectent la qualité de vie des habitants.

- ***Les économies d'échelle.***

D'un côté, le principe de la surpopulation n'est pas accepté par certains habitants des pays d'accueils, pour lesquels les inquiétudes liées à la surpopulation remontent au XIXe siècle (notamment suite à la publication, en 1798, de « An essay on the principle of population », de Thomas Robert Malthus).

De l'autre côté, un argument indique qu'une population dense détient plus d'efficacité économique et a un impact plus faible par personne sur l'environnement. Un exemple de cette configuration est la Belgique, qui a une plus grande densité de population que le Royaume-Uni (364 ha/Km^2 contre 247). De plus, la contribution des migrants à la croissance de l'économie pourrait se traduire par plus de recettes fiscales, qui pourraient être utilisées pour le financement des infrastructures publiques rendues nécessaires par l'accroissement de la population.

- ***Les prestations d'aide sociale.***

On pense généralement que les migrants profitent davantage que les natifs du logement social et de l'aide sociale. L'opinion publique suggère souvent que les prestations gouvernementales généreuses d'aide sociale au Royaume-Uni incitent les gens à émigrer d'autres pays, y compris des pays de l'Europe de l'Est, pour recevoir des prestations et obtenir des logements sociaux. Pourtant, le rapport réalisé par le collège universitaire de Londres (Dustmann & Frattini, 2014) suggère ce qui suit :

- ✓ Même pendant la période de déficit budgétaire, les migrants de l'EEE apportaient des contributions fiscales positives.
- ✓ La contribution positive a été apportée en particulier pour les migrants les plus récents arrivant des pays de l'UE depuis l'an 2000.

Ce même rapport de l'UCL sur la migration révèle que les migrants tendent à être plus qualifiés que les travailleurs natifs du Royaume-Uni. En 2011, 43% des migrants n'appartenant pas à l'EEE et 32% des migrants de l'EEE détiennent des diplômes universitaires, ce qui dépasse le pourcentage existant dans la population adulte britannique, qui se situe autour de 21%.

- ***La relation entre migration et chômage***

La **figure 5** révèle qu'il n'existe pas de relation claire entre le chômage et la migration nette. Entre les années 1991 et 2005, une augmentation de la migration nette est accompagnée d'une baisse du chômage, mais il y a eu une hausse du chômage entre les années 2008 et 2012. La figure révèle également une augmentation de la migration nette allant de pair avec la baisse du chômage depuis l'an 2012, ce qui est dû à l'attraction des migrants pour venir travailler dans une économie britannique qui se trouve dans une phase de baisse du chômage. Une question fréquente est de savoir si la migration nette augmente le niveau du chômage. Les migrants ont souvent été accusés de prendre le travail des natifs, en particulier durant les périodes de chômage accru ou dans les zones ayant des taux de chômage plus élevés que la moyenne. En premier lieu, il existe une compatibilité entre migration nette et chômage faible. La population américaine a augmenté de façon spectaculaire avec la migration nette sans entraîner de chômage. L'augmentation de la main-d'œuvre provenant de la migration nette s'accompagne, en même temps, d'une demande accrue de main-d'œuvre.

L'augmentation de la migration nette au Royaume-Uni dans les années 90 a été compatible avec la baisse du chômage. Cependant, les migrants trouveront très difficilement du travail pendant les périodes de chômage élevé. Ceci est notamment vrai lorsque les migrants possèdent de faibles compétences professionnelles, souffrent de discrimination raciale ou parlent mal l'anglais.

Dans ce cas, la migration nette est un facteur qui augmente le problème du chômage. Néanmoins, on peut considérer que la récession est la principale raison sous-jacente du chômage et non l'augmentation de la migration nette. Les compétences et les qualifications des migrants sont un autre facteur qui détermine l'impact de la migration nette sur le chômage. Plus les migrants ont de faibles compétences, c'est-à-dire une formation professionnelle déficiente (notamment quand ils viennent d'une société à forte dominante rurale), plus ils souffriront du chômage structurel. Dans les années 1950, la migration nette des Caraïbes vers le Royaume-Uni a été encouragée afin de combler les postes vacants dans les professions manuelles, comme par exemple les postes de conducteur d'autobus.

Ces migrants sont plus susceptibles d'être au chômage lorsque la période de fort emploi prend fin, et lorsqu'ils n'ont pas les compétences et les connaissances nécessaires pour trouver un nouvel emploi. On peut donc conclure que l'impact de la migration sur le chômage pendant la crise dépend fortement des compétences et des connaissances des travailleurs migrants.

Figure 5: Unemployment rate in the UK by age group



Source: www.statista.com (Clark D. , 2022)

La raison de cette différence pourrait venir du fait que les migrants sont plus susceptibles de travailler avec des contrats à durée courte, et donc plus susceptibles d'être embauchés mais aussi d'être licenciés en cas de retournement de la conjoncture. Notons néanmoins que les années 2008-2012 voient les deux courbes du chômage des travailleurs natifs et des migrants se confondre presque.

- ***La Migration peut-elle faire baisser le niveau des salaires ?***

La baisse des salaires est le résultat de l'augmentation de l'offre de main-d'œuvre face à une demande stable (ou en baisse). Ceci est considéré comme évident lorsque les migrants sont prêts à accepter des salaires plus bas que les natifs. D'un autre côté, la migration nette n'a pas pour effet automatique de baisser les salaires. Ainsi, la hausse des salaires réels aux États-Unis est allée de pair avec l'augmentation massive de la migration nette au cours du XXe siècle.

L'augmentation de la migration nette a aussi pour effet d'augmenter la demande de main-d'œuvre, en raison de l'augmentation des dépenses des ménages dans l'économie, et donc de la demande de biens et de services de consommation. D'un autre côté, une baisse des salaires peut être constatée à la suite de l'augmentation de la migration nette lorsque le marché du travail est confronté à un afflux important des migrants désireux de trouver un emploi. De cette manière, si par exemple les salaires du secteur de l'agriculture sont élevés dans un certain pays, l'augmentation de la migration en provenance de pays à faibles revenus entraînera une diminution de ces salaires. On peut substituer facilement à de la main d'œuvre agricole locale, généralement peu qualifiée, de la main d'œuvre migrante. En outre, certains migrants, plus vulnérables parce que mal intégrés ou en situation de clandestinité, peuvent être plus disposés que les natifs à travailler « au noir » et/ou dans le secteur informel, et à accepter ainsi des salaires inférieurs au seuil légal ou contractuel.

- ***L'étude de la Banque d'Angleterre sur les salaires et la migration.***

L'article (Signorelli, 2020) résume les éléments de réponse fournis par la littérature économique et vise ainsi à recentrer la discussion autour des facteurs clés.

- Les marchés du travail des pays industrialisés comptent une part croissante de travailleurs migrants, même parmi la main-d'œuvre qualifiée.
- La migration économique génère des gagnants et des perdants parmi les travailleurs domestiques, tant en termes de salaires que d'emploi, mais en moyenne, les gains dépassent les pertes.
- La migration de travailleurs qualifiés peut être une solution aux pénuries de main-d'œuvre et contribue à stimuler la productivité et l'innovation des entreprises.

- Politiques de redistribution des ressources pour les ressortissants qui sont perdants, une meilleure politique d'intégration et une communication accrue sur les avantages de ce phénomène pourraient accroître le niveau d'acceptation parmi les populations d'accueil.

Dans de nombreux pays de l'OCDE, la main-d'œuvre compte un nombre croissant de travailleurs migrants. Il y a eu une évolution de la part des travailleurs étrangers entre les années 1990 et aujourd'hui pour la France, l'Italie, l'Espagne et les États-Unis. À l'exception de la France, où la part des travailleurs migrants était déjà élevée en 1990 mais n'a pas beaucoup changé depuis, dans les autres pays considérés, on constate que les travailleurs migrants occupent une place de plus en plus importante dans la population active. Ce phénomène peut expliquer les débats actuels sur l'impact de la migration économique.

- ***L'impact de la migration sur le marché du logement.***

Le prix des logements au Royaume-Uni, et tout particulièrement à Londres, représentent une pression supplémentaire, en raison de l'augmentation de la migration nette qui est un facteur important dans l'augmentation du nombre de ménages au Royaume-Uni.

Pour conclure sur les effets de la migration sur l'économie Royaume-Uni.

On a constaté que l'impact économique de la migration nette est souvent ambivalent et dépend des aspects suivants :

- Les compétences et les qualifications des migrants : c'est pourquoi le Royaume-Uni est de plus en plus strict en matière de migration, autorisant uniquement l'entrée de travailleurs qualifiés.
- La mesure dans laquelle un migrant est en mesure de s'intégrer dans le pays visé, le niveau de langue étant un facteur important : un exemple de cette difficulté linguistique est celui des Indiens et des Caribéens, qui ont eu du mal, dans les années 1950 et 1960, à trouver un emploi au Royaume-Uni en raison de leur anglais trop rudimentaire.
- Le groupe d'âge auquel appartiennent les migrants : l'augmentation du pourcentage d'individus appartenant à la tranche d'âge jeune contribue à réduire le taux de dépendance aux différentes aides, ce qui est primordial pour l'équilibre du budget du gouvernement.
- Le climat économique de la période considérée : les migrants auront plus de mal à trouver un emploi pendant une période de récession économique.
- Le niveau et le type des compétences des migrants : les migrants venant d'Europe de l'Est retourneront facilement chez eux en cas de détérioration de la situation économique au Royaume-Uni, tandis que la main-d'œuvre peu qualifiée venant de plus loin aura plus de chances d'alimenter la partie structurelle du chômage.

- L'importance des flux économiques entrants au Royaume-Uni et sortants du fait de la migration. Les migrants peuvent être une source de revenus venant de l'étranger ; un exemple de source de revenu est celui des frais de scolarité payés par les étudiants étrangers dans les universités britanniques. En revanche, un exemple de flux sortants est le fait qu'une partie des gains des migrants dans le pays d'accueil est envoyée dans leur famille restée dans le pays d'origine, ce qui réduit la richesse (et la demande intérieure) du pays d'accueil ; ici le Royaume-Uni.
- La capacité de l'économie et des infrastructures à absorber une plus grande population : c'est particulièrement visible pour l'impact de ces nouveaux habitants au niveau de la congestion sur les réseaux des transports et de la pénurie de logements et de la saturation des services publics (écoles, hôpitaux, etc.).

1.16 Conclusion

La leçon tirée de la crise des réfugiés en Europe est claire : tous les aspects de la migration sont mieux gérés lorsque les entreprises, la société civile et les gouvernements travaillent ensemble. Alors que la crise se poursuit, le maintien et l'approfondissement de cette coopération - en Europe comme ailleurs - constitueront à la fois un défi et une occasion historique pour le développement économique.

D'un autre côté, les pays d'accueil ont l'obligation d'établir des lois et des règlements pour faire face à ces mouvements de déplacement, ce qui entraînera le désordre et le chaos économiques et sociaux au début de l'arrivée de grands flux migratoires. Ensuite, la situation se stabilise et l'incertitude se transforme en risque, essentiellement économique, et l'État met en place des mesures préventives en cas de crise, en anticipant tous les scénarios possibles et en gérant et maîtrisant efficacement toute situation. Dans le contexte plus large du droit international, les causes premières qui conduisent à une situation de réfugiés - en particulier dans les cas où ces causes impliquent une violation du droit international - affectent les positions à la fois des États d'accueil et des États d'où les réfugiés fuient. C'est dans ce cadre du droit international traditionnel que la question des réfugiés palestiniens et syriens des pays d'accueil doit être comprise. En ce qui concerne la question des droits des États hôtes, il est utile d'adopter une approche indirecte car les droits des États hôtes sont influencés par l'examen des causes de la situation des réfugiés et des circonstances qui l'entourent. Tous les flux de réfugiés n'ont pas les mêmes types d'origines et, par conséquent, la cause spécifique du flux de réfugiés peut affecter les droits et obligations juridiques des États d'où les réfugiés fuient et des États dans lesquels ils arrivent.

Chapitre II :
La situation des réfugiés Palestiniens et
Syriens au Liban : point de vue
historique

2.1 Introduction

La règle générale suppose que chaque état a le devoir de recevoir sur son territoire ceux de ses propres ressortissants qui ont été exclus des autres pays. À l'inverse, l'État n'a pas l'obligation d'accueillir les étrangers dans le pays - une telle décision reste une question de choix.

Cette distinction a un effet non seulement sur le devoir initial de l'État d'accueillir les réfugiés, mais aussi sur les conséquences qui suivent l'acceptation par un État des réfugiés sur son territoire. Une fois qu'un État hôte a accepté des réfugiés sur son territoire, il a accès à un ensemble de droits divers. Premièrement, l'État d'accueil a le droit d'exiger que l'État d'où proviennent les réfugiés accepte le retour des réfugiés. Ce « droit au retour » se compose de deux éléments spécifiques :

- (1) Le droit contre l'État expulsant d'accueillir les réfugiés.
- (2) Le droit contre l'individu de l'expulser vers l'État d'où il vient.

Ainsi, le droit au retour peut être exercé au niveau de l'État ainsi que vis-à-vis de l'individu.

Le gouvernement libanais a historiquement maintenu une politique de porte ouverte envers les réfugiés palestiniens et syriens malgré l'absence d'obligation formelle. Le HCR déclare que le gouvernement libanais n'a jamais signé la Convention de 1951 sur les réfugiés qui garantit un réfugié qui appartient d'être accueilli « **aux frontières des territoires où sa vie ou sa liberté serait menacée en raison de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un groupe social particulier ou de ses opinions politiques** ».

Par conséquent, il n'existe pas de loi internationale que le Liban doive respecter pour s'occuper des réfugiés. Adhérer à la convention signifierait que le Liban serait obligé d'accorder l'asile aux réfugiés et d'accorder au réfugiés le droit d'accéder aux tribunaux, à l'enseignement primaire et aux documents de voyage. De plus, les réfugiés auraient le droit de bénéficier des mêmes services publics et du même traitement sur le marché du travail que les citoyens libanais.

Par conséquent, face à un grand nombre de réfugiés syriens entrant au Liban, le gouvernement n'a pas été en mesure de réaliser ses objectifs, qui étaient de renvoyer ces réfugiés en Syrie et de décourager la résidence permanente sur le territoire libanais.

2.2 Les réfugiés palestiniens et syriens au Liban

Un réfugié palestinien est défini par l'UNRWA (Office de Secours et de Travaux des Nations Unies) comme tout individu qui a perdu son lieu de résidence habituelle, qui est la Palestine, entre le 1er juin 1946 et le 15 mai 1948 à la suite du conflit de 1948. De plus, la définition de réfugié couvre également les descendants de ceux qui sont marqués comme réfugiés.

Le nombre de réfugiés palestiniens au Liban estimé par l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP) et le gouvernement libanais est de 415 000 ; ils sont divisés en trois catégories, (UNRWA, 2006) (Organisation Palestinienne des Droits de l'Homme, 2002) :

- ✓ Les réfugiés enregistrés par les autorités libanaises et l'UNRWA (406 342).
- ✓ Les réfugiés enregistrés par les autorités libanaises (40 000).
- ✓ Les réfugiés palestiniens non enregistrés, et donc sans identité (de 3 000 – à 16 000).

D'autre part, et à cause de la situation politique et sécuritaire en Syrie, le Liban a accueilli depuis plus de dix ans plus d'un million de réfugiés syriens. L'UNHCR (United Nation High Commissioner for Refugees) a enregistré environ 1,1 million de réfugiés syriens au Liban, pays où la population ne dépasse pas 4,4 millions d'habitants. (UNHCR, 2021) Les réfugiés syriens qui sont entrés dans le pays ont ainsi fait augmenter la population d'environ 25%, et participé à renforcer la faiblesse des infrastructures et des services. En outre, le nombre des réfugiés syriens au Liban est estimé non pas à 1,1 million mais à 1,5 million par certaines organisations non gouvernementales locales et le gouvernement libanais lui-même. Le nombre considérable de réfugiés syriens qui sont entrés au Liban à cause du conflit dans leur pays a eu un effet dramatique sur la situation sociale et économique du pays.

Le nombre croissant de réfugiés provoque une augmentation du chômage, une augmentation de la pauvreté et une détérioration des conditions de vie.

2.3 Risques sociaux et économiques des réfugiés palestiniens

2.3.1 Les réfugiés palestiniens

Bien avant la guerre en Syrie et l'afflux de réfugiés qu'elle a provoqués, le Liban a dû recevoir plusieurs vagues de réfugiés palestiniens durant plusieurs années et selon différents contextes. Les lacunes de la protection des réfugiés palestiniens apparaissent à travers le conflit syrien comme un cas particulier des failles du régime international de protection des réfugiés. Les Palestiniens apatrides qui n'ont jamais été protégés par ce régime de réfugié revivent le traumatisme de leur apatridie à travers le conflit syrien actuel.

Ainsi, l'article établit un lien entre ces lacunes en matière de protection et les limites du régime

international de protection des réfugiés qui ont permis l'exclusion d'un groupe particulier de réfugiés - les Palestiniens - des structures de protection internationale car ils étaient une préoccupation périphérique pour l'Europe et une conséquence d'un projet de réinstallation des réfugiés qui a contribué à résoudre la question des réfugiés européens dans la période de l'après-guerre. L'impact de cette exclusion peut être tragiquement retracé à travers la victimisation des réfugiés palestiniens pendant la guerre de Syrie. Les Palestiniens apatrides ont été soumis à un régime d'assistance spécial sans mandat de protection qui ne leur a laissé aucun accès aux cadres juridiques de la protection internationale.

Ils ont par conséquent subi des discriminations et une précarité juridique à travers leurs nouveaux déplacements. Ainsi, des milliers de Palestiniens désespérés ont été poussés à envisager une réinstallation dans d'autres destinations, principalement en Europe du Nord. Pourtant, et en l'absence de toute route sûre et légale vers l'Europe, les réfugiés palestiniens de Syrie doivent se joindre à d'autres réfugiés pour effectuer des voyages précaires à travers la Méditerranée et la mer Égée qui, dans de nombreux cas, se terminent par leur mort avant d'atteindre leur destination prévue. Ceux qui survivent au voyage doivent faire face à des régimes de contrôle frontalier restrictifs qui sont conçus pour les empêcher d'atteindre les territoires européens et les pousser dans des formes graves d'illégalité (Macklin, 2005); (Schuster, 2011). Ils sont transformés de réfugiés qui méritent d'être protégés en migrants illégaux "non désirés" qui sont soumis à la dissuasion et à la criminalisation. Ainsi, l'exclusion des réfugiés palestiniens de la Convention de 1951 et du mandat du HCR les empêche d'accéder au régime international de protection des réfugiés, sans leur offrir une structure de protection alternative.

Les rédacteurs de la Convention n'ont pas fait de distinction entre le mandat de secours de l'UNRWA, qui s'occupe principalement de fournir une assistance matérielle, et le mandat du HCR en tant que principale agence internationale responsable de la protection, de la sûreté, de la sécurité et des droits de l'homme des réfugiés. En outre, cette exclusion a entraîné l'absence de toute stratégie systématique pour mettre en œuvre la recommandation de la résolution 194 (III) sur le rapatriement des réfugiés palestiniens (Halabi z. , 2004). Cette absence se combine avec le rejet persistant par les Israéliens rejettent le "droit du retour" des Palestiniens, une combinaison qui maintient le statu quo pour les Palestiniens et empêche toute tentative réelle de mettre fin à leur apatridie et à leurs multiples déplacements depuis 1948. Les limites du régime international des réfugiés stimulent le besoin urgent d'un système plus universel qui offre une protection suffisante à des millions de réfugiés du Sud, y compris les Palestiniens.

Cependant, la crise particulière de l'apatridie palestinienne nécessite d'offrir à ce groupe de réfugiés une protection suffisante pour garantir leur accès aux droits juridiques et sociaux pendant leur déplacement, tout en facilitant une solution définitive à leur apatridie présentée par la mise en œuvre de la résolution 194 (III) des Nations Unies sur le "droit au retour". Le rapatriement des réfugiés palestiniens représente une avancée vers la justice dans cette crise persistante de l'apatridie.

C'est la solution qui préserve l'identité collective, la mémoire et le récit national des Palestiniens après des décennies de rejet et de déni. Sinon, la crise non résolue de l'apatridie

continuera à générer de nouveaux cycles de marginalisation sociale et de précarité juridique chaque fois qu'un nouveau conflit apparaîtra dans la région.

Le régime international de protection des réfugiés a échoué à protéger des millions de réfugiés pendant le conflit syrien actuel. Cependant, pour plus d'un demi-million de réfugiés palestiniens qui résident en Syrie depuis 1948, cet échec est persistant depuis le temps où ils n'ont jamais été protégés par le régime de protection internationale. Ces réfugiés palestiniens revivent aujourd'hui le traumatisme de leur apatridie à travers le conflit syrien actuel. Leur manque de protection révèle une stratification complexe de l'échec du cadre juridique de la protection des réfugiés.

Ce cas démontre les limites d'un régime de protection internationale qui a été initialement formulé pour répondre à un ensemble de préoccupations euro centriques. L'article « Relived Vulnerabilities of Palastenian Refugees: Governing Through Exclusion » (Almustafa, 2018) établit un lien entre les lacunes actuelles en matière de protection des réfugiés palestiniens de Syrie et les défauts structurels du régime international de protection des réfugiés. L'article fait valoir que les cadres juridiques particuliers qui ont été établis pour régir l'apatridie des réfugiés palestiniens depuis 1948 ont contribué à prolonger cette crise non résolue et ont poussé les Palestiniens apatrides dans un nouveau cycle de déplacement et de victimisation.

Le Liban et Les Palestiniens avant 1948

Avant l'exode des Palestiniens de leur patrie, la relation entre les Libanais et les Palestiniens était déjà très importante. Les Libanais avaient l'habitude de chercher des opportunités de travail en Palestine. Ils étaient bien intégrés dans l'économie et la société palestinienne, atteignant pour certains d'entre eux des positions importantes à cette époque.

Le flux inverse, c'est à dire l'arrivée de nombreux Palestiniens au Liban, a eu lieu trois ou quatre ans avant la proclamation de l'indépendance libanaise en 1943. L'argument selon lequel la main-d'œuvre palestinienne a largement contribué à la construction de l'économie libanaise ne peut pas être considéré comme une exagération. En plus d'être des travailleurs au Liban, les Palestiniens, à cette époque, étaient fortement impliqués dans le commerce ; ils étaient propriétaires d'entreprises et de banques. Après l'exode des Palestiniens de 1948, 172 000 000 livres sterling ont été transférées au Liban, contribuant ainsi à un financement total que l'on peut estimer à plus que trois fois la valeur de l'économie libanaise de cette époque.

Cette contribution des Palestiniens à l'économie libanaise doit donc être considérée comme une contribution vitale.

Le Liban et les Palestiniens entre 1948 et 1958

La phase d'adaptation de la société libanaise à l'arrivée des Palestiniens et de ceux-ci à leur nouveau lieu de vie, phase marquée par l'espoir, comprend les dix premières années, entre 1948 et 1958. La société et le gouvernement libanais ont en effet accueilli les 140.000 Palestiniens qui se sont enfuis de Palestine au Liban. La société libanaise a fourni l'opportunité

d'aider la présence temporaire des Palestiniens, qui avaient subi un déracinement traumatisant. À leur arrivée, les Palestiniens, qui ne devaient pas se fixer durablement sur le sol libanais, n'étaient pas censés obtenir une autorisation de travail pour avoir une activité économique, en vertu de la loi libanaise. Cette question a d'ailleurs été soulevée en 1952 par Amin Lahoud, au Ministère des affaires sociales, Département du travail de l'époque. La nécessité de restrictions réglementaires pour le travail a émergé quand une partie de l'opinion publique libanaise a focalisé sur le fait que les Palestiniens occupaient des emplois au détriment des Libanais. L'effondrement de l'UNCCP (Commission de Conciliation des Nations Unies pour la Palestine), organisé par l'Assemblée Générale des Nations Unies pour protéger les réfugiés palestiniens, a montré que le règlement de la question palestinienne pouvait prendre plus de temps que prévu. De cette manière, les Palestiniens ont commencé à être considérés comme un problème de sécurité intérieure pour le Liban. Les années suivantes, de 1958 jusqu'en 1969, pourraient donc être considérées comme constituant la phase de la première activation de la répression contre les Palestiniens réfugiés au Liban

Le Liban et les Palestiniens entre 1958 et 1969

La phase de la première répression a commencé avec une attitude plus répressive du gouvernement libanais envers les réfugiés Palestiniens, notamment en contrôlant plus étroitement les camps dans lesquels ils étaient installés. Les conditions de vie difficiles des Palestiniens à l'intérieur des camps, auxquelles s'est ajouté le contrôle de plus en plus serré du gouvernement libanais, ont gonflé le ressentiment des Palestiniens envers les Libanais. Ce fut une des causes de la création du mouvement de résistance des années 1960. Le groupe le plus important était l'OLP (Organisation de Libération de la Palestine), qui a unifié la résistance, assis son pouvoir et l'a imposé dans tous les camps au Liban. Le pouvoir de l'organisation a été institutionnalisé dans une certaine mesure après la signature des accords du Caire entre l'Etat libanais et l'OLP, en novembre 1969 ; cela a marqué le début de la nouvelle phase de la présence palestinienne au Liban.

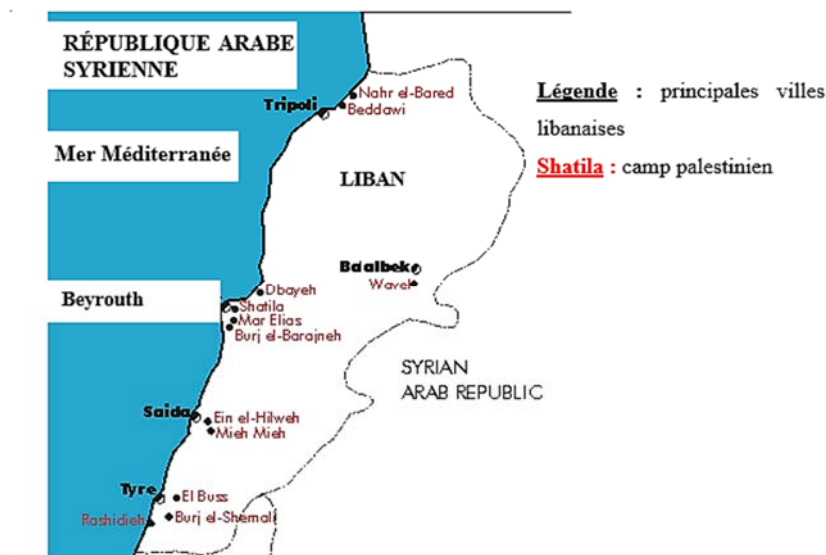
Le Liban et les Palestiniens entre 1969 et 1975

L'autonomisation croissante et le militantisme de la communauté palestinienne installée au Liban se sont opposés à la redéfinition de la réglementation gouvernementale, qui avait déjà eu lieu dans les Accords du Caire en 1969.

Les Accords du Caire avaient donné aux réfugiés le droit de former des comités locaux dans les camps, de résider au Liban, d'y travailler et de s'engager dans un processus de lutte armée contre les Israéliens (**Annexe1**). Entre 1968 et 1975, le contrôle des camps de réfugiés est revenu aux Palestiniens. La consolidation du pouvoir politique et militaire de l'OLP l'a transformée en figure d'autorité de remplacement (de l'Etat libanais) dans les camps. Le mouvement de résistance palestinienne a pris le contrôle de la gestion du quotidien des camps de réfugiés au Liban, offrant une variété de services d'éducation, de sécurité et de santé.

Suite aux événements de Septembre Noir de 1970, qui a vu l'affrontement des fédajins palestiniens et des forces armées jordaniennes, le siège de l'OLP a été transféré de la Jordanie au Liban. Ce qui a amélioré de manière significative le statut des Palestiniens au Liban, en raison de la présence de son pouvoir représentatif dans le pays, mais a créé aussi des tensions avec le gouvernement libanais. L'expansion du pouvoir de l'OLP dans le pays a conduit à la création d'un État que l'on peut qualifier de parallèle à celui du Liban. Le budget de l'OLP a même été estimé comme dépassant en importance celui de l'Etat libanais à cette époque. Pendant ce temps, l'économie palestinienne au Liban est devenue très importante. L'OLP n'a pas su et pu légitimer la présence des Palestiniens dans la société libanaise et apaiser les tensions qui en découlaient avec les Libanais. L'organisation n'a jamais imaginé la diminution de son pouvoir et le changement du statu quo, et donc n'a pas pris les mesures de précautions nécessaires. Le déclin de l'OLP au Liban a commencé avec l'éruption de la guerre civile libanaise, en 1975, (Hudson, 1997)

Figure 6: Carte de la localisation des camps palestiniens, distribués dans les gouvernorats du Liban (Sud-Beyrouth-Mont Liban-Baalbek-Nord)



Source: www.unrwa.org Lebanon Refugee Camp Profiles. (UNRWA, n.d.)

La figure 6 est une carte géographique qui localise les camps palestiniens tout le long du territoire libanais commençant du Nord jusqu'au Sud selon l'ordre suivant :

- Camp "Burj AL-Shamali" :

Le camp de Burj al-Shamali est situé dans la ville du Tyr – au sud du Liban, il couvre une superficie de plus de 131 hectares. Il a une population d'environ 2000 personnes selon les statistiques de l'UNRWA.

Les forces armées présentes à l'intérieur du camp sont les suivantes : Le mouvement Fatah d'Arafat ; Hamas ; jihad islamique ; le front démocratique de libération de la Palestine ; commandement général ; intifada du Fatah.

- Camp El-Bas :

Le camp d'El Bas est situé à l'entrée nord de la ville de Tyr dans le sud du Liban, il couvre une superficie d'environ 80 hectares. Il a une population d'environ 10000 personnes selon les statistiques de l'UNRWA.

Les forces armées présentes à l'intérieur du camp : Le mouvement Fatah d'Arafat ; Hamas ; jihad islamique ; le front démocratique de libération de la Palestine ; commandement général – intifada du Fatah.

- Camp Rashidieh :

Le camp de Rashidieh est situé dans la ville de Tyr au sud du Liban, il couvre une superficie d'environ 249 hectares. Il a une population de 28 mille personnes selon les statistiques de l'UNRWA.

Les forces armées présents à l'intérieur du camp : Le mouvement Fatah d'Arafat ; Hamas ; Jihad Islamique ; le Front Démocratique de Libération de la Palestine ; Commandement Général (Kiada Ameh) ; Fatah Intifada.

- Camp Mieh Mieh :

Le camp de Mieh Mieh est situé à la périphérie du village de Mieh Mieh sur une colline a environ 4 hectares à l'est de Saïda au sud du Liban, il couvre une superficie d'environ 44 hectares et il est considéré comme un petit camp. Il a une population d'environ 5000 personnes selon les statistiques de l'UNRWA. En raison des événements sécuritaires en Syrie, on ajoute un grand nombre de Syriens déplacés avec leurs familles et un nombre estimé de Syriens y résidant environ 300 personnes.

Les forces armées présentes à l'intérieur du camp : Le mouvement Fatah d'Arafat – Hamas ; Jihad Islamique ; le Front Démocratique de Libération de la Palestine ; Commandement Général (Kiada Ameh) ; Fatah Intifada ; Ansar Allah.

On peut noter qu'Ansar Allah est considérée comme une des plus grandes organisations actives à l'intérieur du camp de Mieh Mieh. En 1988, l'organisation Ansar Allah a été fondée par cheikh Jamal Sulaiman après sa séparation du mouvement Fatah d'Arafat. Elle a pu s'étendre dans la plupart des camps palestiniens. En 2018, un affrontement armé a eu lieu entre l'organisation et le Mouvement Fatah d'Arafat qui a conduit à l'exclusion du Sheikh Jamal Sulaiman du camp vers la Syrie.

- Camp Ein El-Hilwi :

Le camp d'Ein el-Hilwi est l'une des plus grandes communautés palestiniennes du Liban. La zone du camp, située au sud de Saïda, est d'environ 300 hectares avec une population d'environ 75000 habitants selon les statistiques de l'UNRWA.

Les forces armées présentes à l'intérieur du camp : Le mouvement Fatah d'Arafat – Hamas ; Jihad Islamique ; le Front Démocratique de Libération de la Palestine – Commandement Général (Kiadah Ameh) ; Fatah Intifada ; Jund Al-Sham ; ISIS ; Brigade Abdullah Azzam: Hayaat Tahrir Sham (HTS) ; Ansar Allah.

- Camp Burj Al-Barajneh :

Le camp de Burj al-Barajneh est situé à la périphérie de la banlieue de Beyrouth, pas loin de l'aéroport international Rafic Hariri, il couvre une superficie de 104 hectares, sa population est d'environ 25162 habitants selon les statistiques d'UNRWA.

Les forces armées présentes à l'intérieur du camp : Le mouvement Fatah d'Arafat ; Hamas ; Jihad Islamique ; le Front Démocratique de Libération de la Palestine ; Commandement Général (Kiadah Ameh) –Fatah Intifada.

- Camp Mar Elias :

Le camp de Mar Elias est situé dans la partie sud-ouest de Beyrouth, il occupe une superficie d'environ 6 hectares, sa population est d'environ 1200 habitants selon les statistiques de l'UNRWA.

Les forces armées présentes à l'intérieur du camp : Le mouvement Fatah d'Arafat ; Hamas ; Jihad Islamique ; le Front Démocratique de Libération de la Palestine ; Commandement Général (Kiadah Ameh) –Fatah Intifada.

- Camp Chatila :

Le camp de Chatila est situé dans la partie sud de Beyrouth, il couvre une superficie de 4 hectares, sa population enregistrée selon l'UNRWA est de plus de 13000 personnes parmi eux des familles libanaises, syriennes et éthiopiennes qui résident dans ce camp.

Les forces armées présentes à l'intérieur du camp : Le mouvement Fatah d'Arafat – Hamas – Jihad Islamique – le Front Démocratique de Libération de la Palestine – Commandement Général (Kiadah Ameh) –Fatah Intifada.

- Camp Wavell (GALILE) :

Le camp de Wavell est situé dans l'est de la plaine de la Bekaa, et il est considéré comme l'entrée sud de la ville de Baalbek et situé à 90 km au nord-est de Beyrouth, il couvre une superficie de 43 hectares. Il compte environ 7478 habitants selon les statistiques de l'UNRWA.

Les forces armées présentes à l'intérieur du camp : Le mouvement Fatah d'Arafat ; Hamas ; Jihad Islamique ; le Front Démocratique de Libération de la Palestine ; Commandement Général (Kiadah Ameh) ; Fatah Intifada.

- Camp El-Baddawi :

Le camp d'el-Baddawi est situé dans le nord du Liban et c'est le deuxième plus grand camp palestinien au Liban en termes de superficie avec une superficie de 200 hectares. L'entrée primaire du camp se trouve du côté de Tripoli et la secondaire du côté de la route Jabal el-Baddawi.

Sa population est d'environ 18000 habitants auxquels s'ajoutent 850 familles palestino-syriennes qui ont fui vers le camp après les événements en Syrie selon les statistiques de l'UNRWA.

Les forces armées présentes à l'intérieur du camp : Le mouvement Fatah d'Arafat ; Hamas ; Jihad Islamique ; le Front Démocratique de Libération de la Palestine ; Commandement Général (Kiadah Ameh) ; Fatah Intifada

- Camp Nahr El-Bared :

Le camp de Nahr el-barde est situé dans le gouvernorat d'Akkar plus précisément dans la région Aabdeh, au nord du Liban. Sa population est d'environ 4000 personnes selon les statistiques de l'UNRWA.

Les forces armées présentes à l'intérieur du camp : Le mouvement Fatah d'Arafat – Hamas ; Jihad Islamique ; le Front Démocratique de Libération de la Palestine ; Commandement Général (Kiadah Ameh) ; Fatah Intifada

- Camp Dbayeh :

Le camp de Dbayeh est situé à 12 km à l'est de Beyrouth sur une colline surplombant la route internationale Beyrouth-Tripoli, il couvre une superficie d'environ 83 hectares, il compte environ 5000 habitants selon les statistiques de l'UNRWA.

Les forces armées présentes à l'intérieur du camp : Le mouvement Fatah d'Arafat – Hamas ; Jihad Islamique ; le Front Démocratique de Libération de la Palestine ; Commandement Général (Kiadah Ameh) ; Fatah Intifada.

Le Liban et Les Palestiniens entre 1975 et 1982

Malgré le déclenchement de la guerre civile libanaise en 1975, l'OLP est restée l'employeur le plus grand et le plus important des réfugiés palestiniens, et ce jusqu'à l'invasion israélienne en 1982. En outre, d'énormes quantités d'argent ont été recueillies et canalisées par l'OLP vers le Liban. La guerre civile ayant fragilisé l'autorité centrale au Liban, cela a permis au pouvoir politique et militaire des Palestiniens de profiter de la place laissée vacante et de se développer encore plus.

Ce pouvoir accru de l'OLP au Liban a duré jusqu'en 1982, date de l'invasion israélienne. Puis

les instances dirigeantes de l'OLP ont dû quitter le Liban, laissant alors la communauté palestinienne sans aucune protection (Shiblak, 1997)

Tableau 1: Nombre de Réfugiés palestiniens enregistrés légalement dans les camps (1997) en tenant compte du fait qu'il y a plus que 10,092 Réfugiés non enregistrés dans ces camps.

CAMP	NUMBER OF REGISTERED REFUGEES
Ein el-Hilweh	45,337
Nahr el-Bared	31,023
Rashidieh	25,580
Burj el-Barajneh	20,405
Burj el-Shemali	18,659
Beddawi	16,198
Shatila	12,235
El-Buss	10,107
Wavel	7,553
Mieh Mieh	5,037
Dbayeh	4,211
Mar Elias	1,411
Dikwaneh & Nabatieh (destroyed camps)	16,108

+ 10,092 refugees distributed throughout the camps

Source: UNRWA, www.unrwa.org.³

Le **tableau 1** montre la répartition légale des réfugiés Palestiniens dans les camps au niveau du territoire Libanais. En fait, les autorités libanaises ont édicté plusieurs décisions et lois pour régir la présence palestinienne dans le pays. On peut citer un certain nombre de faits significatifs :

- Elle a institué une direction générale pour régler les affaires des réfugiés palestiniens dans le cadre du ministère de l'Intérieur. Cette direction a été dotée de plusieurs compétences (définie dans le décret n°927 du 31 mars 1959) : c'est elle qui est dotée de la compétence de l'évaluation du nombre de réfugiés, de la conservation de leur registre, de l'octroi des cartes d'identité et de l'acceptation de leur demande de visa gratuit (cependant une taxe a été réimposée sur ces demandes). Cette direction a été supprimée pour être ensuite transformée et elle est devenue la Direction des réfugiés conformément au décret 4082 du 2 novembre 2000.
- Elle impose le regroupement des réfugiés dans des camps.
- L'accord de Taëf, intervenu en 1989, refuse l'implantation définitive des Palestiniens au Liban. Cette interdiction figure actuellement au préambule de la Constitution libanaise qui a été introduit en 1990.

- L'administration libanaise a refusé l'installation d'un camp palestinien dans la région d'El Kraya en 1994.
- Après le siège du camp palestinien de Bared par l'armée libanaise en 2007, l'administration Libanaise, elle a décidé de ne pas permettre aux Forces palestiniennes (PLO) de former une zone de sécurité pareillement aux autres camps palestiniens au Liban, et c'est l'armée Libanaise (LAF) au moyen de la Direction de L'intelligence Militaire (DMI), qui est en charge de la sécurité dans ce camp-là.

Le Liban et Les Palestiniens entre 1982 et 1989

Après l'invasion israélienne, les Palestiniens ont été victimes de grandes souffrances, sous le pouvoir des différentes milices libanaises et de l'armée d'occupation israélienne. Les massacres perpétrés en septembre 1982 dans le quartier de Sabra et le camp de Chatila et les centaines de victimes recensées en témoignent. Les réfugiés ont également souffert d'autres violences et beaucoup ont trouvé la mort les années suivantes (al-Hout & Bayan, 2004). La période entre 1985 et 1989 a été connue comme celle de la guerre des camps, elle est marquée par un conflit intense qui a conduit à des dommages graves dans les camps et à l'apparition de véritables traumatismes chez les réfugiés palestiniens.

De mai 1985 à juillet 1988, a milice libanaise Amal, appuyée par la Syrie de Hafez El-Asad, a déclenché une guerre contre les camps du sud du Liban et de Beyrouth, pour liquider les forces pro-Arafat restées dans le pays. Malgré les plus de 3 000 morts et plus de 6 000 blessés, l'OLP a conservé le contrôle de certains camps. Et après l'abrogation des Accords du Caire (**Annexe 1**) prononcée en mai 1987 par le gouvernement libanais, les réfugiés palestiniens sont devenus vulnérables au plus haut point et victimes de nombreux abus et transgressions des droits de l'homme. La fin de la période de grande souffrance pour les Palestiniens installés au Liban a été la signature de l'Accord de Taif, en 1989, qui met fin à la guerre civile (Kapeliouk, 2006).

Depuis les années 1990

Les années de 1990 à nos jours ont marqué le début de la dernière phase de l'histoire des réfugiés palestiniens au Liban ; qui existe encore aujourd'hui à travers l'application des Accords de Taif.

L'Accord de Taif a permis la fin de la guerre civile au Liban et le retour à une vie politique normalisée dans le pays. En ce qui concerne les Palestiniens, l'accord a interdit la normalisation de leur existence au Liban, à travers l'impossibilité pour eux d'obtenir leur naturalisation, ainsi que l'interdiction de la présence des groupes armés et des milices palestiniennes dans le pays (Sulieman, 2010). A ce moment- là, l'autorité de l'Etat libanais est rétablie et s'impose partout, y compris dans les camps de réfugiés palestiniens.

La présence de l'autorité libanaise dans les camps ne se limite pas aux seules mesures de sécurité, elle a aussi un volet positif puisque le gouvernement a également le devoir de soutenir les résidents des camps socialement et d'améliorer leur bien-être. La majorité de la main-d'œuvre palestinienne au Liban rejoint alors l'économie informelle, c'est-à-dire celle qui ne déploie à côté de l'économie enregistrée¹, comme si c'était la seule façon de gagner sa vie. Indépendamment du fait que l'essentiel de la contribution des Palestiniens n'est du fait de son informalité, pas enregistrée dans l'évaluation économique officielle, elle contribue néanmoins à la production de valeurs économique au Liban et représente une partie importante de la force de travail de l'économie libanaise, notamment dans certains secteurs, tels que l'agriculture, la construction et le tourisme.

2.3.2 La situation sociale et économique des réfugiés palestiniens

Description de la situation générale

La situation démographique, sociale et économique des réfugiés palestiniens au Liban peut être résumée par les aspects suivants :

- ❖ La majorité des réfugiés palestiniens ont moins de 25 ans.
- ❖ Plus de 50% des réfugiés palestiniens sont sans emploi.
- ❖ La plupart des réfugiés palestiniens disposent de faibles qualifications professionnelles.
- ❖ 8% des réfugiés âgés de 7 à 15 ans ne vont pas à l'école.
- ❖ Seuls 13% des réfugiés âgés de plus de 18 ans sont titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de l'enseignement supérieur (alors que le chiffre est de 65% pour les Libanais).
- ❖ 63% des réfugiés sont considérés comme pauvres (revenu inférieur au seuil de pauvreté).
- ❖ 6,6% des réfugiés ont des dépenses inférieures à celles nécessaires pour couvrir les besoins quotidiens de base.

On doit clarifier que les normes fondamentales de la vie basique et le droit de participer aux principales institutions sociales et professionnelles de la société - telles que l'éducation, le logement, l'emploi et le système de retraite - sont des conditions préalables à l'inclusion sociale de tout groupe de personnes (Bhalla & Lapeyre, 1997). L'absence de ces éléments crée des tensions sociales et conduit à des disparités entre les couches de la population et, inévitablement, à la marginalisation de celles qui n'en bénéficient pas. Ils découragent également les nouveaux membres de la société de s'engager dans des contrats de travail légaux, ou de contribuer volontairement aux impôts nationaux. En fin de compte, cela conduit à une croissance du PIB inférieure au potentiel.

Certaines de nos conclusions, comme nous l'avons dit, sont des redécouvertes en 2016, il

existe toujours une division culturelle, économique et sentimentale évidente entre les Palestiniens et les Libanais au Liban. Ce face-à-face est émotionnel, intense et largement motivé par des raisons politiques. En effet, près de soixante-dix ans après que les “quarante-huit” aient quitté la Palestine, la religion, la politique et l’émotion jouent un rôle important dans la façon dont les Palestiniens vivent et se sentent au Liban, et ce que les Libanais ressentent à leur égard.

Cela est lié au fait évident que les deux groupes sont dépendants l’un de l’autre, tant sur le plan économique que social. Les personnes que nous avons interrogées lors de notre enquête ont indiqué qu’une grande partie du PIB libanais provient du marché noir non réglementé, où les Palestiniens travaillent pour moins que le salaire minimum. Selon l’une de nos personnes interrogées, cela peut représenter entre un quart et un tiers de l’ensemble de l’économie. On sait depuis un certain temps que ni les Palestiniens ni les Libanais ne participent à des discussions multilatérales ou ne veulent renoncer à leur position de force en ce qui concerne la neutralisation et l’intégration des réfugiés palestiniens (Natour, 1997).

L’attitude des gouvernements libanais de l’après-guerre civile est également devenue évidente : aucune extension des droits civils à ce groupe de personnes. Par exemple, la règle n° 478 du ministère de l’intérieur du 22 septembre 1995 a limité la libre circulation des Palestiniens à destination et en provenance du Liban. L’accord du Caire (1967) (**Annexe 1**) et la décision du gouvernement libanais du 21 mai 1987, ainsi que la suspension des travaux de la commission parlementaire du Parlement en 1991 sont d’autres exemples à cet égard. Nos recherches ont montré qu’en 2014, la situation reste largement inchangée. Au Liban, les réalités historiques, religieuses, culturelles et politiques se sont combinées pour créer un tissu social à multiples facettes, alimenté par les réfugiés, dans lequel les “campeurs” sont toujours marginalisés. Leur coexistence avec les Libanais est marquée par l’exclusion sociale et les conflits récurrents sur l’identité, le temps et la propriété.

La stratégie du gouvernement libanais à l’égard des Palestiniens propage de vieilles hostilités et semble être le terrain propice pour en générer de nouvelles (Halabi Z. , 2004). Nous avons constaté que les membres des communautés de réfugiés palestiniens sont plus susceptibles de vivre selon les règles d’identification et d’affiliation à un groupe plutôt que selon les normes des pays d’accueil. Nous pensons également que cela est dû au fait qu’ils sont socialement exclus et marginalisés, et non parce qu’ils le feraient “de toute façon”. Les Libanais sont confrontés à des problèmes similaires à ceux que rencontre un groupe de dirigeants populistes de certains États membres de l’UE à la suite de la récente crise des migrants : pour ces dirigeants populistes, l’Europe ne peut pas devenir une patrie musulmane. Ces dernières années, plusieurs gouvernements de l’Union européenne ont fait écho aux voix anti-migrants ; la Hongrie, la Pologne, l’Autriche, les Pays-Bas, la Suède, la Finlande, la Grande-Bretagne, la Belgique et certains États allemands sont les plus importants à cet égard. Une telle attitude, comme nous l’avons vu au Liban, conduit à l’apatridie non résolue et apparente des Palestiniens à l’intérieur et à l’extérieur de la réalité sociale et politique libanaise (Kassir, 2018) cela risque d’être la même chose pour les migrants arrivés dans les pays de l’UE avec des gouvernements populistes..

Les réfugiés palestiniens ne contribuent pas - et ne peuvent pas - contribuer à l'économie libanaise de manière transparente et responsable, leur existence même peut être considérée comme un fardeau économique et financier plutôt que culturel pour les Libanais « de souche ». Ce « fardeau » devient plus nuancé lorsque l'on examine la contribution des marchés noirs à l'économie libanaise. Nos conclusions soulignent les liens directs entre les aspects organisationnels, culturels, juridiques, économiques et sociaux des communautés de personnes déplacées et le développement de leur statut individuel et sociopolitique. Le manque de confiance souvent évoqué entre les groupes d'accueil et de réfugiés semble bien réel, mais sert également d'excuse politique pour soutenir le manque de compréhension et de planification gouvernementale à long terme lorsqu'il s'agit d'intégrer les Palestiniens dans la société libanaise. Nous pensons qu'en l'absence d'incitations financières immédiates et mutuellement attractives, aucune communauté palestinienne ne sera en mesure de s'adapter à des environnements culturels changeants.

Pour que les migrants puissent s'intégrer et contribuer pleinement à la vie du pays d'accueil, cela nécessite des changements de législation (permis de travail, régularisation des prestations et assurances d'emploi, statut de la propriété, état civil, soins de santé, éducation et systèmes de retraite) de la part des pays d'accueil, ainsi qu'une ouverture et une volonté de s'adapter aux nouvelles lois et l'acceptation de possibilités de travail immédiates du côté des migrants (Abuhaydar & Belényesi, 2017).

Comprendre la situation palestinienne au Liban à partir de photographies

Dans les pages qui suivent, nous allons illustrer, à partir de photographies commentées, l'insertion des Palestiniens au Liban. Nous montrerons à la fois la précarité de leur vie économique et sociale, leur isolement par rapport au reste de la population du pays, mais aussi l'existence de mouvements religieux extrémistes – et en opposition avec le gouvernement libanais - au sein de plusieurs camps palestiniens.

Figure 7: Le labyrinthe des camps



Source: Les Réfugiés Palestiniens : Identité, espace et place au Levant. (Hanafi, 2011)

Ces deux photographies (**figure 7**) montrent la situation critique des réfugiés palestiniens dans des camps qui se sont progressivement pérennisés, avec une voirie souvent étroite et des installations (ici électriques) qui ne respectent pas les normes de sécurité.

Figure 8: Photo aérienne des quartiers d'Ein-El-Hilwi de la ville de Saïda



Source: Direction des Affaires Géographiques (Armée Libanaise)

Cette image aérienne (**figure 8**) du camp d'Ein-El-Hilwi, situé au sud-est de la ville portuaire de Sidon et abritant plus de 70.000 réfugiés, montre les rues principales. Certaines de ces rues sont tenues par des mouvements religieux extrémistes appartenant aux organisations Al Qaeda, ISIS (Islamic State of Iraq and Sham) et « Hayaat Tahrir Sham ».

Les factions palestiniennes sont réparties au sein du camp d'Ain el-Hilwi comme suit :

1. Mouvement Fatah d'Arafat.
2. Les factions de l'organisation de libération de la Palestine (le Front Populaire – le Front Démocratique – le Front de la Lutte Populaire – le Front de Libération de la Palestine – la Partie du Peuple Palestinien – la Partie Fida).

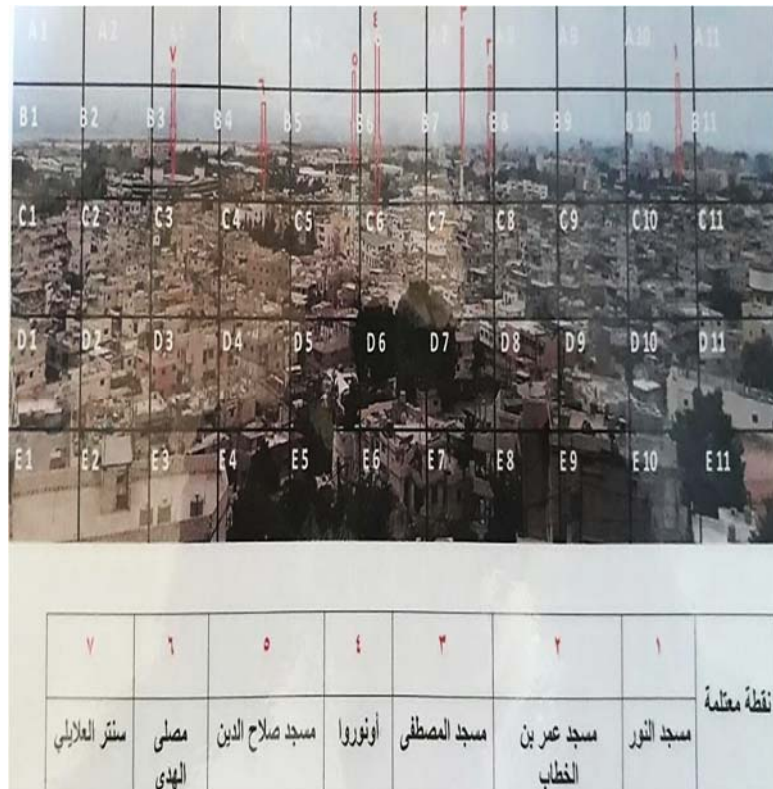
3. Les factions de l'alliance palestinienne (le Front Populaire de Libération de la Palestine – le Front de Lutte Populaire – le Mouvement Fatah al-Intifada).
4. Les forces islamiques palestiniennes (Mouvement du Hamas – Osbat al-Ansar – Mouvement islamique des Moudjahidines – Organisation Ansar Allah).
5. Les organisations terroristes: Fatah al-Islam – Brigades Abdullah Azzam – Jund al-Sham – Hayaat Tahrir Sham (HTS) – ISIS.

De ce qui se précède, on peut dire que Fatah est considéré comme le plus influent et le plus armé du camp en raison de son contrôle sur le comité populaire formé de plusieurs factions visant à gérer la force sécurité conjointe.

D'autre part, le camp est divisé comme le suivant :

- 1- Du côté nord – est du camp, il y a la zone al-Baraksat adjacente à l'Hôpital Gouvernemental de Saida qui est contrôlé par le Mouvement Fatah et contient le siège du commandement de la sécurité nationale palestinienne. Au sud du Baraksat se trouve la région de Taytaba qui a été témoin de violents combats entre les forces de sécurité palestiniennes et certaines factions islamiques. La zone au sud de Taytaba est appelée la zone Arabe Zabid qui est contrôlée par Oussama al-Shihabi un partisan de l'organisation terroriste Hayaat Tahrir Sham. En outre, la zone d'al-Tire est située sur la côté sud de la zone de mastaba sous le contrôle de terroriste Bilal bader.
- 2- La zone de Jabal al-Halib est située au sud du camp est sous le contrôle du mouvement Fatah.
- 3- Dans la zone centrale du camp se trouve le quartier d'al-Tawarek qui est contrôlé par des factions islamiques extrémistes comme Jund al-Sham – Osbat Al Ansar – et autres groupes liés à Hayaat Tahrir Sham (HTS) et ISIS. Par ailleurs, au sud de la région centrale se trouve le quartier Hottine où se trouvent des groupes terroristes et salafistes.
- 4- La zone de « Taamir » est divisée en deux secteurs : le premier qui n'est pas sous l'autorité des services de sécurité libanaise où des familles palestiniennes y vivent, et le second comprend des familles libanaises et palestiniennes et qui est sous l'autorité des services de sécurité libanaise.

Figure 9: Photo aérienne des Mosquées



Source : Direction des Affaires Géographiques (Armée Libanaise)

Certaines mosquées que l'on voit sur le document ci-dessus (**figure 9**) sont tenues par les partis extrémistes implantés dans le camp (Shabab Muslim-Kaeda-Hayaat Tahrir Sham), les autres sont tenues par les partis musulmans non extrémistes, qui sont en accord avec le gouvernement libanais. Les factions palestiniennes sont réparties au sein du camp de Ain el-Hilwi comme suit : mouvement Fatah d'Arafat – les factions de l'organisation de libération de la Palestine (le front populaire – le front démocratique – le front de la lutte populaire – le front de libération de la Palestine – le partie du peuple palestinien – le parti fia.

Dans le camp d'Ein el-Hilwi, se trouve plusieurs mosquées suspectées d'être sous influence de mouvements en désaccord avec le gouvernement libanais ; on cite certains d'entre eux :

- 1- La mosquée al-Nour supervisée par cheikh Jamal Khattab le responsable du mouvement islamique des moudjahidines.
- 2- La mosquée Salah al-Din supervisée par des projets caritatifs islamiques.
- 3- La mosquée Khaled ben al-Walid supervisée par Hamas.
- 4- La mosquée Zein el-Abidin située dans le quartier « Tawarek », et qui est sous le contrôle d'Osbat al-Ansar.

Figure 10: La partie est du Mur d'isolation du camp d'Ein-El-Hilwi (la partie interne et externe du camp)



Source : Photo de l'auteur

Ce mur en béton surmonté de barbelés (**figure 10**) a été nouvellement construit par l'Armée Libanaise sur la frontière du camp d'Ein-El-Hilwi, son but est de limiter le passage illégal des personnes et des armements.

Les militaires et les civils dans la ville de Saida d'isoler le camp et limiter les entrées et les sorties a des points précis soumis à l'inspection de l'Armée Libanaise (LAF).

Le but du mur d'isolation dans le camp Ain el-Hilwi est d'empêcher les terroristes de s'échapper de l'intérieur du camp et de limiter le passage à des points légitimes avec des restrictions au niveau de la sécurité.

Par conséquent, l'Armée Libanaise a construit ce mur qui constitue un tampon entre le camp et son environnement extérieur et qui est renforcé par des tours d'observation et un système de caméras (Thermale et NVG) dispersées le long de ce mur.

Figure 11: La partie interne du quartier Hottine (Source privée)





Source : Photos de l'auteur

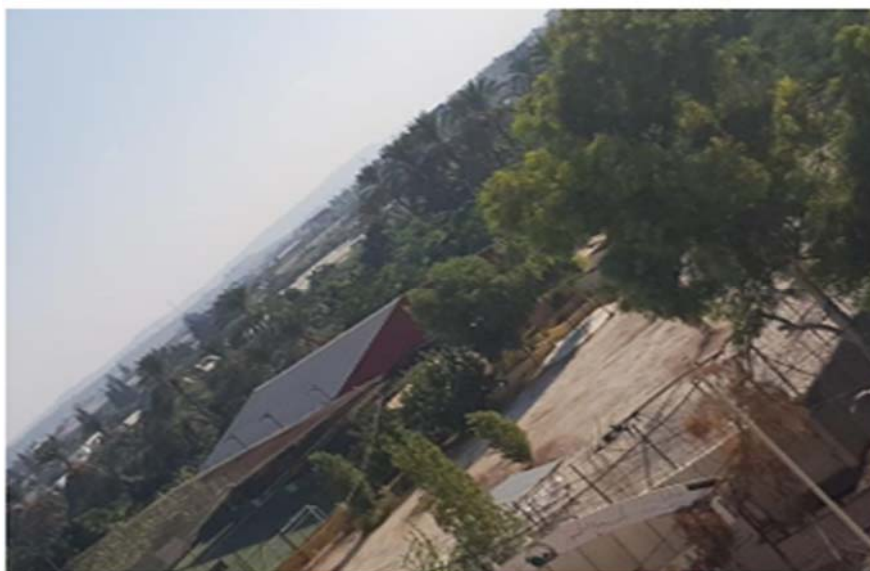
Le quartier Hottine est considéré comme l'un des quartiers les plus dangereux du camp d'Ain el-Hilwi car il contient un grand nombre de terroristes et de groupes extrémistes et c'est aussi un environnement hostile pour les factions palestiniennes modifiées.

En fait, entrer dans le quartier de Hottine pour mener à bien une opération d'arrestation d'un terroriste est une affaire très compliquée et difficile.

Le terroriste Youssef Chabayta est considéré comme l'un des hommes les plus recherchés et il est un expert en explosifs de premier ordre, il vit dans le quartier Hottine-rue de cinéma. Chabayta est aussi constamment armé et fréquente de nombreux terroristes de l'intérieur du camp d'Ain el-Hilwi.

Selon les renseignements disponibles. Chabayta est l'une des personnes qui se sont préparées à cibler les forces internationales à Saïda, et plusieurs explosifs et ceintures explosives et les vendre à des groupes terroristes à l'intérieur du camp d'Ain el-Hilwi.

Figure 12: Le Complexe “Mansour Azzam” près du camp Ein-El-Hilwi



Source : Photo de l’auteur

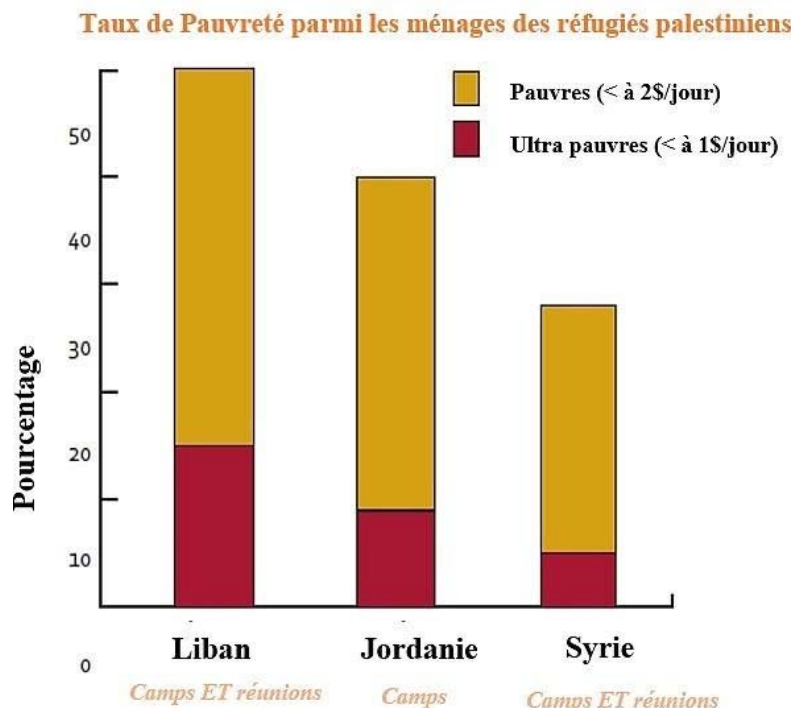
A l’entrée sud du camp de Ain el-Hilwi et avant d’atteindre le poste de contrôle de l’Armée Libanaise (LAF) connu sous le nom de poste de contrôle al-Hisba qui se trouve dans un centre connu sous le nom de centre Mansour Azzam qui est un grand bâtiment de deux étages adjacents au mur d’isolation surplombant le quartier « Hottine » qui est le plus dangereux, car il contient beaucoup de terroristes comme Youssef Chabayta et Bilal Bader et Ibrahim Khalil etc..

Il y a une négociation entre le comité de quartier Hottine et la direction d’Intelligence Militaire (DMI) de l’Armée Libanaise (LAF) pour inclure le centre Mansour Azzam à l’intérieur du camp après que la direction a accepté de modifier la trace du mur afin que le centre soit à l’intérieur du quartier Hottine. Le bâtiment central de l’UNRWA est situé dans le quartier al-Baraksat du camp Ain el-Hilwi près du poste de contrôle de Fatah. Il existe un autre bâtiment dans la localité de Jabal al-Halib, à proximité de centre d’entraînement militaire des forces nationales de sécurité palestiniennes. Abed al Saadi est le directeur général des bureaux de l’UNRWA dans le camp d’Ain el-Hilwi.

La pauvreté des Palestiniens au Liban

Après avoir montré les conditions d’existence des réfugiés palestiniens au Liban à travers des photographies commentées, nous allons nous pencher, grâce à des statistiques, sur leur pauvreté, et la comparer avec la pauvreté des réfugiés palestiniens dans des pays voisins (Jordanie et Syrie).

Figure 13: Taux de pauvreté des réfugiés palestiniens au Liban, en Jordanie et en Syrie



Source: Poverty in Palestinian Refugee Camps (Duleux, POVERTY IN PALESTINIAN REFUGEE CAMPS, 2019)

Dans la figure 13, on compare le taux de pauvreté dans les camps Palestiniens aux autres pays d'accueil de Palestiniens les plus intéressants. Au Liban, les restrictions légales imposées par le gouvernement libanais aux réfugiés, combinées au fait que le pays n'est pas signataire de la Convention des Nations Unies sur les réfugiés (reconnaissant les obligations légales et les droits fondamentaux des réfugiés), mettent en péril les aspects économiques, politiques et sociaux de la vie des réfugiés palestiniens. En effet, les deux tiers (160 000 personnes) des réfugiés palestiniens au Liban sont pauvres ou extrêmement pauvres, ce qui représente le pourcentage le plus élevé de personnes vivant dans la pauvreté dans les camps de réfugiés palestiniens (Duleux, 2019).

Les réfugiés palestiniens sont confrontés à de fortes lois du travail discriminatoires ; seulement 2 % ont un permis de travail officiel, 75 % gagnent moins que le salaire minimum national de 200 dollars par mois et 95 % n'ont pas d'assurance maladie. De plus, les réfugiés palestiniens au Liban ne reçoivent pas la pleine citoyenneté et souffrent donc d'un accès limité aux services publics, y compris les écoles publiques et le système de santé publique du Liban. L'UNRWA fournit des écoles et des installations médicales dans les 12 camps de réfugiés du pays, mais ceux-ci souffrent d'un manque de personnel et de fonds limités, et ne suffisent donc pas à garantir une éducation et des soins de santé décents à tous les réfugiés palestiniens.

En outre, le conflit syrien a provoqué le déplacement de 30 000 réfugiés palestiniens vers le Liban, ajoutant une nouvelle dimension au problème existant. Cela renforce la détérioration des conditions de logement dans les camps de réfugiés surpeuplés qui manquent d'infrastructures de base et connaissent des coupures d'électricité continues.

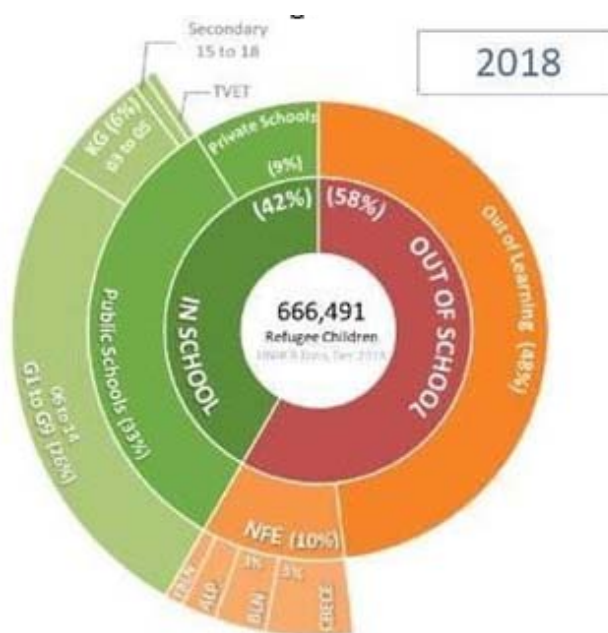
D'autre part, la Jordanie accueille le plus grand nombre de réfugiés palestiniens de la région avec plus de 2 millions de personnes enregistrées. La Jordanie est le seul pays d'accueil qui accorde la pleine citoyenneté aux réfugiés palestiniens, les intégrant davantage dans la société. Cependant, les 158 000 réfugiés palestiniens en provenance de la bande de Gaza n'ont pas reçu la citoyenneté, ce qui limite leurs droits dans le pays et les rend plus vulnérables à la pauvreté. En outre, 17 000 réfugiés palestiniens ont quitté la Syrie et sont entrés en Jordanie pendant le conflit syrien, dont 30 % étaient très vulnérables, selon l'UNRWA. Le statut juridique irrégulier ou incertain de ces réfugiés en Jordanie en tant que réfugiés palestiniens de Syrie (PRS) les expose à un environnement précaire, notamment à des difficultés d'accès aux services gouvernementaux.

L'UNRWA a un besoin urgent de financement et d'assistance financière afin de protéger les réfugiés palestiniens les plus vulnérables vivant en Jordanie. En outre, en Syrie il y a 552 000 réfugiés palestiniens enregistrés, cependant, depuis le début de la crise syrienne en 2011, environ 120 000 PRS ont fui vers des pays voisins comme le Liban et la Jordanie où ils ont un statut irrégulier. Le taux de pauvreté parmi les PRS est d'environ 89 %, dont 9 % vivent dans l'extrême pauvreté dans les camps de réfugiés palestiniens.

L'UNRWA a intensifié ses activités dans les neuf camps officiels en Syrie et a lancé un appel d'urgence pour la crise régionale syrienne en 2018, déclarant que 95 % des réfugiés palestiniens en Syrie avaient un « besoin critique d'une aide humanitaire soutenue », et améliorant les conditions de vie.

En conclusion, l'UNRWA fournit une aide en espèces à plus de 400 000 réfugiés palestiniens dans le cadre de l'un des plus grands programmes en espèces au monde, et il a profondément affecté les niveaux de pauvreté parmi les réfugiés palestiniens. En effet, l'aide en espèces a réduit le nombre de réfugiés palestiniens vivant dans la pauvreté absolue (moins de 2 dollars par jour) de 90 % à 74 % en 2017. Cependant, le manque d'aide et d'assistance financière limite les activités de l'UNRWA dans les camps de réfugiés, et l'état actuel de conflit dans la région empêche des améliorations significatives de se produire.

Figure 14: Le niveau d'éducation des réfugiés palestiniens



Les plus hauts niveaux de réussite scolaire atteints par les réfugiés Palestiniens

Source : Rétablir la dignité | Réponses globales aux appels concernant les besoins critiques des réfugiés palestiniens vulnérables au Liban, (UNRWA, 2018)

Ces statistiques (**figure 14**) montrent que le niveau d'éducation des réfugiés palestiniens au Liban entre 2012 et 2016 est globalement faible. On constate que la moitié des réfugiés ont arrêté l'école au niveau élémentaire (3,2% ne l'ont même jamais fréquentée) et que seuls 2, 3% d'entre eux ont atteint un niveau secondaire. Pour ce qui est du niveau universitaire, seule une infime minorité (0,1%, soit une personne sur mille) le possède. On souligne qu'après plus que six décennies après leur déplacement, les réfugiés palestiniens dans les pays arabes d'accueil ont toujours besoin d'assistance et de protection.

Leur droit au retour n'est pas encore réalisé, et l'apatridie est toujours un facteur de déstabilisation dans la région. L'aide internationale, même en période de crise financière mondiale, doit être maintenue, non par charité mais par responsabilité.

Comme l'a souligné (Saiz I. , 2009)« l'aide internationale est une obligation, et non un acte de charité, qui doit être soulignée dans un contexte où les coûts de la crise économique sont supportés de manière disproportionnée dans le sud, bien qu'ils proviennent des pays les plus riches ».Plus important encore dans le cas palestinien, la responsabilité incombe en partie à la communauté internationale, qui a divisé la Palestine en 1948, n'a pas encore réussi à établir un État palestinien reconnu par l'ONU et n'a pas fait appliquer les nombreuses résolutions relatives au droit au retour des réfugiés palestiniens.

Dans ce contexte, il est possible de percevoir l'assistance comme une forme de protection nécessaire. Chaque fois qu'une assistance est fournie pour remplir une obligation légale, elle peut être considérée comme faisant partie d'un mécanisme de protection légitime et pleinement due aux Palestiniens. L'assistance en tant que protection n'est pas conçue comme un acte de charité visant à fournir des ressources superflues aux réfugiés dans le besoin. Elle est plutôt conçue comme une obligation des États d'accueil, autant que de la communauté internationale. En conséquence, il leur incombe de remplir cette obligation et, s'ils ne le font pas, ils risquent d'être rendus responsables. En ce sens, la base de l'action de l'État ne dépend pas des besoins des réfugiés ou des ressources de l'État, mais plutôt des droits individuels. La manière dont l'assistance est fournie aux Palestiniens, y compris les lacunes de l'UNRWA, les intentions de réduire les services, le manque de ressources et de fonds, et la diminution des contributions de la communauté internationale, prouve que l'assistance n'est pas conçue comme une obligation légale. Une conclusion similaire peut être tirée en observant la manière dont certains pays d'accueil fournissent (ou non) une assistance aux réfugiés palestiniens, y compris le refus de les admettre dans les écoles publiques, les hôpitaux et autres services publics. C'est l'une des raisons pour lesquelles l'aide aux réfugiés palestiniens pendant des décennies n'a pas contribué à l'autonomisation et au bien-être des réfugiés palestiniens ou au développement économique, social et politique. C'est pourquoi l'assistance est fournie aux Palestiniens tout en maintenant les camps de réfugiés, comme si le statut de réfugié et l'instabilité et la précarité économiques étaient les deux faces d'une même pièce. La protection, cependant, implique beaucoup plus que l'assistance.

L'article de Saiz (2009) montre que la manière dont les pays arabes d'accueil traitent les réfugiés palestiniens est variable et changeante, et qu'en temps de crise, ces pays délimitent souvent ces droits dans le cadre de leur réponse aux contingences internes, régionales ou internationales. La reconnaissance juridique précaire des droits économiques et sociaux, accompagnée d'un manque d'application politique, fait des réfugiés palestiniens des victimes probables des conséquences de la crise financière mondiale, et une cible facile pour les politiques entreprises par les gouvernements concernés en réponse à la récession.

La crise économique peut fournir une bonne excuse pour justifier le rejet des obligations légales de reconnaissance des droits économiques et sociaux, car la reconnaissance légale a de graves conséquences, non seulement en termes économiques et politiques, mais aussi en termes juridiques. En outre, la crise financière mondiale offre aux États concernés une occasion tant attendue de se soustraire au respect de leurs engagements politiques en matière de mise en œuvre des droits économiques et sociaux, « une nouvelle licence pour ignorer leurs obligations en matière de droits économiques et sociaux » pointé par (Saiz, Donald, & Nicholas, 2015). Une vision plus optimiste de la crise actuelle pourrait permettre de combler le fossé entre la justification juridique et la responsabilité politique. Le défi consisterait à traduire les principes normatifs abstraits du droit international en un point de référence éthique dans l'arène politique et à les rendre opérationnels dans l'élaboration quotidienne des politiques publiques. La crise financière mondiale peut avoir des conséquences directes et indirectes pour les réfugiés palestiniens.

Le peu de littérature disponible sur le sujet suggère que, au moins en ce qui concerne l'application politique des droits économiques et sociaux, il existe un réel danger de régression. Sur la base de l'expérience historique, cet article suggère qu'il y a de sérieuses raisons de croire que la reconnaissance légale des droits économiques et sociaux sera affectée. Il est possible d'accepter des arguments en faveur du report de l'application politique en raison de prérogatives financières et économiques, de la délimitation de son application ad minima, ou même de la décision de privilégier certaines actions par rapport à d'autres.

Ce qui est inconcevable à accepter, du point de vue des droits de l'homme, ce sont les compromis en matière de reconnaissance juridique. Un droit existe ou n'existe pas. On ne peut pas avoir les deux options. Les actions de l'État visant à retarder la reconnaissance juridique des droits économiques et sociaux, à les délimiter ou à les réorganiser d'une manière qui rend ces droits effectivement inexistantes, sont intolérables et injustifiables. Aucune des obligations des pays d'accueil en matière de droits de l'homme ne peut faire l'objet d'une dérogation en raison de la crise financière. Ils sont universellement applicables à tous les États, quel que soit leur niveau de ressources ou de développement économique. La détérioration de la structure économique mondiale ne justifie donc pas que les États - quel que soit leur niveau de revenu - fasse des compromis sur les obligations fondamentales en matière de droits de l'homme. En ces temps de crise, il est d'autant plus important que les États garantissent des niveaux minimaux essentiels de ces droits, prennent des mesures délibérées pour protéger les plus vulnérables, évitent les mesures régressives ou discriminatoires et orientent les politiques publiques vers la réalisation progressive des droits de l'ensemble de la population grâce à la répartition équitable des ressources disponibles (Khalil A. , 2011).

2.4 Les effets de la présence des réfugiés palestiniens sur les risques et incertitudes

On remarque que certains camps palestiniens au Liban sont contrôlés par l'armée libanaise, tandis que d'autres sont ouverts sans aucune barrière de sécurité. Pour les camps sous la catégorie des zones privées (du premier type), il y a une limitation sur l'incertitude et sur les risques parce qu'il y a une structure pour les entrées et les sorties grâce à des murailles placées tout autour des camps et aux points du contrôle de l'armée libanaise. Cela affecte directement les risques et les incertitudes au niveau de la sécurité où la plupart des demandes suspectes sont retrouvées retour dans cette région d'une manière illégale à l'insu des forces de sécurité libanaises. De ces camps, on cite les camps de « **RASHIDIEH** », « **BURJ SHEMALI** », « **EIN EL- HILWI** », au sud du Liban. Le camp «**EIN EL-HILWI**» est le camp le plus important et qui présente un danger de grande importance par rapport au gouvernement libanais. Dans ce camp, se trouvent les organisations terroristes les plus dangereuses présentes sur le territoire libanais, ce qui affecte les risques. Par ailleurs, il y a des camps palestiniens qui sont ouverts au territoire libanais. Ces zones peuvent affecter directement la vie sociale des Libanais autant que les migrants Palestiniens qui ont la liberté de se déplacer sans aucune limitation. Cette contradiction au niveau des migrants palestiniens montre la dissemblance des limitations positives ou négatives sur les risques et les incertitudes.

2.5 **Les réfugiés syriens**

L'entrée des réfugiés syriens au Liban à partir de 2011 a entraîné d'importants défis économiques et sociaux pour le pays. Ces défis sont vécus chaque jour par les citoyens libanais, que ce soit à travers l'augmentation des loyers, la surcharge des infrastructures sanitaires et éducatives ou par la détérioration de l'accès aux services publics (eau, électricité...). Le taux de croissance annuelle du Produit Intérieur Brut au Liban a baissé de 8,5% à 1,4% entre 2009 et 2012 (UNRWA).

De plus, l'investissement étranger direct au Liban a également chuté et l'activité touristique a été confrontée à une forte baisse. D'autre part, les fortes inégalités régionales et économiques sont évidentes dans le contexte libanais, où le conflit en Syrie et le flux de réfugiés en provenance de ce pays ont contribué à augmenter les clivages sociaux et les lignes de failles existantes déjà entre les différentes communautés et régions.

En outre, la majorité des réfugiés syriens sont concentrés dans le nord du pays et la région de la vallée de Bekaa, régions qui sont déjà les plus pauvres du Liban, avec le niveau le plus bas de dépenses par habitant et des niveaux élevés d'inégalité économique¹.

2.5.1 **La situation sociale et économique des réfugiés syriens**

La situation sociale et économique des réfugiés syriens au Liban peut être résumée (UNRWA) (fin 2013) par les aspects suivants :

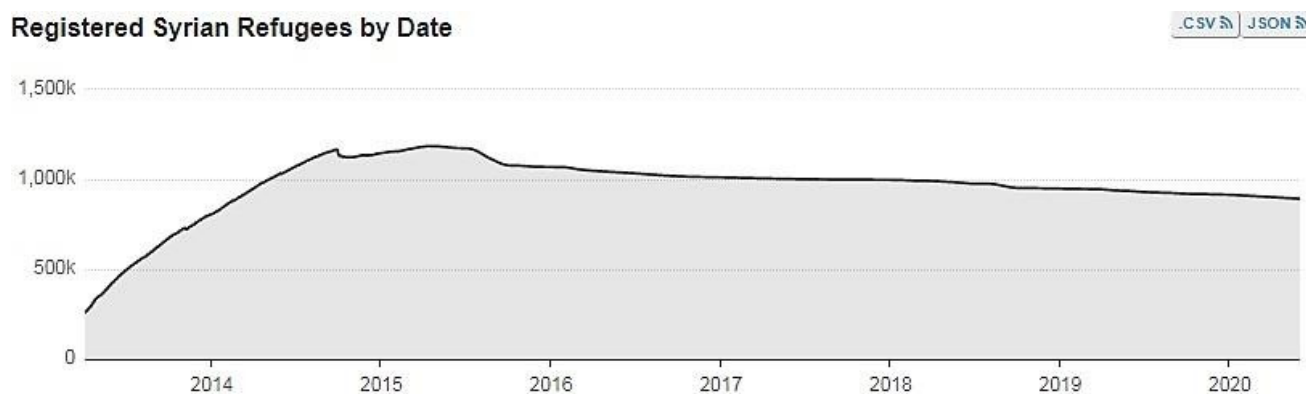
- Les réfugiés au Liban viennent principalement d'Homs (37%), d'Alep (22%), de Damas (13%) et de Hama (10%).
- Seuls 25% des enfants en âge scolaire sont accueillis dans les écoles.
- Les familles qui n'envoient pas leurs enfants à l'école évoquent le coût élevé de la scolarité et leur incapacité à assurer le transport de leurs enfants.
- 68% des réfugiés disent se sentir en sécurité dans leurs « colonies ».
- Une moyenne de 7,9 réfugiés pour mille se marie chaque année.

Depuis plusieurs années, l'afflux des réfugiés syriens est considéré comme la plus grande urgence humanitaire du moment. Les données d'enregistrement du HCR indiquaient que plus de deux millions de Syriens avaient quitté leur pays depuis 2011. Les Etats voisins de la Syrie ont tous été touchés d'une manière directe par le conflit syrien et par le flux subséquent des réfugiés. C'est notamment le cas du Liban, de la Turquie, de l'Iraq et de la Jordanie, en plus d'autres pays tels que l'Egypte. Au Liban, c'est le bureau du premier ministre qui guide l'afflux de réfugiés de Syrie, et la coordination des opérations est assurée par le ministère des affaires sociales (Khalil A. , 2010).

¹ L'aggravation de la crise économique provoque des départs de Libanais du nord sur des embarcations pour rejoindre l'Europe. Certaines embarcations font naufrage, comme ce fut le cas en septembre 2022, où l'on compta autour de cent morts..

Le HCR dirige l'effort d'assistance internationale, en étroite collaboration avec leurs homologues du gouvernement. Jusqu'à la 2018, les programmes d'aide humanitaire pour les réfugiés au Liban ont atteint 534 millions de dollars (UNHCR, 2018) .

Figure 15: L'afflux des réfugiés syriens au Liban



Source : HCR, *Intervention régionale des réfugiés en Syrie*, Portail Inter-Agences de Partage d'Informations, Date de consultation : 24 septembre 2020. (UNHCR, 2014)

Dans cette **figure 15**, on peut trouver les statistiques des réfugiés syriens faits par le gouvernement qui ont un statut légal, et les statistiques des réfugiés syriens qui ont un statut illégal.

2.5.2 L'afflux de réfugiés syriens au Liban

L'augmentation d'abord modeste, puis constante et spectaculaire de l'afflux de réfugiés syriens au Liban a fait que l'on atteigne un chiffre total de 914 000 en août 2013, ce qui représente l'équivalent de 21% de la population libanaise. Le HCR n'avait enregistré que 5 000 réfugiés à la fin de 2011, mais l'arrivée des réfugiés syriens a considérablement augmenté au cours de l'année 2012, entraînant l'enregistrement de plus de 129 000 réfugiés à la fin de décembre.

En 2013, l'enregistrement des réfugiés syriens a continué d'augmenter, avec une moyenne de 60.000 réfugiés enregistrés chaque mois. A la mi-août on comptait plus de 700 000 réfugiés enregistrés, ce qui représentait déjà plus de 16% de la population libanaise. En plus des réfugiés enregistrés au HCR, plusieurs groupes sont entrés au Liban après le conflit, sans avoir l'intention de s'inscrire pour plusieurs raisons (activités criminelles, peur des autorités, affiliation à une organisation terroriste).

Les données de fréquentation de l'école de l'UNICEF estiment que cette catégorie atteignait les 71 000 personnes en août 2013 (Edwards, 2013). 80% des réfugiés syriens arrivant au Liban sont en majorité originaires des gouvernorats de la Syrie occidentale et centrale : d'Alep, de Hama, de Homes, de Idlib et du Damas rural. Le reste des réfugiés est originaire des gouvernorats du nord-est du pays : de Hasakah, de Deir-Al-Zour et d'Ar Raqqah et de Daraa

au sud. **D'autre part, c'est de Damas et des zones rurales environnantes que sont originaires l'essentiel des réfugiés palestiniens venant de Syrie.**

Depuis le début de l'afflux de réfugiés syriens au Liban, à cause de la présence d'autres populations déplacées vulnérables et de faibles capacités sociales et politiques, ainsi que le fait que le pays soit dans une impasse politique persistante, le conflit s'est transformé en une crise mutuelle et **de précarité pour les Syriens et les Libanais déplacés, alors qu'ils partageaient brouilles des difficultés aggravantes de l'afflux massif vers un État déjà en difficultés économiques et sociales.** Les deux populations luttent contre les conséquences économiques et sécuritaires, qu'il s'agisse de mauvaises conditions de vie ou d'événements mettant en danger leur vie, ce qui augmente la tension entre des voisins qui autrefois vivaient ensemble de manière harmonieuse.

Le Liban n'a pas été en mesure d'atténuer ni de répondre à cette catastrophe vigoureuse et à fort impact sur son économie et la société, agissant comme un État faible dans l'accueil des Syriens déplacés, et avec un corps de gouverneurs incapables d'assurer le bien-être de ses citoyens. Le 3RP (*Regional Refugee & Resilience Plan – Turquie, Jordanie, Liban, Iraq, Egypte*) et son chapitre libanais (le LCRP- *Lebanon Crisis Reponse Plan, 2017-2021*) représentant une stratégie théorique globale pour les divers secteurs de réponse, leur application réussie et leur efficacité restent discutables compte tenu des besoins très élevés par rapport au sous-financement persistant ainsi que de l'absence de durabilité dans les divers projets mis en œuvre au Liban au niveau local, national ou international. Il est crucial de reconnaître que ce document (le LCRP) comporte des limites en raison de la structure instable de la crise des réfugiés syriens au Liban. Tout d'abord, la majorité des preuves concernant cette urgence proviennent de la littérature grise et des rapports d'organisations nationales et internationales, et non d'articles de revues avec des évaluations par les pairs. Deuxièmement, les preuves utilisées sont basées sur une revue de la littérature plutôt que sur une revue exhaustive.

Troisièmement, les statistiques présentées sur les réfugiés ne sont peut-être exactes que pour une courte période, car leur condition est largement instable et le nombre de réfugiés syriens au Liban ne cesse d'augmenter.

Sur la base des informations compilées à partir de différentes ressources concernant le manque de financement pour cette crise et d'autres et la situation économique inférieure, il y a deux recommandations principales pour alléger la souffrance humaine actuelle et future au Liban. Premièrement, il convient d'assurer un contrôle et un suivi continu et efficaces du développement local, national et régional, ainsi que des projets économiques, afin de mieux reconstruire. La plupart des projets lancés au Liban ont généralement un bon démarrage mais ont ensuite tendance à être négligés et oubliés au fil du temps. En essayant de rassembler des informations pour ce rapport, ses auteurs ont constaté que les sites web de ces projets se sont révélés obsolètes et les projets eux-mêmes n'ont pas été pleinement mis en œuvre. Il est donc crucial que les donateurs nationaux ou internationaux procèdent à une évaluation et à une application continue des programmes.

Deuxièmement, la fourniture d'une aide humanitaire de bonne qualité et responsable doit être effectuée en assurant sa durabilité. L'un des principaux problèmes de l'aide apportée aux réfugiés syriens et aux Libanais pauvres au Liban est son interruption fréquente en raison du manque de financement. Lorsque des ressources financières sont disponibles, elles sont utilisées pour répondre directement aux besoins immédiats des populations touchées, contribuant ainsi à leur dépendance et n'utilisant pas leurs capacités inhérentes.

Cependant, lorsque ces aides font défaut, ces personnes vulnérables sont laissées seules face aux difficultés et à l'agonie. Par conséquent, l'aide future devrait être administrée en tenant compte du principe "ne pas nuire", qui permet une utilisation plus efficace des ressources monétaires. Enfin, la publication d'articles de recherche examinant la résilience et les stratégies d'adaptation entreprises au Liban ainsi que les revers de la réponse humanitaire est cruciale afin de mieux répondre aux futures crises au Liban et dans le monde en général (Cherri, Delgado, & González, 2016).

2.5.3 La réaction du gouvernement libanais face à la crise syrienne

Dès le début de la crise syrienne, le gouvernement libanais a choisi de maintenir la politique des frontières ouvertes, ce qui a permis aux réfugiés syriens de s'installer librement dans tout le pays. En outre, les paiements réglementaires et les exigences du migrant syrien normal (offert par le gouvernement) ont été supprimés. L'absence de camps officiels décidés par les autorités et l'intégration de nombreux réfugiés dans les communautés libanaises étaient l'une des caractéristiques associées à l'afflux des réfugiés syriens, améliorant ainsi la promotion de l'hospitalité et la générosité du peuple libanais. La plupart des réfugiés syriens sont hébergés ou louent des logements dans les communautés libanaises.

De ce fait, il existe plus de 1400 établissements informels dans l'ensemble du pays, ce qui augmente la complexité des défis opérationnels et humanitaires auxquels l'autorité libanaise et la communauté d'assistance sont confrontés suite à cet afflux important de réfugiés. La majorité de réfugiés syriens, soit près de 65%, se sont installés dans l'est et le nord du gouvernorat de la Bekaa, tandis que leur nombre à Beyrouth, au sud du pays et au Mont-Liban est en augmentation.

Le modèle d'accueil, dispersé et fait au sein des communautés plutôt que dans des camps d'accueil, est le résultat de la nature historique des frontières entre les deux pays et des pratiques traditionnelles de franchissement des frontières et des relations qui existent entre Libanais et Syriens. L'opposition du gouvernement libanais à la création de camps de réfugiés (pour des raisons économiques et de sécurité) pourrait expliquer le grand nombre de localités accueillant des réfugiés. L'enregistrement fait auprès du HCR fournit aux réfugiés des documents qui leur permettent de recevoir une assistance sur une base individuelle par les organismes d'aide. En outre, le projet fournit un support aux moyens de subsistance, à la sécurité alimentaire et à l'accès aux soins, à l'éducation, à l'eau et à l'assainissement. Les appels ont soulevé environ 40% des fonds (fournie par différentes ONG) demandés, ce qui indique que de nombreux besoins ne sont pas satisfaits (Balanche & Verdeil, 2019)

A la fin de l'année 2019, l'entrée de réfugiés syriens totalisait 948.000 milles, représentant dès lors l'équivalent de plus de 32% de la population libanaise avant la crise. L'anticipation du HCR et du gouvernement libanais est d'un million de réfugiés syriens enregistrés à la fin de l'année 2013. Et au nombre de réfugiés enregistrés, on peut ajouter un total estimé de 100,000 : ceux qui ne veulent pas s'inscrire auprès de l'UNHCR (raison sociale, judiciaire). Ce nombre est également à ajouter à 92,000 Palestiniens. L'augmentation importante de la population peut avoir de graves répercussions sur certaines régions, puisque la répartition démographique dans les régions ne semble pas proportionnelle.

2.5.4 Les effets de la crise des réfugiés sur le Liban

Le conflit syrien et la crise des réfugiés qui en découle ont exercé une grande influence sur la vie du Liban et sur sa population. L'augmentation rapide de la population abritée par un petit pays de 10 452 kilomètres carrés a entraîné d'énormes défis pour la population autochtone, le gouvernement libanais et la communauté internationale d'assistance. L'arrivée précoce des réfugiés syriens a d'abord principalement touché les zones frontalières du nord et du nord-est du Liban, destinations traditionnelles des travailleurs migrants de la Syrie vers le secteur de l'agriculture. Les liens commerciaux, économiques et sociaux existant entre les communautés syriennes et libanaises ont, comme nous l'avons dit, facilité l'accueil initial des réfugiés.

De nombreuses familles libanaises ont accueilli des réfugiés syriens en partageant leurs ressources économiques, faisant preuve d'un esprit remarquable d'hospitalité (Feldman, 2012). Les premières réponses opérationnelles et politiques de la communauté internationale et du gouvernement libanais se sont principalement concentrées sur les besoins humanitaires immédiats des réfugiés syriens. L'évaluation des besoins a été faite et les appels d'assistance ont été lancés selon les plans régionaux et internationaux. Les conséquences sur les différentes communautés libanaises ont considérablement augmenté avec la propagation et l'approfondissement du conflit syrien et l'impact grandissant de la crise des réfugiés.

Au niveau local, l'effet qui est apparu directement et rapidement est celui de la pression croissante au niveau de l'économie, de l'environnement et des services publics. La présence importante de réfugiés, en particulier dans les régions les plus pauvres du pays, a accru la compétition pour l'emploi, la rareté des ressources (eau, espace, énergie...) et a engorgé l'accès aux services sociaux. Le gouvernement libanais a hésité face à l'établissement de camps pour les réfugiés syriens, reflétant la capacité d'absorption remarquable de la société libanaise. A joué dans la décision gouvernementale de ne pas constituer des camps pour les réfugiés syriens la permanence des 12 camps officiels de réfugiés palestiniens, âgés aujourd'hui de plus de 50 ans et qui accueillent au total plus d'un demi-million de Palestiniens. Installer de nouveaux camps pour les réfugiés syriens représente le risque qu'ils deviennent, comme les camps palestiniens, permanents. En revanche, l'accroissement du nombre de réfugiés syriens tend de plus en plus à réduire les capacités d'absorption locales et les capacités de réponses des fournisseurs d'aide humanitaire (ONG...), des municipalités et des différentes communautés.

L'hébergement insoutenable durable des réfugiés au sein des logements et ménages familiaux individuels a été prouvé. Aussi, la location des chambres et d'appartements constitue une solution temporaire pour la majorité des réfugiés. Pourtant, le tarif des loyers n'est pas abordable pour beaucoup de familles syriennes, ce qui a provoqué l'établissement de plus en plus de « colonies informelles » dans l'ensemble du pays (PNUD, 2013). Les données du HCR indiquent que la présence des réfugiés syriens est maintenant effective dans plus de 1400 municipalités.

Les réfugiés syriens représentent plus de 30% de la population dans plus de 133 localités. Chez la majorité des réfugiés, dont 75% se trouvent dans le nord et le nord-est de la plaine de la Bekaa, il existe une forte concentration de pauvreté. Donc, le changement d'équilibre démographique à l'intérieur du pays provoque une série d'effets sociaux et économiques. Une série d'études et d'évaluations appliquées par plusieurs organisations d'aide en 2012 et 2013 ont saisi les pressions sur les marchés du travail, sur les différentes ressources, sur les services publics et sur les tensions sociales qui en résultent (PNUD, 2013).

Tableau 2: l'impact des réfugiés syriens sur la population

	Lebanon
NUMBER OF SYRIAN REFUGEES	1.5 million (982,012 registered)
TOTAL POPULATION OF EACH COUNTRY	5.9 million
SYRIAN REFUGEES PER INHABITANT	250/1,000
AVERAGE COST TO HOST SYRIAN REFUGEES	\$13 billion 2018

Source: l'équipe de la Banque mondiale, extrait de tableau (UNICEF, 2018)

La présence des Syriens au Liban, qu'il s'agisse de réfugiés ou de simples travailleurs, est un sujet particulièrement sensible vu que la Syrie a envahi et occupé le territoire libanais de 1976 à 2005, année du retrait de ses troupes du Liban après l'assassinat de l'ex-Premier ministre Rafic Hariri le 14 février 2005. La question des réfugiés syriens, outre ses aspects de nature clairement humanitaire, est connotée par des facteurs de droit international, géopolitiques et avant tout sécuritaires. Ce qui vaut en particulier pour le Liban où une partie de la population plus que d'autres appréhende avec suspicion et crainte le problème.

En 2016, les Nations unies enregistraient 13,5 millions de Syriens sur un total de 22 millions avant la guerre ayant demandé une assistance humanitaire, dont 5 millions ont trouvé refuge hors du pays. La grande majorité d'entre eux étant abrités dans les pays voisins.

Dans les pays du Régional Refugee and Résilience Plan (3RP), une plate-forme de coordination des pays limitrophes à l'exception d'Israël, l'Agence des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR, Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, HCR), a décompté (El-Natour, 2003) 165 502 réfugiés jusqu'en août 2017. Le Régional Refugee and Résilience Plan fut lancé en 2015 en Turquie, au Liban, en Jordanie, en Irak et en Égypte avec pour objectif de coordonner le mieux possible les aides humanitaires entre HCR, gouvernements et ONG.

Les pays qui abritent le plus grand nombre de réfugiés comme le Liban ont dû introduire une série de restrictions pour les nouveaux arrivants. Le Liban, vu sa propre situation précaire intérieure, a interrompu l'enregistrement des personnes et n'autorise l'entrée que dans des conditions extrêmes, ce qui n'a toutefois pas empêché les accès clandestins au pays du Cèdre.

Donc, il faut que la question des réfugiés syriens au Liban, et par conséquent celle du Liban, figurent au premier plan de l'agenda de la communauté internationale, car si le pays du Cèdre devait s'effondrer une autre crise humanitaire se grefferait sur celle existante avec une nouvelle vague de réfugiés se déversant sur la Turquie et la Grèce, ce qui représenterait un (nouveau) problème pour l'Europe.

2.5.5 L'impact socio-économique de la crise de réfugiés

Les évaluations actuelles se concentrent sur les besoins humanitaires des communautés et des familles libanaises. La crise des réfugiés a affecté économiquement la société libanaise à travers l'augmentation des prix de la nourriture, les coûts élevés des loyers et la réduction des opportunités d'emploi. Les effets environnementaux et sociaux comprennent également la réduction de l'accès aux soins de santé la détérioration de la qualité de l'eau, la gestion inadéquate des déchets et le surpeuplement des écoles. La main-d'œuvre non qualifiée et ceux qui travaillent de manière irrégulière ou informelle sont les personnes les plus touchées par la concurrence des travailleurs syriens, ce sont donc les Libanais les plus pauvres qui voient leur situation se dégrader encore et donc leurs risques économiques (chômage, pauvreté...) et sociaux (exclusion...) augmenter de façon importante. L'impact socio-économique de la crise des réfugiés a également accru la fragilité des relations sociales entre les Libanais et les réfugiés. Les conditions instables et les niveaux de vie régressifs des réfugiés affectent encore largement les communautés libanaises. Malgré les efforts des autorités libanaises pour tenter de mettre en avant la source de la tension, émerge aussi le fait que gérer la crise des réfugiés syriens est toujours l'objectif principal du gouvernement et de l'aide internationale. Ainsi que les niveaux d'insécurité et de violences liées au flux énorme des réfugiés ajoutés aux mauvais mécanismes d'adaptation ont affecté directement la relation entre les Libanais et les réfugiés (OCHR, 2019). L'ampleur importante du conflit en Syrie sur le pays, et en particulier sur les Libanais les plus pauvres, a conduit à un changement notable dans les réponses opérationnelles et les politiques concernant les efforts d'assistance humanitaire.

Il existe une reconnaissance du besoin d'une approche plus globale et plus équilibrée, avec une attention accrue et la mise à disposition de ressources plus importantes pour répondre aux besoins immédiats des communautés libanaises locales et aux besoins globaux du pays. Le changement d'orientation se reflète dans l'expansion de l'appel humanitaire lié au plan d'intervention régional. Le montant demandé dans le cadre du plan d'intervention régional est passé de 247 millions de dollars US au premier semestre de 2013 à 1,66 milliard de dollars US au second semestre.

Le plan comprend un important montant d'aides dédié aux communautés locales libanaises qui doit être réalisé par l'assistance internationale et des canaux gouvernementaux. Avant le lancement du PRPS, un exercice de ciblage a été entrepris en s'appuyant sur les données existantes sur la pauvreté dans le pays et en les comparant avec les informations connues sur la présence des réfugiés syriens.

L'exercice a ainsi identifié 600,000 Libanais particulièrement vulnérables dans 145 communautés et 1,2 millions de Libanais touchés à un moindre niveau par la crise (et ceci avant même l'amplification de la crise économique libanaise et l'effondrement du cours de la monnaie).

Avant même la crise économique, la croissance du PIB réel est estimée être réduite à trois pour cent chaque année en raison du conflit en Syrie, ce qui génère une perte de milliards de dollars dans l'activité économique. La Syrie, pays étroitement lié au Liban au niveau historique, social et économique affecte gravement et négativement l'économie libanaise à cause du conflit qui la déchire. Le taux de croissance du PIB réel au Liban devrait diminuer d'environ 2,9% pour chaque année de conflit. L'impact le plus important de la crise résulte des sentiments d'incertitude et d'insécurité qui affectent négativement et profondément la confiance des consommateurs et des investisseurs. La situation étant jugée trop incertaine et les risques trop élevés, consommateurs comme investisseurs sont de plus en plus prudents. En outre, les effets de la crise ont atteint les routes commerciales du Liban et le secteur du tourisme. Les finances publiques du Liban sont affectées par la baisse de l'activité économique résultant de la pression sur les recettes publiques du gouvernement combinée à la demande accrue de services publics découlant de l'afflux massif de réfugiés (Refaat & Mohanna, 2013).

2.5.6 Les fortes réductions des flux commerciaux du Liban résultant de la crise syrienne

Les questions syriennes se répercutent directement sur le secteur commercial, affectant les services et le commerce des marchandises. L'économie libanaise se caractérise par l'existence d'un important secteur commercial, mais celui-ci est considérablement victime de ce qui se passe en Syrie, en raison de son rôle de partenaire commercial et de la part importante de marchandises libanaises vendues dans le pays. Les fortes réductions des flux commerciaux au premier semestre 2013 ont concerné principalement les biens de consommation et les produits alimentaires. Le Liban a enregistré son premier excédent commercial en 2012, après avoir été traditionnellement importateur net de produits alimentaires en provenance de Syrie.

Mais les perturbations dans le commerce ont fait augmenter les prix domestiques de certains aliments de base tels que la farine de blé, ce qui a eu un impact négatif sur le niveau de vie de la communauté libanaise, en particulier sur celui des ménages pauvres.

De plus, en raison du conflit en Syrie, les touristes et les visiteurs en provenance du monde entier, et plus particulièrement des pays du Golfe, ont progressivement diminué depuis 2010, entraînant des pertes substantielles dans le secteur du tourisme au Liban (Refaat & Mohanna, 2013).

Les finances publiques au Liban étaient structurellement faibles avant la guerre en Syrie, elles se sont dégradées de plus en plus avec le conflit ; l'estimation du déficit budgétaire supplémentaire en 2015-2016 est de 2,6 milliards de dollars. Tout ceci est à noter alors que la forte croissance de la dernière moitié de la décennie 2000 qu'a connue le Liban avait permis une remarquable diminution du ratio de la dette par rapport au PIB : il était passé de 180% en 2006 à 134% en 2011, à la veille du conflit syrien. Depuis, l'endettement de l'Etat est reparti à la hausse et la crise économique que connaît le pays depuis 2020 dégrade encore les choses. La COFACE (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur) estime que la dette publique du Liban a atteint 158,9% du PIB du pays en 2019, 255,3% en 2020 et 236,9% en 2021 (coface.com/fr/études-économiques-et-risque-pays/Liban, consulté le 28 avril 2022).

Tableau 3: L'impact macroéconomique de la crise des réfugiés syriens

	2012	2013	2014		Cumulative 2012/14
			Baseline influx	High influx	
<i>Impact Assessment 1/</i>					
<i>Impact on Economic Activity</i>					
(in percent, unless otherwise indicated)					
Change in real GDP growth rate (percentage points)	-2.9	-2.9	-2.9	-2.5	...
Pre-crisis projected real GDP growth rate	4.3	4.4	4.4	4.4	...
Current (with crisis) estimated and projected real GDP growth rate	1.4	1.5	1.5	1.9	...
Loss in economic activity (nominal; million of USD)	1,142	2,459	3,928	3,749	7,529
<i>Impact on Public Finances</i>					
(in million of LBP)					
Total Revenues and Grants	-556,198	-863,895	-892,698	-745,508	-2,312,792
Tax Revenues	-345,834	-616,979	-617,238	-570,052	-1,580,051
Non-tax and non-budget revenue	-210,364	-246,916	-275,460	-175,455	-732,740
Total Expenditures	146,784	588,835	926,323	1,121,814	1,661,943
Overall Fiscal Balance	-702,982	-1,452,730	-1,819,022	-1,867,322	-3,974,734
(in million of USD)					
Total Revenues and Grants	-369	-573	-592	-495	-1,534
Tax Revenues	-229	-409	-409	-378	-1,048
Non-tax and non-budget revenue	-140	-164	-183	-116	-486
Total Expenditures	97	391	614	744	1,102
Overall Fiscal Balance	-466	-964	-1,207	-1,239	-2,637
(in percent of GDP, unless otherwise indicated 2/)					
Total Revenues and Grants	-0.9	-1.3	-1.3	-1.0	-3.4
Tax Revenues	-0.5	-0.9	-0.9	-0.8	-2.3
Non-tax and non-budget revenue	-0.3	-0.4	-0.4	-0.2	-1.1
Total Expenditures	0.2	0.9	1.3	1.6	2.4
Overall Fiscal Balance	-1.1	-2.1	-2.6	-2.6	-5.8
<i>Memorandum item:</i>					
Stabilization needs in Social and Infrastructure sectors (million USD)	205	821	1,463	2,086	2,490
Current spending (million USD)	136	426	767	909	1,329
Capital spending (million USD)	69	395	696	1,177	1,161
Stabilization needs in Social and Infrastructure sectors (percent of GDP)	0.5	1.8	3.1	4.4	5.4

Source : Estimation et projections du personnel de la Banque mondiale (Bank, 2014)

Le **Tableau 3** montre l'amélioration des finances publiques du pays résulte de l'amélioration cyclique prévoyant de fortes réformes structurelles dans le cadre de la 3ème conférence de Paris mais elles n'ont pas encore été entièrement mises en œuvre. Des tensions d'escalade sévères et rapides sont mises sur les finances publiques libanaises à cause du choc du conflit syrien. Du côté des importations, les retombées du conflit ont permis de réduire la collecte des importations de 1,5 milliard de dollars entre 2012 et 2014 résultants de la combinaison de l'impact direct sur certains secteurs clés tels que le tourisme et l'impact indirect résultant de la faiblesse de l'activité économique. De l'autre côté des dépenses, les dépenses budgétaires totales ont augmenté de 1,1 milliard de dollars entre 2012 et 2014 à cause du conflit syrien et de l'augmentation spectaculaire de la demande de services publics pour la consommation des réfugiés syriens. La période comprise entre 2012 et 2014 a témoigné d'une augmentation vaste du déficit budgétaire original du Liban d'après un montant cumulé de 2,6 milliards de dollars, en raison de la combinaison de la hausse des dépenses et de la baisse des recettes.

La croissance économique inférieure, le déficit budgétaire le plus large et le risque d'intérêt croissant résultant du conflit syrien ont augmenté le taux de la dette libanaise au PIB pour la première fois depuis 2006 après un progrès remarquable de réduction et d'autres augmentations sont attendues dans les années à venir (Refaat & Mohanna, 2013).

2.6 Conclusion

L'augmentation des risques pour le Liban du fait de la crise des réfugiés syriens est claire, du fait de leur présence tout le long du territoire libanais sans aucune limitation. En plus d'avoir des avantages divers, beaucoup de Libanais trouvent que ces migrants affectent le domaine du travail à tous les niveaux. En fait, ils peuvent exercer d'une part un effet positif et d'autre part un effet négatif sur l'économie du Liban. Dans le cas du gouvernorat de Nabatiyeh, les risques sont mesurables car nous avons pu faire, lors de nos activités professionnelles au sein des Forces de sécurité mais aussi pour nourrir cette thèse, des enquêtes personnelles détaillées concernant tous les domaines du travail des migrants syriens dans cette zone (voir les deux chapitres suivants).

En effet, on verra que les Syriens ont un effet positif parce qu'ils participent à l'accroissement de la main-d'œuvre disponible, parfois à l'accroissement des investissements.... En fait, on trouve qu'un grand pourcentage de la main d'œuvre de certains secteurs économiques ceux sont des Syriens, autant qu'on trouve aussi parmi ces migrants des investisseurs et des employeurs dans tous les domaines du travail, surtout dans l'agriculture, le commerce, la restauration, etc... Tout cela explique les risques limités provoqués par les migrants syriens dans notre cas d'étude, tandis que ces risques sont au contraire illimitées dans d'autres gouvernorats et surtout au nord du Liban, où les réfugiés sont beaucoup plus concentrés. Les statistiques faites ont montré une image bien précise de corrélation entre les risques et incertitudes.

De ce fait, on trouve une différence des risques entre deux catégories des migrants syriens. Suite à notre exposé général que nous venons de faire dans ce chapitre concernant la situation des réfugiés syriens et palestiniens au Liban, nous allons prendre et développer l'exemple du Gouvernorat de Nabatiyeh, situé dans la partie Sud du Liban, pour clarifier plus et mieux voir ce qui se passe d'un point d'économique, social et politique du fait de l'arrivée de réfugiés venant de Syrie.

Chapitre III : Une courte histoire du gouvernorat de Nabatiyeh

3.1 Introduction

Suite à l'étude historique précédente sur la présence des réfugiés palestiniens et syriens et leurs effets économiques (ainsi qu'au point de vue de des questions de sécurité) dans l'ensemble du Liban, on va maintenant se focaliser sur une partie de celui-ci, le gouvernorat de Nabatiyeh. Mais avant de voir ce qu'il en est de la situation des réfugiés dans cette région et les conséquences qu'ont leur présence sur la vie sociale et économique, nous allons proposer ci-dessous une étude historique brève du Gouvernorat de Nabatiyeh.

Un article (Fakhoury, 2017), titré « Stratégies de gouvernance et réponse des réfugiés : le Liban face au déplacement Syrie », explique la réponse de l'État aux déplacements massifs de Syrie. D'une part, il montre comment l'impasse politique, les loyautés sont partagées sur le conflit syrien et l'aggravation de la sécurité expliquent son ensemble de choix, paradoxalement à la fois en termes de développement politique et d'inaction politique. D'autre part, il montre comment la dynamique caractéristique du répertoire politique libanais, à savoir son mode de gouvernance dysfonctionnel, son modèle d'élite fracturé et sa politique de dépendance à l'égard d'entités non étatiques, ont été des déterminants clés du mécanisme d'adaptation du Liban. L'article appelle à une meilleure compréhension des liens enchevêtrés entre le déplacement syrien et le modèle politique libanais.

La population réfugiée a imposé des coûts à la communauté hôte, mais la politique du sectarisme a engrangé des gains. Dans un contexte divisé, les élites ont instrumentalisé le dossier des réfugiés syriens pour obtenir des gains politiques à la fois dans la politique intérieure du Liban et dans le contexte transnational de la guerre en Syrie. La présence des réfugiés a en outre fourni à l'établissement politique un prétexte pour rétrograder les promesses de réforme structurelle. Bien que la question du déplacement des Syriens ait été un baromètre des carences de gouvernance du Liban, elle pourrait encore offrir au petit État une opportunité d'améliorer les moyens de subsistance des réfugiés et d'entreprendre des réformes structurelles. L'État libanais peut encore mobiliser des financements internationaux pour revitaliser ses infrastructures et améliorer les mécanismes de création d'emplois, d'attribution des biens publics et de fourniture de services aux communautés des réfugiés et d'accueil. De ce point de vue, le mécanisme d'adaptation du Liban face à la question du déplacement des Syriens apparaît comme une leçon importante pour l'engagement international. Il reste à voir si la politique de don de l'aide dans un contexte où une approche axée sur les droits est fragile réussira à atténuer la crise des réfugiés tout en fournissant un modèle de gouvernance multilatérale des réfugiés. À cet égard, l'article met en lumière le double risque de renforcer la dépendance de l'État et de consolider indirectement des régimes de réfugiés défectueux par la politique du financement international. Dans le même temps, la politique humanitaire du Liban révèle l'importance de renforcer la sphère civique et d'impliquer les acteurs religieux tels que les églises ou les mosquées dans des contextes qui ont résisté à l'intégration d'une approche des droits de l'homme dans leurs régimes de réfugiés. Au-delà de ces questions, l'exemple libanais a des implications pour la compréhension des mécanismes régionaux d'adaptation face à la migration forcée.

Dans le contexte des États qui « n'ont pas effectivement établi de normes juridiques pour la

gouvernance des réfugiés, les réponses aux déplacements massifs sont forcément une extension de leurs stratégies de gouvernance. Bien que le Liban soit souvent considéré comme distinctif dans son modèle sectaire de partage du pouvoir, il partage diverses caractéristiques avec les États voisins qui ont accueilli un nombre important de réfugiés syriens, à savoir la Jordanie et la Turquie. Dans de tels contextes, troubles régionaux, pratiques autoritaires et une gouvernance inefficace a sapé les appels à l'établissement de régimes de réfugiés fondés sur les droits. L'accent mis sur leurs cadres juridiques et institutionnels peut très bien obscurcir l'ensemble complexe de dynamiques et la constellation d'acteurs qui ont façonné les réponses au déplacement. En effet, on manque d'attention pour comprendre comment les modèles de gouvernance des États ont façonné leurs réfugiés.

Une enquête sur la manière dont les « répertoires politiques » interagissent avec la question du déplacement et comment ces répertoires sont remis en question ou consolidés par le déplacement est d'une utilité majeure pour comprendre la future dynamique de transition du Moyen-Orient. En fait, nous remarquons comment l'État libanais a répondu au déplacement de Syrie (Couldrey & Peebles, 2018), et comment les processus de formulation de politiques et les discours qui en résultent ont construit la relation entre l'État d'accueil et le réfugié.

Il se concentre en particulier sur la manière dont ce petit État a négocié sa politique d'accueil et de choix des outils politiques au milieu d'institutions dysfonctionnelles et de conflits politiques. À cette fin, il utilise la lentille du modèle libanais de partage du pouvoir sectaire pour comprendre la réponse du régime politique au déplacement de masse. Ce processus a été structuré par la dynamique déterminante de la politique de sectarisme du pays : une gouvernance molle, un modèle d'élite fracturé et une politique de dépendance vis-à-vis d'acteurs non étatiques externes et nationaux. Le modèle libanais offre un aperçu plus large des types des mécanismes d'adaptation qui émergent dans le contexte de la migration forcée, notamment lorsqu'un régime des réfugiés est absent. L'article soutient que les États dépourvus de cadre juridique d'asile et aux prises avec divers obstacles en matière de gouvernance sont susceptibles de s'appuyer sur le répertoire de leurs régime politique pour faire face aux déplacements (Fakhoury, 2017).

3.2 Impact de l'incertitude sur le risque (Terrain de notre étude)

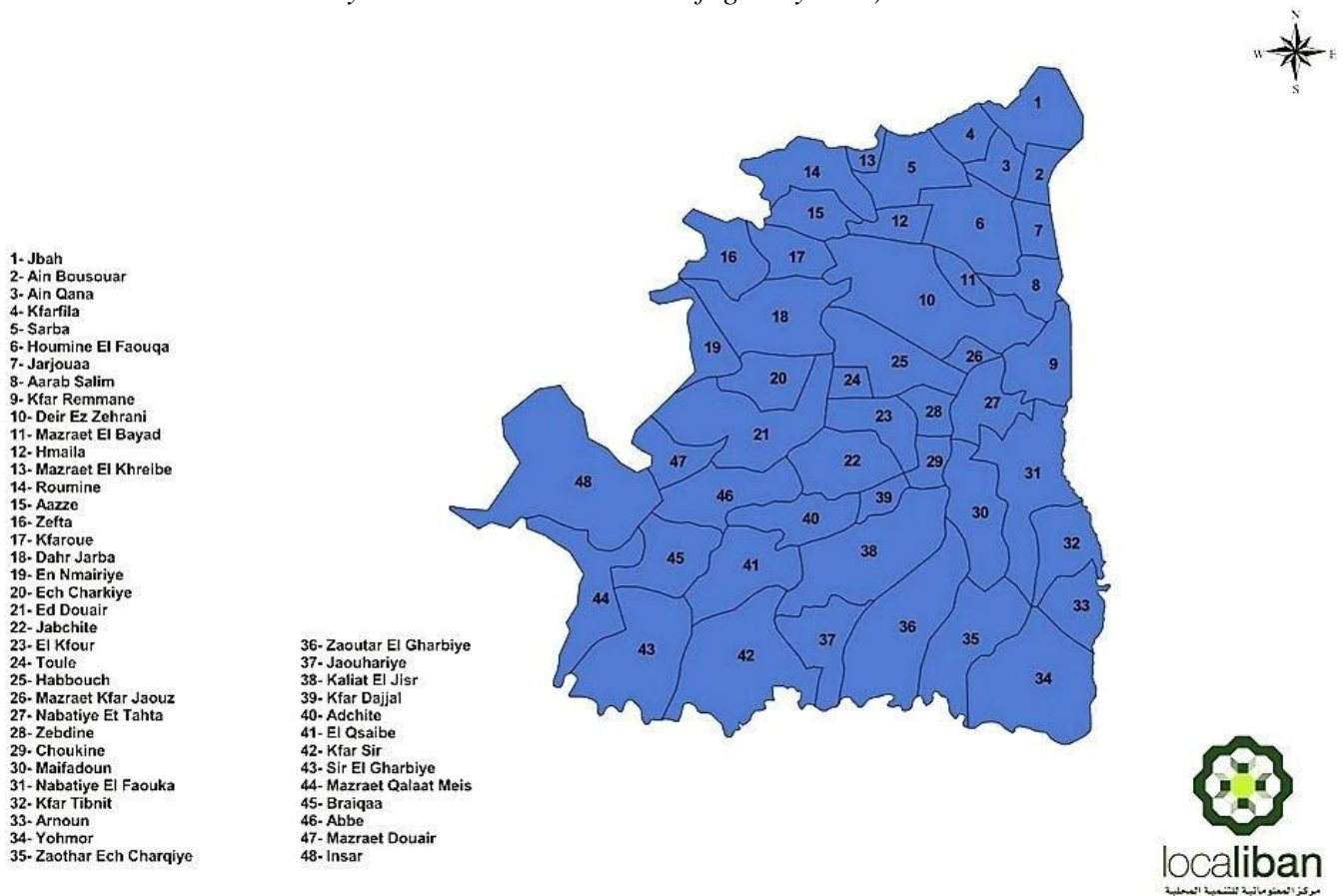
Le Gouvernorat de Nabatiyeh, situé dans la région de Jabal Amel au Sud-est du Liban, est établi en vertu de la loi n°.75 du 23/09/1975, à l'ère du Président de la République Suleyman Franjeh. Le 04 février 1983, le décret no. 253 a été publié, désignant la ville de Bint Jbeil comme centre du gouvernorat.

Le gouvernorat est composé des quatre districts suivants : Nabatiyeh, Marjayoun, Hasbaya et Bint Jbeil.

3.2.1 Le district de Nabatiyeh

Son centre est la ville de Nabatiyeh. Il comprend 41 localités visibles sur la carte ci-dessous :

Figure 16: Carte des localités du district de Nabatiyeh (les cercles indiquent les localités où il y a une concentration de réfugiés syriens)



Source: Map of Nabatiyeh district (Localiban, n.d.)

Nabatiyeh est la ville du gouvernorat de Nabatiyeh, au sud du Liban. Le gouvernorat de Nabatiyeh contient 48 villages qui sont mentionnés dans la carte au-dessus. Une estimation de la population de 2006 par le site de population allemand désormais fermé appelé World Gazetteer a estimé la population à 100541, ce qui en ferait la cinquième plus grande ville du Liban, après Tyr, Sidon, Tripoli et Beyrouth selon ces estimations démographiques de 2006 des villes libanaises, mais après une mise à jour en 2007 ou 2008 et des calculs pour les années suivantes, l'estimation de la population de 2013 s'est avérée bien inférieure à 36593 pour la ville de Nabatiyeh exclus les villages du district.

C'est la principale ville de la région de Jabal Amel et le centre principal du mohafazat, ou gouvernorat.

Le district se compose de :

-l'Union des municipalités de Chkif, qui comprend 28 municipalités.

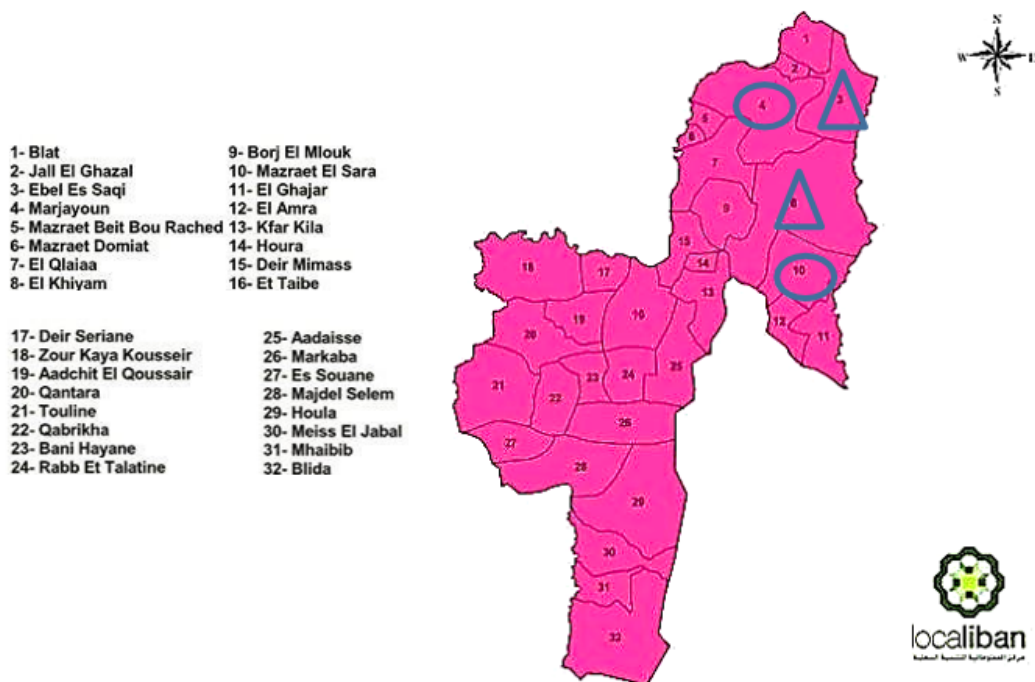
-l'Union des municipalités d'Iqlim Al-Tuffah, qui comprend 10 municipalités.

La population totale du district est estimée à 216 458 habitants (Selon les estimations du document publié par le Département de Nabatiyeh no.5 et les règlements du Ministère de l'Intérieur et des Municipalités de l'an 2010). La population de Nabatiyeh est estimée aux alentours de 296718 dont 149665 Hommes et 147052 Femmes (2022). Un marché se tient tous les lundis où les commerçants et les visiteurs des villages voisins se rassemblent au centre de la ville pour échanger leurs marchandises dans une zone connue en arabe sous le nom de Souq Al Tanen. Il existe également des succursales de plusieurs banques, hôpitaux, restaurants et centres culturels d'intérêt pour les touristes. Chaque année, la ville commémore la bataille de Karbala pour se souvenir du martyr de l'imam al Husayn et des jours d'Achoura ou tous les nabatéens se manifestent dans les rues pour décrire la scène de la mort du martyr Imam Hussein et ses compagnons.

3.2.2 Le district de Marjayoun

Son centre est la ville de Marjayoun. Il comprend les 32 localités visibles sur la carte ci-dessous :

Figure 17: Carte des localités du district de Marjayoun



Source : Map of Marjeyoun district (Localiban, 2015)

Marjayoun est un district du Gouvernorat de Nabatiyeh au Sud du Liban. Le Chef-lieu du district, est la ville du même nom, Marjayoun. Une autre ville importante du Caza est Khiyam. Ce district contient 32 villages qui sont mentionnés dans la carte au-dessus.

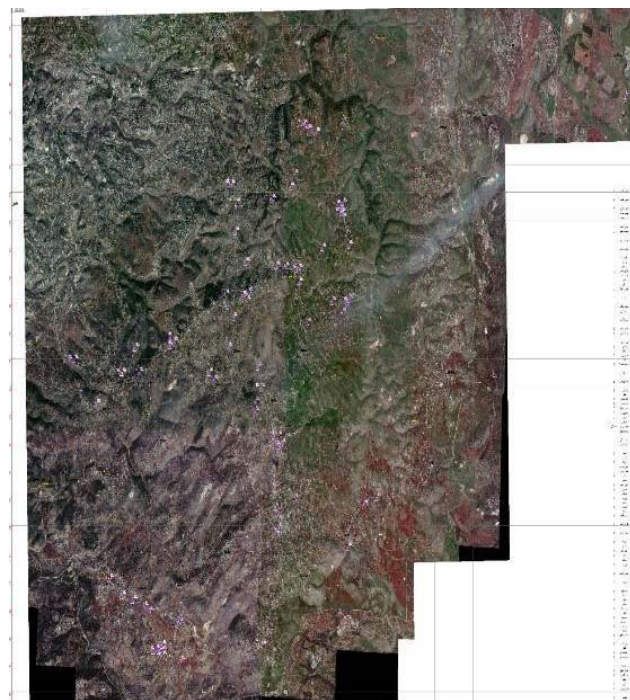
Situé sur une colline faisant face au mont Hermon, au château de Beaufort, à la chaîne du Mont Liban et aux plaines de la Galilée et le plateau du Golan, Marjayoun semble réunir en son sein toute la splendeur du paysage libanais. Ses plaines fertiles, sillonnées par le cours du Litani, s'étendent à l'est jusqu'au pied de la montagne sacrée du mont Hermon, offrant ainsi un paysage empreint de mysticisme. Ce village abrite quelques-unes des plus belles maisons du Liban, qu'elles soient abandonnées ou restaurées, et puise tout son charme dans ces vieilles pierres et dans la beauté de son environnement naturel.

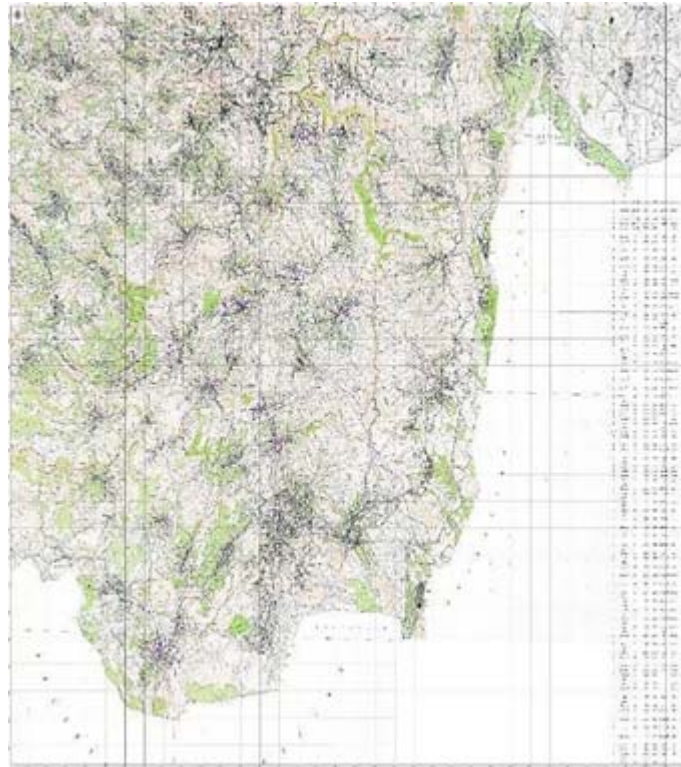
Dans le camp de Marj al-Khokh, environ 1 500 réfugiés de la province d'Idlib ont trouvé refuge dans près de 200 tentes. Trois familles, soit environ quinze personnes de tous âges, vivent dans une même tente, avec des fuites d'eau saumâtre, et malgré l'existence de l'aide d'organisations internationales, il y a toujours un manque d'eau, d'électricité et d'éducation.

En fait, ces camps non officiels ne sont pas équipés de sources d'eau potable ou de stations d'épuration, d'où viennent les inquiétudes les plus importantes concernent le manque d'eau et de réseaux d'eaux usées et de gestion des déchets, qui mène à la contamination de l'eau, des puits et des terres agricoles à cause des eaux usées provenant des camps improvisés

Les cercles indiquent les localités où il y a une concentration des réfugiés syriens et les triangles indiquent les localités où il y a des camps syriens). Le district est composé de la population de la province de Marjayoun (sans Hasbaya) estimée à 41.000 habitants.

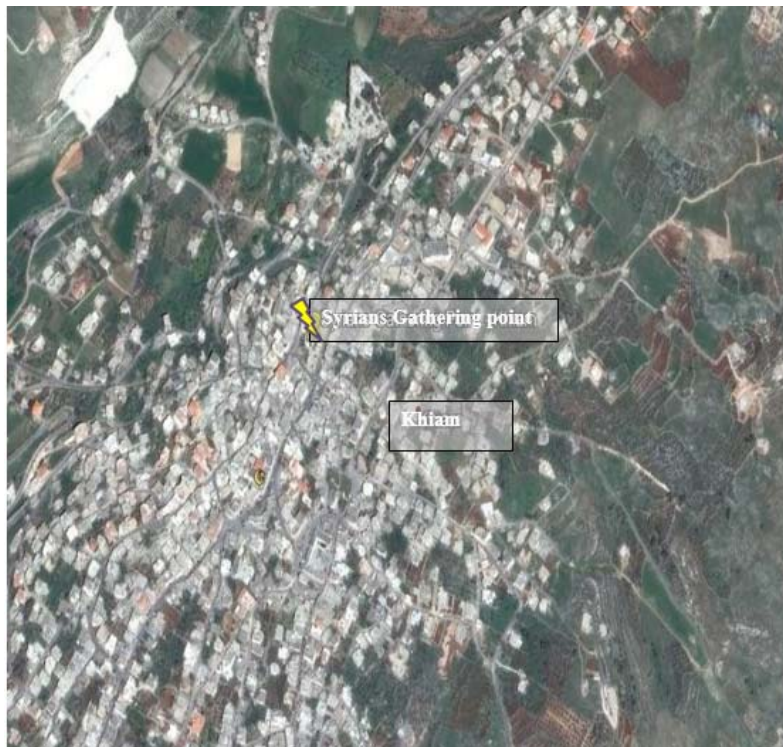
Figure 18: Photos Google et carte montrant la disposition des réfugiés syriens au District de Marjayoun





Source : Google Map

Figure 19: Photos Google montrant la disposition des réfugiés syriens au lieu de Khyam



Source : Google Earth Pro

Figure 20: Photos Google montrant les rassemblements des réfugiés syriens au lieu de Kfarkila



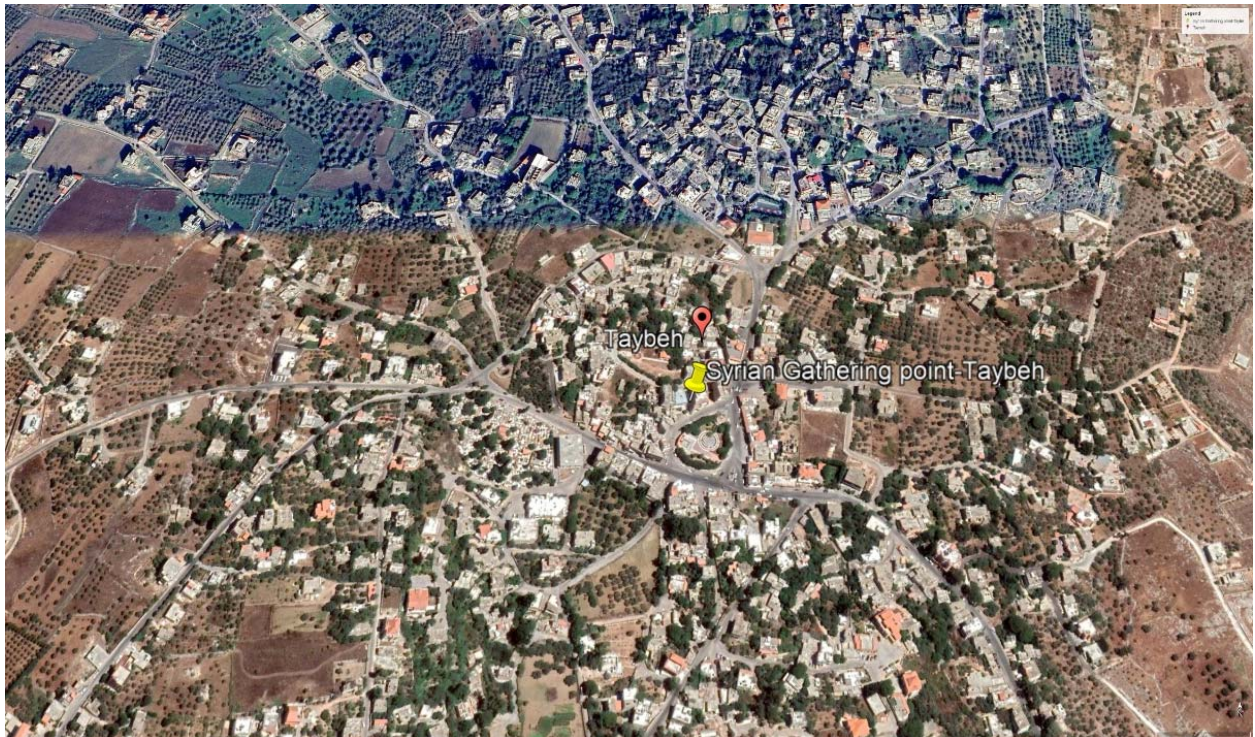
Source : Google Earth Pro

Figure 21: Photos Google montrant les rassemblements des réfugiés syriens au lieu de Mayss El Jabal



Source : Google Earth

Figure 22: Photos Google montrant les rassemblements des réfugiés syriens au lieu de Taybeh



Source : Google Map

Figure 23: Photos Google montrant la disposition des réfugiés syriens au lieu de Blat



Source : Google Earth

Au Liban-Sud, les réfugiés syriens ont trouvé refuge entre Saïda, Tyr, Nabatiyeh, Marjayoun, Bint Jbeil et d'autres localités aux confins de la frontière avec Palestine. Et comme dans toutes les régions libanaises accueillant des Syriens, les municipalités et les habitants se plaignent de

l'impact sur les réseaux d'électricité, d'eau ou des égouts et sur la collecte des ordures.

Ils dénoncent aussi la concurrence de la main-d'œuvre syrienne spécialisée (coiffeurs, esthéticiennes, électriciens, plombiers, couturiers, mécaniciens...) qui pratique des prix beaucoup plus bas que ceux des travailleurs libanais.

Des plans sont mis en place un plan pour venir en aide aux communautés hôtes et cela pour que le Liban et son peuple puissent mieux faire face à la crise humanitaire syrienne qui pourrait encore durer des années

La crise syrienne a remis le Liban-Sud sur la carte des donateurs, même si la région n'est plus aussi pauvre que le Liban-Nord, notamment Akkar, où presque tout est à faire. Au Liban-Sud, vu la présence du Hezbollah, le dossier syrien est néanmoins régi différemment que dans les autres régions du pays. Ainsi, la construction de campements champignons a été interdite et les réfugiés syriens vivent uniquement dans des appartements loués. De plus, dans chaque localité, un couvre-feu imposé aux Syriens a été décrété.

Ainsi, dans la quasi-totalité des villages des villages de Marjayoun, Khiyam, Kfarkila, Mayys El Jabal, Taybeh et Blat, les réfugiés syriens n'ont pas le droit de se déplacer après la tombée de la nuit. Outre, ces réfugiés ont la permission de se déplacer librement aux villages de Chebaa et Kfarshouba,

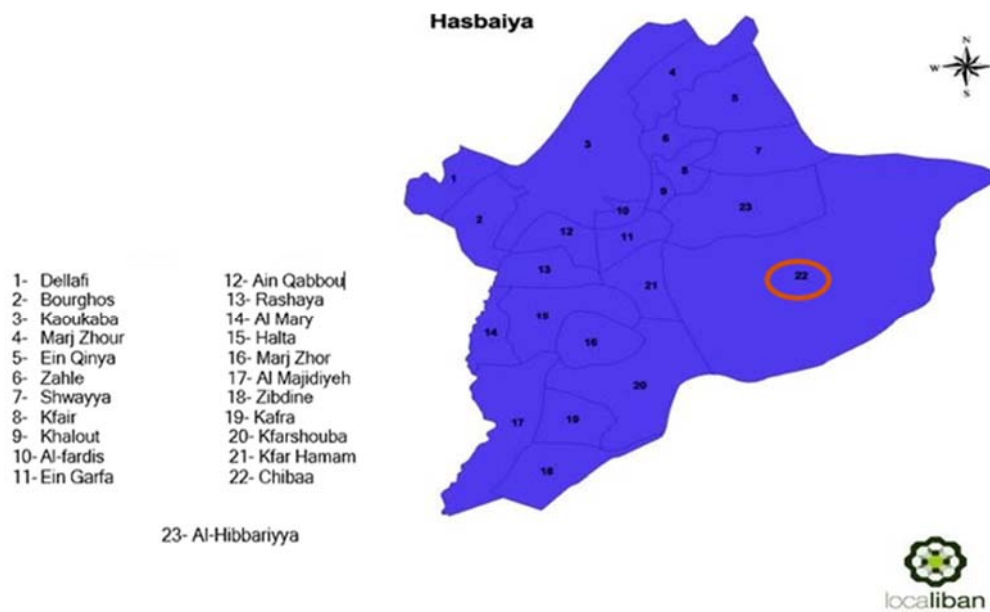
Les responsables locaux disent que ces mesures permettent de mieux contrôler la situation et d'éviter les problèmes. Ils indiquent également que dans les régions du Liban-Sud, les réfugiés syriens savent qu'ils ne doivent pas défendre leurs idées politiques. Cela signifie qu'ils doivent comprendre qu'ils sont là uniquement pour des raisons humanitaires.

De cela, les **figures 18-19-20-21-22-23** expliquent la limitation de la disposition des réfugiés syriens dans ces villages due aux raisons mentionnées au-dessus.

3.2.3 Le district de Hasbaya.

Son centre est la ville de Hasbaya qui comprend les 20 localités visibles sur la carte ci-dessous :

Figure 24: Carte des localités du district de Hasbaya (les cercles indiquent les localités où il y a une forte concentration de réfugiés syriens)



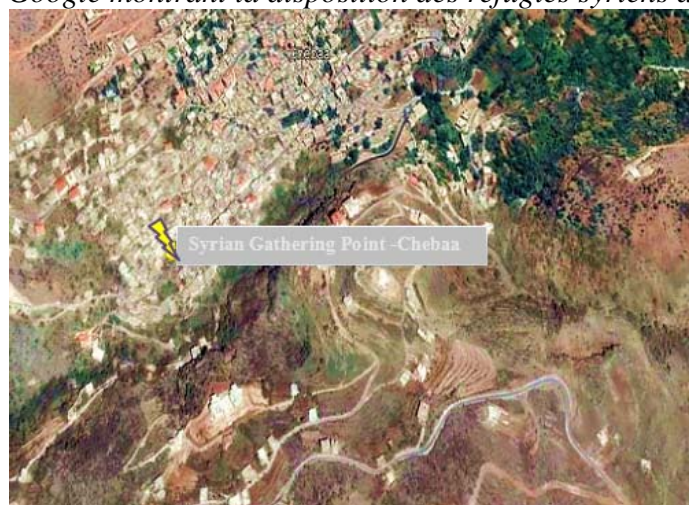
Source: Map of Hasbaya District (Localiban, 2015)

Le district se compose de :

- L''Union des municipalités de l'Arkoub, qui compte 7 municipalités.
- L''Union des municipalités des villages du Hasbani, qui compte 6 municipalités.

La population totale du district est estimée à 74 291 habitants. (Selon les estimations de la même source que celle citée ci-dessus).

Figure 25: Photos Google montrant la disposition des réfugiés syriens au lieu de Chebaa



Source : Google Earth Pro

Chapitre 3 : La situation des réfugiés Syriens et Palestiniens au Liban : point de vue historique

Dans la ville de Chebaa, dans le sud du Liban, où se trouvent 5 mille réfugiés, Cinq cent réfugiés syriens ont quitté.

Ces réfugiés sont partis volontairement et sans l'intervention des organismes onusiens chargés des affaires des réfugiés. Le correspondant d'Anadolu a rapporté que les réfugiés se sont rassemblés à l'extrémité sud de la ville de Chebaa, près des frontières libanaises avec Israël, et sont montés dans 15 bus, arrivés matin en provenance de la capitale syrienne Damas. Il est attendu que les bus les transportent vers leurs villages dans le Rif de Damas, notamment aux villages de Beit Jinn et de Mazraat Beit Jinn.

Le départ des réfugiés syriens a été contrôlé par Direction Générale de Sureté Générale (DGSG), en coordination avec la partie syrienne, pour garantir leur sécurité. C'est la première fois où des réfugiés syriens partent, d'une manière collective.

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a, aussi pour sa part, annoncé, qu'il a été informé sur le retour des 500 réfugiés de la ville de Chebaa vers la Syrie. Le HCR a souligné que ses équipes avaient examiné les conditions de ce retour, mais qu'il ne participe pas à l'opération ni à aucun retour, actuellement, en raison de la situation humanitaire en Syrie.

Il a, cependant, affirmé qu'il respecte les décisions individuelles des réfugiés de retourner à leur pays d'origine. Dans la carte au-dessus, montre la disposition des réfugiés à la ville de Chebaa et qui sont largement intervenus dans la vie sociale et économique de cette ville.

Figure 26: Photos Google montrant la disposition des réfugiés syriens au lieu de Berghoz



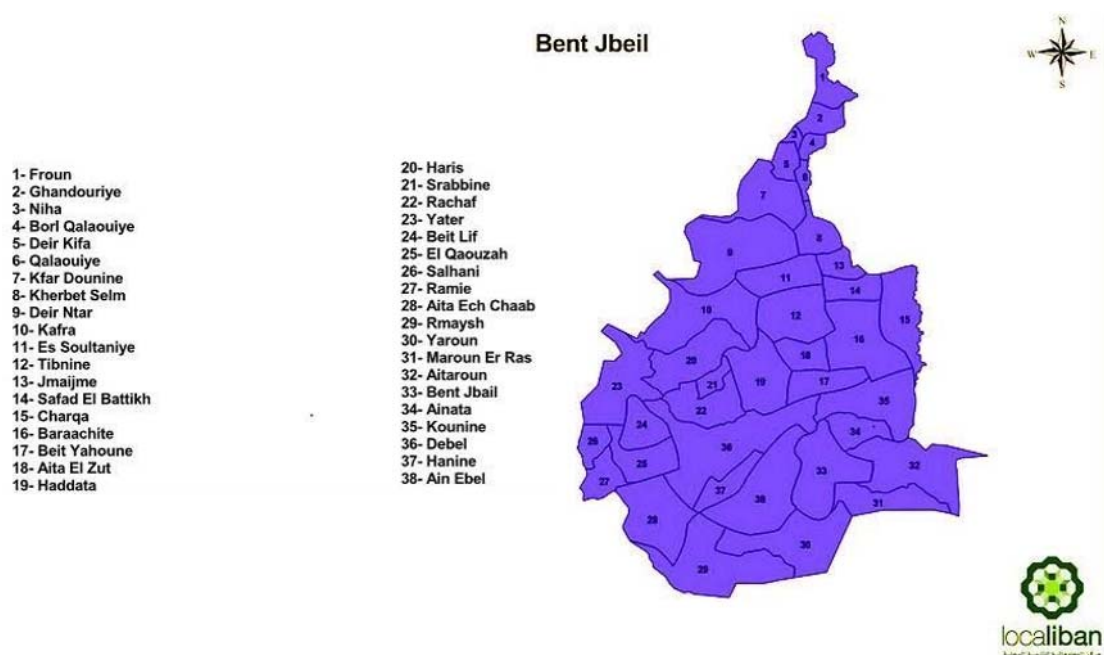
Source : Google Earth

Hasbaya est une petite ville du Liban, chef-lieu d'un district du même nom, Hasbaya ; elle est située à au sud-est de Beyrouth, au pied du Mont Hermon, lequel surplombe une vallée où le Jourdain prend sa source. C'est l'une des villes les plus anciennes et les plus importantes de la région de Jabal el Sheikh. Hasbaya est un site historique important mais la plupart de ses monuments antiques ont été détruit et n'ont pas survécu. Cette ville est surtout connue pour être le fief des Émir Chehab. En direction de Marjayoun et de la Caza de Hasbaya (à de la ville), se trouve Souk al Khan, situé dans une pinède au croisement des routes Hasbaya, Rashaya, Kawkaba et Marjayoun. C'est là que se trouvent les ruines d'un vieux khan où Ali, fils de Fakhreddine Maan, a été tué au cours d'une bataille contre l'armée ottomane. Dans ce khan, un marché hebdomadaire populaire, qui se tient tous les mardis, est visité par des commerçants et des visiteurs de toute la région. Près de ce site coule le Hasbani, un affluent du Jourdain, qui est sous contrôle israélien. Sur les rives de cette rivière, on trouve des restaurants en plein air dispersés servant une cuisine libanaise et des truites. Hasbaya est une ville mixte où se côtoie une majorité de Druze, une minorité de chrétiens et une minorité sunnite. Le réfugiés Syriens se trouvent dans cette ville et les villages aux alentours car ils peuvent se déplacer d'une manière flexible en absence parfois des forces de sécurité Libanaises et c'est pourquoi on peut trouver certains points collectifs de ces réfugiés dans des lieux près des routes qui ont un accès à différentes régions du district ou de la bordure où les opérations illégales sont actives.

3.2.4 Le district de Bint Jbeil

Son centre est la ville de Bint Jbeil. Il comprend les 36 localités visibles sur la carte ci-dessous

Figure 27: Carte des localités du district de Bint Jbeil (les cercles indiquent les localités où il y a une forte concentration de réfugiés syriens)



Source: Map of Bint Jbeil District (Localiban, 2015)

La ville est principalement habitée par des musulmans chiites (90%), bien que la région environnante compte également une importante minorité chrétienne (10%). Avec la montée des milices palestiniennes au Liban, l'armée libanaise (LAF) a tenté de contrôler leurs activités. En octobre 1969, l'armée a encerclé 150 Palestiniens près de Bint Jbeil. Bint Jbeil a été occupée par Israël en 1978 lors de l'opération Litani, puis de 1982 à 2000 lors du conflit du Sud-Liban de 1982-2000, lorsqu'elle a été gravement dépeuplée ; jusqu'à 75 % de la population serait partie pour d'autres régions du Liban. C'était le théâtre d'attaques occasionnelles contre l'ennemie Israélienne, comme un attentat à la voiture piégée perpétré par un membre du Hezbollah le 25 avril 1995 qui a détruit le siège administratif israélien dans la ville.

Centre de Bint Jbeil après l'invasion de 2006.

En tant que plus grande ville de la région, Il est considéré comme l'un des centres ayant une histoire symbolique pour le Hezbollah. Dans le cadre du système compliqué de représentation électorale sectaire du Liban, la circonscription électorale de Bint Jbeil se voit attribuer 3 sièges chiites au parlement du pays.

Lors des attaques israéliennes de 2006 contre le Hezbollah, la conquête de Bint Jbeil était l'un des premiers objectifs. Au début de l'opération, une unité de reconnaissance Maglan a été prise en embuscade et a dû être secourue par les commandos Egoz. En quatre jours de combats, dix-sept soldats israéliens ont été tués et la majeure partie de la ville détruite (voir Bataille de Bint Jbeil). Le 15 juillet, un missile israélien a tué 4 civils, âgés de 60 à 85 ans.

La reconstruction au début de 2007 avançait très lentement, ce qui a conduit à des rapports d'insatisfaction parmi les résidents.

Le district de Bint Jbeil contient a pu près 38 villages qui sont mentionnés dans la carte au-dessus.

3.2.5 Les limites de la province

Les limites géographiques du Gouvernorat de Nabatiyeh sont les suivantes :

- A l'Est, les pentes de Jabal El Cheikh.
- A l'Ouest, des villages et des villes du gouvernorat du Sud.
- Au Sud, les frontières de la Palestine occupée par l'ennemi israélien.
- Au Nord les villes et les villages du gouvernorat de la Bekaa et le district de Jezzine dans le gouvernorat du sud.

Le gouvernorat de Nabatiyeh est distant de 65 km de Beyrouth. Pour y accéder à partir de la capitale, on peut prendre la route principale reliant **Beyrouth - Saïda - Zahrani - Deir El Zahrani- Nabatiyeh**.

Il est également possible de s'y rendre en empruntant la direction de **Saïda- Jezzine - la**

La population totale du district est estimée à 231 171 habitants. (Selon les estimations de la même source déjà citée).

3.3 L'organisation administrative du Gouvernorat de Nabatiyeh

L'article 1 du décret n° 253 (voir *supra*) stipule que les divisions des villes, villages et quartiers annexés au gouvernorat et aux districts restent tels qu'ils ont été définis par le décret no. 116 du Juin 1959.

Sous l'ère du président Amin Gemayel (1982-1988), le deuxième article stipule que les administrations publiques doivent être représentées dans le gouvernorat et les districts.

Le 25 Novembre 1983, la décision no.252 DA issue du Ministère de l'Intérieur, stipule que M. Ibrahim Fakih est nommé gouverneur de Nabatiyeh et qu'il va débiter ses fonctions immédiatement. Il a été le premier gouverneur de Nabatiyeh.

Il a été suivi par M. Hussein Kabalan, nommé par mandat, puis par M. Gazy Zeaiter par succession, et par le juge Mahmoud Al-Mawla en vertu du décret no. 9539 depuis le Décembre 1996 jusqu'à nos jours.

Jusqu'à nos jours, le centre du gouvernorat est situé dans la ville de Nabatiyeh, dans le bâtiment dédié au district, qui comprend toutes les unités, les départements et les institutions publiques de l'État.

3.3.1 Les institutions et les entreprises basées dans la province

Voici les différents bureaux publics essentiels au niveau du gouvernorat de Nabatiyeh :

- Les Bureaux du Gouvernorat de Nabatiyeh.
- Le Département de l'Etat civil à Nabatiyeh.
- L'Organisation civile.
- La Direction Générale de la Sécurité de l'Etat.
- La Direction Générale de la Sûreté Générale.
- L'Agence de Presse Nationale.
- L'Agence de l'Economie et du Commerce.
- L'Agence de Comptabilité financière du Nabatiyeh.
- Le secrétariat du cadastre.
- La Direction Générale de la Jeunesse et des Sports du travail.
- L'Agence de l'éducation.
- Le Bureau de communication du Liban Sud (Nabatiyeh).
- Le Bureau de Poste du Liban Sud (Nabatiyeh).
- Le Département de l'agriculture.
- Le Département de la santé.

- Le Département des affaires automobiles.
- La Coopérative des employés de l'Etat.
- La Sécurité sociale.
- L'Electricité du Liban.
- La société des eaux de la source Nabée El Taseh.
- Le Plan vert.
- La Défense civile.
- Le Palais de Justice à Nabatiyeh.
- Les Affaires Municipales.
- Les Travaux publics.
- Le Conseil du Sud.

Ces institutions et ces départements ont des succursales et des bureaux dans les centres des districts de Bint Jbeil, Marjayoun et Hasbaya, ainsi qu'un nombre de bureaux administratifs officiels au Sérail de Tibnine, qui n'est pourtant pas un centre du district.

Le Sérail a été construit sous les directives du Président de la chambre des députés. Nabih Berri, afin de faciliter la tâche des citoyens quand le Liban Sud était sous l'occupation israélienne. La région était la frontière à l'époque, avant la libération du Liban Sud en 2000. Le Sérail a continué à opérer après la libération du Sud et jusqu'à nos jours. Le gouvernorat comprend de nombreuses associations, clubs, institutions gouvernementales et non gouvernementales, hôpitaux, cliniques, centres de secours locaux et étrangers, banques, centres culturels, établissements scolaires, lycées, universités officielles et privées, grands magasins, coopératives, marchés, lieux de culte, parcs publics, parcs d'attractions, cafés et restaurants.

Le Marché populaire du lundi est l'une des manifestations les plus importantes du patrimoine économique de la ville de Nabatiyeh, puisqu'il remontrait à environ 4000 ans. Aujourd'hui il continue à être une source importante de revenus pour l'économie de la ville. Dans le Gouvernorat, d'autres marchés sont également très connus, dont le Marché du jeudi de Bint Jbeil, le Marché du vendredi de Tibnine, sans compter les nombreux marchés populaires des villes et villages de la province qui ont conservé cet héritage depuis des centaines d'années.

3.4 Une focalisation géopolitique de la région de Nabatiyeh

3.4.1 La situation politique

La communauté chiite a le poids politique le plus important dans la province de Nabatiyeh. Il y a par ailleurs un petit pourcentage du reste constitué de personnes appartenant à d'autres communautés (chrétienne, sunnite et druze), et ce uniquement dans la région de Hasbaya, selon la répartition des sièges parlementaires dans la province qui reflète la réalité de la répartition religieuse dans la province.

La région connaît une situation de stabilité politique, même pendant les élections, en raison du manque de diversité des partis politiques et de l'inefficacité des partis qui n'appartiennent pas au Parti du Hezbollah ou au Mouvement Amal.

Le Hezbollah et le mouvement Amal sont les deux forces principales de la scène politique dans le gouvernorat et même dans tous les districts où sont représentés également les autres partis libanais, tels que le Parti Communiste, le Parti Arabe Socialiste Baath, le Parti National Socialiste Syrien, les Forces Libanaises, le Mouvement patriotique libre (**dans les villages chrétiens**), le Parti Socialiste Progressiste (**dans les villages druzes et dans le district de Hasbaya**) et le Mouvement du Futur (**dans certains villages sunnites**). Ces partis ne comptent pas assez de partisans dans la province pour garantir l'arrivée de nombreux députés au parlement libanais, étant donné que les deux forces principales dominent au Sud, et la province de Nabatiyeh en particulier, et vu que la majorité de la population appartient à la communauté chiite. Les deux partis shiites, le parti du Hezbollah et le mouvement Amal, se partagent les 11 sièges, depuis 1992. Depuis les élections de 1992 jusqu'à ce jour et quel que soit le type de loi électorale (antérieure et relative), aucun des candidats des autres partis et mouvements n'a été en mesure de changer la situation. Les voix de ces partis minoritaires sont inférieures aux voix des autres partis, avec une grande différence (en particulier la voix préférentielle dans la loi électorale des dernières élections parlementaires à la proportionnelle qui ont eu lieu cette année.)

Les élections municipales qui ont eu lieu en 2016 ont connu le même résultat dans le même contexte, ce qui veut dire que l'accord entre les deux partis principaux au sud a maintenu les mêmes conditions faites dans les élections municipales précédentes au niveau de toutes les municipalités.

3.4.2 La répartition des députés

Onze sièges ont été attribués au gouvernorat de Nabatiyeh, conformément au droit majoritaire et au droit relatif ; ils se répartissent comme suit :

- Trois députés pour le district de Nabatiyeh (Liban-Sud III) : trois chiites
- Trois députés pour le district de Bint Jbeil (Liban-Sud III) : trois chiites
- Cinq députés pour le district de Marjayoun et de Hasbaya (Liban-Sud III : deux chiites, un sunnite, un chrétien et un druze).

En fait, ces 11 députés non seulement les chiites mais aussi les députés des autres religions font partie du groupe parlementaire de ces deux parties (Amal et Hezbollah).

Toutes les tentatives pour briser cette alliance politique et partisane ont échoué, que ce soit au niveau parlementaire, municipal ou électif. Par ailleurs, on trouve que dans les élections du mois de mai 2022 deux brèches dans ce district ont été effectuées dans la liste d'Amal et Hezbollah par deux députés indépendants : Firas Hamdan et Elias Jradé.

Même dans les différentes associations et clubs de la province règnent la même ambiance et le même esprit de dépendance et de loyauté en ce qui concerne les activités, les tâches et les services.

3.5 Au niveau économique et social

Il est démontré que l'exposition à la violence a un impact significatif sur les attitudes des individus, en particulier à l'égard des hors-groupes. Deux événements violents majeurs se sont produits (un attentat suicide le 30 juin 2017 et l'offensive du Hezbollah le 21 juillet de la même année). Cette violence nous a permis de tester l'effet sur les perceptions des individus concernant le risque associé à l'accueil de réfugiés syriens. Nos résultats indiquent que la violence des rebelles syriens a conduit les citoyens libanais à percevoir à la fois les réfugiés et les militants syriens comme des problèmes de sécurité pour leur famille, leur communauté et leur pays **dans tout l'échantillon**, la relation la plus forte étant observée 15 jours après l'attentat suicide du 30 juin.

Lors de l'offensive du 21 juillet par les forces du Hezbollah, nous découvrons une baisse du risque perçu par les réfugiés et militants syriens dans les 30 jours suivant l'événement, cet effet disparaissant lorsqu'il est étendu à un horizon temporel post-attaque plus long. Compte tenu de la nature de l'échantillon en termes d'âge des répondants (40 ans ou plus) et de la longue histoire de violence sectaire du Liban, le fait que tout événement violent à un ou deux affectent les perceptions du public est remarquable. La population libanaise, en particulier ceux qui ont vécu une grande partie de la guerre civile, est particulièrement habituée à la violence sectaire et, par conséquent, une population difficile à utiliser pour trouver un soutien pour l'exposition à la violence affectant les attitudes envers les personnes venant d'ailleurs.

Cependant, malgré ces difficultés, nous trouvons un soutien pour des hypothèses nuancées sur la direction et le moment des changements dans la menace perçue posée par une population de réfugiés en raison de la violence perpétrée à la fois par des militants étrangers et une force armée nationale si elle est sectaire. Les travaux futurs sur le Liban pourraient exploiter la composition sectaire unique du pays pour découvrir davantage les différences d'attitudes, en particulier parmi les musulmans sunnites et chiites, mais aussi entre les deux grandes coalitions politiques libanaises qui répliquent les divisions régionales: d'un côté l'Alliance du 14 mars, qui est alignée au niveau régional avec le bloc sunnite dirigé par l'Arabie saoudite et qui comprend une majorité des pays du Golfe qui sont soutenus par les États-Unis, et de l'autre côté l'Alliance du 8 mars, qui est alignée au niveau régional sur le bloc irano-syrien, soutenu quant à lui par la Russie (Braithwaitel, Chul, Curstil, & Ghosn, 2018).

De plus, notre instrument d'enquête nous a permis de considérer l'effet de la violence sur la perception des menaces envers une personne, sa famille, sa communauté et son pays. Les perceptions des menaces individuelles de la part des réfugiés et des rebelles semblent «se réinstaller» beaucoup plus rapidement que les perceptions des menaces envers la famille, la

communauté et le pays d'un répondant. Il se peut que la violence perpétrée par des étrangers, en particulier des groupes associés à une population de réfugiés, suscite des craintes nationalistes et autres peurs communautaires qui ne se transforment pas pour autant en craintes quant à la probabilité de victimisation individuelle. Démêler ces mécanismes semble être une piste d'enquête fructueuse pour les recherches futures. Des événements autres que l'incursion du Hezbollah dans les camps de réfugiés près d'Ersal ont peut-être contribué au plus grand sentiment de sécurité parmi nos répondants, ce qui est une complication méthodologique que nous ne pouvons pas améliorer directement. En particulier, le 31 juillet 2017, des milliers de réfugiés syriens, dont certains étaient liés à des groupes rebelles et à leurs familles, ont été renvoyés dans un territoire tenu par les rebelles dans le nord de la Syrie dans le cadre d'un accord de cessez-le-feu entre le Hezbollah et les rebelles. Groupe Hay'at Tahrir al-Sham (HTS). Cet événement, distinct de l'incursion du Hezbollah à Ersal, bien que lié à celui-ci, a peut-être renforcé le sentiment de sécurité parmi les Libanais pendant la période considérée. De plus, étant donné qu'elle a eu lieu avant la fermeture de la première fenêtre de 15 jours, notre hypothèse selon laquelle l'effet de la violence perpétrée par les forces de sécurité de l'État met du temps à affecter la perception de la menace par la population peut encore être confirmée par nos données. La présente étude démontre que les efforts déployés par les forces de sécurité nationales pour éliminer les rebelles violents des populations de réfugiés peuvent réduire considérablement la perception de la population de la menace posée par les réfugiés. Nous pensons que c'est un objectif valable pour les décideurs politiques, en particulier dans le contexte de la crise contemporaine des réfugiés qui touche des régions du monde entier. La question empirique reste ouverte de savoir si l'affaiblissement de la perception de la menace a un impact sur le soutien partisan aux groupes qui sont plus sensibles au sort des réfugiés.

Des élections nationales ont eu lieu au Liban pour la première fois depuis le début du conflit syrien le 6 Mai 2018, et le parti sunnite dominant, le Mouvement du futur - qui a vraisemblablement été plus favorable aux réfugiés syriens - a perdu dix sièges parlementaires au profit du chrétien. Mouvement patriotique libre (FPM). Le chef du FPM, Gebran Bassil, a été cité ci-dessus et a déclaré sans ambages que les réfugiés syriens représentaient des menaces économiques et sécuritaires pour les Libanais et devraient être renvoyés en Syrie dès que possible. Le Hezbollah et ses alliés ont également remporté une dizaine de sièges dans le nouveau parlement. Ce résultat peut suggérer que les perceptions de menaces étaient répandues à l'approche des élections et que les électeurs voulaient un gouvernement qui continuerait ses campagnes pour extirper les rebelles violents parmi les populations de réfugiés syriens. Nos données ne peuvent pas évaluer directement l'impact de la violence perpétrée parmi les populations de réfugiés par les rebelles ou les forces de sécurité de l'État sur les préférences des partis ou les résultats des élections, mais nous considérons que c'est une direction importante pour les travaux futurs au Liban et d'autres pays qui ont récemment connu des afflux de réfugiés.

Depuis que la guerre civile a éclaté en Syrie en 2011, la grande majorité des auteurs d'incidents terroristes en Europe ont été Citoyens européens et non réfugiés. Cependant, au cours de la même période, nous avons assisté à une augmentation des rhétoriques anti-immigrées, anti musulman et anti-réfugiés, car un grand nombre de personnes semblent blâmer

les réfugiés musulmans pour la violence. En fait, le 7 avril 2018, lorsqu'un homme est entré en voiture dans un café bondé de Munster, en Allemagne, le chef adjoint du parti AFD (Alternative pour l'Allemagne) a rapidement laissé entendre que le coupable était un réfugié. Lorsqu'il a été révélé plus tard que l'attaquant était en fait un Allemand non musulman n'ayant aucun lien avec une organisation terroriste, elle s'est excusée de le blâmer sur les réfugiés, mais a doublé en insistant sur le fait que les migrants « constituent toujours une menace pour la sécurité allemande.

Une telle rhétorique est non seulement extrêmement néfaste dans de nombreux pays, y compris l'Allemagne, et peut être responsable d'une augmentation du nombre d'attaques contre les réfugiés, 8 mais d'après notre étude, cette conclusion est le contraire de ce que les décideurs politiques devraient tirer. Autrement dit, qui commet la violence a un impact sur la perception des menaces à la sécurité pour soi-même, sa famille et son pays lors de l'accueil de réfugiés.

Lorsque les décideurs politiques ne font pas la distinction entre les terroristes loups solitaires ou les organisations terroristes et les civils innocents, qui pourraient partager l'appartenance ethnique, la religion ou la nationalité de l'auteur, le citoyen moyen se sentira en danger. Cependant, si les décideurs politiques montrent qu'ils contrôlent la sécurité de leur pays et que de telles attaques sont des incidents isolés, alors les perceptions de la menace d'accueillir des réfugiés seront minimisées, et l'attrait des politiques et des idéologies qui jettent les réfugiés comme indésirables et dangereux. Peut également être minimisé.

Atténuer la perception de la menace posée par l'accueil des réfugiés peut diminuer les attitudes xénophobes et nationalistes et aider à prévenir les actes de violence contre les communautés de réfugiés vulnérables. (UNHCR, 1993)

3.5.1 Économie de la région

Les expatriés libanais, en particulier du Sud du Liban, sont une source de financement importante pour l'économie de la région, et des familles dont les parents ont émigré en Amérique, du Nord en Australie, en Europe, au Brésil, en Afrique et dans certains pays du Golfe. Ces émigrés libanais constituent une artère vitale et importante pour la vie économique et financière de leurs familles et contribuent largement à leur subsistance. Ainsi, certains ont pu, grâce aux apports financiers des émigrés, ouvrir des entreprises et raviver l'économie au Liban.

Dans le temps, la province de Nabatiyeh a souvent joué un rôle important dans le secteur agricole et dans le commerce, en raison de sa proximité avec la frontière de la Palestine occupée. La région était un couloir réservé aux marchands des convois acheminés vers de nombreuses régions au Liban et à l'étranger.

En 2000, après la libération du Sud du Liban de l'occupation israélienne, le gouvernorat a connu un renouveau urbain sans précédent, en particulier dans les zones occupées depuis 1978 et dans les zones de contact de la bande frontalière occupée depuis 1986. En effet, après le retrait partiel de l'ennemi israélien, une partie du Sud est restée occupée jusqu'en 2000. Cette

région était appelée la ceinture de sécurité, et a été quotidiennement ciblée et bombardée par l'ennemi israélien et la milice de Antoine Lahed. Cette instabilité a entraîné une grave stagnation économique et urbaine et a accru la migration des citoyens de cette région vers d'autres régions pour des raisons de sécurité et de paix.

Pour entamer la reconstruction après la libération et le retour des institutions officielles militaires, sécuritaires et administratives dans les anciennes zones occupées, la mission est confiée au Conseil du Sud en particulier, responsable du développement dans le Sud et les autres régions au Liban. Ce projet de reconstruction a aussi été confié à d'autres institutions et associations locales et internationales chargées de projets de développement des infrastructures de l'eau, de l'électricité, des réseaux de téléphone et des routes.

Pour ces dernières, il s'agissait de relier les villages au réseau de transport moderne, et de favoriser la construction, l'importation et autres activités. En matière de reconstruction et de développement, il faudrait mentionner que le bâtiment du Sérail, destiné à rassembler toutes les institutions et les administrations publiques, n'est toujours pas achevé et que les institutions et administrations publiques continuent d'être réparties dans différents endroits de la ville, dans des bâtiments loués, entraînant de nombreuses charges supplémentaires pour la trésorerie.

3.5.2 L'agriculture

L'agriculture est un des piliers de l'économie dans le Sud, notamment dans la province de Nabatiyeh. Elle se développe après la libération de la région et les habitants ont pu accéder de nouveau à leurs terres et à leurs biens jusque-là occupés et bombardés. Les bombes et les mines empêchaient les agriculteurs d'investir.

Cette situation de prospérité dans l'agriculture a entraîné le développement des échanges. Ce secteur est une source essentielle pour revitaliser le tissu économique dans la région. En effet, ce secteur est très actif comparé aux secteurs de l'industrie. Seuls l'agro-industrie et l'artisanat ont contribué à la situation économique en l'absence de projets industriels de grande envergure. Ils devraient donc être encouragés et soutenus par les autorités officielles, notamment à cause de l'absence d'organisations non gouvernementales locales et internationales capables d'aider les citoyens par des prêts bonifiés ou autres pour démarrer la création de Petites et Moyennes Entreprises.

De nombreuses usines et des laboratoires sont actuellement répartis dans différents villages et villes de la province, ainsi que des industries du bois, du plastique et des élevages. La culture du tabac dans la région remonte à l'Antiquité. Elle représente encore la plus grande part de l'agriculture dans de nombreuses zones de la province.

C'est le moyen principal de subsistance de nombreuses familles, atteignant parfois 80% de la production agricole totale. Jusqu'à présent, ces secteurs manquaient de politiques claires et efficaces pour les soutenir et les revitaliser afin d'être durables. En particulier les projets agricoles qui souffrent de l'absence de projets d'irrigation, de zones de circulation, de suivi

technique et de lois pour protéger la production agricole, l'encourager, soutenir les exploitations et assurer la continuité.

Ces secteurs offrent de nombreuses opportunités d'emploi pour les Libanais, en particulier dans les régions, et contribuent également à la fixation de la main d'œuvre locale et donc à la réduction des migrations internes et externes. Néanmoins, la crise de ces dernières années a dégradé la situation, à cause du problème des réfugiés syriens et de leur déploiement dans tout le territoire libanais, en particulier dans les régions du gouvernorat de Nabatiyeh.

Cette arrivée massive de population a contribué à l'aggravation de la situation économique et sociale à tous les niveaux, en termes de densité de population, de surconsommation d'eau, d'électricité, de débordements des services de santé et d'éducation, et de production excessive de déchets qui polluent l'environnement, l'absence d'organisation du travail de diverses associations locales et internationales œuvrant dans le domaine de l'agriculture, ne suivant pas les normes d'un contrôle unifié ou effectif par l'État afin de traiter ce dossier essentiel et de le gérer.

3.6 Sur le plan touristique

En lien direct avec le problème économique et sa revitalisation en général, on remarque l'absence quasi totale du thème du tourisme, de son activation et de son encouragement dans la province, à l'exception de quelques initiatives prises par les associations concernées par le patrimoine et l'archéologie et leur protection au Sud. Pourtant il existe de nombreux sites touristiques et patrimoniaux de valeur dans la région, tel que Qalaat al-Shaqif, château fort situé au sommet d'un piton dans la banlieue d'Arnoun, près de la ville de Nabatiyeh, et dont la première construction remonte à 1135. Ce site a d'ailleurs été l'objet de vandalisme, de destruction pendant la période de l'occupation israélienne.

La citadelle de Tibnine et la forteresse à proximité sont également des sites historiques importants (datant de 1107), situés près d'une église, qui a été détruite et vandalisée. Le site touristique de Mlita a été quant à lui conçu dans la région d'Iqlim- Al Touffah sur une des montagnes témoin des batailles héroïques de la résistance libanaise contre l'ennemi israélien. Wadi al-Hujayr est à la frontière de Marjayoun et de Bint Jbeil. Pendant l'occupation israélienne, la vallée a été le théâtre de combats héroïques de la résistance libanaise contre l'occupation israélienne. Il existe également des dizaines de mosquées et d'églises historiques remontant aux périodes omeyyade, romaine et française, ainsi que des palais utilisés par les Français durant leur Mandat au Liban, tels que Saray Marjayoun, Hasbaya et le Saray de Khyam, utilisé par l'occupation israélienne pour emprisonner les résistants.

Par ailleurs, la région est parsemée de criques et de tombeaux historiques de grande valeur, comprenant des nefes et des structures anciennes et contenant des poteries.

Au total, le patrimoine architectural et mémoriel est riche, ce qui permettrait, s'il existait une

vraie volonté politique sur cette question, de développer une activité touristique importante et de participer à la prospérité économique de la région. Mais les tensions qui existent au Proche-Orient ne facilitent pas la fréquentation touristique.

3.7 La FINUL au Sud

3.7.1 Création

Depuis l'invasion israélienne du Liban, la FINUL (Force intérimaire des Nations Unies au Liban) s'est déployée dans le Sud du pays, conformément aux résolutions 425 et 426 du 19 mars 1978 du Conseil de sécurité des Nations unies. Ses objectifs étaient de vérifier le retrait des forces ennemies israéliennes de la région, de rétablir la paix et la sécurité internationales et d'aider le gouvernement libanais à rétablir son autorité.

Les forces de la FINUL se sont déployées dans le Sud du pays sans qu'Israël se retire, jusqu'au soulèvement de la Résistance en mai 2000, qui a alors intensifié ses frappes pour chasser l'ennemi israélien et ses agents.

Six ans après la libération de 2000, l'ennemi israélien a attaqué de nouveau le Sud pendant 33 jours. Cette offensive est connue sous le nom d'Aggression de Juillet 2006, et elle a entraîné de nouveau la destruction de villages, de structures et d'infrastructures. Elle a également causé la perte d'un grand nombre de civils et laissé des centaines de blessés. Lors de ces événements, le Conseil de Sécurité des Nations Unies a multiplié les contacts, et adopté la résolution 1701 du 12 août 2006, appelant à un cessez-le-feu immédiat et complet entre les parties en conflit au Sud du Liban.

Il a été décidé de renforcer les forces de la FINUL déployées dans la région, en augmentant le nombre de soldats, d'équipements, et en élargissant le périmètre de leurs opérations. Le texte exécutif de la résolution 1701 prévoit d'accompagner, de soutenir et d'assister les forces armées libanaises et de les déployer dans le Sud et le long de la Ligne bleue désignée lors du retrait israélien du Liban. Il prévoit également l'extension de l'assistance de la FINUL, afin de garantir l'accès humanitaire à la population civile et le retour des personnes déplacées, en toute sécurité. La FINUL compte actuellement des forces militaires de 42 pays (**Annexe 2**) et un total de 10 609 soldats répartis dans le Sud du Liban, entre le secteur oriental du général espagnol basé à Blat, près de Marjayoun, et le secteur occidental du général italien, basé à Shama près de Tyr. Plusieurs contingents sont également déployés en mer, pour surveiller les eaux territoriales.

Le commandement général de la FINUL est actuellement détenu par le Commandant Général de la FINUL, le général italien Stefano Del Cole, est basé dans la ville de Naqoura, près de la mer. Ce commandement remplit diverses tâches opérationnelles, telles que gérer l'organisation et surveiller le travail des patrouilles, la protection, la surveillance, les

interventions et autres tâches, notamment logistiques, telles qu'assurer le transport, les fournitures des contingents, gérer la maintenance et la construction des routes, déminer les innombrables objets explosifs et suspects laissés délibérément par l'ennemi israélien dans différentes régions du Sud.

Outre le Bureau de la coopération civil-militaire de la FINUL, le commandement général s'acquitte de missions humanitaires, de développement, d'éducation et de culture dans le cadre d'une coopération avec les municipalités et des institutions officielles et privées.

3.7.2 Le déploiement géographique de la FINUL

La FINUL est déployée dans le sud du Liban et sa zone d'intervention est située entre le fleuve Litani au nord et la ligne bleue au sud. La ligne bleue est la ligne de retrait établie en 2000 par les Nations Unies, en coopération avec des responsables libanais et israéliens, afin de confirmer le retrait de l'ennemi israélien du territoire libanais (Security 425 et 421 (1978), mais pas les frontières entre le Liban et la Palestine.

La FINUL a établi des quartiers généraux et des casernes dans plusieurs villages et collines au sud du fleuve Litani, ainsi que des quartiers généraux et des dirigeants dans la ville de Naqoura. Elle a également assuré le déploiement de forces dans la mer (forces navales) le long de la côte libanaise.

3.7.3 Sa mission

La résolution 1701 définit le mandat de la FINUL, mais établit également les moyens de vérifier un cessez-le-feu permanent et de trouver une solution à long terme à ce conflit, en coopération et coordination avec les forces armées libanaises. L'objectif est d'instaurer un climat stratégique au Sud permettant de trouver une solution à long terme par le biais d'un processus politique extérieur à la FINUL.

La coopération étroite entre la FINUL et l'Armée Libanaise (LAF) joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre de la résolution 1701, afin de maintenir un environnement sécurisé dans la région. Elle effectue plus de 400 patrouilles quotidiennes, y compris des patrouilles de nuit communes aux deux camps. Un incident en 2011 s'est produit sur la Ligne bleue, la FINUL a immédiatement été déployée et des forces supplémentaires ont été mobilisées sur les lieux pour éviter un conflit direct entre les deux parties et faire en sorte que la situation soit maîtrisée.

La FINUL a également engagé une liaison entre les armées libanaise et israélienne, afin de résoudre les problèmes et de mettre fin à la situation. Afin d'éliminer les mines, les explosifs et les stocks de munitions non explosés et pour faciliter l'accès des civils aux terrains, la FINUL fait ce travail en coordination avec le Bureau de la lutte anti-mines du Sud-Liban et d'autres institutions spécialisées dans ce domaine.

De plus, la FINUL fournit une assistance humanitaire à la population du Sud, des services médicaux, de la médecine vétérinaire et divers programmes de formation en informatique, en langues aux combats individuels. Elle dispose d'un bon budget pour des projets sociaux, ce qui a un impact rapide sur le renforcement des liens entre la FINUL et les communautés locales, en coopération avec les plus proches agences et acteurs étrangers et locaux. Ces missions sont assurées à la demande des municipalités, et en coordination avec des organismes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales.

La force navale de la FINUL a été déployée à la demande du gouvernement libanais en octobre 2006, pour aider la marine libanaise à sécuriser ses eaux territoriales et à empêcher l'entrée par la mer d'armes sans licence. Son action navale constitue une première du genre pour la mission de maintien de la paix des Nations Unies. Dans le cadre du groupe de travail maritime de la FINUL et en coopération avec la marine libanaise, les forces opèrent le long de la côte libanaise, surveillant et inspectant les navires suspects, organisant des exercices militaires et un entraînement conjoint avec l'armée libanaise.

Outre la présence du Groupe international d'observateurs au Liban, une mission d'observation militaire des Nations Unies non armée se trouve au Liban depuis 1949, dans le cadre de l'Organisme de surveillance de la trêve ; elle comprend plus de 50 observateurs militaires. Entre 1978 et la fin de 2018, soit en l'espace de 40 ans, la FINUL a perdu 313 membres au cours de ses tâches militaires et logistiques dans le sud du Liban.

3.7.4 Nombre et lieux de déploiement

La FINUL est déployée dans le sud du fleuve Litani, de la rivière à la Ligne bleue, à la frontière de la Palestine occupée. Les troupes sont réparties dans des casernes et dans ses propres centres, principalement à l'extérieur et non à l'intérieur des villages et des villes. Les bâtiments sont parfois partagés par deux ou plusieurs contingents de pays différents. Les tâches assignées aux bataillons sont uniquement des tâches de garde, y compris des tâches logistiques et de déminage ainsi que d'autres tâches administratives et techniques.

Il est à noter que les troupes de la plupart des pays pauvres participant à la FINUL, comme celles du Sri Lanka, du Bangladesh, de l'Indonésie et d'autres, sont utilisées uniquement pour des fonctions de garde.

- ✓ La zone d'opération de la FINUL au sud du fleuve Litani est divisée en deux parties.
- ✓ Le secteur oriental est dédié aux Espagnols et basée dans la région de Marjayoun.
- ✓ Le secteur occidental est placé sous le commandement du bataillon italien, basé à Cham, à Tyr, dans la ville de Naqoura, au bord de la mer.

Toutes les unités participantes entretiennent un nombre symbolique de liens les bataillons déployés dans diverses zones situées au sud du fleuve Litani.

3.8 Conclusion

Le gouvernorat de Nabatiyeh se situe dans une région qui ne supporte pas les groupes terroristes syriens ou les organisations anti-régime, c'est pourquoi on trouve une minorité des réfugiés syriens qui peuvent avoir des actes remarquables concernant des actions terroristes.

Dans ce chapitre, on a montré la distribution politique des parties politiques au gouvernorat de Nabatiyeh en plus que la distribution religieuse. En tenant compte de tous les effets que peuvent présenter les réfugiés syriens. En effet, la situation concernant la sécurité dans cette région est plus efficace que dans d'autres régions ; c'est dû à la présence des parties politiques qui proviennent leur support des gens, c'est pour cela on trouve que les réfugiés qui vivent dans de ces régions mentionnées en haut, sont sous la gouvernance de beaucoup de limitations car les gens travaillent comme des informateurs sur eux et n'importe quelle action illégale faite par les réfugiés, il y'aura une réaction des forces officielles (Municipalités, Police...) contre cette action en respectant toutes les mesures légales. Par ailleurs, il ne faut pas négliger qu'il peut y avoir des infiltrations dans certains districts de cette région, et spécialement le district de Hasbaya où on peut trouver un environnement stimulant la présence de certaines cellules dormantes. En plus, ce gouvernorat a une certaine caractéristique spéciale du point de vue de la frontière et de la présence de l'ONU, qui peut agir positivement sur la situation dans tous les domaines. Dans le chapitre suivant, on va expliquer en détail l'état des réfugiés syriens dans le gouvernorat de Nabatiyeh y inclus la tous les effets qui peuvent exercer sur la vie sociale, économique, touristique, environnementale, au niveau de la sécurité et de la sante, et supporte par des enquêtes personnelles basées sur l'intelligence et les statistiques faites. Il ne fait aucun doute que la présence des Forces Internationales d'Urgence dans le Sud depuis 1978 a eu un impact économique et social sur le développement de la région grâce aux projets de développement fournis chaque année par la FINUL, aux autorités locales et aux départements officiels et privés dans divers domaines, ainsi qu'à l'appui et à la formation fournis par l'Armée Libanaise et par les institutions de sécurité libanaises (**Annexe 1**).

Des millions des syriens ont abandonné leurs demeures pour s'éloigner de la guerre qui sévit dans leurs pays depuis près de cinq ans et pris la route de l'exode, fuyant dans toutes les directions en emportant avec eux leurs bagages et la douleur qui provoque tout départ forcé. En effet, le Liban a la volonté d'aider les syriens à rentrer dans leurs pays. En fait les réfugiés savent que le Liban ne leur offre aucune véritable perspective économique, ils savent aussi que les certains gouvernements fournissent déjà une aide humanitaire substantielle en Syrie.

En fait, la destruction des infrastructures n'est pas le principal obstacle au retour de réfugiés dans leurs pays, mais c'est le climat de peur et d'injustice qui règne selon les enquêtes faites par les organisations internationales qui s'occupent de ces réfugiés. D'autre part, le gouvernement syrien assure qu'il respecte le droit au retour, aussi que le droit à la propriété au logement des réfugiés autant que la diminution des arrestations arbitraires et aux poursuites

judiciaires. Dans un autre lieu, le Liban étant le pays qui accueille le nombre le plus élevé de réfugiés proportionnellement à sa population ce qui a affecté le développement économique et la stabilité sociale du pays.

Cette analyse nous permet de passer aux chapitres suivants où on va présenter notre cas empirique en commençant par une introduction historique de gouvernorat de Nabatiyeh, autant que faire des études empiriques des facteurs qui affectent la vie de ces réfugiés et leurs effets sur la vie des citoyens libanais sur des échantillons choisis le long des districts qui contribuent ce gouvernorat.

Figure 28: Carte des localités où il y a un déploiement des Forces de FUNIL au sud du Liban après la résolution 1701



Source : Direction des Affaires Géographiques

Figure 29: Carte de la distribution des Brigades des différents pays qui font partie du FINUL au sud du Liban



Source : Direction des Affaires Géographiques

Les deux figures ci-dessus décrivent la répartition des forces de FINUL au sud du Liban après la résolution 1701, ainsi que la distribution des brigades des différents pays qui font partie du Finul. Cette répartition montre que ces forces sont présentes dans des villages où la plupart de la population est chiite et sont des supporters des mouvements Amal et Hezbollah, les deux grands partis politiques des chiites au Liban. En outre, ces forces sont obligées à coopérer et coordonner avec les forces d'armée libanaise (LAF) opérationnellement avant de déplacer leurs patrouilles.

Les cartes au-dessus localisent les lieux du déploiement de La Forces Intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) au Sud Liban. Depuis 2006, son action de « peace building » multiforme (soutien aux municipalités dans la reconstruction, marquage et visibilité de la ligne bleue (Blue Line), en coordination avec le Secteur du Sud Liban de l'armée libanaise (LAF), et semble avoir permis la réduction de la tension dans cet espace frontalier notamment du fait de l'interdiction faite au Hezbollah d'avoir une présence militaire dans la zone patrouillée par la FINUL.

L'invasion de 1982 n'a été pour le Sud frontalier qu'un prolongement, pour arriver à Beyrouth la capitale du Liban et exclure les Forces Palestiniennes (PLO).

Toutefois, la présence de la résistance libanaise (Amal, Hezbollah, Partie Communiste,) a créé un conflit à la présence de l'ennemie israélien au Sud Liban. La phase qui s'étire jusqu'en 2000, c'est-à-dire au moment où Israël retire ses troupes du Liban, a présenté un schéma de conflictualité où la limitation de la frontière est opérée par le Hezbollah et Israël au Sud Liban a accompagné la production de l'altérité (othering) forgeant ainsi les bases de la permanence d'un conflit d'intensité variable aux ramifications géopolitiques, cet étirement qui a été assuré par les opérations militaires successives des différentes parties de la résistance libanaise. L'arrivée de la FINUL dans ce conflit local et régional n'a eu jusqu'en mai 2000 que peu d'impact sur le jeu, gelant davantage que solutionnant les réalités territoriales issues du rapport de force dans la région frontalière. A partir de cette date, l'action onusienne de délimitation d'une ligne bleue marquant le retrait israélien a généré une reconnaissance de cette dernière par les deux États en conflit, moyennant des réserves et contestations libanaises clairement établies. Ainsi l'attaque israélienne de 2006 en tant que la résultante majeure de ce conflit s'est matérialisée sous la forme d'une résolution onusienne 1701 (2006), laquelle a induit d'importants changements à plusieurs niveaux pour la région frontalière. En effet, cette résolution soutient le retour de l'armée libanaise jusqu'à la ligne frontalière pour la première fois depuis 1978, étend le mandat de la FINUL en augmentant son contingent de 2.000 à 15.000 hommes, comprend son assistance aux civils, entend débarrasser la région frontalière de tout personnel armé non étatique le tout visant à aider le gouvernement libanais à sécuriser la frontière.

C'est ainsi que jusqu'en 2006, les acteurs belligérants en présence ont fait perdurer une guerre de basse intensité faite de nombreuses provocations et transformant la région frontalière en ressource politique pour le Hezbollah et en espace de projection militaire pour Israël comme on l'a vu avec la guerre de juillet 2006. C'est à la faveur de cette dernière que s'est opérée une reconfiguration locale permettant non seulement le retour actif de l'État libanais dans le jeu au Sud Liban mais également l'appui de la communauté internationale via la FINUL pour y imposer la résolution 1701 ainsi que la norme internationale qu'incarne la Blue Line. C'est concrètement son marquage au sol en tant qu'il impliquait une reconnaissance du tracé de la ligne autant que l'acceptation des discussions tripartites à son propos, qui a permis de créer les conditions actives d'un cheminement post-conflit quand bien même les causes profondes du conflit perdurent. De cela, la Blue Line peut être vue comme une faiblesse structurelle ressort de l'absence de tous progrès dans une solution plus globale entre le Liban et Israël et dans la perpétuation de l'état de guerre entre Hezbollah et l'armée israélienne.

Plus encore, on trouve qu'Israël n'arrête pas la violation de la résolution 1701, en utilisant la mer, la terre et l'air du territoire libanais par son armée de l'air, ses forces navales et terrestres sans donner à la présence de la FINUL et de la communauté internationale aucun respect. En outre, les cartes au-dessus décrivent la disposition des Brigades de la FINUL le long de la bordure et les régions du Sud Litani. Par ailleurs la FINUL fait appui à l'armée libanaise (LAF) dans son contrôle du Sud Liban, en tenant compte que les patrouilles de la FINUL dans cette zone doivent être accompagnées par des patrouilles de l'armée libanaise (LAF) et de la Direction de l'Intelligence Militaire – Secteur Sud.

Dans un autre lieu, le Secteur Sud Litani de l'armée libanaise (LAF) a sous son contrôle deux brigades et un régiment d'intervention, qui coordonnent toutes les opérations avec la Directrice de l'Intelligence Militaire de l'armée libanaise (LAF) – Secteur Sud. De sa part, la FINUL distribue ses forces en deux secteurs : le secteur est contrôlé par la Brigade Espagnole ou le « Head quarter » (HQ) se situe au village d'Ibl El Saki, le secteur ouest contrôlé par la Brigade Italienne ou le « Head quarter » (HQ) se situe au village de Shamaa. Le « Head quarter » de la FINUL se situe de sa part au village de Naqoura. En parallèle, la Septième Brigade de l'armée libanaise (LAF) est responsable du secteur est et son « Head quarter » se situe à la caserne de Marjayoun, la Cinquième Brigade responsable du secteur ouest et son « Head quarter » se situe à la caserne de Bayada, et enfin le Cinquième Régiment d'Intervention qui se situe dans la caserne de Mayfadoun est considéré comme une force de support pour les forces de l'armée libanaise (LAF) au Sud Litani. Par conséquent, on peut dire que toutes ses forces sont sous le commandement opérationnel du « Secteur Sud Litani ».

Chapitre IV : La situation des réfugiés syriens au Liban

4.1 Introduction

Ce chapitre porte sur une analyse exploratoire et descriptive de la situation des réfugiés syriens dans le gouvernorat de Nabatiyeh, ce qui constitue notre cas empirique.

Cela a demandé une étude du terrain basée sur plusieurs méthodes de collectes des données, comme les entretiens pour l'étude qualitative et la méthode de sondage et d'enquête pour la partie quantitative.

L'échantillon de cette étude est formé de 200 réfugiés syriens tirés au hasard, installés dans différents districts du gouvernorat de Nabatiyeh et reflétant la vraie situation et l'impact de la présence des Syriens dans cette région.

Dans ce sens, on a utilisé un questionnaire de 27 questions (**Annexe 1**) pour pouvoir analyser la vraie situation et voir l'impact socio-économique de sécurité sur la décision d'installation à Nabatiyeh. Pour atteindre cet objectif, cette étude était précédée par une étude qualitative basée sur des réunions à la profondeur avec les responsables de la sécurité et le gouverneur et son équipe, et quelques représentants des municipalités de la région.

Évidemment, ces études qualitatives et quantitatives ont permis la collecte des grandes quantités d'information et des données présentées sous forme des graphes et des x qui nous a permis de faire le traitement et l'analyse nécessaire pour notre étude. Les résultats de ces enquêtes par questionnaire et par entretiens ont été traités d'une façon scientifique et statistique, pour préciser les réponses à nos questions sur la sureté de cette région, qui a été prise comme cas empirique pour notre étude sur les questions de risque et de sécurité.

Pour atteindre cet objectif, on a essayé de faire des entretiens en profondeur et des enquêtes dans une ambiance tendue et favorable pour l'échange des informations tout en utilisant des méthodes directes de questionnement (questionnaires) et indirectes durant les entretiens en groupe et profondeur.

Comme nous l'avons déjà précisé, on a choisi de questionner la période entre 2013 et 2018, cette période correspondant d'une part à une cohérence de la situation de flux des réfugiés entre la Syrie et le Liban, surtout dans le gouvernorat du Nabatiyeh, et d'autre part à la grande instabilité de l'incertitude et des risques politiques, économiques, sociaux et de sécurité en Syrie durant cette période, qui explique la similarité du cas des réfugiés et de plus de la migration des Syriens sur le territoire libanais. Partant de là, ce chapitre explore la répartition des réfugiés syriens au Liban et surtout dans le gouvernorat de Nabatiyeh, ainsi que la répercussion que cela a sur ce territoire.

Mais une vue générale sur le gouvernorat de Nabatiyeh était nécessaire pour expliquer d'une façon scientifique et crédible la relation des réfugiés syriens avec leurs alentours. D'où une description quantitative sur l'intégration et l'adaptation des réfugiés dans ce territoire libanais était explorée par une étude sur leurs activités économiques locale.

Cette étude économique a permis une classification sociale des différentes classes et son impact général dans le gouvernorat de Nabatiyeh ainsi qu'au Liban. Cette étude économique était nécessaire pour pouvoir vérifier le rôle des organisations non gouvernementales (NGO) ainsi que le rôle des municipalités du ministère de travail et de sûreté générale libanaise expliqué par un modèle économique.

4.2 Contexte constitutionnel de réfugiés

Conformément aux accords signés (avant 2011, en 1993) entre le Liban et la Syrie, les Syriens sont autorisés à pénétrer dans le territoire libanais en présentant leur carte d'identité uniquement, sans aucun document supplémentaire.

Dès le début de la crise syrienne en 2011, le Liban a été une destination naturelle pour le déplacement d'un grand nombre de Syriens ; celui-ci a pris son rythme pour s'intensifier encore avec l'intensification des combats dans les différentes provinces syriennes.

Le taux de déplacement a considérablement augmenté entre 2013 et 2015, moment où l'État libanais a perçu que l'on était dans une véritable crise, que l'on a qualifiée de « crise du déplacement syrien ». Il a alors décidé de fermer la frontière aux déplacements aléatoires. Le mouvement d'entrée au Liban est aujourd'hui (depuis 2015) limité à un parrainage libanais, sur autorisation préalable.

Evaluation et distribution des personnes déplacées dans le gouvernorat de Nabatiyeh :

Il n'y a pas de recensement précis qui détermine le nombre de Syriens réfugiés et leur répartition, car il n'existe pas de coordination entre les différents organes officiels concernés pour suivre cette question, des conseils municipaux à la sécurité publique libanaise.

La présence d'un grand nombre de travailleurs syriens au Liban présente des avantages et des inconvénients, même si, comme nous allons le voir, on peut estimer que les inconvénients sont plus importants que les avantages.

Le seul point positif de l'arrivée massive de la main-d'œuvre syrienne est sa contribution aux travaux de construction (électricité, habitations, construction...), en effet le travailleur syrien accepte un salaire inférieur à celui réclamé par le travailleur libanais. Toutefois, cette évolution positive pour un segment de la société libanaise a des conséquences négatives pour une grande partie de la société et constitue une concurrence perçue comme injuste par la main-d'œuvre libanaise, surtout la moins qualifiée.

Si le travailleur syrien au Liban accepte un salaire inférieur à celui exigé par le travailleur libanais, c'est pour plusieurs raisons :

- 1) L'IDP (*Internally Displaced People*) syrien ne paie ni taxes ni frais pour obtenir les services et les offres fournis par l'État libanais.
- 2) Les réfugiés syriens reçoivent, même s'ils travaillent, des aides d'organisations civiles et internationales et de l'agence des Nations Unies pour les réfugiés (chauffage, nutrition, médecine ...).
- 3) Ainsi, le revenu du travailleur syrien est net, et pour une partie substantielle de celui-ci, il l'épargne, ou achète avec de l'or, ou le transfert en Syrie pour acheter de l'immobilier et des terres, sans dépenser les sommes gagnées et reçues sur le marché libanais.

On peut donc dire que le développement économique du Liban, l'activité du pays ne sont que peu affectés positivement par le revenu du travailleur syrien.

Tableau 4 : Evolution du nombre de réfugiés (estimations) entre 2013 et 2018

Les Réfugiés						
Année	District de Nabatiyeh	Bint Jbeil	Marjayoun et Hasbaya	Total	Augmentation	Pourcentage
2013	34000	9000	12000	55000	-	
2014	37000	9000	16000	62000	7000	0.127
2015	42000	12000	16000	68000	6000	0.097
2016	42000	14000	16000	72000	4000	0.059
2017	42000	16000	18000	76000	4000	0.056
2018	45000	16000	18000	79000	3000	0.039

Source : Information et statistiques par l'auteur

On remarque que le nombre de réfugiés a connu une augmentation d'une année à une autre, surtout entre 2013 et 2015, ceci étant dû à la permanence du risque perçu, c'est-à-dire que le risque de rester en Syrie s'est maintenu d'une année à une autre, alimentant la migration. Parallèlement, la natalité parmi les réfugiés a augmenté, suite à la stabilité de leur situation socio-économique au Liban. Selon une enquête réalisée par le HCR, l'UNICEF et le PAM, le nombre des réfugiés syriens au Sud-Liban augmente et ces réfugiés sont plus vulnérables que jamais : plus de la moitié d'entre eux vivent dans une pauvreté extrême et plus des trois quarts vivent sous le seuil de pauvreté.

Sept ans après le début de la crise, les réfugiés syriens vivant au Liban ont de plus en plus de difficultés à joindre les deux bouts et dépendent plus que jamais de l'aide internationale. Seuls 19 pour cent des familles déclarent que tous leurs membres disposent d'un titre de séjour légal, un chiffre en baisse par rapport aux 21 pour cent en 2016. Plus alarmant encore, la proportion de foyers où personne n'a de permis de séjour a considérablement augmenté. De manière globale, les constats de l'étude dans le tableau 4 expliquent l'e nombre croissant des réfugiés au Liban-Sud. Sept ans après le début de la crise, leur nombre augmente malgré que l'effet de la crise a commencé à diminuer comparant aux premières années.

4.3 La répartition des syriens au Liban et ses répercussions négatives à différents niveaux

La crise syrienne et ses répercussions tragiques résultant des déplacements vers les pays voisins ont eu des impacts énormes sur la sécurité, l'économie, la société et la santé ; impacts que le Liban ne peut pas supporter. Le Liban a annoncé son incapacité à supporter d'autres conséquences dues au déplacement syrien, en demandant à la communauté internationale d'assumer ses responsabilités et de renvoyer les personnes déplacées dans leur pays.

Le grand nombre de personnes déplacées arrivées au Liban clandestinement n'a fait qu'aggraver encore ces effets, si bien que le nombre de ces Syriens réfugiés enregistrés selon les statistiques du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a dépassé 1,5 million de personnes, soit l'équivalent du quart de la population libanaise.

Ce chiffre a tendance à être minoré, puisque le nombre des réfugiés enregistrés par le Haut-Commissariat des Nations Unies est imprécis et que de nombreux clandestins n'ont pas été enregistrés.

La relation des Syriens avec leur environnement libanais varie d'une région à une autre. Les personnes déplacées dans la région de Chebaa, située dans le district de Hasbaya, ont de bonnes relations avec les habitants de la région, ce qui a créé une sorte d'harmonie entre eux.

Au contraire, dans d'autres régions, le fait que les personnes déplacées cherchent à s'intégrer à la société libanaise a causé de nombreuses difficultés et incompréhensions, à cause de la différence des coutumes et des traditions entre Libanais et réfugiés. Par ailleurs, l'entité et l'unité de nombreuses familles libanaises sont menacées, par de nombreux mariages entre des Libanais et des Syriennes, qu'ils prennent comme deuxièmes épouses.

Tableau 5: Concentration des réfugiés à Nabatiyeh

District	Nombre des réfugiés	Nombre des citoyens	Pourcentage de réfugiés par Rapport à la population indigène
Nabatiyeh	49800	111000	44.86%
Marjeyoun	10193	45500	22.40%
Hasbayya	8320	30000	27.7%
Bint-Jbeil	22646	60000	37.74%

Source : Information et statistiques par l'auteur

La concentration des réfugiés dans le district de Nabatiyeh est logique, en raison de la concentration de l'activité économique du sud du Liban dans ce district. Depuis que le Gouvernement libanais a demandé au HCR de suspendre les nouveaux enregistrements de Syriens début 2015, le nombre de réfugiés syriens enregistrés est passé à 879 529 au 30 septembre 2020. Le pourcentage de réfugiés syriens détenteurs de titres de séjour légal valables a simultanément diminué tandis que le nombre de réfugiés en mesure de remplir les conditions pour le renouvellement de leur séjour connue de baisser. Enfaite, on peut noter dans le tableau 5 que la concentration de réfugiés au district de Nabatiyeh par rapport aux autres districts du gouvernorat est due à la présence croissante des activités économiques dans ce district. L'absence de titre de séjour légal expose les réfugiés à un risque d'arrestation et de détention. Cela les empêche aussi d'accéder aux services de base comme l'éducation, les soins de santé et les services sociaux, ainsi que d'obtenir des documents d'état civil tels que certificats de mariage et de naissance. La crise économique et les restrictions liées à la pandémie ont accéléré la perte d'emplois pour les réfugiés et les membres des communautés d'accueil, ainsi que pour les travailleurs migrants.

4.3.1 Les villages du district de Nabatiyeh

Notre étude empirique menée dans le territoire du district de Nabatiyeh nous a permis de connaître la situation légale des réfugiés syriens, ainsi que leurs relations avec leur environnement social. Cela nous a permis d'identifier les causes et la nature des problèmes rencontrés avec les réfugiés, qui sont variés ; cela va des problèmes individuels aux problèmes de fanatisme, de criminalité ou d'autres types. Dans notre étude, nous avons remarqué qu'il y a une sorte de convergence du type de problèmes dans chaque village, c'est-à-dire qu'il y a une majorité de problèmes de même nature, due à une sorte d'homogénéité culturelle et donc d'homogénéité aussi de comportement chez les réfugiés de même origine (**Annexe 5**).

Tableau 6: Répartition des réfugiés syriens et leur relation avec leur environnement

La ville	Nombre de réfugiés syriens légaux	Nombre et part estimés de réfugiés syriens illégaux	Nombre total de réfugiés syriens	Relations avec leur environnement libanais (établies d'après notre enquête)
Jbâa-Aïn Bousouar	480 (56,3%)	373 (43,7%)	853	Bonnes
Kafarfila	110 (28,6%)	274 (71,4%)	384	Bonnes
Houmin el-Tahta	65 (13%)	435 (87%)	500	Bonnes
Roumin	62 (38,7%)	98 (61,3%)	160	Bonnes
Serba	155 (67,4%)	75 (32,6%)	230	Bonnes
Ein Kinieh	220 (31,9%)	470 (68,1%)	690	Quelques problèmes individuels
Jarjoua	115 (46 %)	135 (54 %)	250	Bonnes
Kafaroua-Zefta	300 (26,7%)	822 (73,2%)	1122	Quelques problèmes
Deir el-Zehrani	347 (41,3%)	492 (58,7 %)	839	Quelques légères collisions
Houmin el-Faouqa	420 (30,3%)	963 (69,7 %)	1383	Problèmes de fanatisme
Alnoumairiah	168 (30,3%)	385 (69,7 %)	553	Bonnes
Habboush	906 (52,7 %)	814 (47,3%)	1720	Problèmes de fanatisme
Alkfour et Toul	2850 (77,1 %)	850 (22,9%)	3700	Douteuses à cause d'actes de criminalité
Alsharqiah	700 (94%)	50 (6 %)	750	Bonnes
Kafarouman	3606 (49,3 %)	3694 (50,7 %)	7300	Problèmes à cause de la densité de personnes déplacées
Nabatiyeh Al-Tahta	1410 (47 %)	1590 (53 %)	3000	Bonnes, du fait de la présence des forces de sécurité
Zebdin	2200 (88 %)	300 (12 %)	2500	Bonnes
Harouf	2700 (77,2 %)	800 (22,8%)	3500	Bonnes
Ansar	2300 (76,6 %)	700 (23,3 %)	3000	Bonnes

La ville	Nombre de réfugiés syriens légaux	Nombre et part de réfugiés syriens illégaux	Nombre total de réfugiés syriens	Relations avec leur environnement libanais (établies d'après notre enquête)
Nabatiyeh al Fawqa	500 (36,3%)	974 (63,7 %)	1374	Bonnes
Kafr Tibnit	800 (62,6%)	479 (37,4%)	1279	Problèmes de fanatisme
Choukine	150 (75 %)	100 (25 %)	250	Bonnes
Jibchit	1100 (91,6 %)	100 (8,4 %)	1200	Bonnes
Ebba	850 (85 %)	150 (15 %)	1000	Bonnes
Adchit	550 (73,3 %)	200 (26,7 %)	750	Bonnes
Mayfadoun	1000 (83,3%)	200 (16,7%)	1200	Bonnes
Arnoun	70 (32,8 %)	143 (67,2 %)	213	Bonnes
Qaqeiet El-Jeser	650 (65 %)	350 (35 %)	1000	Bonnes
Kfarsir	900 (72 %)	350 (28 %)	1250	Bonnes
Sir El-Gharbiah	1000 (83,3 %)	200 (16,7 %)	1200	Bonnes
Zawtar Al-Gharbiah	80 (46,2 %)	73 (53,8 %)	152	Bonnes
Zawtar Al Charkiah	350 (47,2 %)	403 (52,8 %)	763	Bonnes
Yohmor	200 (37,1 %)	340 (62,9 %)	540	Bonnes
Azza	15 (23,1 %)	50 (76,9 %)	65	Bonnes
Qousseiba	650 (68,5 %)	300 (31,5 %)	950	Convulsives
Sinay	50 (66,7 %)	25 (33,3 %)	75	Bonnes

Source : Information et statistiques par l'auteur

Cet inventaire fait à partir des informations remontant du terrain montre qu'il y a une grande variation de répartition des réfugiés en situations légale ou illégale et que les relations entre Libanais et Syriens sont très différentes.

En même temps, on remarque que dans quelques villages, comme Kfarfila, le nombre de réfugiés illégaux représente plus du double de celui des réfugiés légaux, et pourtant les problèmes sont minimes, c'est-à-dire qu'il y a une « **bonne** » relation des réfugiés avec leur environnement. A l'inverse, à El-Kfour et Toul, on remarque qu'il y a un grand nombre d'actes de criminalité bien que la majorité des réfugiés soient légaux. Par ailleurs, si les actes fanatiques à exéma semblent importants, ce n'est pas dû au statut légal ou illégal, mais suite à la concentration de réfugiés salafistes², ce qui crée une sorte de tension avec leur entourage libanais en majorité chiite. Dans cet ordre d'idées, on peut dire que la variable « **présence légale/présence illégale** » n'a pas de lien logique (pas de corrélation) avec le risque criminel ; ce qui se vérifie dans les qui suivent.

4.3.2 Les villages du district de Marjayoun

Dans ce district on remarque la stabilité des situations et des bonnes relations entre la population autochtone et les réfugiés, quelle que soit la situation, légale ou illégale, de ces derniers. La relation est de manière générale bonne ou très bonne, ceci étant certainement dû au faible nombre de réfugiés (**Annexe 5**).

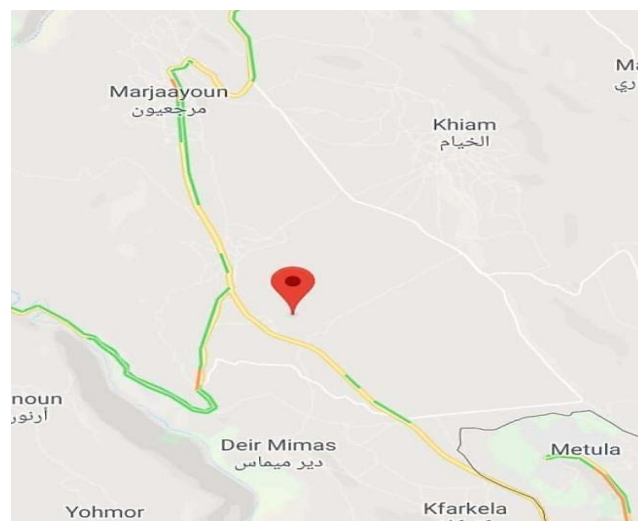
Figure 30: Photos montrant la position des réfugiés syriens dans district de Marjeyoun



² Le salafisme est un courant de l'islam sunnite dans lequel on pratique une lecture littéraliste du Coran et prône un retour aux pratiques ayant cours dans la communauté musulmane du temps du prophète. Les salafistes sont particulièrement hostiles au musulmans shiites, qu'ils considèrent comme des mécréants.



Figure 31: Google map et photos personnelles par l'auteur des camps syriens au district de Marjayoun



Source : Google map et photos par l'auteur

Cette figure montre la disposition des réfugiés syriens au district du Marjayoun. Ces réfugiés sont situés auprès de Blat village au centre du district. Ils sont capables de se déplacer avec liberté sans aucune restriction des autorités libanaises. On peut notifier le lieu où il y a une accumulation des réfugiés syriens au district Marjayoun dans la photo Google Map.

Tableau 7: Relation des réfugiés syriens avec leur environnement suivant la ville

La ville	Nombre de réfugiés Syriens légaux	Nombre de réfugiés syriens illégaux	Nombre total d'émigrés syriens	Relations avec leur environnement libanais
<u>Addaisseh</u>	150	–	150	Bonnes
<u>Adshit Al Ousavr</u>	–	–	–	–
Alaman	5	–	5	Bonnes
Ain arabe	60	140	200	Très bonnes
Al-Wazzani	150	600	750	Très bonnes
Bani Hayane	21	2	23	Bonnes
Blat	75	75	150	Bonnes
Blida Mouhaibib	240	160	400	Bonnes
Bourj el-Moulouk	75	75	150	Bonnes
Deir Mimas	36	4	40	Bonnes
Dibbine	13	117	130	Bonnes
Ibil al-Saqi	38	75	95	Bonnes
Kafarkila	280	70	350	Bonnes
Al-Khiyam	975	525	1500	Bonnes
Marj al-khoukh	1100	2400	3500	Bonnes
Marjeyoun	240	160	400	Bonnes
Markaba	60	90	150	Bonnes
Mais al-jabal	385	165	550	Bonnes
Al Qantara	–	–	–	–
El Qlaiaa	75	8	83	Bonnes
Al Qusayr	6	–	6	Bonnes
Rabb al-Talatine	64	16	80	Bonnes

Sarada	400	400	800	Bonnes
Al taybah	112	48	160	Bonnes
Majdal selem	276	184	460	Bonnes

Source : Information et statistiques par l'auteur

Mais on constate aussi que malgré la présence d'un grand nombre de réfugiés dans certains villages, comme à Marj El Khoukh et Sarada, où existe un camp de réfugiés, ce district se caractérise par de bonnes relations des réfugiés avec leur environnement et le faible nombre d'incidents répertoriés parce qu'ils sont de même confession. Six ans après le début du conflit syrien, le nombre de réfugiés liés au conflit ne cesse de croître. Il y aurait aujourd'hui près de 4,8 millions de réfugiés dans la région, selon les chiffres de l'UNHCR. Parmi les pays voisins, la Turquie accueille le plus grand nombre de réfugiés : 2,7 millions. Puis vient le Liban qui en compte aujourd'hui plus d'un million ou la plupart d'entre eux sont illégaux. Suivent la Jordanie, l'Irak, l'Égypte et enfin les pays du Nord de l'Afrique. Néanmoins, ces chiffres cachent une disparité. Rapportés à la population, c'est le Liban qui fournit l'effort le plus important des pays de la région. Les réfugiés arrivés depuis 2012 représentent aujourd'hui près de 20% de la population totale. Au district de Marjayoun, le nombre de réfugiés accroit de 2011 jusqu'à 2018, et des statistiques du tableau 7 personnelles faites en 2017 montrent que le pourcentage de réfugiés qui sont illégaux dépassent 52% du nombre total de réfugiés qui vient au district de Marjayoun.

4.3.3 Les villages du district de Hasbaya

L'étude de ce territoire nous montre que le facteur « **légalité ou pas de la présence** » reste là aussi sans effet sur le risque social et la criminalité (**Annexe 5**).

Tableau 8: Relation des réfugiés syriens avec leur environnement suivant la ville

Le village	Nombre de réfugiés syriens légaux	Nombre de réfugiés syriens illégaux	Nombre total de réfugiés syriens	Relations avec leur environnement libanais
Al Abbassiah	26	27	53	Normales
Ein Jarfa	18	2	20	Très bonnes
Ein Qania	47	5	52	Très bonnes
Bourghoz Al Ahmadiyah	142	60	202	Bonnes
Chebaa	1095	2555	3650	Très bonnes
Shuya	–	–	–	
Dahrajat	64	7	71	Bonnes

Dalaka	10		10	Bonnes
Ibil Al Saqi- Marj Al-Khoukh	100	100	200	Bonnes
Al Mari et Al Majidiah	600	900	1500	Bonnes
Al Fardis	9	1	10	Bonnes
Halta	45	5	50	Bonnes
Hasbayya	212	213	425	Bonnes
Al Habariah	270	630	900	Bonnes
Kawkaba	18	2	20	Bonnes
Al Kafir	90	10	100	Bonnes
Kafarshouba	180	420	600	Très bonnes
Kafarhamam	27	3	30	Très bonnes
Mims	105	45	150	Bonnes
Rashia al fakhar	24	23	47	Bonnes
Rihana berry	75	75	150	Bonnes

Source : Information et statistiques par l'auteur

Le nombre de réfugiés dans les villages du district est généralement faible, nous remarquons qu'il n'y a qu'une seule concentration de réfugiés vraiment importante à Chebaa et une moyenne à Al Mari et Al Majidiah. Et à Chebaa, où les réfugiés clandestins sont plus de deux fois plus nombreux que les légaux, les relations avec les Libanais sont très bonnes.

4.3.4 Les villages du district de Bint Jbeil

La situation de réfugiés dans le district de Bint Jbeil est comparable aux à celle des deux précédents districts de Marjayoun et Hasbaya (**Annexe 5**).

Tableau 9: Relation des déplacés syriens avec leur environnement suivant la ville

Le village	Nombre de réfugiés syriens légaux	Nombre de réfugiés Syriens illégaux	Nombre total de réfugiés syriens	Relations avec leur environnement libanais
Bint Jbeil	3141	500	3641	Bonnes
Bayt Lif	100	/	100	Bonnes
Tebnin	1435	/	1435	Bonnes
Aytaroun	2925	375	3300	Bonnes

Aynata	695	270	965	Bonnes
Jmajme	475	225	700	Bonnes
Deir Anater	260	150	410	Bonnes
Shaqra	720	500	1220	Bonnes
Safad Al Batikh	515	500	1015	Bonnes
Al Soltaninieh	345	125	470	Bonnes
Ayta Al Chaeb	430	250	680	Bonnes
Al Ghandourieh	180	/	180	Bonnes
Ein Ibil	390	100	490	Normales
Braachit	645	175	820	Bonnes
Borj Qalawiya	205	/	205	Bonnes
Haris	515	250	765	Bonnes
Rmeish	405	150	555	Instables
Hanin	100	/	100	Bonnes
Yater	460	150	610	Bonnes
Froun	110	/	110	Bonnes
Ramieh	90	50	140	Bonnes
Qalawiya	160	/	160	Bonnes
Kounin	530	175	705	Bonnes
Maroun Al Ras	160	/	160	Bonnes
Yaroun	170	/	170	Bonnes
Beit Yahoun	305	150	455	Bonnes
Al-Tiri	165	150	315	Bonnes
Kafra	190	200	390	Bonnes
Hadasa	445	100	545	Bonnes
Rachaf	180	/	180	Bonnes
Ayta Al Jabal	220	/	220	Bonnes
Sarbin	105	/	105	Bonnes

Source : Information et statistiques par l'auteur

Rmeich parfois Rmaych, est un village libanais situé au Liban du Sud, dans le district de Bint-Jbeil près de la frontière palestinienne-libanaise. Grâce aux ruines trouvées dans le village, on peut voir que la zone était occupée par les Romains et les Croisés à un certain moment dans l'histoire. Elle est caractérisée par ses églises comme l'Eglise Saint-Georges, l'Eglise la transfiguration et le Monastère Notre-Dame de l'Annonciation. Ce village chrétien se différencie des autres villages mentionnés dans le tableau ci-dessus au niveau de la communication avec les réfugiés syriens. En fait, la population de Rmeish se différencie dans la culture avec l'insertion de ce groupe dans la vie sociale du village, pour cela on trouve une instabilité de la situation de ces réfugiés dans ce village. Les tableaux 7, 8, 9 et annexe 6 expliquent la relation des réfugiés Syriens avec leur environnement dans le gouvernorat de Nabatiyeh. La situation des réfugiés syriens au Liban et surtout dans son sud passe par plusieurs étapes ainsi que leur relation avec leurs environnements est affectée par plusieurs facteurs.

En premier lieu, inscrire un enfant à l'école avant la guerre est un geste automatique, mais non évident aujourd'hui au Liban, où des dizaines de milliers d'enfants en âge scolaire n'ont pas accès à l'instruction. Il y a presque 250 000 réfugiés âgés de 3 à 18 ans qui n'ont pas trouvé de place sur les bancs de l'école : chiffre publié dans une enquête récente de [Human Rights Watch \(HRW\) – Growing Up Without an Education](#) – et confirmé à Oasis par des fonctionnaires du ministère de l'Éducation libanais.

Il s'agit de la moitié des 500 000 jeunes enregistrés par l'UNHCR, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés. Le chiffre est donc en réalité certainement plus élevé, étant donné que les réfugiés syriens ne sont pas tous enregistrés et que, depuis mai 2016, le gouvernement libanais a demandé à l'ONU d'arrêter les enregistrements.

Les nombres sont encore plus impressionnants si l'on considère d'autres pays de la région qui accueillent eux aussi des Syriens. Des sources diplomatiques turques ont expliqué à Oasis qu'il y a 800 000 réfugiés syriens en âge scolaire en Turquie, dont 500 000 hors du système scolaire. Il faudrait dans le pays 12 000 nouvelles écoles. En Jordanie, il y a 80 000 jeunes Syriens qui ne reçoivent aucune éducation scolaire. Au Liban, petit pays du Levant avec 4,5 millions d'habitants sur une surface de 10 452 km², les Nations Unies donnent le chiffre de 1,1 million de réfugiés syriens, le gouvernement estime à 1,5 million: ce qui signifie qu'un habitant sur cinq aujourd'hui est un réfugié. Selon les normes internationales, et bien qu'il ne soit pas signataire de la convention de Genève de 1951 sur les réfugiés – pour les autorités locales les syriens sont des « déplacés » –, le Liban doit de toutes façons garantir à chaque enfant le droit gratuit et obligatoire à l'éducation élémentaire et l'accès sans discrimination à l'éducation supérieure. La crise syrienne, l'émergence humanitaire et l'arrivée de milliers d'étrangers ont mis toutefois à dure épreuve la structure sociale du Pays, le système scolaire et sanitaire, ainsi que l'économie : depuis 2011, année du début du conflit syrien, la crise des réfugiés a coûté au Liban 1,3 milliards de dollars, que les donations internationales ne couvrent que pas, et ceci était un des facteurs essentiels de la crise économique qui a débuté au mois d'Octobre 2019 au Liban ainsi que son influence en général sur toutes les infrastructures et qu'on a bien détaillé dans ce chapitre, les chapitres précédents et les chapitres qui viennent.

En second lieu, le système scolaire public libanais, déjà faible avant la crise, figure parmi les réalités les plus éprouvées par l'urgence de la crise : on manque de maîtres et de professeurs pour accueillir la nouvelle vague de réfugiés, les écoles publiques sont peu nombreuses – 1 200 environ sur tout le territoire national – et souvent les structures sont vétustes, loin de la modernité des temps. Seulement 30 % des élèves libanais sont inscrits dans des écoles publiques, le reste fréquente des instituts privés, payants ou gratuits, liés à des institutions religieuses. Pour parvenir à accueillir les nouveaux arrivés de Syrie, ou une partie des jeunes réfugiés, le système public a dû créer en 2013 un second tour l'après-midi, entièrement consacré aux étrangers. Et pourtant, même cette innovation n'a pas été suffisante pour faire baisser le nombre d'enfants restés sans instruction.

Car il reste des barrières complexes, ainsi que les organisations internationales et certains pays

surtout l'Amérique et l'Europe qui ne sont pas satisfaits par les décisions du gouvernement libanais à travers le Ministère de l'Éducation envers les réfugiés. Par ailleurs, les réfugiés, enregistrés à l'UNHCR qui leur donne un chèque mensuel pour la nourriture de 162 dollars. Il est interdit à poreux de travailler, ce qui n'est pas le cas où la plupart des réfugiés travaillent d'une façon illégale et qui sont mentionnés dans les tableaux 10 et 11.

Pour cela la relation entre les réfugiés et l'environnement devient de plus en pire grâce aux raisons ci-dessus. Par ailleurs, l'éducation est aussi un de ces facteurs de sorte que le ministère libanais de l'Éducation a renouvelé cette année une initiative pour étendre l'instruction au plus grand nombre de jeunes possible, libanais et syriens : RACE, [Reaching All Children with Education](#).

À côté de l'école publique libanaise, pendant les années de la crise, l'instruction de nombreux enfants syriens est passée par le soutien et les programmes de bien des organisations non gouvernementales internationales. Dans un autre lieu le retour des réfugiés en Syrie, même avant la fin du conflit doit être abouti pour diminuer ce conflit : ceux qui sont avec le régime peuvent retourner dans les zones pro-régime, ceux qui sont avec l'opposition, dans les territoires de l'opposition.

La communauté internationale doit faire pression pour la formation de zones-tampons sûres, ce qui n'est pas le cas maintenant. On peut dire ainsi qu'il n'y a plus de réfugiés, c'est devenu une migration économique : pour l'école, les habitations, le style de vie... Il y a un phénomène d'enracinement dans la société libanaise au détriment du Liban, d'où la relation de ces réfugiés avec la communauté chrétienne n'est pas stable car celle-ci considère que la coexistence a besoin d'un certain équilibre, et le pourcentage des chrétiens est en train de diminuer. Ce pays est le seul dans tout le Moyen-Orient où il y a encore une église et une croix.

Pour éviter ce conflit, comme un effort pour réduire le flux de réfugié-e-s syrien-n-e-s entrant au Liban, le gouvernement a décidé en janvier 2015 de fermer la frontière avec la Syrie et d'obliger les réfugié-e-s syrien-n-e-s à obtenir un visa, il a également mis en place des restrictions sur les droits de résidence des réfugié-e-s syrien-n-e-s déjà présentes dans le pays et ordonné au HCR de suspendre l'enregistrement de nouveaux réfugiés.

Alors qu'en principe le gouvernement continue d'offrir des permis de résidence, les conditions d'obtention de ces permis sont tellement ardues et onéreuses que dans la pratique la plupart des réfugiés se retrouvent dans l'impossibilité de renouveler leurs permis ou d'en obtenir de nouveaux. Des conditions d'obtention d'un permis de résidence très restrictives pour les réfugiés non enregistrés. De fait, les restrictions mises en place en janvier 2015 ont divisé les réfugié-e-s syrien-n-e-s cherchant à obtenir un permis de résidence en deux catégories : celles et ceux qui sont enregistrés avec le HCR et qui possèdent donc un certificat HCR, et celles et ceux qui ne le sont pas et qui pour rester légalement dans le pays doivent trouver un sponsor libanais.

Alors que celles et ceux qui possèdent le certificat du HCR peuvent, en principe, renouveler

leur permis de résidence gratuitement, celles et ceux qui en sont dépourvus et qui doivent trouver un sponsor doivent s'acquitter d'une somme de 200 dollars, pour renouveler annuellement leur permis. Ces personnes doivent également fournir des papiers d'identité et des documents d'hébergement.

En conséquence, les réfugiés sont constamment à la merci d'arrestations et de détentions et voient leur liberté de mouvement drastiquement réduite. Ces contraintes limitent également l'accès à l'éducation et aux services de base. Ces menaces ont facilité les abus aux mains des forces de sécurité, l'exploitation financière, la violence, les inculpations et les mises en détention, ce qui a impacté de manière négative les conditions de vie des réfugiés syriens mineurs non-accompagnés. Enfin, toutes ces restrictions déterminantes ont pour but d'exclure la perturbation de la relation résident local – réfugié, et qui est devenu maintenant un problème général et pas confiné à une communauté religieuse spécifique, mais il est généralisé à toutes les communautés du Liban à la crise économique qui atteint profondément les Libanais, et qui leur pousse à obliger le gouvernement libanais et la communauté internationale à trouver une solution pour le problème des réfugiés Syriens au Liban. Avant 2019, la situation était différente et ceci est bien décrit dans le chapitre de la thèse, mais après 2019, la situation se diffère dû aux plusieurs facteurs mentionnés au-dessus et surtout le facteur économique et financier.

4.3.5 Regroupement des districts de Nabatiyeh, Bint Jbeil, Hasbaya et Marjayoun

Il convient de signaler qu'il n'y a pas de camps dans le district de Nabatiyeh, Bint Jbeil et Hasbaya, et que la présence de réfugiés syriens dans ces districts est restreinte aux regroupements le plus souvent causés par la famille ou le travail.

En revanche il existe quelques camps dans le district de Marjayoun, répartis comme suit :

- Camp d'Al-Khiyam.
- Camp de Marj Al-Khoukh aux abords de la localité d'Ibil Al Saqi.
- Camp aux abords de la localité de Sarda.
- Camp aux abords de la localité de Burj Al-Moulouk.
- Camp Hikmat et ses rassemblements.

Pour conclure sur l'étude des situations comparées des relations entre réfugiés et population autochtone dans ces quatre districts, on peut dire, d'une part, que l'on ne trouve aucun lien entre le niveau de criminalité et la situation légale ou illégale des Syriens. Le risque de désordre civil (actes de délinquance, incidents, etc.) n'augmente donc pas particulièrement quand les réfugiés présents sur le territoire ne possèdent pas de statut légal. D'autre part, on peut supposer que la forte concentration des réfugiés dans un district possède un certain lien avec le taux de criminalité. Ce que montre le 4.3.1 portant sur le district de Nabatiyeh, même s'il ne faut pas oublier l'aspect économique de ce district (forte activité économique).

Figure 32: Camp de Marj El Kokh



Source : Google map et photos par l'auteur

Le camp Marj al Khokh est situé sur la route de Marjayoun -Ein Ebel sur les deux côtés de la station Medco. C'est le plus grand camp des réfugiés a Marjayoun renfermant 182 tentes et près de 1200 habitants, dans **figure 32**.

Dans le camp de réfugiés de Marj al-Khokh, dans l'extrême sud du Liban, à quelques kilomètres des petites villas mitoyennes de Metulla, en Palestine, il y a des réfugiés syriens qui ont fui à cause de la guerre en Syrie de l'une des villes les plus martyrisées du conflit, Idlib. Leur histoire, si on la compare aux récits de dizaines d'autres réfugiés syriens rencontrés au Liban, est une histoire qui ne manque pas d'optimisme. Voilà pourquoi avec l'aide des volontaires du camp, un nombre des résidents de ce camp tendent à étudier dans les écoles libanaises.

Ils sont parvenus à s'inscrire à l'école publique toute proche de Marjayoun, après avoir perdu

un an à leur arrivée au Liban parce qu'il n'y avait pas assez de places dans cet établissement. Aujourd'hui, la plupart des ONG suivent les directives du ministère. À la fin de l'été, toujours dans le camp de Marj al-Khokh, dans le sud du Liban, dans une grande tente blanche, les lettres UNICEF écrites en grand à l'entrée, une dizaine d'enfants, de trois à cinq ans, pleins de poussière et sans chaussures, sont assis par terre. Dans le camp tout proche de Sarada, les enfants travaillent à la récolte des fruits en tant d'autres métiers. C'est la situation dans la plupart des camps dans cette région.

Figure 33: Photos Google montrant la disposition des réfugiés syriens au lieu de Marj Al Khoukh



Source : Google Earth

Les réfugiés syriens dans le camp Mar al-Koukh travaillent dans les villages à l'entour surtout dans le domaine de l'agriculture. Les forces de sécurité libanaise font des patrouilles périodiques dans ces camps pour être sûr de la légalité des réfugiés en tenant compte de certains critères. Enfaite, certains réfugiés n'ont pas leurs documents et leurs visas du ministère du travail et de la direction générale de sûreté générale (GDSG). Mais aucune action n'est prise contre ces réfugiés ; ceci dû à plusieurs facteurs et essentiellement le point de vue humanitaire et ceci se fait en coordination avec les organisations internationales qui s'occupent de ces réfugiés.

Figure 34: Camp de Sarda et el-Wazzani



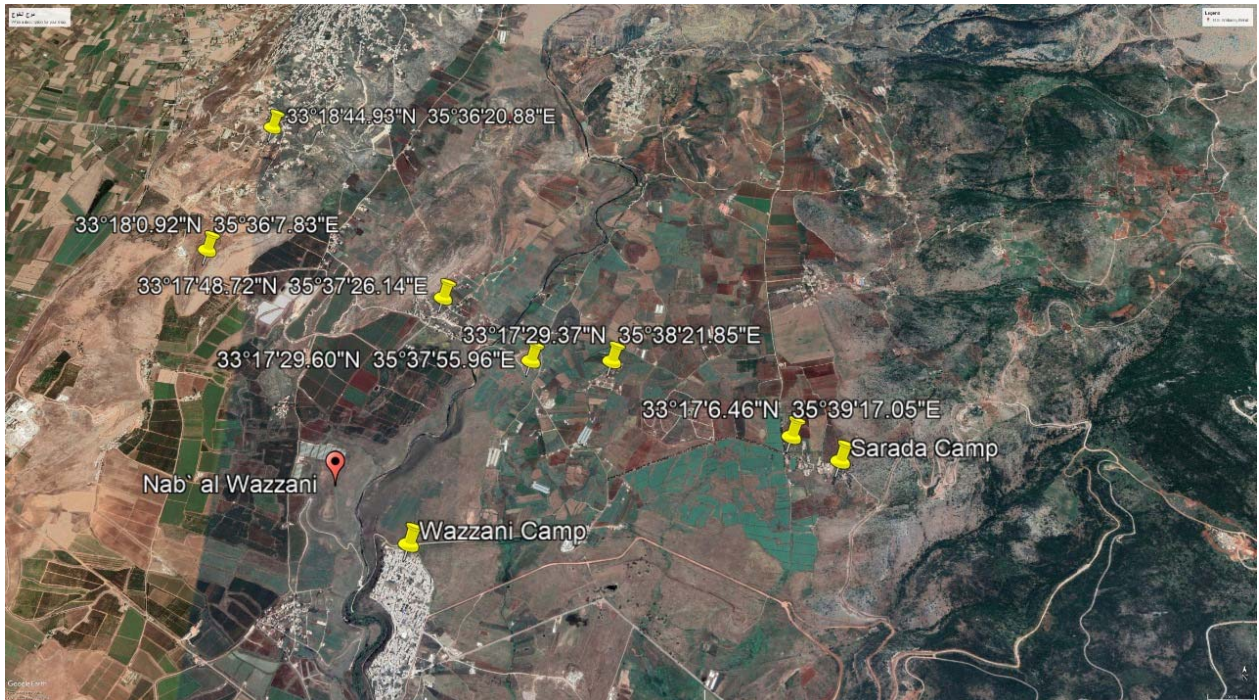
Source : Photos par l'auteur

Leurs habitants travaillent dans l'agriculture et l'élevage du bétail. Leur nombre total compte près de 1000 réfugiés.

On trouve le même cas pour les réfugiés syriens dans le camp Saida et el-Wazzani en tenant compte que la rivière de Wazzani qui se trouve près de ce camp qui peut être un facteur activateur pour permettre à ces réfugiés de travailler dans l'agriculture et dans les restaurants touristiques qui se trouvent sur rive de Wazzani.

Par ailleurs, certains de ces réfugiés sont illégaux.

Figure 35: Photos Google montrant la position des réfugiés syriens au lieu de Wazzani



Source : Google Earth

Cette photo Google montre le lieu du camp de Sarada et el-Wazzani qui se trouve au centre de terres agricoles. Autre que la disposition des déplacés syriens dans la photo au-dessus, on peut dire que le Wazzani est un joli ruisseau qui jaillit de la colline pierreuse et qui serpente au fond de la vallée. Au nord, la terre est nue, sèche et stérile : c'est le Liban. Au sud, il y a de la verdure à profusion : c'est Palestine. Après le départ des soldats israéliens qui occupaient la région depuis 1978, le sud libanais peine à revenir à la vie. Un peu plus à l'est, reste le chancre des fermes de Chebaa, pomme de discorde entre le Liban, la Syrie et Palestine. Ce sud est le fief du politicien Nabih Berri, Président du Parlement libanais.

Celui-ci a eu une idée pour faire taire les critiques quant à l'utilisation de l'aide internationale : financer la construction d'une station de pompage sur le Wazzani afin d'alimenter les villages avoisinants dont les habitants sont obligés d'acheter l'eau à des camions-citernes au prix prohibitif d'un euro les 2 m³. L'idée avait de quoi séduire : il s'agit enfin d'un projet concret pour des gens abreuvés de promesses par les politiciens. Mais, détail capital : le Wazzani est un affluent du Hasbani qui se jette dans le Jourdain qui traverse Palestine. D'où un double problème politique : d'abord, casus belli dit Palestine, comme toujours, qui menace de détruire toute installation sur le Wazzani car l'eau puisée n'arriverait plus au Jourdain et ensuite le Hezbollah, impliqué nolens volens et qui contrôle le sud Liban et résiste à Palestine. Il est aussi partie prenante dans cette affaire.

La station, pour des raisons toujours politiques, a été construite en un temps record et comme le pays des Cèdres est sous occupation syrienne, elle flatte l'amour propre national : enfin, une

réalisation ! Mais on ne peut visiter la station et on ne peut connaître ses performances. Tout ce qui se rapporte à l'eau est « secret défense » car Palestine est tout proche, occupant le Golan syrien en face. Les israéliens ont aussi une installation qui pompe l'eau du Wazzani. L'eau pompée par les Libanais va alimenter les villages par des canalisations souterraines qui longent la frontière israélienne parfois à moins de cinq mètres. Au total, 120 000 habitants et 16 000 ha en profitent. Pour l'heure, Palestine n'a pas mis sa menace à exécution car la station n'est encore en mesure de pomper à la rivière le volume maximum de 4,9 millions de m³.

Mais, le feu peut partir à tout moment : Palestine n'a pas hésité en 1965 à bombarder une première installation dont les ruines sont encore visibles. Côté libanais, le Hezbollah se veut le protecteur de la région et menace de répliquer à toute attaque. Les militaires israéliens voudraient profiter de cette occasion pour détruire le Hezbollah mais Washington leur a bien fait comprendre qu'il n'était pas question d'ouvrir un nouveau front avant la guerre contre l'Irak. La Syrie, quant à elle, n'est pas en mesure d'affronter l'État hébreu et fait le gros dos surtout depuis le 11 septembre 2001 et veut éviter l'élimination de sa carte maîtresse dans la région : le Hezbollah. C'est ainsi que le Wazzani est une région stratégique pour les deux pays en conflit, du point de vue touristique et comme un moyen d'alimentation de l'eau pour les deux côtes de la bordure Palestino-Libanais.

Le Wazzani contient plusieurs restaurants tout le long de la rivière, ce qui explique la présence des syriens qui travaillent dans ces restaurants, sans oublier que cette est une région agricole ou on trouve aussi les déplacés syriens qui travaillent à ce niveau.

Figure 36: Camp du Borj Mulouk





Source : Photos par l'auteur

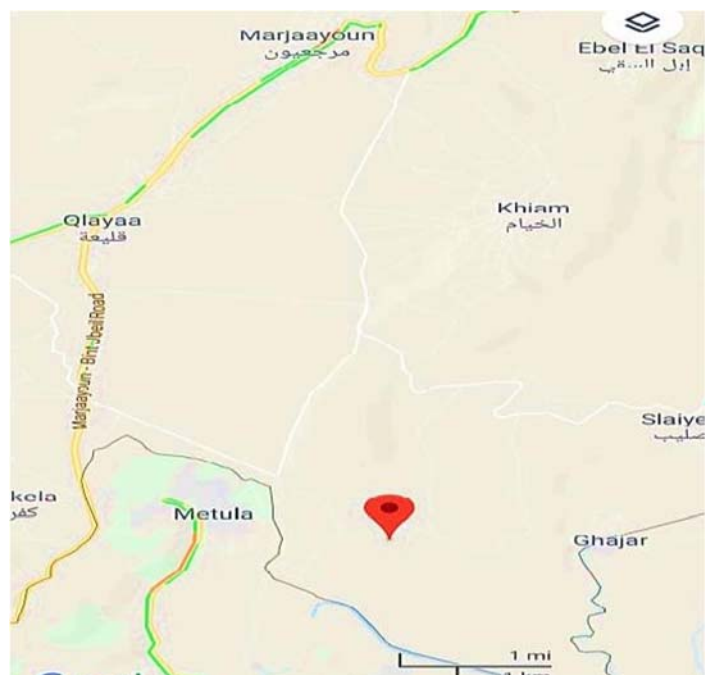
Le camp est habité par environ 300 personnes déplacées, situé à la périphérie de la ville de Burj al-Mulouk. Ce village chrétien a accepté la présence de ces réfugiés mais dans des conditions strictes au niveau de leurs déplacements et pour le travail. C'est pourquoi, le responsable du camp nommé (shawish) doit présenter la liste des noms de tous les réfugiés qui habitent ce camp à la municipalité. Il faut respecter les restrictions mises pour la sortie et la rentrée des réfugiés au camp.

Figure 37: Photos Google montrant la disposition des réfugiés syriens au lieu de Borj Al-Mulouk, El-Housh, et El-Baraka



Source: Google Earth Pro

Figure 38: Camp Hikmat



Source: Google Map

Les figures 31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42 montrent que les logiques d’implantation sont variables : les plus aisés des réfugiés s’installent dans les zones de travail agricole saisonnier. Une préférence pour les zones sunnites est manifeste, comme le montre la carte des implantations au district de Marjayoun et surtout dans les villages sunnites, mais on n’observe aucun caractère systématique des regroupements communautaires.

L’installation des réfugiés s’effectue dans une grande précarité. Fin 2014, près de 60% d’entre eux sont logés dans des appartements ou des maisons, et environ 40% dans des campements ou des chantiers, garages, entrepôts, etc. Avec la prolongation de la situation, le paiement de loyers est de plus en plus difficile. Les trois-quarts des familles, obligées de cohabiter, endurent surpeuplement et promiscuité.

Figure 39: Les réfugiés syriens par type de logement

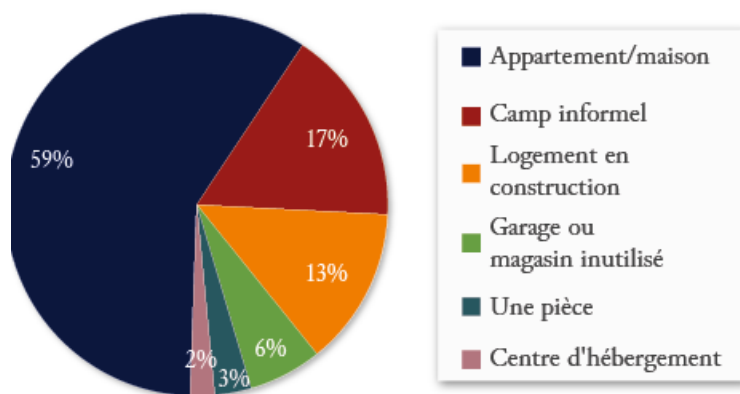
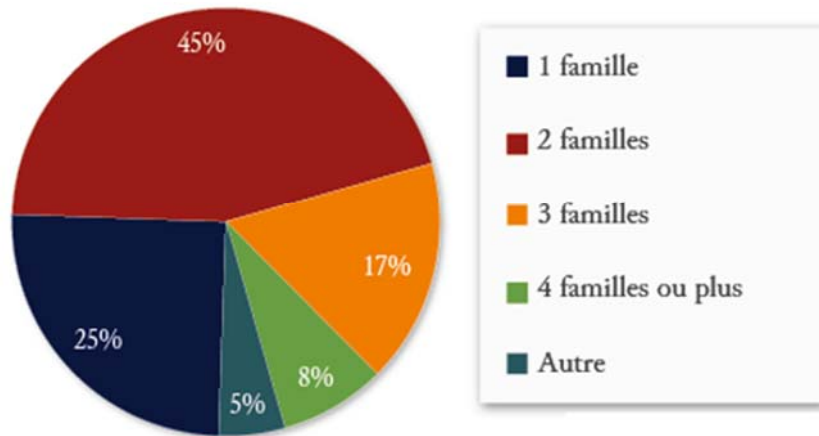


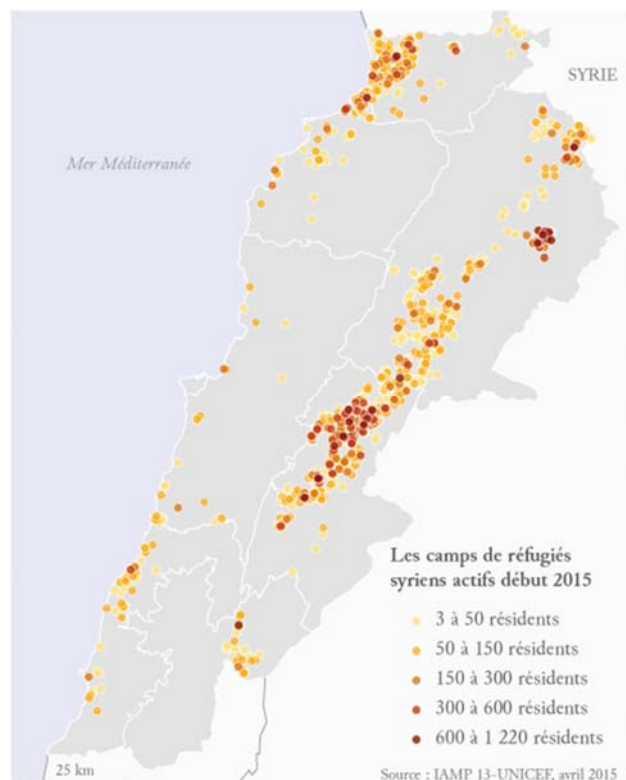
Figure 40: : Les réfugiés syriens par type de logement partagés



Source : UNHCR, 2014

Les campements, majoritairement de petite taille, sont localisés principalement dans la Bekaa et dans Akkar, grâce aux réseaux déjà construits par les migrants saisonniers qui avaient déjà l'habitude d'y résider. Les ONG et organisations internationales y installent, en coordination avec les municipalités, des infrastructures sanitaires minimales. L'alimentation en électricité, quand elle existe, se fait illégalement. Les incendies domestiques sont fréquents.

Figure 41: Les camps de réfugiés syriens actifs au Liban (2015)



Source : UNHCR, 2015

Figure 42: Camp de Francis



Source : Photos par l'auteur

Figure 43: Camp el-Safir



Source : Photos par l'auteur

Figure 44: Photos du Camp Hikmat



Source : Photos par l'auteur

Le camp est placé dans la vallée d'el Khiyam, habité par environ 300 personnes syriennes. Ce village chiite est le centre de gravité du district à tous les niveaux. Il ne faut pas oublier la bataille entre la résistance et l'ennemi au mois de juillet 2006 où plusieurs chars Israéliens du type « Mercava » ont été détruits.

Cette vallée où il y a le camp Hikmat est un lieu stratégique pour les israéliens, c'est pourquoi la présence de ces réfugiés dans ce camp est critique surtout en tenant compte de la résolution 1701. Les forces de la FINUL en coordination avec forces d'armée libanaises (LAF) se trouvent obligées de faire des patrouilles périodiques dans cette région en raison de la sécurité de la ligne bleue. En plus, les autorités de sécurité libanaise doivent mettre à jour la situation des réfugiés dans ce camp au Head quarter (HQ) des forces de FINUL à Naqoura.

4.3.6 Les activités économiques et de la main d'œuvre syrienne dans la région étudiée

Les activités économiques de la main d'œuvre Syriennes dans la région étudiée se répartissent essentiellement entre les activités techniques (mécanique, construction, restauration) et commerciales.

Les informations sur ces activités ont été collectées et sont présentées dans les pages suivantes selon : le nom de l'institution, l'adresse, le nom du propriétaire, la situation légale ou pas de l'établissement, la situation légale ou illégale du propriétaire, ainsi que le nombre de travailleurs de chaque établissement.

Le district de Nabatiyeh

(Annexe 6) est réparti entre plusieurs domaines d'activités surtout les secteurs de mécanique, du commerce, de la décoration et de la couture, le vétérinaire, la fabrication d'aluminium.

On remarque qu'une majorité des établissements ont été créés et fonctionnent de manière illégale c'est-à-dire que l'activité est exercée sans déclaration d'impôts et paiement de taxes.

Cette situation crée bien-sûr beaucoup de problèmes et de tensions avec les commerçants libanais, qui eux payent impôts et taxes et demandent constamment de régler cette situation d'inégalité de concurrence. Ces problèmes manifestes dans le commerce ont créé une sorte de tension réglable par les municipalités concernées et la police. On remarque une forte concentration des activités dans ce district due à sa nature plus urbaine que celle des autres districts (Annexe 5).

Les districts de Hasbaya et Marjayoun

La situation est presque semblable avec un nombre limité des réfugiés, ce qui rend l'activité économique plus acceptable pour les citoyens dans cette région que pour la région de Nabatiyeh et par suite la tension semble plus faible entre citoyens et réfugiés. Ce qui donne plus d'activité d'échange commercial et développe d'autres activités techniques qui demandent des compétences spéciales introuvables dans la région (Annexe 5).

Tableau 10: Les activités économiques des réfugiés syriens dans les districts de Hasbaya et Marjayoun

Type d'activité	Adressé	Nom du Propriétaire	Domaine d'activité	Situation de l'établissement	Statu de propriétaire	Nombre de travailleurs
Mini-Market	Kabriha-Wadi al Houjier	Alaa Mahfouz	Commerce	Illégale	Emigré	1
Magasin de chaussures	Chebaa-Voie Publique	Samer Hamoudi	Commerce	Illégale	Emigré	1
Magasin des légumes	Chebaa-quartier-Al Wastani	Mansour Ahmad Hamza	Commerce	Illégale	Emigré	1
Couture	Chebaa-	Mohammad	Couture	Illégale	Emigré	1

	quartier- Al Koua'	mazen Derki				
Une Atelier de forgeron	Habariy ah	Alaa Aldine Yassine Darwish	Artisanat	Illégale	Emigré	1
Une Atelier de forgeron	Al- Khiyam	Abed Kaddar	Artisanat	Illégale	Emigré	1

Source : Information et statistiques par l'auteur

Le **Tableau 10** expose les activités économiques d'un échantillon des réfugiés syriens qui ont ouvert des entreprises dans les différents villages du district de Hasbaya et Marjayoun et qui entre en compétition avec la main d'œuvre libanaise surtout que la plupart de ces entreprises sont illégales et ne payent pas les taxes dues au gouvernement. Ces entreprises se distribuent entre les magasins de légumes, des supermarchés, des magasins de chaussures de la couture et les ateliers de forgeron.

Le district de Bint Jbeil

Le district de Bin Jbeil présente le même cas des activités économiques exercées par les réfugiés syriens qui se répartissent dans la plupart des villages du district et entrent en compétition avec la main d'œuvre libanaise (**Annexe 5**).

L'ignorance des autorités libanaises de l'illégalité des entreprises dirigées par les réfugiés syriens démontre l'incapacité du gouvernement libanais à résoudre le problème des réfugiés syriens sur son territoire et à tenir compte de l'effet négatif de ce problème sur la vie sociale et économique des Libanais. Ces activités dans ce district se répartissent entre les carrières de rochers, les galeries des beaux-arts, les magasins des denrées alimentaires, les forges, les boulangeries et les supermarchés. On n peut noter aussi que presque la plupart de ces entreprises sont illégales, ce qui montre l'aspect illégale des entreprises des réfugiés syriens au gouvernorat de Nabatiyeh est généralisé.

Tableau 11: Les activités économiques des réfugiés syriens dans le district de Bint Jbeil

Type d'activité	Adressé	Nom du Propriétaire	Domaine d'activité	Situation de l'établissement	Statu de propriétaire	Nombre de travailleurs
Carrière de rochers	Kabriha-Wadi al Houjier	Fahed Jamil Al Hussein on partenariat avec le libanais Mohammad Herez	Construction	Illégale	Emigré	1
Carrière de rochers	Touline espace public	Abdallah Mohammad Hamadi	Construction	Illégale	Emigré	3
Galerie de Beaux-arts	Tebnin-la voie publique Beit Yahoun	Ghanem Hamza Ghanem	Arts	Illégale	Emigré	2
Magasin des denrées alimentaire	Safad Al Batikh	Abed Hassime Al-Motalak	Commerce	Illégale	Emigré	1
Une Forge	Ayta Al Chaeb	Shouhoud Abed Allatif Najjar	Spécialité de marbe et de granite	Illégale	Emigré	2
Une Forge	Kounine-voie publique	Tarek Khaled Al Jawhar	Artisanant	Illégale	Emigré	2
Carrier	Kherbet Selem	Hassan Mohamad Tatah	Construction	Illégale	Emigré	1
Boulan	Aynata	Rahmou Al Mustafa Al Khaled	Alimentation	Illégale	Emigré	1
Mini-Market	Bint Jbeil	Hassan Ibrahim Al Zoebi	Commerce	Illégale	Emigré	1

Source : Information et statistiques par l'auteur

Les districts de Bint-Jbeil, Marjayoun, Hasbaya, et Nabatiyeh, qui ont été occupés totalement ou en partie par Israël, souffrent de difficultés économiques.

Des vagues de départs étant liées aux opérations militaires menées par Israël. La volonté affichée aujourd'hui d'encourager le retour des déplacés dans cette région ne peut s'exonérer d'un développement intégré, avec bien évidemment une composante agricole. Or ce qui frappe dans cette région, c'est notamment l'importance des terres agricoles abandonnées, en particulier dans la partie la plus méridionale qui a été la plus longuement occupée par l'Armée du Liban-Sud (ALS), alliée d'Israël.

L'agriculture a été très souvent abandonnée au profit des produits agricoles israéliens. Ceci traduit le fait que, jusqu'au retrait israélien, une « économie d'occupation » prévalait dans la zone. Elle était basée sur le travail saisonnier ou permanent en Israël, l'enrôlement dans l'ALS et dans son administration civile. La reconversion de cette région en souffrance, et plus largement du Sud, appelle donc elle aussi la mise en œuvre d'une stratégie agricole nationale, sans parler de l'appui financier des organismes internationaux. Comme les Syriens ont une expérience au niveau de l'agriculture, on a pu notifier la compétition au niveau de la main d'œuvre Liban-Syrien.

En fait, les migrants doivent investir en effet massivement le secteur du commerce de détail ou du commerce de demi-gros dans les différentes régions où ils choisissent de s'installer. Ils occupent une place spécifique au sein de l'économie, ce qui n'est pas le cas des réfugiés Syriens ou ils sont devenus un des facteurs essentiels de la crise économique au Liban. Les tableaux 10 et 11 expliquent le problème des réfugiés qui entrent en compétition avec les résidents locaux dans tous les domaines commerciaux, agricoles...cette compétition est favorisée pour la part des déplacés syriens surtout que ceux-ci travaillent d'une façon illégale sans la permission du Ministère de Travail et de la Direction Générale De Sûreté Générale en ajoutant autre facteurs favoris comme essentiellement les aides des organisations internationales (ONG)

4.4 Causes et impacts politiques de la présence des Syriens au Liban

Bien que notre cas empirique se focalise sur le gouvernorat de Nabatiyeh, cela ne veut pas que les situations des réfugiés syriens sont semblables dans tous les gouvernorats libanais. Alors, une description générale sur la situation des réfugiés syriens au Liban nous semble essentielle pour pouvoir compléter notre étude et généraliser nos résultats sur tout le territoire libanais même s'il y en a quelques différences à certains niveaux qui sont mentionnés dans cette partie. La cause principale de la migration des Syriens au Liban est la guerre en Syrie et les conflits sécuritaires, qui les ont obligés, pour échapper à toutes sortes de risques dont des mortels, à quitter leur pays et à trouver refuge au Liban et dans les pays voisins.

Ces Syriens peuvent être répartis comme suit, selon la raison de leur déplacement :

- Opposants au régime syrien des zones sous son contrôle.
- Partisans du régime syrien des zones qui étaient sous le contrôle des factions armées, en particulier, ISIS et la HTS (Jabhat Al-Nusra/Hayaat Tahrir Sham).
- Personnes ayant subi les destructions des maisons et des infrastructures suite aux actions militaires qui rendaient les conditions de vie très difficiles.

Sur le plan politique, les réfugiés syriens sont donc répartis entre partisans et opposants au régime syrien, avec un petit groupe qui a préféré rester neutre. Cette division a causé des tensions et des problèmes entre eux, et avec les organismes de sécurité libanaise qui essaient de gérer ces tensions, de résoudre ces problèmes. Le pourcentage d'opposants atteint 45% environ des réfugiés au Liban, alors que le pourcentage des partisans est à peu près équivalent à 50%; le pourcentage des impartiaux représentant 5%.

La forte proportion des opposants est considérée comme un facteur négatif pour le Liban dans l'avenir, puisque cela les empêche de retourner dans leur pays, notamment pour les jeunes qui ont peur d'être obligés d'accomplir le service militaire obligatoire. Notons que toutes les personnes déplacées et leurs familles ont laissé derrière eux des terres et des biens en Syrie, à la recherche de stabilité et de sécurité au Liban. Ils ont sacrifié des biens matériels pour assurer leur sécurité physique.

D'autres raisons que politiques n'encouragent pas les personnes déplacées à retourner en Syrie, notamment :

1. Les opportunités d'emploi qui s'offrent à eux Liban et qui sont supérieures à celles offertes en Syrie.
2. L'obtention d'aides alimentaires et financières des organisations et des associations des Nations Unies, liées à leur statut de réfugiés.
3. La destruction massive des maisons et habitations dans la plupart des régions de Syrie, et la dégradation des infrastructures et services essentiels à la vie (distribution d'eau, d'électricité, etc.).

4.5 Les migrants syriens, avec famille et sans famille

4.5.1 Les Syriens qui se sont réfugiés avec leurs familles

La détérioration de la situation sécuritaire dans les régions syriennes était la principale raison du déplacement vers les pays voisins, y compris le Liban. Les Syriens se trouvaient devant une alternative simple : soit rester en danger en Syrie, soit se déplacer avec leurs familles à la recherche de sécurité, de la réduction des risques subis. Les familles syriennes au Liban constituent une proportion importante du nombre total des Syriens réfugiés ; au sud du pays, ils sont distribués dans les villes et les villages des districts de Nabatiyeh et de Bint Jbeil et dans quelques camps des districts de Marjayoun et Hasbaya.

Cette catégorie des réfugiés bénéficie de prestations du Haut-Commissariat des Nations Unies, et d'autres associations civiles et internationales, dont le logement, les bons d'achats de denrées alimentaires et le chauffage, ce qui a tendance à les encourager à rester au Liban et à ne pas retourner en Syrie. D'autant plus que ces associations s'opposent clairement à leur retour pour des raisons particulières, dont la politique des Etats qui les appuient. La plupart des familles de Syriens réfugiés enfreignent les lois du Liban, et ne payent pas ce qui doit être versé comme cotisation annuelle exigée pour chaque membre de la famille pour avoir le permis de séjour.

L'année 2018 a connu une légère diminution de la proportion de familles qui sont en situation

irrégulière, du fait que les Nations Unies se sont engagées, en coordination avec la Direction de la Sûreté Générale du Liban, à renouveler les permis de séjour aux frais du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Ceci ne concerne cependant pas la catégorie des travailleurs syriens migrants, ceux qui ont le plus d'impact sur l'économie libanaise.

4.5.2 Les syriens qui se sont déplacés sans leur famille

Depuis le début de la crise syrienne en 2011 et jusqu'à la fin de 2014, il y a eu un mouvement massif de réfugiés syriens au Liban. Beaucoup de réfugiés furent répartis inégalement dans différentes régions, ce qui a entraîné une augmentation des appels à l'organisation des conséquences de déplacement au Liban, incapable de supporter d'autres répercussions causées par cette crise. Au début de l'année 2015, la Direction de la Sûreté Générale a imposé des mesures administratives visant à régler l'entrée des Syriens au Liban, et l'obligation d'avoir un garant libanais est devenu une condition essentielle pour entrer, avec un versement de 300 000 Livres Libanaises (environ 200 \$).

Le système de parrainage a freiné l'entrée des familles syriennes au Liban pour les raisons suivantes :

- Le parrainage peut être compliqué à obtenir et les frais sont élevés.
- Le garant libanais peut refuser d'assurer les différents membres de la famille.
- Un grand nombre de familles déplacées après 2015 ne sont pas inscrites sur les listes des organisations et des associations.

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) et le Programme Alimentaire Mondial (PAM) ont décidé de suspendre leurs aides à tous les réfugiés et de la redistribuer uniquement aux personnes déplacées légalement enregistrées sur les listes de l'organisation. Les réfugiés syriens se déplacent d'une région à une autre, dans le but surtout de travailler dans des zones de sécurité éloignées de la frontière syrienne.

Ils se sont donc souvent dirigés vers la capitale Beyrouth ou vers le Sud, où les emplois sont plus nombreux et plus disponibles que dans d'autres régions. Les rapports du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et le Programme alimentaire mondial (PAM) ont noté que la plupart des réfugiés syriens au Liban ont un faible revenu et dépendent de l'aide fournie par la communauté internationale, celle-ci n'étant ni permanente ni stable. Et par conséquent, il faudrait qu'ils intègrent la société libanaise et qu'ils aient des opportunités d'emploi. Cette solution de l'intégration des réfugiés syriens dans le marché de l'emploi libanais n'a pas été acceptée par les autorités libanaises pour ne pas avoir à terme à les naturaliser.

4.6 Des déplacements favorisés par la proximité mais qui posent néanmoins un problème

La Syrie est considérée comme étant le seul pays voisin du Liban - indépendamment de la Palestine occupée -, et un passage important vers l'extérieur. C'est pour cela que les Libanais et les Syriens n'ont pas besoin de visas pour entrer sur le territoire l'un de l'autre. Cependant, les relations entre les deux pays se sont détériorées pour plusieurs raisons, dont l'assassinat du Premier Ministre Rafic Hariri en février 2005 et la crise syrienne qui a éclaté en 2011 et qui se poursuit.

Les raisons du déplacement des Syriens vers les pays voisins (Liban, Jordanie, Turquie) peuvent être résumées comme suit :

- La proximité géographique entre la Syrie et ces pays et la facilité des transports terrestres et du passage d'un pays à l'autre, dans les deux sens.
- Les liens sociaux entre les peuples de ce pays-là, en plus de l'unité de la religion.
- La ressemblance des coutumes et des traditions (notamment culinaires) dans les zones frontalières.
- La présence de sympathie chez les autochtones avec les catégories de personnes déplacées, en particulier les opposants au régime, notamment en Jordanie et en Turquie ou dans certaines zones frontalières au Liban (Tripoli, plaine de la Bekaa, Chebaa...).
- La Turquie constitue une destination importante de déplacement en raison des facilités fournies par l'État turc au début de la crise et de l'éventualité d'émigrer plus tard dans les pays européens.

Néanmoins, les débats sur le racisme apparaissent (depuis fin 2005) entre les Libanais et les Syriens sur quelques réseaux sociaux, vu que le Liban a accueilli un grand nombre de réfugiés. Alors certains Libanais expriment leur mécontentement des effets négatifs, surtout économiques, de ce déplacement en termes racistes. A leur tour, les Syriens répondent également en termes non moins racistes, leur rappelant l'épisode du déplacement des Libanais en Syrie en 2006, pendant la guerre avec Israël.

4.7 Les conséquences du déplacement

De nombreuses opportunités de travail pour la main-d'œuvre libanaise ont été réduites au profit de la main-d'œuvre syrienne, provoquant l'augmentation du taux de chômage, l'augmentation du coût de la vie et une diminution du salaire journalier. La diminution de salaire pour le travailleur libanais a été de 60% (**Statistiques du gouvernement libanais 2013**).

4.7.1 Au niveau de l'environnement et de l'infrastructure

On observe le déplacement intensif et non réglementé, des tensions au sein des communautés en raison de la concurrence sur de nombreux services sociaux et sanitaires et une pression sur les services d'assainissement et de collecte des déchets. Un certain nombre de Syriens réfugiés ont émigré dans différents pays européens, au Canada et aux États-Unis, afin d'obtenir des cartes de séjour dans ces pays qui respectent l'être humain indépendamment de son identité, qui ont accueilli des immigrants et qui ont fourni un logement et un revenu mensuel à chaque individu. De son côté, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), estime que ce seront 850.000 personnes qui seront arrivées en Europe sur les années 2015 et 2016. D'après les données publiées de l'Organisation Internationale des migrations (OIM), 432761 migrants ont traversé la mer Méditerranéen en direction depuis le début de l'année 2015 (Staff, 2015).

4.8 Des personnes déplacées de statuts économiques et sociaux différents

La situation économique et l'insertion dans la société libanaise des personnes déplacées syriennes varient suivant leur situation sociale, leur niveau de vie avant le déplacement. Nous avons choisi de classer les migrants en trois catégories: les élites, la classe moyenne, et les catégories défavorisées. Des pourcentages de ces trois niveaux de vie peuvent être estimés de la manière suivante.

4.8.1 Les élites

Parmi les Syriens réfugiés, les élites constituent un faible pourcentage du nombre total de réfugiés au Liban, de sorte qu'ils ne dépassent pas 5%. La plupart vit dans la capitale Beyrouth dans des appartements ou des hôtels de luxe, d'où ils dirigent leurs affaires (chantiers de construction et autres investissements). Certains d'entre eux ont mis en place des entreprises en collaboration avec des Libanais, qui ont servi de façade légale de prête-noms à ces personnes pour qu'ils n'aient pas à demander une carte de séjour de travail. En effet, le gouvernement libanais a promulgué une loi qui empêche les Syriens de faire des investissements directs au Liban et qui les force à travailler dans des entreprises libanaises, de plus dans des domaines spécifiques tels que les secteurs de nettoyage, de la construction et de la restauration... Ainsi, les fonds syriens déposés dans les banques ne sont pas réellement utilisés dans des investissements, mais sont déposés dans le but d'épargner et la plupart de ces déposants sont des hommes d'affaires. La loi de la naturalisation est la loi régissant la relation entre l'individu et l'Etat. Dans chaque pays, la nationalité donne à l'individu des droits politiques et civils et inclut en contrepartie des obligations telles que le paiement des impôts et le recrutement militaire. La loi sur la nationalité dans chaque État organise l'obtention de la nationalité du pays et les obligations de l'individu en cas d'obtention de la nationalité, qu'elle soit par filiation

ou de toute autre manière selon les lois en vigueur.

Cette nationalité peut être perdue en cas d'échec de l'individu à se plier à ses obligations, en cas de non-respect de l'individu des obligations qui en découlent ou à cause de problèmes politiques ou judiciaires. L'acquisition de la nationalité libanaise est l'objectif d'une partie importante de cette classe de réfugiés syriens appartenant aux élites. Certains ont exploité leurs biens et des investissements importants dans ce but, tandis que d'autres ont épousé des femmes libanaises afin d'obtenir la nationalité libanaise.

Un décret de naturalisation a été publié en juin 2018, qui indique que la nationalité libanaise a été accordée à 369 citoyens de nationalités différentes, dont la plupart sont des Syriens. Cela a suscité des critiques et des controverses politiques au Liban sur les critères adoptés pour l'octroi de cette nationalité. L'acquisition de la nationalité libanaise par certains hommes d'affaires syriens, dont certains sont entrés comme migrants, est considérée comme un facteur utile pour eux dans la gestion de leurs investissements que ce soit au niveau intérieur libanais ou au niveau des Etats européens et arabes, en raison de la prudence dont font preuve ces pays dans leurs interactions avec les Syriens.

4.8.2 La classe moyenne

Cette classe ne dépasse pas 15% du nombre total de Syriens migrants. Au Liban, les Libanais diplômés n'ont pas de bonnes opportunités d'emploi, aussi c'est également le cas pour les Syriens diplômés réfugiés.

Ajoutons que les différences dans les programmes d'enseignement en Syrie et au Liban conduisent le plus souvent les personnes de cette classe à travailler dans des domaines qui ne correspondent pas aux diplômes qu'ils détiennent. Les Syriens titulaires de diplômes universitaires sont confrontés à la difficulté d'obtenir l'autorisation d'exercer la profession et d'utiliser les compétences en relation avec leurs études, ce qui les pousse à aller travailler dans d'autres domaines, occupant des postes souvent en-dessous de leur niveau de qualification.

4.8.3 Les catégories défavorisées

C'est la classe d'appartenance la plus courante chez les personnes déplacées. Elle représente environ 80% du nombre total de réfugiés, on peut l'identifier à la classe ouvrière qui fournit la main-d'œuvre peu qualifiée. La différence de salaire entre les Libanais et les Syriens s'explique par le fait que les Syriens reçoivent des aides alimentaires et d'autres formes d'aides des Nations Unies, ce qui limite leurs dépenses quotidiennes, et donc leurs besoins en termes de rémunération. La main-d'œuvre syrienne au Liban est devenue essentielle dans de nombreuses branches économiques, dont la restauration ; elle y est considérée comme fondamentale pour les employeurs, en raison des bas salaires accordés. La main-d'œuvre libanaise a donc connu une grande compétition du fait de la présence dans le pays d'une abondante main-d'œuvre étrangère, en particulier la main-d'œuvre syrienne, qui accepte de travailler avec des salaires moindres, largement inférieurs à ceux des travailleurs libanais.

En plus, ces ouvriers ne sont pas inscrits à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, ils ne cotisent donc pas et n'ont droit à aucune indemnité de licenciement quand leur employeur veut se séparer d'eux. Ils subissent donc un risque social plus important que les travailleurs libanais légaux.

4.9 L'impact des réfugiés syriens au Liban

4.9.1 Au niveau politique

Le sujet de l'exode syrien est devenu l'objet d'une exploitation politique. La plupart des partis politiques libanais l'ont traité à partir de leurs positions, de leurs alliances dans la région (Iran, Arabie Saoudite...) et de leurs points de vue sur la crise syrienne (certains étant favorables au régime en place, d'autres hostiles), ce qui a entraîné des disparités évidentes et l'absence d'une vision nationale unifiée pour faire face à ce dossier; notamment pour faciliter le retour des personnes déplacées dans leur pays. La division libanaise à propos de la crise syrienne a créé deux axes. Les querelles et les différentes prises de positions ont conduit à une division verticale du pays, entre ceux qui sont favorables au régime syrien et ceux qui sont hostiles. Ceci ne s'arrête pas à ce point mais certains en profitent pour fournir un soutien logistique et militaire, et pour recruter des combattants au profit de groupes terroristes. Ceci aurait pu se refléter négativement sur l'unité du Liban jusqu'à ce qu'il soit convenu sur le terme de dissociation et d'éloigner le Liban de ce qui se passe en Syrie. Cette dissociation qui est le fia de l'empêchement de la coupure des réfugiés de leurs pays hostiles et pour que Liban ne soit pas affecté par le conflit Syrien. La politique de dissociation n'est plus appropriée aux tendances libanaises vu les victoires remportées par l'armée syrienne et ses alliés sur le terrain, qui ont récupéré le contrôle sur la plupart des terres syriennes, et qui ont commencé les préparatifs internationaux pour le lancement du chantier de reconstruction de la Syrie. Chantier qui est estimé à un coût total de 250 à 400 milliards de dollars selon le rapport 2022 de la COFACE d'estimation des risques économiques par pays³.

Sur le plan économique, il importe donc au Liban de ne pas être privé de pouvoir faire des investissements importants dans le cadre de cette reconstruction et du redémarrage des activités économiques en Syrie. Les années écoulées témoignent de la faiblesse du traitement par les autorités libanaises de l'affaire des Syriens réfugiés, ce qui les a rendues responsables des graves conséquences et dommages pour le pays.

S'ajoute à cela la question bien plus ancienne des réfugiés palestiniens et de leurs différents groupes politiques, qui ont toujours encouragé les personnes qui veulent altérer la sécurité du pays, qu'il s'agisse de militants religieux ou de recrues au profit des services de renseignements hostiles. Une crainte de revoir le passé noir du Liban ressurgir se propage, à cause des groupements de réfugiés syriens dont le nombre est largement supérieur à celui des réfugiés palestiniens.

³ <https://www.coface.fr/Etudes-economiques-et-risque-pays/Syrie>, consulté le 21 juillet 2022.

Ceci s'accompagne de la peur que la résidence des Syriens migrants devienne permanente, en vertu des propositions faites par les Nations Unies et la communauté internationale sur la possibilité qu'ils puissent être naturalisés dans leurs pays de résidence. Cette position apparaît dans l'utilisation par ces instances de termes et expressions ciblés dans leurs discours politiques, tels que « **le retour volontaire des réfugiés** », « **le retour en toute sécurité** » et « **leur insertion dans leurs communautés** ».

4.9.2 Au niveau économique

Le déplacement des Syriens influe sur les secteurs moteurs de l'économie, en particulier le secteur du tourisme, qui a subi une chute de 72,6 %, et le mouvement des importations et des exportations, qui ont reculé de 60% suite à la fermeture de la frontière terrestre entre le Liban et la Syrie. Toutes ces raisons et d'autres ont entraîné une diminution du produit intérieur brut (PIB) d'environ 30%, et les pertes ont atteint environ 30 milliards de dollars en 2016, 2017 et 2018, ce qui a entraîné une augmentation du déficit des finances publiques de 5,7% à plus de 8% : 8,6% en 2017, 11% en 2018, 9,8% en 2019 et 11,5% en 2020 (prévision antérieure à la crise du coronavirus) ; la dette publique représentant en 2020 plus de 150% du PIB. (Coface, 2020). Le nombre élevé de personnes déplacées et la diminution du nombre de résidents légaux ont entraîné une diminution du taux des aides des associations internationales et locales, les donations des associations internationales restant les plus élevées.

Tableau 12: Revenus mensuels des différentes classes sociales au Liban

Année Revenu Mensuel	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Elites	1500-1700\$	1500-1700\$	1500-1700\$	1500-1700\$	1500-1700\$	1500-1700\$
Classe moyenne	800-1000\$	800-1000\$	800-1000\$	800-1000\$	800-1000\$	800-1000\$
Catégories défavorisées	400-600\$	400-600\$	400-600\$	400-600\$	400-600\$	400-600\$

Source : Ministère des Affaires Sociales

Il y a une sorte de stabilité dans les revenus suite à la situation inchangée de l'économie Libanaise, du moins jusqu'en 2018. Environ 70% des réfugiés syriens au Liban, dont le nombre total dépasse le million, vivent actuellement au-dessous du seuil libanais de grande pauvreté, soit une forte augmentation par rapport à 2014 où il n'était que de 49%, et l'insécurité alimentaire s'aggrave.

Relevant que les réfugiés syriens représentent maintenant 25% de la population du Liban, soit le pourcentage de réfugiés le plus élevé du monde, le rapport souligne que les restrictions d'accès au marché du travail qui leur ont été imposées à la fin de 2014 ont réduit leurs chances de trouver des moyens d'existence et ont rendu encore plus difficile pour eux de subvenir à leurs besoins fondamentaux de manière autonome. Les revenus sociaux de réfugiés syriens diffèrent selon leur classe sociale et cela est notifié dans le tableau 12 ou on peut dire que 90% de réfugiés appartiennent à la catégorie défavorisée. Dû à cette situation, le HCR centrera son action pour assurer un plan qui permettra d'assurer les points clés suivants :

- 1000 familles réfugiées syriennes parmi les plus vulnérables sur le plan économique, bénéficieront d'aides en espèces à usages multiples pour couvrir leurs besoins de base. 100 000 réfugiés syriens auront accès à des soins de santé secondaire.
- 48 350 bénéficieront de conseils et d'aides juridiques concernant les procédures de séjour légal et d'autres questions de protection.
- 8 000 réfugiés syriens feront l'objet d'une demande de réinstallation.

Cela peut avoir un effet positif sur la situation économique de réfugiés syriens en tant qu'améliorer leur état financier.

4.9.3 Au niveau de la sécurité

Il ressort clairement du suivi des personnes déplacées syriennes que la majeure partie d'entre elles sont des opposants au régime syrien, mais qui ne souhaitent pas le montrer, car ils vivent dans une région (Le Sud) qui soutient les alliés de Bachar El Assad au Liban et par conséquent, ils ont tendance à montrer que leurs relations avec le régime syrien sont bonnes. (**Annexe 8**)

Les groupes terroristes syriens pensent fermement que le Hezbollah a un lourd impact sur la situation en Syrie après les défaites subies et le rétrécissement de leur territoire après le déploiement des forces syriennes. Ils considèrent donc le Liban, notamment les régions où se trouve le Hezbollah, comme des cibles légitimes à viser quand l'opportunité se présente.

La présence de cellules terroristes dormantes parmi les réfugiés est réelle, d'autant plus que bon nombre d'éléments de l'EIIL Daech et de Hayaat Tahrir Sham ont réussi, avec le progrès de l'armée syrienne vers Deir al-Zour, Daraa et d'autres régions, à s'échapper et à entrer au Liban clandestinement. Leurs liens avec les dirigeants des organisations terroristes et la possibilité de leur activation restent forts.

L'absence de données fiables, due en grande partie à la dissimulation par les Syriens présents sur le sol libanais de leurs sentiments et de leurs affiliations politiques et idéologiques constituent une préoccupation importante pour les différents services de sécurité libanais. Ces personnes déplacées sont vulnérables au recrutement par les groupes terroristes basés en Syrie.

Le taux de soutien ou d'opposition au régime syrien a considérablement varié au cours des phases de la crise syrienne. Au début de la crise, la proportion des opposants a dépassé 60% des Syriens, tandis que ce pourcentage a diminué en raison de plusieurs facteurs de terrain :

- Les pratiques et les abus des organisations terroristes contre les civils et leurs biens
- L'imposition, avec l'aide de la Russie, d'un climat de réconciliation dans de nombreuses régions de confrontation entre le régime syrien et les armées, ainsi que la promesse de régularisation des problèmes des personnes qui le souhaitent

Aujourd'hui (2020), l'armée syrienne a repris le contrôle de la plupart des terres syriennes et les opposants ont presque totalement perdu l'espoir d'un changement de régime. Aussi, parmi les réfugiés syriens au Liban, la proportion d'opposants au régime à ce stade ne dépasse pas les 45%, tandis que la proportion de partisans est d'environ 50%, avec 5% d'avis neutres.

Avant 2015, le pourcentage de violations du statut de réfugiés syriens était très faible, le renouvellement de la résidence étant le suivant :

- Les six premiers mois leur sont automatiquement accordés lors de leur entrée sur le territoire libanais.
- Le prolongement est accordé (six mois supplémentaires) gratuitement.
- Après une année, le déplacé syrien doit quitter le territoire libanais et revenir pour renouveler sa résidence comme indiqué ci-dessus.
- Le système de parrainage libanais a été introduit le 1^{er} Janvier 2015, les Libanais demandant à être embauchés par un travailleur syrien (pré approuvé) moyennant une indemnité de 300 000 L.L.

Le gouvernement libanais a utilisé le système la Kafala (Le garant) pour le renouvellement de la résidence des réfugiés syriens, ceux-ci qui en profitent de la situation au Liban pour ne pas renouveler leur résidence et pour différentes raisons :

- Ne pas vouloir payer les frais de 300 000 L.L.
- Exploiter les Libanais pour obtenir une caution et demander un montant de 1000 dollars de la caution exigée des Syriens.
- La conviction des personnes déplacées que le gouvernement libanais n'a pas pris la décision d'expulser les auteurs de violations.

Cette situation a conduit de nombreux Syriens à entrer illégalement au Liban par les routes montagneuses avant la région Masnaa libanaise près de la frontière syrienne, vers les villes de Majdal Anjar et Al-Suwairi, et de là vers différentes régions libanaises.

La différence de coutumes et de traditions entre les communautés libanaise et syrienne joue un rôle négatif dans les relations entre elles et se traduit par :

- La propagation de la prostitution chez les Syriens réfugiés.
- La propagation du phénomène de l'abus de drogue et de la promotion de telle sorte qu'il y a presque toujours un Syrien ou plus (arrêté) lors de l'arrestation des gangs de promotion.
- Un taux élevé de vols.
- L'augmentation du nombre d'accidents de la route face à la prolifération généralisée des motos et des véhicules illégaux parmi les Syriens réfugiés
- L'affiliation politique et partisane des personnes déplacées :
- Les personnes déplacées internes syriennes étaient une cible pour les décideurs d'opinion publique nationaux et internationaux, qui les influençaient et les incitaient contre le régime en Syrie.
- Les efforts des médias de toutes sortes se sont combinés aux efforts des services de renseignement internationaux, dont la présence était évidente sur la scène syrienne grâce à son soutien clair et public aux factions armées avec de l'argent et des armes.

Avec le début de la crise, des factions armées de toutes les communautés religieuses et affiliations ont pris le contrôle d'une grande partie du territoire syrien, à la suite des discussions et des paris sur la chute du régime syrien en quelques semaines, ce qui s'est traduit par une augmentation du soutien aux factions armées aux dépens du régime.

Cette affiliation à l'opposition au régime a été exprimée publiquement parmi les Syriens réfugiés au Liban, en particulier dans les zones qui se plaignaient être l'incubateur populaire de l'opposition et où le soutien apporté à de nombreux facteurs et à l'ambiance qui avaient continué à dominer de 2011 à la mi-2016, où le soutien des factions armées avait nettement changé, et est redevenu loyal à l'armée syrienne :

- ❖ Un net changement de l'équilibre des forces en présence en faveur de l'armée syrienne soutenue par les forces russes, les alliés comme les brigades irakiennes, Hezbollah, les forces iraniennes.

- ❖ La restauration de la domination de l'armée syrienne sur de vastes étendues de terres, entraînant la réconciliation de certaines factions et le transfert de ceux qui refusent la réconciliation à Idlib.
- ❖ Les pratiques de guerre de ces factions et les combats entre elles.
- ❖ Le pourcentage de soutien et de changement de 2011 à 2019.
- ❖ Le pourcentage de partisans de l'opposition syrienne d'environ 50% au début de la crise syrienne, a connu une hausse avec les progrès sur le terrain réalisé par les factions pour atteindre en 2012-2013 et 2014-2015 la limite de 70%.

Au début de l'année 2016, l'armée syrienne a commencé à reprendre l'initiative sur le terrain, restaurant son autorité dans les campagnes de Damas et Quneitra et dans le sud syrien jusqu'à la frontière irakienne. Son but était limité la présence de militants dans certains endroits proches de la frontière irakienne et dans le nord, notamment dans la province d'Idlib. Avec la restauration de l'autorité de l'armée syrienne sur son territoire et les encouragements de l'armée syrienne, ainsi que l'appui et les encouragements de l'armée, ont réussi à convaincre et à absorber les factions entières qui ont combattu à ses côtés, sur le front sud, contre l'organisation appelée Bassin de Yarmouk.

Le taux de soutien actuel est de 80% pour le régime syrien et de 20% pour les factions de l'opposition, dont la présence est maintenant concentrée à Idlib.

4.9.4 Au niveau éducatif

Le niveau d'éducation des personnes syriennes déplacées est classé dans différentes catégories comme suit :

- Le niveau universitaire qui ne compte pas plus de 5% du nombre total des réfugiés.
- Le niveau secondaire qui compte environ 30% des réfugiés.
- Le niveau professionnel qui compte : environ 5%.
- Le niveau correspondant à l'enseignement de base qui compte : environ 50%.
- Les Analphabètes qui comptent : environ 10%.

La proportion d'élèves syriens âgés de 6 à 14 ans scolarisés dans les écoles publiques au Liban est d'environ 95%, tandis que la proportion des élèves qui fréquentent les écoles privées est de 5%. Les réfugiés syriens poursuivent leurs études dans les écoles publiques au jour le jour ou suivent des cours du soir, en fonction de la capacité de la direction concernée à absorber le nombre d'inscrits. Certaines écoles réparties dans les régions offrent aux élèves syriens des cours du soir, financés en coordination avec l'Agence des affaires des réfugiés et le Ministère de l'éducation nationale. Les enfants des migrants syriens ont été scolarisés dans des écoles libanaises et répartis dans des écoles publiques et privées.

L'éducation des élèves syriens dans les écoles publiques a été financée par l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, qui a signé un accord avec le gouvernement libanais représenté par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Environ 100% des enfants et des jeunes Syriens vivant au Liban ont la nationalité syrienne. Depuis l'année scolaire 2013-2014, le ministère libanais de l'Éducation nationale (MEHE) a mis en place un système de scolarisation dans les écoles publiques basé sur deux intervalles horaires dénommés « *shifts* », organisés le matin et l'après-midi dans plus de 980 écoles officielles, divisées entre niveau primaire et secondaire, accueillant des étudiants ayant entre 6 et 15 ans pour le primaire, ainsi que 16 et 18 ans pour le secondaire (Casalone, 2017).

Le premier *shift* a lieu le matin et accueille des enfants libanais, ainsi que des enfants syriens et d'autres nationalités installées au Liban avant 2011 et le début de la guerre en Syrie. Le deuxième *shift* se déroule l'après-midi à partir de 14h30, pour une durée de quatre heures environ. Il n'est ouvert que pour les étudiants syriens. L'équipe pédagogique se compose pour la plupart de jeunes diplômés, proposant une version adaptée du programme scolaire libanais, à cause de l'horaire restreint.

Dans un rapport du HCR de mars 2015, le MEHE déclarait que pendant l'année 2013-2014 les écoles publiques avaient accueilli 90 000 enfants syriens ; 106 000 enfants en 2014-2015 ; 250 000 en 2016. Les efforts du ministère de l'Éducation n'ont pas été suffisants, même si les taux de scolarisation progressent. 69 % des 380 000 jeunes syriens en âge scolaire recensés sur le territoire n'étaient pas scolarisés en 2015. Ils ne sont plus que 50 % en 2016. À ce propos, le MEHE affirmait que 44 507 enfants non libanais avaient été inscrits dans le premier *shift* organisé dans 160 écoles publiques primaires et la scolarisation des 62 288 enfants syriens dans le deuxième *shift* avait commencé au mois de janvier 2015. (Saltmars, 2016).

Tableau 13: Répartition des syriens selon leur niveau scientifique

Niveau scientifique		
UNIVERSITAIRE	SECONDAIRE	IGNORANT
5%	30%	30% primaire et 35% ignorants

Source : Ministère de l'Éducation - Liban

Le tableau au-dessus explique la répartition des réfugiés syriens selon leur niveau d'éducation. En fait, on peut trouver que 5% des Syriens ont un niveau universitaire, 30% avec un niveau secondaire, 30% avec un nouveau primaire et 35% sans aucun niveau éducationnel et ces statistiques sont faites par le ministre de l'éducation. Ce tableau explique la dominance des réfugiés syriens à la main d'œuvre libanaise puisque la majorité des réfugiés n'ont pas un niveau éducationnelle élevé et possèdent des professions au niveau de l'agriculture, construction,

4.9.5 **Au niveau environnemental et des infrastructures**

Le déplacement syrien affecte directement l'aggravation de la pollution en termes d'augmentation de la quantité des déchets et des décharges, ce qui contribue aux propagations des épidémies et des maladies par l'air, par les eaux souterraines et le sol.

Les études menées sur les conséquences du déplacement syrien indiquent que la crise syrienne contribue d'une manière significative à l'aggravation de la pollution au Liban à travers la quantité des déchets solides produite par les réfugiés syriens qui pourrait atteindre un pourcentage équivalent à 7,1% des déchets produits par les résidents au Liban. Les risques sanitaires pour la population libanaise comme pour les réfugiés sont donc augmentées, même s'il est difficile de les estimer.

Les personnes déplacées contribuent à l'augmentation de l'usage des infrastructures (**l'électricité et l'eau principalement**), et à la demande accrue de services principaux de toutes sortes. Citons par exemple l'augmentation de la consommation d'énergie de la station d'électricité de Nabatiyeh de 20% environ équivalent à 300 Mégawatts. Ce qui a mené à la combustion complète des ressources de la station, et selon les statistiques de la Banque Internationale, le Liban a subi des pertes de 18 milliards de dollars de 2011 à 2017.

Le grand nombre de personnes déplacées et les circonstances qui les entourent, augmentent les charges sur les centres de santé, ce qui mène à l'augmentation de la quantité des déchets médicaux qui nécessitent un traitement spécifique avant d'être détruits et éliminés. Ce flux a contribué à l'épuisement des personnels médicaux, ce qui a eu un impact négatif sur le niveau des services offerts aux citoyens libanais. Les sociétés internationales financées par les Nations Unies, les associations et quelques partis politiques fournissent des aides sanitaires aux réfugiés syriens dont le grand nombre a créé des pressions supplémentaires sur les centres de santé et les hôpitaux libanais.

4.9.6 **Au niveau social**

Certaines régions libanaises souffrent du manque de présence d'éléments des forces de sécurité, en particulier dans les secteurs des forces de sécurité internes régionales. Aussi les réfugiés syriens suspects en profitent pour s'y installer.

Les coutumes et les traditions diffèrent entre les Libanais et les Syriens et entre les Syriens réfugiés eux-mêmes selon les régions dont ils sont originaires, ce qui constitue un déséquilibre social qui a un impact négatif sur la société libanaise. Les enquêtes menées par les forces de sécurité concernant certains de crimes commis dans différentes régions libanaises montrent clairement que les auteurs sont des réfugiés syriens, ce qui a contribué à la croissance du taux de la criminalité de 3 à 5% par an. Cette augmentation des risques de crimes divers constitue une menace pour la sécurité qu'il faut considérer avec sérieux (**Annexe 7**).

Les répercussions de l'exode syrien sur le plan social peuvent être résumées par :

- Le taux élevé de vols, d'abus et de ventes de drogues.
- La vague de prostitution des Syriennes qui s'est répandue, de sorte que les boîtes de nuit regorgent de prostituées syriennes.
- L'entrée clandestine sur le territoire libanais.
- La promotion de contrefaçons de monnaies (Livres Libanaises, Livres Syriennes et monnaies étrangères ...)
- L'appartenance à des organisations terroristes.
- Le taux de criminalité qui varie entre les villes et villages libanais : il est plus élevé dans les villages et dans les zones rurales.
- Le taux élevé de mariages entre Libanais et Syriens se reflète négativement sur de nombreuses familles libanaises.

Ces différents mariages entre Libanais et Syriens varient comme suit selon le type d'union:

- Le mariage entre filles libanaises pauvres et Syriens riches : la proportion de ces mariages ne dépasse pas 3% des mariages.
- 20% des mariages sont des mariages d'hommes libanais issus de la classe moyenne ou pauvre avec des filles syriennes ; ils prétendent qu'elles n'ont pas beaucoup d'exigences ou ils les prennent pour deuxième épouse.
- Le mariage des filles libanaises avec des Syriens. Dans la plupart des cas, ces mariages se font sans le consentement des parents et leur proportion est faible.

En se référant à notre enquête personnelle, on a pu collecter et traiter les données suivantes. Cette enquête est faite au niveau du gouvernorat de Nabatiyeh. La proportion des naissances résultant d'un mariage de Libanais avec une femme syrienne est de 3%, alors que la proportion de naissances dans les couples Syriens dépasse 20% du total des naissances annuelles au Liban selon les statistiques des hôpitaux libanais. Ce pourcentage est assez élevé, et pourrait avoir plusieurs répercussions négatives pour le statut juridique des nouveau-nés des réfugiés syriens, en raison de l'absence d'enregistrements conformément aux procédures légales au Liban et en Syrie. De sorte que l'enfant ne dispose d'aucun document d'identité lui permettant d'accompagner sa famille lors de son retour en Syrie. Les statistiques montrent que la proportion de naissances parmi les Syriens au Liban atteint le chiffre 130 000, dont 83% ne sont pas enregistrés dans les registres des étrangers de la Direction générale du statut personnel selon les règles (Hariri, 2018). Ce qui implique juridiquement la présence sur le sol libanais d'un grand nombre de personnes non inscrites sur les registres d'état civil ou qui n'ont pas de nationalité.

L'impact sur l'économie du Liban : une approche par un modèle économique

La migration en provenance de la Syrie a beaucoup progressé sur la période 2011-2018. (Annexe 7-8-9-10-11). Les données disponibles montrent que le nombre des migrants syriens a nettement augmenté sur la période considérée. D'après les données disponibles, la part des migrants dans la population totale libanaise s'est accrue de 0,4% en 2012 à près de 25% en 2018. Cette réalité pourrait se traduire par un accroissement de la taille de la population qui entraînerait une modification de la pyramide d'âges du pays qui accueille les migrants, une dilution du capital et une contraction de la croissance économique (Dobbs, 2014). On remarque généralement que la migration syrienne s'est traduite par une aggravation de la crise économique et financière et a fortement pesé sur la finance publique libanaise. L'effet de ces flux migratoires sur l'économie libanaise n'a pas été testé empiriquement.

Les travaux théoriques portant sur les effets des migrations sur la croissance économique conduisent à des résultats contradictoires. Pour Peri en 2009, (Peri G. , 2009) les migrants contribuent à l'accroissement du bien-être pour le pays d'accueil. En effet, l'offre de travail augmente avec l'arrivée des migrants ce qui se traduit par une augmentation de l'emploi, de la production et, par conséquent, du produit intérieur brut (Ratha, 2010). L'arrivée des migrants peut être considérée comme une source potentielle de travail qui permet, en principe, d'accroître la production et donc la croissance économique (Chojnicki & Ragot, 2012).

(Mathieu, 2015) a montré que le taux de migration exerce un effet positif sur le produit intérieur brut par habitant. Par contre, pour cet autour, la migration n'a pas d'effet significatif sur le chômage. Cependant, d'autres travaux ont montré que la migration s'accompagne souvent d'un accroissement de la taille de la population qui entraîne une modification de la pyramide des âges du pays qui accueille les migrants, une dilution du capital et une contraction de la croissance économique. Cette migration est considérée comme un fardeau pour l'économie nationale car elle pourrait entraîner un accroissement du taux de chômage des résidents, une augmentation des dépenses publiques improductives et un accroissement des tensions sociales et de la criminalité (Ratha, 2010). Dans une étude purement théorique, (Richards & Page, 2003) montrent l'existence d'un effet négatif de la migration sur le développement économique des pays qui accueillent les migrants.

Ce résultat s'explique par le fait que les rapatriements des fonds des migrants vers leur pays d'origines peuvent se traduire par un accroissement de la demande de produits importés au détriment des produits et services fabriqués par les résidents, et n'auraient pas d'effets multiplicateurs sur l'économie nationale. Notre objectif consiste à tester la relation entre la migration et la croissance économique au Liban en adaptant deux stratégies. La première est de chercher à identifier les effets sur la croissance économique à travers d'une évolution dans le temps du poids des migrants syriens dans la population libanaise. Pour cela, on va s'appuyer sur des données mensuelles de migration qui couvrent la période 2014-2018.

La deuxième stratégie cherche à évaluer les effets de la migration syrienne à partir d'une fonction de production, similaire à celle employée par (Hall & Jones, 1999) , (Caselli, 2005) composée de deux facteurs de production : le travail et le capital physique. Et qui tient compte

également des caractéristiques spécifiques de l'économie libanaise, comme l'ouverture économique, le capital humain libanais ainsi que des variables liées aux migrants syriens, comme les dépenses totales, les dépenses d'éducation, les dépenses sociales. L'étude de l'effet de la migration syrienne sur l'économie libanaise est réalisée en adoptant une fonction de production proposée par (Hall & Jones, 1999) et développée par (Caselli, 2005).

Cette fonction de production peut être représentée par la forme suivante :

Où Y_t est la production nationale à la période t . Cette production emploie du capital physique K_t et du capital humain H_t . A_t est considérée comme un facteur qui reflète le progrès technologique dont on suppose qu'il exerce un effet positif sur l'efficacité du travail.

Les données utilisées dans notre étude sont mensuelles et couvrent la période 2014-2018. On dispose donc de 60 observations pour chaque variable retenue dans notre étude empirique. Les données portant sur le nombre des migrants syriens, les dépenses totales, les dépenses sociales et d'éducation proviennent d'une enquête personnelle sur des échantillons de réfugiés syriens au niveau des districts du gouvernorat de Nabatiyeh. Les données relatives à l'économie libanaise proviennent de la Banque mondiale. Les données statistiques de la variable crime nous ont été fournies par une enquête personnelle sur des échantillons de réfugiés syriens au niveau des districts du gouvernorat de Nabatiyeh.

4.9.7 Les variables utilisées

A. Plusieurs variables sont utilisées pour étudier la relation entre la croissance économique et la migration syrienne.

B. La production nationale est mesurée par le logarithme du produit intérieur brut (**LnGDP**). Pour l'économie libanaise, les données disponibles fournies par la banque mondiale sont annuelles. Nous avons utilisé une technique d'interpolation quadratique pour obtenir des données mensuelles.

C. Le facteur travail est mesuré par le logarithme de la population active (**LnTra**). Les données proviennent de la Banque mondiale.

D. Le capital physique (**LnCaP**) est construit par la méthode d'inventaire perpétuel décrite par (Caselli, 2005) :

$$K_t = I_t + (1 - \delta)K_{t-1} \quad \text{Equation 1}$$

Où I_t représente l'investissement agrégé et δ le taux de dépréciation du capital du stock du capital physique qui est fixé, comme la plupart des travaux empiriques à 0.06.

E. Le nombre de crimes et délits commis par les syriens (**Crim**). Cette variable englobe tous les crimes commis par les syriens sur le territoire libanais au cours de la période 2014-2018. Les statistiques proviennent des données de la Direction Générale de Forces Intérieures. (**Annexe 8**),

F. Les dépenses publiques libanaises proviennent est mesurée par le logarithme de la consommation des administrations publiques (**DepL**) et proviennent de la Banque mondiale.

G. Le nombre de migrants (**Nim**) syriens est mesuré par le rapport entre le nombre de migrants sur la population totale libanaise. Cette variable mesure donc la contribution des migrants syriens à l'augmentation de la population libanaise.

H. Les dépenses totales (**DepSy**) consacrées aux migrants syriens. Ces variables sont mesurées par le logarithme de l'ensemble des dépenses consacrées aux migrants syriens et englobe les dépenses d'éducation (**DepLEd**) et dépenses sociales (**DepLSO**). Les données de cette variable proviennent de mon enquête personnelle dans le gouvernorat de Nabatiyeh.

I. L'ouverture économique (**Ouv**) mesurée par le ratio de la somme des exportations et des importations au PIB national. Les données nécessaires pour le calcul de cette variable sont disponibles à la Banque mondiale.

J. L'inflation (**Inf**) est mesurée par le taux de croissance de l'indice des prix à la consommation. Cette variable est extraite de la base des données de la Banque mondiale

4.9.8 La méthode d'estimation et les résultats empiriques

Nous adoptons un modèle de régression multiple pour étudier l'impact des migrants syriens sur la croissance économique au Liban. Ce modèle peut être décrit comme suit :

$$Y_t = a_0 + a_1X_1 + a_2X_2 + \dots + a_nX_n + \varepsilon_t \quad \text{Equation 2}$$

Où :

Y_t représente la variable dépendante (la croissance économique dans notre modèle) que l'on

cherche à expliquer à partir des variables explicatives, $\alpha_0, \alpha_1, \alpha_1 \dots$ Sont les coefficients de modelé que l'on a estimé à partir des données X_1, X_2, X_3, \dots représentent les disponibles, variables explicatives du modelé retenu

Tableau 14: Résultats de l'estimation de la relation entre les migrants syriens et la croissance de l'économie libanaise

	<i>LnGDP(n)</i>	<i>LnGDP(n+1)</i>	<i>LnGDP(n+2)</i>	<i>LnGDP(n+3)</i>	<i>LnGDP(n+4)</i>
<i>a₀(constante)</i>	15.5788*	11.2549*	10.7486*	11.2535*	11.1538*
<i>LnTra</i>	1.1929*	1.1140*	1.0394*	1.0977*	1.0929*
<i>LnCap</i>	-0.3558*	-0.1678*	-0.1091*	-0.1523*	-0.1469*
<i>Nim</i>	-0.9943*	-0.3808*	-0.3584*	-0.3238*	-0.3348*
<i>Inf</i>	-	0.2252*	0.2810*	0.23671*	0.2427*

	<i>LnGDP(n)</i>	<i>LnGDP(n+1)</i>	<i>LnGDP(n+2)</i>	<i>LnGDP(n+3)</i>	<i>LnGDP(n+4)</i>
<i>Ouv</i>	-		0.0007*	0.0001	0.0002
<i>DepSy</i>	-			-0.0109**	-0.0095***
<i>DepL</i>	-				-0.0087
<i>R²</i>	0.98	0.99	0.99	0.99	0.99
<i>F-statistic</i>	932.6357	4996.764	4874.004	4228.459	3657.746
<i>Prob_(F-Statistic)</i>	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000

Source : Informations et statistiques par l'auteur

Le **Tableau 14** présente les résultats de l'estimation effectué à l'aide de la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO).

Les résultats des estimations concernant le taux d'inflation montrent que l'effet de cette variable sur la croissance économique est positif et statistiquement fortement significatif au seuil de 1% dans toutes les spécifications estimées. Cette relation indique donc que l'inflation favorise les dépenses d'investissement et contribue à la croissance économique. Concernant l'impact de l'ouverture économique sur la croissance économique, les résultats obtenus font apparaître une relation positive et significative (une seule spécification) au seuil de 1%. La libéralisation commerciale crée donc de la richesse.

Le signe positif et significatif des coefficients de la variable en question est conforme aux intuitions théoriques et corrobore en particulier les travaux de (Collier & Gunning, 1999).

Les coefficients obtenus sur la variable **Nim** indiquent que les variations dans la proportion de migrants syriens par rapport aux libanais sont négativement corrélés avec la croissance économique. Une augmentation supplémentaire de 1%, du fait d'une migration supplémentaire, est associée à une baisse de la croissance économique située dans un intervalle variant entre 32% et 99%. Ainsi, ce résultat montre que la présence des migrants syriens sur le territoire libanais n'est pas considérée comme une source potentielle de la croissance économique. Ce résultat rejoint ceux obtenus par (Borjas, 2001) trouve un effet élevé et négatif de la migration sur la croissance économique et sur le taux d'emplois des natifs. Les résultats des estimations concernant le taux d'inflation montrent que l'effet de cette variable sur la croissance économique est positif et fortement statistiquement significatif au seuil de 1% dans toutes les spécifications estimées. Cette relation indique donc que l'inflation favorise les dépenses d'investissement et contribue à la croissance économique.

Concernant l'impact de l'ouverture économique sur la croissance économique, les résultats obtenus font apparaître une relation positive et significative (une seule spécification) au seuil de 1%. La libéralisation commerciale crée donc de la richesse. Le signe positif et significatif des coefficients de la variable en question est conforme aux intuitions théoriques et corrobore en particulier les travaux de (Collier & Gunning, 1999). L'accroissement des dépenses publiques devrait contribuer positivement à la croissance économique. Or nos estimations montrent que la relation entre les dépenses publiques et la croissance économique est négative.

Ce résultat non significatif peut s'expliquer par le fait que, dans un pays fortement corrompu, les dépenses publiques ne sont pas destinées à financer des projets d'investissements productifs et reflète l'incapacité à mettre en place des institutions fortes qui assurent une bonne gestion des affaires publiques. À l'inverse, leur absence conduit à des dérapages budgétaires et à une politique budgétaire au profit des groupes d'inter (Ernesto & A.Véghb, 2005).

Enfin, l'impact des dépenses accordées aux migrants syriens sur la croissance économique est négatif et statistiquement significatif au seuil de 10%. Cette relation s'explique par le fait que les transferts financiers des migrants syriens, considérés comme une fuite financière, défavorisent la croissance économique du pays d'accueil.

4.10 Conclusion

Les conditions de vie difficiles légèrement liées à l'absence de résidence légale, insécurité alimentaire d'accès limitée à des ressources économiques. En fait, un grand pourcentage de ces réfugiés n'a pas de résidence légale et couvrent aussi un sérieux risque de se faire arrêter et peut être déporté. Pour survivre, ils sont obligés d'accepter des emplois mal payés, en majorité dans le secteur informel.

Ceci rend difficile la satisfaction des besoins de base, notamment l'alimentation. Ils sont cependant, face à une insécurité alimentaire et vivent au-dessous du seuil de pauvreté. Nos statistiques faites dans le chapitre ont tenu compte de l'insécurité alimentaire, les opportunités de travail et de substances, l'accès à l'éducation, l'accès au logement et enfin l'assistance humanitaire.

En premier, nous avons pu notifier l'insécurité alimentaire modérée à sévère que les réfugiés souffrent et surtout après la crise économique libanaise.

En second lieu, ces réfugiés n'ont pas le droit de travailler, la majorité n'ont qu'un accès très limité au marché du travail libanais, le ministère du travail a émis une circulaire qui autorisait les travailleurs syriens à occuper des postes qui étaient jusque-là réservés aux libanais, notamment dans le domaine de la construction, de l'électricité et de la vente, ce qui est bien expliqué dans tous les tableaux proposés au courant du chapitre.

Cependant les syriens enregistrés avec le HCR n'ont pas le droit de travailler au Liban. D'autre part, l'absence de résidence légale rend les réfugiés syriens plus facilement exploitables par leurs employeurs qui les forcent à accepter de conditions du travail difficiles. En outre, malgré les mesures mises par le gouvernement libanais, en 2017-2018, il reste des enfants réfugiés syriens qui ne reçoivent pas d'éducation formelle. En fait, même si les écoles publiques sont gratuites, les familles doivent quand même s'acquitter de frais, notamment par couvrir le coût de transport. De nombreuses familles ont besoin de la revenue supplémentaire que les enfants peuvent amener en travaillant dans la rue, la construction où dans les champs. Parce qu'elles sont incapables de subvenir à leurs besoins les plus élémentaires. De plus, l'arrivée massive des réfugiés syriens au Liban depuis 2011 a pesé lourdement sur le système de santé libanais en particulier dans les régions frontalières déjà historiquement mal desservies et c'est ce qui est étudié dans notre cas empirique où on a pris le gouvernorat de Nabatiyeh comme un exemple.

La majorité des réfugiés s'établissant surtout dans ces régions habitées par les libanais les plus pauvres, le résultat a été que ces régions ont été disproportionnellement impactés par la crise avec comme conséquence un accroissement de la vulnérabilité socioéconomique de ces deux groupes de population. Enfin, il faut bien noter qu'il n'y a aucun camp de réfugiés formel. Ils ont été obligés de s'établir dans des villages et des établissements informels de tente.

Tout cela montre que nos études supportent notre hypothèse et surtout lors qu'on parle de l'avenir des réfugiés syriens et leurs expériences de vie difficiles qui sont liées à la notion d'incertitude et de risque. De cela, on passe au chapitre suivant où on va concentrer notre étude sur les aides humanitaires des ONG et l'effet de la crise économique libanaise à ce moment-là.

Chapitre V : Le Liban Aujourd'hui

5.1 Introduction

Puisque le temps de la thèse a pris des années, et les choses dans le contexte ont changé rapidement, je me trouve obligé à ajouter ce chapitre pour que je puisse accompagner les événements au Liban qui est un pays à évolution rapide et autant que déterminer une actualisation de ces événements jour par jour jusqu'à la fin de la période constitutionnelle.

Des programmes d'assistance pour les réfugiés au Liban ont été financés. En 2018, les Nations Unies ont estimé avoir besoin de 2,3 milliards de dollars pour financer les projets d'assistance au Liban rassemblés dans le « Lebanon Crisis Response Plan ». Pour l'année 2019, les Nations Unies ont estimé avoir d'un montant inférieur à l'année précédente, autour de 2.24 milliards (Bureau pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), Financial Tracking Series (FTS), Lebanon 2018, octobre 2019: <https://fts.unocha.org/countries/124/summary/2018>).

Ces dernières années, les donatrices et donateurs se sont montrés de plus en plus réticents à financer cette assistance, avec comme conséquences des coupes dans l'assistance humanitaire touchants même les plus vulnérables. En plus de l'aide pour couvrir les soins de santé, déjà mentionnée plus haut, un certain nombre de réfugiés ont également accès à une aide alimentaire fournie par les agences des Nations Unies et des ONG.

Le *Multipurpose Cash Assistance Program (MCAP)* du HCR, qui vise les familles les plus vulnérables, est principalement distribué sous forme d'espèces à retirer aux guichets automatiques. Le programme d'aide alimentaire (**PAM**) fournit également des rations alimentaires aux réfugiés syriens à travers un programme gouvernemental d'aide aux familles les plus démunies, y compris les familles libanaises.

En fait, les ONG fournissent des aides financiers et alimentaires qui seront détaillées dans le chapitre ; mais il faut tenir compte que cela peut avoir des circonstances positives et négatives en même temps pour les réfugiés et pour le Liban.

Positivement, ces aides peuvent assurer les bases essentielles de vie pour ces réfugiés surtout lorsqu'on tient compte du fait de la transgression des lois par les réfugiés qui travaillent d'une façon illégale et contre les restrictions données par le HCR qui leur fournissent des aides.

Négativement, les réfugiés qui bénéficient des aides financières en dollars et surtout depuis le début de la crise économique libanaise, préfèrent rester au Liban en oubliant leur droit de retour dans leur pays, ce qui affecte largement l'économie et les infrastructures du Liban.

5.2 **L'UNHCR et les associations d'aide aux réfugiés syriens au Liban**

5.2.1 **Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)**

Cette association contribue considérablement à l'assistance des Syriens réfugiés en fournissant 27 dollars américains chaque semaine à chaque déplacé syrien inscrit sur sa liste, sachant que près de 70% du nombre total de Syriens vivant au Liban sont inscrits⁴. Le tableau 15 montre que l'aide alimentaire fournie a plus que doublé en six ans. L'association fournit également une assistance médicale et des consultations sociales.

Tableau 15: Aide alimentaire par individu suivant les années

Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Aide alimentaire sous forme de bons/personne	13\$	13\$	21\$	27\$	27\$	27\$

Source : UNHCR

5.2.2 **Les aides fournies par les différentes associations**

– L'association INTERSOS

INTERSOS est une association italienne qui assiste les plus vulnérables des réfugiés. Elle offre des moyens de chauffage, une réhabilitation des logements et un soutien psychosocial.

– L'association du SHIELD

Cette association répond à des besoins fondamentaux des personnes déplacées comme les ustensiles de cuisine, les denrées alimentaires, les vêtements et les besoins pour le chauffage. En plus elle s'occupe de fournir une aide en espèces pour les frais de loyers.

- El Jamaa-el-Islamia

Les assistances fournies par El Jamaa-el-Islamia correspondent à des rations alimentaires, des espèces, des moyens de chauffage et d'autres services. Des centres médicaux ont été ouverts dans certaines régions comme le Centre Médical Al-Rahma, la Pitié, dans la localité de Chebaa, pour les soins de santé des réfugiés en échange de paiements symboliques. Cette association a également créé deux centres d'hébergement pour les veuves dans la localité d'Al-Qatee' à Chebaa.

⁴ Les réfugiés syriens qui sont inscrits ne doivent, même si certains le font.

– L'association du Conseil norvégien pour les réfugiés

Son aide comprend la restauration des maisons, l'aide à la signature de contrats de location entre les émigrés et les propriétaires libanais. Sa mission consiste à l'hébergement des personnes déplacées syriennes et à l'amélioration de leurs conditions de vie. Elle s'occupe aussi de la facilitation des mariages et des divorces et l'enregistrement des naissances et des décès de ces réfugiés.

L'opposition des organismes mentionnés ci-dessus est évidente concernant le retour des réfugiés syriens dans leur pays, si bien que des militants de ces entités ont visité les maisons des réfugiés pour les exhorter à ne pas retourner en Syrie et dire de craindre l'avenir qui les attend en cas de retour, leur rappelant qu'ils seraient en plus privés des aides qu'ils leur fournissent actuellement.

D'autres associations et organismes d'aide sont actifs au Liban :

MFS : *Médecins Sans Frontières*

Monde Vision : *Vision World*

IOCC : *Association chrétienne orthodoxe mondiale.*

5.2.3 **Les effets de ces associations sur la vie des réfugiés syriens au Liban**

Comme nous l'avons déjà vu dans les chapitres précédents, la main-d'œuvre syrienne est répartie principalement dans les domaines d'activité suivants :

- ❖ La construction : c'est la plus grande proportion, environ 70% de la main-d'œuvre syrienne.
- ❖ L'agriculture : ceux qui travaillent dans l'agriculture représentent 15% de la main d'œuvre syrienne et sont dispersés dans les zones rurales libanaises et les zones agricoles comme travailleurs saisonniers.
- ❖ Les hauts fourneaux : avec un nombre limité à 5% de la main d'œuvre totale, les travailleurs syriens sont éparpillés dans toutes les régions du Liban.
- ❖ La restauration : les Syriens occupent 10% des postes de serveurs, et sont présents même dans les restaurants de luxe.
- ❖ L'augmentation du chômage est l'un des effets les plus négatifs des réfugiés syriens sur l'économie libanaise : contrairement à la logique, le Liban est l'un des rares, sinon le seul, pays où le taux de chômage de ses citoyens est supérieur à celui des réfugiés. Selon les dernières études gouvernementales, alors que 10% des Syriens émigrés sont au chômage, le taux de chômage des Libanais se situe entre 25 et 30%.

- ❖ L'augmentation du taux de chômage est principalement dû au ralentissement de la croissance économique libanaise, des effets du déplacement syrien massif sur l'économie libanaise, et à la croissance de la proportion des travailleurs étrangers informels. Ce qui renforce la concurrence entre la main-d'œuvre libanaise et syrienne, vu que les Syriens réfugiés ne paient ni taxes ni frais pour obtenir certains services de base (eau, électricité...) que les sociétés concernées s'engagent à leur fournir.

53 Les principales causes du déplacement

Les causes du déplacement se divisent en sécuritaires, économiques et sociales ; les risques que les réfugiés syriens au Liban essaient de fuir ou minimiser sont de même nature. L'insécurité issue de la crise syrienne et de la guerre et l'absence de vie normale en Syrie, ont poussé les Syriens à se déplacer en masse au Liban. De même que le service militaire obligatoire en Syrie a contribué au déplacement – même illégal – d'un grand nombre de Syriens au Liban afin d'y échapper, et la proportion de ceux-ci a atteint près de 10% des hommes appelés au service militaire.

La question du déplacement syrien au Liban et dans les pays voisins de la Syrie est devenue un problème arabe et international. Ce qui distingue le Liban, c'est qu'il est incapable d'en supporter les conséquences du fait de l'absence de tout rôle du gouvernement libanais pour organiser l'entrée, l'hébergement et la classification des personnes déplacées. Cette crise devient un des problèmes les plus graves auxquelles le peuple libanais a été confronté dans son l'histoire. La migration à cause de raisons économiques est due à la baisse du taux de change de la Livre syrienne vis-à-vis des autres monnaies, à la détérioration du secteur économique syrien et à la destruction sur le territoire syrien des grandes usines par les différentes parties en conflit.

Ceci a causé un taux de chômage élevé, un manque de versement des salaires et la baisse des revenus d'une grande fraction de la population syrienne. C'est ainsi que le Liban est devenu la destination principale pour un grand nombre de personnes déplacées.

En raison du déplacement syrien massif, l'économie libanaise a subi de son côté des pertes importantes, estimées à environ 7.5 milliards de dollars et un taux de chômage très élevé parmi les Libanais, surtout les moins qualifiés. Au niveau social, la crise syrienne a contribué au vagabondage de nombreuses familles, à une dégradation de certaines pratiques sociales, en particulier la prostitution et la propagation du mariage précoce. En outre on constate une augmentation des incidents de vol, de la mendicité et du travail des enfants. Depuis le début de la guerre, les Nations Unies ont fourni des aides aux personnes déplacées syriennes, leur fournissant des vêtements d'hiver et des coupons alimentaires mensuels, des coupons de combustibles pour le chauffage tels que le pétrole et le gaz. Ces associations ont diminué leurs subventions en conséquence de la diminution de l'aide financière internationale, qui atteint actuellement 30% de l'aide totale précédente.

La main d'œuvre syrienne a pris le dessus du marché du travail libanais aux dépens de la main d'œuvre libanaise alors qu'elle était auparavant un facteur d'aide, une main d'œuvre d'appoint. Les réfugiés syriens ont principalement élu domicile dans les régions du Sud à cause de la stabilité et de la sécurité dans ces régions et de la disponibilité des opportunités d'emploi.

5.4 La vision des réfugiés sur leur avenir au Liban

Le réfugié syrien enregistré a la capacité d'épargner grâce aux aides et aux prestations qu'il reçoit des Nations Unies, et parce qu'il ne paie pas d'impôts ou de frais pour les services qu'il reçoit.

La plupart des réfugiés syriens, surtout ceux qui travaillaient déjà au Liban avant la crise syrienne et qui sont restés, ont pu économiser de grosses sommes d'argent grâce à leur travail et aux aides des Nations Unies. Ils ont investi l'argent économisé pour acheter des terrains et des maisons en Syrie. L'intérêt de la loi de naturalisation reste limité à certaines catégories de personnes déplacées, en particulier aux hommes d'affaires, aux riches et aux Syriens mariés à des libanaises. La loi de naturalisation n'a eu aucun effet chez les réfugiés des classes moyennes et pauvres, mais elle s'est concentrée sur la classe riche des réfugiés. Les peuples libanais et syrien sont unis par l'ancienne histoire entre les deux pays et les intérêts communs à l'époque, mais depuis le déclenchement de la guerre en Syrie, le déplacement des Syriens vers les régions libanaises, et le mélange entre les deux peuples, de nombreux problèmes sont apparus, affectant négativement les relations entre le gouvernement libanais et le gouvernement syrien.

L'Etat essaye de se bénéficier de la probabilité de la fin de la guerre en Syrie et doit faire face à la difficulté de résoudre le problème du déplacement et des personnes déplacées et à tous les problèmes naissants entre les deux pays. Un petit pourcentage des réfugiés syriens a des problèmes avec les services de sécurité libanais, à cause de leur pauvreté et de leur incapacité à régulariser leur statut légal de résidence.

5.5 Le rôle des municipalités

5.5.1 La mesure de leur engagement à résoudre le problème du déplacement

Quelques municipalités n'ont pas pu accomplir leurs obligations envers les réfugiés syriens de leur périmètre, comme connaître leur nombre ou remplir les formulaires les concernant, et ceci à cause de l'absence de fonds nécessaires et le manque de moyens et de personnel. Les municipalités s'efforcent pourtant de réduire le problème des réfugiés syriens et à diminuer son impact négatif sur les citoyens libanais, et proposent le retour volontaire des Syriens dans leur pays.

Les municipalités se plaignent des aides étrangères très limitées qu'elles reçoivent, et de l'absence du rôle des ministères pour traiter la pression très forte sur l'infrastructure, ce qui les a poussés à traiter fermement cette crise, sous prétexte de l'épuisement de leurs moyens et de l'influence qu'elle a sur le niveau de vie des Libanais en général.

5.5.2 Leur engagement à compter le nombre de personnes déplacées et à élaborer des listes

La plupart des municipalités du gouvernorat de Nabatiyeh, et en coordination avec la direction Générale de la Sécurité libanaise, ont commencé à compter le nombre de personnes déplacées et à inclure les informations qui les concernent dans un programme spécial. Une fois terminées, ces statistiques et ces listes seront présentées à la Direction Générale de la Sécurité.

Les listes demandées par la Direction de la Sécurité dès le début de la crise syrienne sont incomplètes, et les statistiques ont subi beaucoup de changements, ce qui explique leur inexactitude. Récemment certains partis ont commencé à organiser une campagne pour inciter les réfugiés syriens au retour volontaire dans les régions sécurisées en Syrie, et ont ouvert des bureaux dans plusieurs régions pour enregistrer les noms des personnes qui veulent bien rentrer. Le processus de retour doit se faire en coordination avec la Direction Générale de la Sécurité et les autorités syriennes.

Le Président de la République libanaise a annoncé son suivi personnel du dossier du retour volontaire des réfugiés syriens, confirmant la nécessité de la coordination avec les autorités syriennes après la formation d'un nouveau gouvernement.

En harmonie avec les directives du Président de la République libanaise, et en coordination avec les autorités syriennes, la Direction Générale de la Sécurité a organisé le retour volontaire à leurs villes en Syrie de quelques réfugiés syriens qui résidaient dans la ville de Chebaa et la région d'Arkoub, et dans les camps d'Ersal.

5.6 Le rôle du Ministère du Travail et de la Sûreté générale

5.6.1 Appliquer strictement la loi de la résidence et les garanties

La Direction Générale de la Sécurité a annoncé en 2016 l'élaboration de nouvelles normes plus strictes que celles qui existaient pour la réglementation de l'entrée des Syriens au Liban et de leur résidence dans le pays, sans préciser la date de leur application.

Elles doivent concerner par exemple :

- *Le tourisme* : l'entrée nécessite une réservation d'hôtel écrite, équivalent à mille Dollars Américains, une carte d'identité valide, un passeport et un livret de famille.
- *Une visite de travail* : sa durée maximale est d'un mois, et nécessite une preuve du statut de visiteur en tant qu'homme d'affaires, investisseur syndical ou employé dans une ambassade étrangère.
- *La normalisation des conditions des ressortissants syriens* : il faut présenter une demande de résidence temporaire (avec un gage de responsabilité ou de travail).
- *Les demandes de résidence pour les Syriens mineurs.*
- *L'obtention de cartes de transport pour ceux qui souhaitent partir.*
- *L'acceptation des demandes de prolongation de la résidence des détenteurs de passeports expirés.*

La majorité des services de sécurité ferment les yeux au sujet de l'expiration de l'autorisation de résidence et ne prennent pas de mesures à ce sujet, sauf si l'infraction s'accompagne avec d'une violation d'autres lois ou d'un jugement.

5.6.2 La surveillance du Ministère du Travail des réfugiés syriens

Le Ministère du travail a généralisé une décision concernant les institutions et les sociétés soumises à la loi du travail, la nécessité d'embaucher la main d'œuvre libanaise et de ne pas la remplacer par une main d'œuvre étrangère. En outre, le service de l'inspection du Ministère a été chargé d'être ferme dans son travail et de poursuivre les institutions et les sociétés qui ne respectent pas la loi. Celles-ci peuvent être sévèrement sanctionnées, se voir retirer le permis de travail des étrangers et infliger des procès-verbaux selon les normes en vigueur. De plus ce service a fait appel aux institutions et aux sociétés pour régler leurs situations sous peine de poursuites judiciaires, qui entraîneraient alors leur fermeture. On n'a remarqué néanmoins aucune action sérieuse du Ministère du Travail dans l'exécution de la décision déjà mentionnée.

5.6.3 Les statistiques non officielles des réfugiés syriens

La crise du déplacement syrien au Liban qui a pris des dimensions régionales et internationales affecte négativement la situation interne au Liban. La division politique continue au Liban est amplifiée par la crise syrienne et le sujet du retour des réfugiés syriens dans leur pays. La question du retour des réfugiés syriens dans leur pays nécessite des discussions et une coordination des deux côtés, libanais et syrien, et donne au Liban

l'opportunité de participer à la reconstruction de la Syrie. Le retour des réfugiés syriens contribuerait à réduire les répercussions politiques, sécuritaires, sociales et économiques. On peut estimer que les associations internationales et les organisations non gouvernementales jouent un rôle négatif dans le retour des réfugiés syriens dans leur pays, en suscitant leur inquiétude sur ce qu'ils risquent sur place et en leur expliquant qu'ils arrêteraient d'être aidés s'ils rentraient.

Il y a une défaillance claire dans le travail des municipalités concernant les statistiques imprécises recueillies sur le nombre des personnes déplacées résidant sur leur territoire. De son côté le Ministère du Travail n'accomplit pas les tâches demandées dans la poursuite des statuts des institutions syriennes et de leur légalité en coordination avec les services de sécurité. Il existe aussi un laxisme dans le travail de la plupart des services de sécurité pour le contrôle des infractions commises par des réfugiés syriens concernant leur résidence et leur entrée au Liban. Dans cette section, nous nous proposons donc de faire plusieurs suggestions pour résoudre les principaux problèmes causés par la présence de très nombreux migrants syriens au Liban. Il faudrait donner la priorité à l'intérêt du Liban et faciliter le retour des réfugiés syriens dans leurs pays, en coordination avec les autorités syriennes sans soumission aux pressions internationales à ce propos. Il faudrait également unifier la position politique officielle libanaise en ce qui concerne le dossier des réfugiés, loin des propos politiques variés qui sont tenus dans les différents partis.

Il est nécessaire de poursuivre les actions des institutions internationales et des organisations non gouvernementales, qui s'occupent des affaires des réfugiés syriens et d'insister sur la nécessité pour ces déplacés de respecter les lois libanaises. Les municipalités devraient être contraintes d'établir des statistiques précises sur les personnes déplacées présentes sur leur territoire.

De même, il serait bon d'intensifier la haute surveillance de la Sécurité Générale libanaise et des différents services de sécurité pour relever les violations du système d'hébergement et les faire condamner. Le Ministère du Travail doit de son côté peser de tout son poids pour condamner les différentes violations de la loi du travail libanaise par les réfugiés syriens. Il serait nécessaire également de bloquer l'entrée clandestine des réfugiés sur le territoire libanais en surveillant les passages illégaux et en poursuivant les réseaux de contrebande et de passeurs connus des différents services de sécurité.

5.7 Le retour des Syriens

La question du retour des réfugiés syriens résidant au Liban dans les régions sécurisées en Syrie reste au premier plan des sujets abordés au Liban, à cause de l'impact positif qu'elle pourrait avoir à divers niveaux : sécuritaire, économique, social et politique. Tous les Libanais sont d'accord pour le retour des réfugiés, tandis que les points de vue divergents des forces politiques au Liban affectent négativement la gestion du dossier des réfugiés et de leur retour.

En effet, certains optent pour la nécessité de la coordination officielle avec les autorités syriennes pour accélérer le retour des Syriens, tandis que d'autres s'opposent à ce concept sous prétexte qu'ils ne reconnaissent pas la légitimité du régime. Ce conflit politique au Liban empêche le dialogue entre les deux autorités officielles et entraîne une baisse du nombre des personnes qui souhaitent retourner volontairement au pays, ou de ceux qui inscrivent leur nom pour retourner chez eux dans les bureaux spécifiques désignés par la Direction Générale de la Sécurité ou dans les bureaux du Hezbollah.

Nous exposons maintenant un exemple de retour volontaire de réfugiés syriens, pour montrer que le phénomène est de faible importance.

Le 1^{er} octobre 2018 la Direction de la Sécurité Générale a précisé les lieux de rassemblement des groupes des réfugiés syriens désirant rentrer en Syrie comme suit :

- Nabatiyeh : l'Ecole Officielle de Abed AL Latif Fayad.
- Chebaa : Chebaa- Localité Al Baydar
- Saida : le stade municipal.
- Mont Liban : Bourj Hammond- Stade municipal.
- Le Nord : Tripoli- Localité Al Maarad.
- Akkar : place du centre d'Al Aboudiya- place du centre de Bakiaa
- Bekaa : Al Masnae place de départ
- Baalbek et Hermel : Ersal – Vallée de Hamid.

Le nombre des réfugiés syriens souhaitant rentrer est 105 réfugiés et est distribué comme suit :

- Nabatiyeh : 50 personnes
- Chebaa : 55 personnes.

Depuis 2017, la Direction de la Sûreté générale a ainsi supervisé plusieurs opérations dites de « retour volontaire », largement critiquées par plusieurs organisations humanitaires en raison de leur manque de transparence sur le caractère sûr et digne du retour.

De 2018 jusqu'à la fermeture de la frontière libano-syrienne sur fond de pandémie de Covid-19 en 2020, la SG organisait des voyages de "retour volontaire" non sans communiquer avec les autorités syriennes pour s'assurer que les candidats au retour n'étaient pas recherchés.

En 2019, le gouvernement a mis en place une politique permettant d'expulser tout Syrien entré dans le pays sans autorisation légale à partir du 24 avril de la même année. La Direction Générale de Sûreté Générale a déclaré que le nombre des syriens renvoyés de Janvier 2019 jusqu'à Avril 2019 est de 2000. Outre, elle a signalé à HRW l'année dernière qu'entre le 25 avril 2019 et le 19 septembre 2021, quelque 6.345 Syriens avaient été "renvoyés", en application de cette décision.

Le gouvernement insiste sur le fait que la majorité des régions syriennes sont devenues sûres et que rien n'empêche les Syriens installés au Liban depuis le début de la guerre de rentrer

chez eux. Pour étayer leurs dires au sujet des considérations économiques et de sécurité, les autorités libanaises mettent en relief l'importance du mouvement de circulation des Syriens au niveau de la frontière durant les fêtes religieuses musulmanes, ce qui contredit les arguments internationaux selon lesquels les déplacés ne peuvent pas rentrer chez eux. En 2022, le gouvernement a mis un plan de retour qui consiste à faire retourner 15000 réfugiés par mois

Cette décision est influencée par plusieurs facteurs :

- ✓ La peur des hommes de devoir joindre le service militaire obligatoire de l'armée ou des forces de réserve.
- ✓ Les opportunités de travail qui existent au Liban alors qu'elles sont presque inexistantes en Syrie.
- ✓ Le fait de ne plus pouvoir bénéficier des aides en nature et en argent des organisations non gouvernementales et du Commissariat des réfugiés syriens au Liban une fois de retour en Syrie.

Le début de l'année scolaire et l'inscription de la plupart des enfants syriens à l'école limite leur retour, au moins jusqu'à la fin de l'année scolaire.

5.8 La crise du Liban

Aujourd'hui, le Liban croule en effet sous une dette de plus de 86 milliards de dollars, soit un peu plus de 150 % de son PIB annuel. Ce taux d'endettement est comparable à celui de la Grèce en 2010 lors de la crise de la zone euro. On peut se demander d'où vient cette crise de la dette ?

Selon mon analyse et mes études, je peux dire que la classe politique libanaise, selon les observateurs, est responsable de cet emballement. « L'Etat a eu des dépenses exagérées », ainsi si que le gouvernement central emprunte aujourd'hui pour rembourser ses emprunts. « L'Etat n'a pas été géré de manière professionnelle »

Les lois de finances sont votées par le parlement. Ces lois qui programment dépenses et ressources de l'Etat ne sont jamais appliquées. Pire, les budgets ne sont ni clos, ni publiés. Nous ne savons pas depuis plus de 10 ans comment est dépensé l'argent public. « Personne n'a accès à l'exercice comptable au budgétaire de 2018, par exemple, de l'Etat central », avance Samir Aïta. « Cette mauvaise gouvernance, ce manque de transparence est à l'origine de la crise de la dette du pays », dénonce Samir Aïta⁵.

Comme le gouvernement ne donne pas d'information sur les dépenses faites et sur sa gestion de la dette, « les créanciers se méfient et donc l'Etat libanais doit payer des taux d'intérêts

⁵ Economics Syrian et Consultant International

élevés pour financer sa dette ».

Dans la période entre le début de 2019 et la fin de janvier de l'année 2022, les prix ont augmenté de 825%, mais ces augmentations ne sont pas suffisantes après toute la hausse du prix de dollar qui l'accompagne, et n'incluent pas les augmentations du coût de l'éducation et des communications et une partie des augmentations d'urgence des prix de la santé. Bref, après avoir avalé tout cela, les prix de l'inflation devraient encore augmenter.

Les prix ont continué d'augmenter pour enregistrer une augmentation cumulée en janvier de l'année 2022 de 825% contre 700% à la fin du mois précédent. Ce bond a été cause par deux choses :

- Le premier concerne la grande marge entre la hausse du prix du dollar et la hausse des prix, ce qui signifie que les prix n'ont pas atteint le stade d'absorption de toutes les hausses ultérieures du prix du dollar et devraient continuer de le faire.

- La seconde concerne les sauts majeurs des produits et services liés à la médecine et à l'hospitalisation, dont certains ont été subventionnés au cours de la période écoulée et la subvention leur a été supprimée par la suite.

Les différences sont très nettes entre les différents secteurs de dépense si l'on prend les indices à fin janvier de l'année 2022, car on constate que l'inflation cumulée pendant 3 ans a enregistré ce qui suit :

- Les prix des denrées alimentaires et des boissons non spiritueuses ont augmenté de 3206%, les prix des boissons spiritueuses, du tabac de 2666%, les prix des vêtements de 2287%, les prix des restaurants et hôtels de 3927%, et les prix des meubles, des appareils électroménagers et de l'entretien de 31,45%.

- Les prix de ce qui touche la santé ont enregistré une inflation cumulée de **538% qui n'a pas enregistré d'augmentations significatives sauf de juillet de l'année 2021**. Décembre de l'année 2018 et elle est passée à 129,77% à fin juin de l'année 2021, ce qui signifie que l'inflation durant cette période n'était que de 31,6% et la raison est due au fait que les prix des services de santé ont été longtemps subventionnés et certains d'entre eux sont encore soutenus. Cependant, à un taux inférieur à auparavant et avec la levée progressive des subventions à partir de juillet de l'année 2021, les prix ont commencé à enregistrer des augmentations notables, sachant que ces prix seront encore sujets à des nouvelles augmentations dans les mois à venir.

Cette crise de la dette publique entraîne également une crise de liquidités. Avec l'endettement du pays, la monnaie nationale est en effet fragilisée. Les Libanais craignant donc une dévaluation et un effondrement de la livre libanaise se sont rués dans les guichets de leur banque pour convertir en dollars leurs avoirs libellés dans la monnaie nationale. Les banques débordées et sans réserve de changes limitent alors l'accès au dollar, pilier des transactions au

Liban. Avec la crise, un contrôle des capitaux s'est installé. Le citoyen libanais ne peut pas plus ainsi dépenser librement son argent⁶. Il consomme moins et l'activité économique du pays ralentit du fait de la faiblesse de la demande intérieure.

5.9 Une crise économique conjuguée à une crise sociale

La crise de liquidité entraîne également une crise sociale. L'économie du pays tourne autour du dollar. Et le dollar se fait rare. Il est pourtant nécessaire à la vie quotidienne. « Le pays importe 85% de ses besoins en biens d'équipements et en denrées alimentaires. Les commerçants doivent payer ces importations en dollars.

Or le dollar n'est pas accessible auprès des banques. Un marché informel autour du dollar s'est créé. Le taux fixe du dollar est de 1500 livres libanaises. Sur ce marché secondaire, le prix du dollar monte progressivement et rapidement, pour atteindre 38000 livres libanaise pour un dollar le 19 Septembre 2022. Les commerçants répercutent cette hausse du dollar sur les denrées alimentaires.

On peut ajouter que l'explosion du port de Beyrouth, le 4 août 2020, qui a tué plus de 200 personnes, en a blessé des milliers et a laissé environ 300.000 habitants sans abri, a aggravé la descente dramatique du Liban dans la crise économique et politique. L'effondrement économique du pays est si grave que la Banque mondiale le classe parmi les trois plus graves jamais observés depuis le milieu du XIXe siècle. Les chiffres reflètent l'ampleur de la catastrophe humanitaire.

Plus de 900.000 Libanais n'est pas en mesure de se procurer suffisamment de nourriture et de bénéficier des services de base car les prix ont augmenté de 580% depuis octobre 2020. La moitié de la population vit désormais sous le seuil de pauvreté. Le taux de chômage officiel a augmenté de 35%. Et comme si la situation n'était pas assez grave, les dirigeants politiques de l'État n'ont toujours pas réussi à former un gouvernement de coalition.

L'explosion du port de Beyrouth a aussi affecté les réfugiés syriens qui se logent dans la capitale libanaise. D'après l'ambassade syrienne au Liban, au moins 43 Syriens ont trouvé la mort dans la double explosion le 4 août 2020. De nombreux réfugiés travaillaient régulièrement au port et vivaient dans les quartiers alentours. Mais tous les réfugiés ne sont pas déclarés aux autorités, fautes de papiers officiels. Certaines victimes risquent alors de ne jamais être identifiées.

Après l'explosion, les 300 000 personnes qui ont perdu leur logement, réfugiés comme Libanais, ont tout perdu. Face à l'urgence de la situation et via le partenariat international World Vision, Vision du monde répond aux besoins les plus urgents : la distribution de produits de premières nécessité, la construction d'abris pour les familles les plus vulnérables, et la mise en place de cellules psychologiques pour les victimes et témoins de l'explosion. À

⁶ Depuis l'automne 2022, les attaques de banque de citoyens voulant récupérer leurs propres économies se multiplient.

l'heure actuelle, on estime que 500 000 personnes ont besoin d'une aide d'urgence dans la capitale libanaise. Les causes immédiates de cette situation dramatique sont la crise bancaire de 2019, aggravée par la pandémie de Covid. La crise de liquidité qui a consumé le secteur bancaire a entraîné une dévaluation de la livre libanaise de 90% et une baisse du PIB de 9,2% en 2020. Cependant, pour bien comprendre la nature de la crise, il est important de prendre en compte le mélange mortel de sectarisme politique et de néolibéralisme qui affecte le Liban.

5.10 Effet de la crise sur les salaires

La crise a affecté largement les travailleurs salariés qui ont perdu au minimum 75% de la valeur initiale de leur salaire au début de la crise en 2019. Cette diminution a affecté les salaires de toutes les mains d'œuvre ou on peut noter que le chômage et la migration a affecté plus les jeunes et les professionnels. En plus, il est significatif du fait que le chômage partiel est plus important par rapport au chômage total.

En fait, le chômage partiel a atteint 50% en se comparant à 16,1% avant la crise, tandis que le chômage total a augmenté de 11,4% jusqu'à 29,6% après la crise. La concentration du chômage était le double chez les adultes de moins de 25 ans par rapport à ceux plus âgés.

Le modèle économique s'est imposé à la répartition des répercussions de la crise, qui a affectée par les principales faiblesses du modèle économique et de développement du Liban.

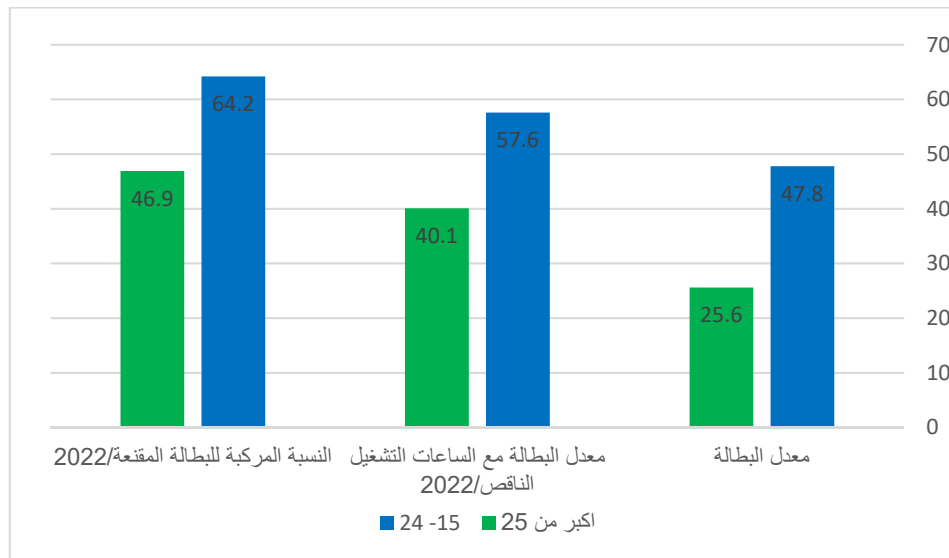
Ainsi l'impact de l'effondrement dans le domaine de l'emploi et du travail a été plus fort dans les régions de la périphérie, et dans les secteurs des jeunes scientifiquement qualifiés, et parmi la catégorie des salariés.

Nous notons également que le secteur informel était plus vulnérable aux causes de la crise de sorte que la part des travailleurs totaux a diminué par rapport à une augmentation dans le secteur formel, en raison de la difficulté de ce secteur à s'adapter aux crises et de sa faible réponse aux politiques si trouvées, et a la large marge dont il dispose dans ses relations avec la main-d'œuvre par rapport à l'autre secteur.

En générale, les effets de la crise sur le marché du travail n'ont pas été proportionnels et coordonnés d'un domaine à l'autre, en lien avec les caractéristiques de l'économie qui ont réduit la flexibilité de l'emploi pour la croissance, favorisant le capital sur le travail et accru la présence d'activités marginales peu complexes situées en marge de la carte de production au détriment des autres. Au fil du temps, la production non échangeable internationale a dominé l'économie qui est devenue plus affectée par les fluctuations financières et monétaires, telles que le déficit budgétaire et la dépréciation des valeurs internes et externes de la monnaie. L'augmentation du chômage total et partiel est devenue inférieure au taux moyen de la limitation de production, où les salaires ont perdu un énorme pourcentage de leurs valeurs réelles.

Moyen du chômage	Moyen du chômage avec les heures fonctionnels/2022	Rapport composé du sous-emploi/2022
47.8	57.6	64.2
25.6	40.1	46.9

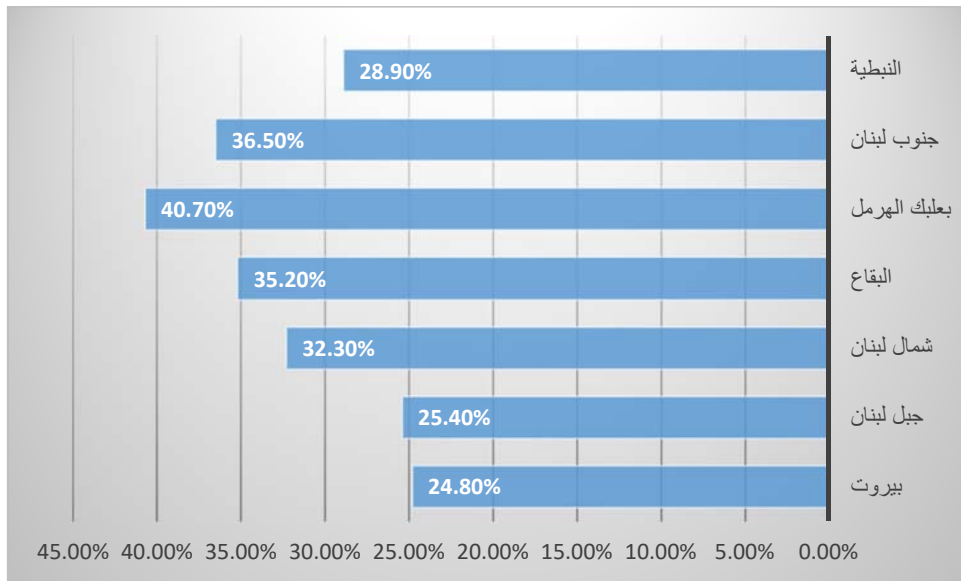
Figure 45 : Chômage/2022 par rapport à l'âge (Pourcentage)



Source : (dirasat, 2022)

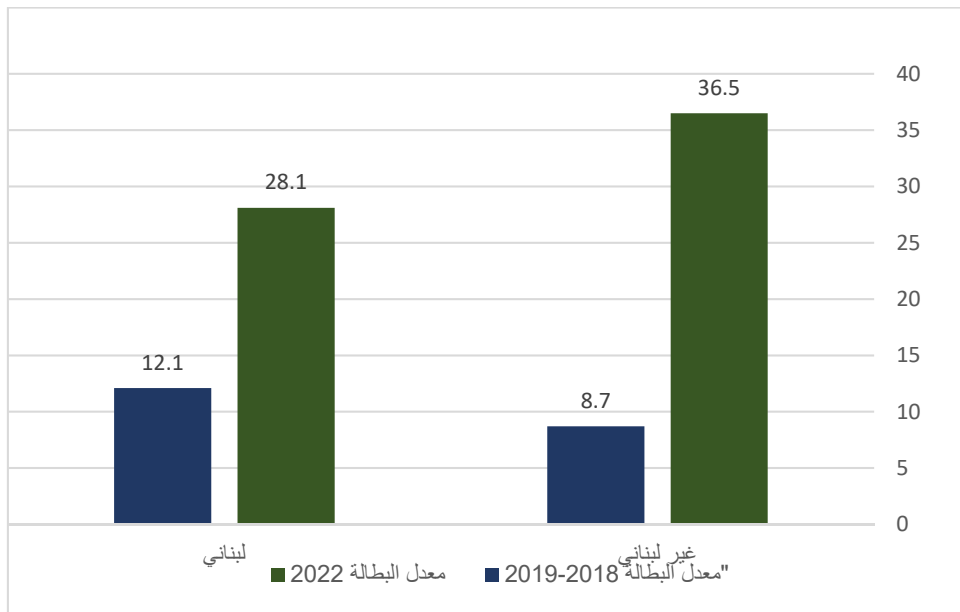
Beyrouth	Mont Liban	Nord Liban	Bekaa	Baalbeck-Hermel	Sud Liban	Nabatiye
%24.80	25.40 %	32.30 %	35.20 %	%40.70	36.50 %	%28.90

Figure 46 : Chômage régional/2022 (Pourcentage)



Source : (dirasat, 2022)

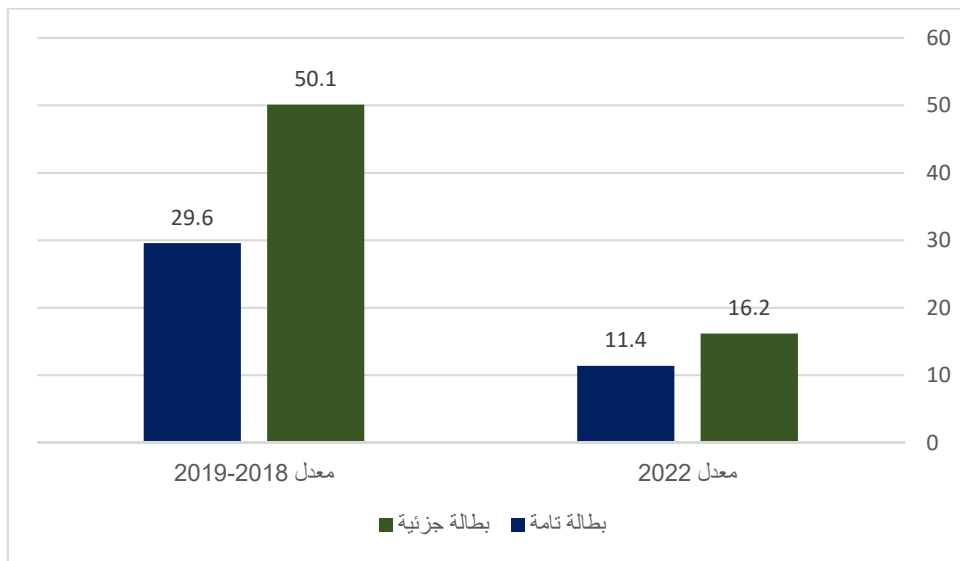
Figure 47 : Modification du chômage avant/après la crise



Source : (dirasat, 2022)

2019-2018	2022
16.2	50.1
11.4	29.6

Figure 48 : Moyen du chômage total et partiel



Source : (dirasat, 2022)

5.11 La corruption facteur essentiel de la crise

La corruption au Liban est un facteur essentiel de la crise économique. Celle-ci est favorisée par les politiciens qui contrôlent tous les clés essentielles du pays et surtout le secteur public. En fait, elle est favorisée par le sectarisme politique qui fait référence au système de partage du pouvoir en vigueur au Liban, un système réinventé après la guerre civile de 1975-1990 avec les accords de Taëf.

L'objectif supposé du partage du pouvoir est de garantir des sièges au gouvernement aux représentants de chacune des 18 principales communautés religieuses du pays⁷.

Le partage du pouvoir est donc censé garantir qu'aucune communauté ne puisse dominer l'Etat à l'exclusion des autres. Ce système a abouti à une situation dans laquelle un groupe de seigneurs de la guerre civile et de magnats ont utilisé leur position de chefs de communauté élus pour s'emparer des institutions économiques de l'Etat. Ces personnalités puisent dans le Trésor public pour augmenter leurs fortunes personnelles.

A l'indice de perception de la corruption, le Liban se classe parmi les Etats les plus corrompus du monde à la 14^{ème} lace sur 180 selon Transparency International⁸.

La corruption est distribuée dans tous les secteurs au Liban, et personne ne travaille à

⁷ Les principales communautés religieuses sont : Maronites, Catholique, Orthodoxe, Protestant, Sunnites, Chiala, Druze, Alawite...).

⁸ <https://transparency-france.org/actu/indice-de-perception-de-corruption-ipc-2020-la-covid-19-une-crise-sur-les-plans-sanitaire-et-economique-mais-aussi-sur-le-plan-de-la-corruption/#.Y0wu7Oc6-5c>

l'éliminer à cause du soutien mutuel que les partis politiques s'apportent sur cette question. Ces partis ont la capacité de sélectionner des personnes pour des postes publics de premier plan et comme ça ils sont capables de gouverner tous les citoyens. Le secteur le plus important et qui pourrait être une solution contre la corruption est le secteur judiciaire. Mais les juges eux-mêmes à de rares exceptions sont également très affectés par la corruption et sont protégés par les politiciens à qui ils doivent des comptes. Le juge Bitar, qui montre son indépendance dans l'enquête sur l'explosion du port de Beyrouth, est une exception.

Ces leaders communautaires utilisent ensuite les ressources issues de leurs avantages économiques pour acheter un soutien politique. Les services de base – soins de santé, électricité et gaz – sont de plus en plus contrôlés par des factions communautaires privées. Ces services sont distribués aux membres de leurs communautés à condition qu'ils accordent leur vote aux chefs lors des élections. Ce système rend de nombreux citoyens dépendants des factions pour leur survie quotidienne. Y compris leur approvisionnement en denrées alimentaires.

5.12 Les effets de la crise sur les réfugiés palestiniens

Depuis le début de l'année 2019, le Liban a commencé à souffrir de l'aggravation de la crise financière, monétaire, et économique. En plus, la pandémie du Covid-19, ainsi que la catastrophique explosion au port de Beyrouth ont encore aggravé les choses. En fait, ces trois facteurs ont fait que la crise a touché de façon tragique tous les habitants du territoire libanais dont les réfugiés palestiniens et syriens. Les réfugiés palestiniens bénéficiaient de la protection limitée que leur offrait l'UNRWA, qui était toutefois en dessous des normes internationales. C'est pourquoi, avec la crise ils souffrent d'une grave crise économique et d'une situation dramatique à propos de leur vie sociale.

Deux études réalisées par les agences de l'ONU installées au Liban, l'Unicef et l'ESCWA, (Suleiman, 2021), montrent la profondeur de la crise que les résidents dont les Palestiniens et les Syriens s ainsi que les Libanais vivent actuellement. Le taux de pauvreté au Liban est passé de 8% en 2018 à 23% en 2020. Une autre étude effectuée par l'UNRWA, en coopération avec l'Université américaine de Beyrouth (AUB), montrait qu'en 2015, 65% des Palestiniens au Liban vivaient en dessous du seuil de pauvreté et que le taux de chômage était de 56%. Ces chiffres ont augmenté avec la dernière crise, et on parle de 80% de chômage et de pauvres parmi les réfugiés palestiniens. De même la situation de pauvreté extrême est passée de 8% en 2018 à 23% en 2020. L'étude réalisée par l'Unicef affirme ainsi que la pandémie de Covid-19 et l'explosion au port ont eu un impact dramatique sur les enfants et leurs familles, qui avaient déjà besoin d'une grande aide. Ils sont ainsi devenus encore plus vulnérables. En fait, la communauté palestinienne au Liban est devenue plus fragile et vulnérable, la marginalisation s'est aggravée notamment en comparaison avec la situation des autres réfugiés installés au Liban. Cette situation est due à l'absence des autorités palestiniens qui sont désunies et même toujours en conflit, surtout entre l'OLP et Hamas.

Il ne faut pas oublier aussi la présence des groupes extrémistes dans les camps qui peuvent

être à l'origine des certaines batailles internes qui détruisent les infrastructures des camps de certaines régions.

En même temps, l'aide fournie par l'OLP et les différentes organisations aux réfugiés palestiniens a baissé, alors que l'UNRWA, elle aussi, a réduit ses projets quantitativement et qualitativement en raison de ses difficultés financières. On trouve alors que les effets négatifs de la crise sur les réfugiés palestiniens sont une responsabilité collective des Palestiniens avec le soutien de l'UNRWA et des Libanais. En n'oubliant pas aussi la responsabilité de l'OLP, des organisations de la société civile palestinienne et celle de l'État libanais, concernant notamment la lutte contre la pandémie de Covid-19.

L'UNRWA a ainsi lancé plusieurs appels urgents à l'aide pour réduire les effets de la crise au Liban sur les réfugiés palestiniens. C'est pour cette raison que l'organisation internationale a pu aider de façon effective avec des résultats concrets les réfugiés palestiniens dans le domaine de la santé et de l'éducation. L'organisation a aussi aidé économiquement les réfugiés et à préserver leurs droits. En fait, les opportunités pour les réfugiés palestiniens au Liban restent faibles surtout si la crise libanaise se poursuit. Dans ce contexte, il faut préciser que l'UNRWA représentée par l'ancien haut-commissaire Pierre Krahenbul et l'actuel Philippe Lazzaroni a déployé d'énormes efforts pour faire face à la crise financière de plus en plus aiguë, à partir de 2018.

Au temps de la crise l'UNRWA a pris certaines mesures, d'où un comité commun de l'UNRWA et des autres agences de l'ONU, ainsi que de représentants de l'OLP, du croissant rouge palestiniens, de médecins sans frontières et d'ONG locales. Un mécanisme de coordination a été aussi établi avec le ministère libanais de la santé. C'est ainsi que l'UNRWA s'ordonne son action contre le Covid-19. Mais le grand défi pour l'UNRWA et ses partenaires dans cette opération, c'est le manque d'empressement des réfugiés palestiniens à s'enregistrer auprès de la plateforme lancée par le ministère de la santé pour des raisons culturelles, sociales et religieuses. Selon le Dr. Abdel Rahman Bizri (Bizri, 2021), président du comité national pour la gestion de l'opération de vaccination contre le coronavirus, près de 3 % seulement de réfugiés palestiniens se sont enregistrés sur la plateforme du ministère. En outre, l'UNRWA a réussi à fournir une contribution financière aux réfugiés palestiniens résidant au Liban en collaboration avec les donateurs dans un programme qui ne fait pas partie du budget, mais exclut les réfugiés palestiniens venus de la Syrie, surtout que la migration illégale ne permet pas aux autorités libanaises d'avoir des statistiques spécifiques du nombre de ces réfugiés. Pour cela, les limites des réponses de l'UNRWA à la crise et ses conséquences sont dues à la crise financière qu'elle traverse et qui n'est pas encore réglée, surtout à l'époque du président D. Trump. Par ailleurs, l'administration Biden a promis de donner à l'UNRWA une contribution de 150 millions de dollars en avril 2021. Philippe Lazarini a commenté la décision américaine en disant : « La décision américaine arrive à un moment critique où l'UNRWA continue d'essayer de s'adapter aux défis que représente le coronavirus. Cette décision va encourager les autres États membres à contribuer à leur tour à aider l'UNRWA ».

L'UNRWA reste à l'origine de critiques de la part des représentants des réfugiés

palestiniens, ainsi que la part des ONG palestiniennes. Elle peut donc être considérée comme ayant échoué à apporter les soins d'urgence réclamés par les réfugiés palestiniens, ne réussissant pas à alléger l'impact de la crise libanaise sur leur situation. Pour diminuer l'effet de la crise au niveau des réfugiés, il faut que l'UNRWA lance un plan d'urgence et donner aux Palestiniens les aides de base, en réalisant un plan à moyen terme pour que les réfugiés puissent résister durant cette crise, en plus que l'établissement d'un plan de sauvetage économique à moyen terme pour assurer la protection des droits des réfugiés palestiniens au Liban, avec la participation de l'OLP, de l'Unicef, de l'UNRWA, de l'OMS, ainsi que du ministère du travail du gouvernement libanais.

5.13 La crise et son impact sur la vie des réfugiés Syriens

Le HCR, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, le programme alimentaire des Nations Unies (PAM) et le fonds des Nations Unies pour l'enfance (Unicef) sont profondément préoccupés par la détérioration rapide des conditions de vie de réfugiés syriens au Liban.

En fait, la crise aggravée que connaît le Liban a frappé le plus durement les familles libanaises et réfugiés pauvres. De plus, la grande majorité de réfugiés ont continué à utiliser des méthodes de survie informelles, telles que ne pas envoyer leurs enfants à l'école, emprunter de l'argent, mendier, réduire les dépenses de santé ou ne pas payer le loyer. En revanche, on trouve dans certains cas et grâce à l'augmentation de la valeur du dollar, de réfugiés syriens qui dépensent de l'argent ou qui suivent une mode de vie parfois mieux que les familles libanaises et cela est dû aux aides en dollars données par l'UNHCR qui atteint **200\$** par individu (UNHCR U. W., 2021). Ces stratégies d'adaptation ont un effet négatif sur la résilience et la capacité à générer des revenus à l'avenir ce qui rend les familles de réfugiés plus vulnérables à l'insécurité alimentaire et plus dépendantes de l'aide humanitaire (UNHCR, n.d.) Au cours des 18 derniers mois, la monnaie libanaise a perdu plus de 85% de sa valeur. Les prix ont grimpe en flèche et les familles de réfugiés syriens peinent à survivre. La crise aura un impact à long terme sur le bien-être des réfugiés et l'avenir de leurs enfants, et menace les acquis de la passe tels que l'accès aux services essentiels », **souligne Ayaki Lto, représentant du HCR dans le pays.** « Les familles libanaises sont elles aussi en difficulté.

Un soutien plus fort aux libanais, aux réfugiés et aux autres communautés vulnérables est nécessaire de toute urgence en cette période critique. Nous ne pouvons pas les laisser tomber maintenant », ajoute-t-il. Il faut en effet tenir compte que même s'il y a des aides humanitaires qui peuvent être parfois des aides suffisants pour le nouveau mode de vie au Liban, il y a aussi l'augmentation du loyer moyen dans tous les types d'abri et dans tous les gouvernorats, surtout dans les villes, ainsi qu'une augmentation du risque d'expulsion. L'inflation a eu un impact significatif sur les prix des denrées alimentaires. Entre octobre 2019 et juin 2021, le coût de la nourriture a augmenté de 404 %, ce qui a entraîné des niveaux d'insécurité alimentaire inquiétants parmi les familles de réfugiés syriens.

En juin 2021, 49 % des familles de réfugiés syriens étaient en situation d'insécurité alimentaire. Environ deux familles sur trois ont dû limiter la taille des portions alimentaires ou

réduire le nombre de repas pris par jour.

« Cette année a été difficile pour tout le monde au Liban. Nous avons vu les prix des denrées alimentaires devenir hors de portée pour de nombreuses familles », déclare Abdallah A/Wardat, représentant et directeur du PAM au Liban, (SBI, 2022).

« Grâce au soutien généreux de nos donateurs, le PAM aide chaque mois plus de 1,1 million de réfugiés syriens et 600 000 ressortissants libanais. Nous fournissons une aide en espèces et des colis alimentaires. Nous organisons également des activités visant à soutenir et à protéger les moyens de subsistance des personnes. »

En matière d'hygiène de base, deux familles de réfugiés sur dix n'ont pas accès aux articles de soins pour bébés et une sur dix n'a pas accès aux articles d'hygiène féminine. Les enfants des réfugiés syriens sont les plus touchés par la crise. Trente pour cent des enfants en âge d'être scolarisés (6-17 ans) n'ont jamais été à l'école. La fréquentation de l'école primaire pour les enfants âgés de 6 à 14 ans a chuté de 25% en 2021.

En outre, la tendance à la hausse du travail des enfants syriens s'est poursuivie en 2021, avec au moins 27 825 enfants réfugiés syriens soumis au travail des enfants. L'enquête souligne également qu'une fille sur cinq âgée de 15 à 19 ans était mariée. Plus de la moitié (56%) des enfants âgés de 1 à 14 ans ont subi au moins une forme de punition violente (UNHCR U. W., 2021)

« L'escalade de la crise au Liban met en danger les enfants les plus vulnérables, y compris les réfugiés, car de plus en plus de familles ont recours à des méthodes de survie négatives, notamment en envoyant leurs enfants travailler dans des conditions souvent dangereuses et hasardeuses, en mariant leurs jeunes filles ou en recourant à des méthodes disciplinaires violentes », déclare la représentante de l'UNICEF au Liban, Yukie Mokuo (Mokuo, 2021). Alors que l'évaluation de la vulnérabilité des réfugiés syriens au Liban en 2021 (VASyR) se penche sur les vulnérabilités et les niveaux de pauvreté parmi les réfugiés syriens en particulier, les communautés d'accueil libanaises ont également du mal à survivre.

Les trois agences de l'ONU continuent de travailler avec le gouvernement et les partenaires pour fournir une aide cruciale à toutes les communautés vulnérables, les Libanais et les réfugiés. En effet, l'agence des Nations Unies pour les réfugiés, le Programme Alimentaire Mondiale des Nations Unies et l'UNICEF, travaillent avec les autorités libanaises et d'autres organisations non gouvernementales pour analyser l'impact de la crise sur les Libanais vulnérables ainsi que les familles des réfugiés syriens et palestiniens et tous les migrants présents sur le territoire libanais. En outre, le HCR, le PAM et l'UNICEF se sont associés à Caritas, la fondation Makhzoumi, World Vision International et Shield pour collecter les données sur le terrain. Ces organisations constatent que la situation au Liban devient de en pire en pire (UNHCR, UNICEF, WFP, 2021).

De nouveaux problèmes sont apparus, notamment des pénuries et carburants, de

médicaments et d'électricité avec la dévaluation accrue de la monnaie et l'inflation. Cette situation socio-économique a affecté toutes les populations vivant au Liban, les Libanais, les migrants et les réfugiés. L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, le Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies et l'Unicef, travaillent avec les autorités libanais et d'autres organisations non gouvernementales pour analyser l'impact sur les libanais vulnérables.

5.14 Migration clandestine en mer

Avec le début de la crise économique au Liban fin 2019 et 2020, les opérations de migration clandestine ont commencé à être actives dans le nord du pays, par le recours à des opérations de migration clandestine à travers la mer par des petits et moyens bateaux de pêche ou de tourisme pour échapper à la mauvaise situation économique aux conditions sociales dégradées que traversent le Liban. Les services de sécurité ont pu arrêter des dizaines de tentatives de migration vers la rive européenne de la méditerranée.

La plupart des personnes interceptées étaient de nationalité libanaise, syrienne et palestinienne. En fait, la majorité des immigrants sont issus des classes pauvres, selon les conditions économiques actuelles du pays.

La plupart des opérations de contrebande ont lieu à travers la côte dans le nord du Liban, plus précisément à partir de la ville de Tripoli et de ses environs. Il convient de noter que les bateaux de migrants naviguaient vers Chypre, l'île européenne la plus proche du Liban, et les frontières de l'Union européenne avec le Moyen Orient, après que les rivages italiens ont été adoptés comme destination principale des passeurs.

On va ici répertorier les opérations de migration clandestine qui se sont passées en 2021 et 2022, (فدى مكداشي, 2021):

Le 10/10/2021, les forces navales de l'Armée Libanaise (LAF) ont arrêté un bateau avec 54 personnes à bord.

Le 09/09/2021, les forces navales de l'Armée Libanaise (LAF) ont arrêté un bateau avec 23 syriens et 5 libanais à bord.

Le 13/06/2021 les forces navales ont arrêté un navire avec 10 syriens et un libanais à bord.

Le 05/04/2021 la Division d'information de la Police (ISF) a pu arrêter 51 personnes de nationalité syriennes qui se dirigeaient vers Chypre par voie maritime.

L'Armée Libanaise a déjoué le trafic de 69 syriens dans la région d'Askar au nord du Liban.

Le 02/04/2022, environ 21 personnes de nationalité palestinienne ont tenté de fuir par la mer. La plupart depuis les camps palestiniens de Beyrouth.

Le 26/06/2022 environ 36 personnes de nationalité palestinienne ont tenté de fuir par la mer, la plupart depuis les camps de Beyrouth.

Le 30/06/2022 un navire militaire contenant 130 migrants a réussi à atteindre les côtes italiennes. Par ailleurs, la plupart des voyages de migration illégale vers l'Italie proviennent de la côte nord du Liban.

Les services de sécurité libanais ont déjoué la plupart des tentatives de migration vers

l'Italie, et une seule opération a réussi qui comprenait 8 soldats de l'armée libanaise qui ont fui vers l'Italie.

Selon les informations disponibles sur le processus de contrebande, le passeur prélevait une partie du montant convenu auprès des personnes qui souhaitent partir et ce montant varie entre 2000 et 3000 dollars américains, pour prendre un bateau pour les transporter hors du Liban. Le reste du montant restant dû est payé à leur arrivée sur le lieu de migration.

Selon certaines informations, certains réseaux de contrebande versent une somme d'argent au moniteur radar maritime, pour que leurs bateaux ne soient pas signalés.

L'information ajoute que des personnes renoncent au statut de pêcheurs sous prétexte de fuir illégalement le Liban avec leur bateau.

Les passeurs utilisent des bus pour transporter les gens jusqu'au point de fuite sur la plage puis attendent les bateaux venant de la mer.

Récemment, les passeurs ont utilisé un nouveau point de départ, car les autorités chypriotes ont arrêté un bateau avec 37 personnes à bord qui était parti de la plage de Jayet au sud de Beyrouth.

Les plages du nord sont néanmoins le point le plus important pour la migration clandestine à travers la mer, en raison de la facilité de transport des personnes par petites bateaux vers le bateau principal attendant en mer.

La plupart des habitants des villes du nord souffrent de conditions de vie difficiles.

La présence de familles et de personnes de nationalités non libanaises dans les villes du nord souhaitant migrer illégalement, faute de fonds pour voyager par des moyens légaux.

5.15 **Conclusion, Limites et Recommandations**

Le principal point noir des facteurs qui affectent aujourd'hui le Liban est la baisse du pouvoir d'achat de la population à revenus modestes. Cette baisse est due à plusieurs facteurs, en particulier la concentration des investissements dans le secteur de l'immobilier (pour le secteur privé) et du BTTP (pour le secteur public) où domine la main d'œuvre non libanaise à bon marché. Elle est due aussi à l'absence de création d'emplois plus qualifiés et mieux payés dans les secteurs dynamiques de l'économie moderne.

Pour les réfugiés syriens, en dépit des sommes versées de façon anarchique par la cause des déplacés depuis dix ans, peu de déplacés sont effectivement retournés habiter dans leur lieu d'origine. Les sommes versées ont servi principalement à financer un mouvement de construction dans les différentes régions où ils se sont réfugiés.

Ils ont aussi employé leur indemnité à construire ou reconstruire dans leur lieu d'origine pour vendre ou louer à des tiers. Il faut aussi tenir compte que certains réfugiés syriens ont quitté le Liban du fait de cette crise en préférant d'aller vers d'autres pays d'accueil d'une manière illégale, comme la Turquie et l'Europe.

Dans notre étude, nous pouvons bien constater que plusieurs facteurs contribuent à un avenir noir pour ces réfugiés, ce qui est bien déterminé dans notre hypothèse. En tenant néanmoins compte de certains cas exceptionnels où les réfugiés ont maintenu un mode de vie stable, ce

qui est vrai surtout ceux qui vivaient au Liban avant la crise syrienne.

Finalement, on peut dire qu'on a pu à un certain pourcentage valider notre hypothèse surtout au niveau des conditions difficiles de mode de vie et l'avenir des réfugiés. En fait, nos résultats vérifient la plupart des données de notre hypothèse ce qui nous mène à étudier le problème et proposer les solutions convenables à notre cas empirique, cette validation est essentielle surtout après l'analyse de tous les tableaux et les statistiques en synchronisation avec les informations qui sont introduites dans la plupart des chapitres.

Ainsi, les réfugiés syriens au Liban savent que c'est presque impossible de prendre une décision de retour jusqu'à aujourd'hui et les circonstances actuelles ne garantissent pas encore un avenir meilleur. Les efforts doivent permettre un retour sûr et sécurisé dans des zones « sûres » de leur pays. Les conditions actuelles en Syrie sont imprévisibles et inadaptées jusqu'à présent au retour de la plupart des réfugiés. Les risques qu'ils ont fuis restent en partie présents. Malgré les gains militaires du régime, la Syrie reste largement divisée en plusieurs zones d'influence, ce qui traduit une instabilité de ces zones. Ajoutant à cette réalité, les réfugiés au Liban font face à une situation de plus en plus difficile, suite à une crise économique et sanitaire au Liban. Ainsi, même si le gouvernement libanais et les organisations internationales soutiennent la fourniture aux réfugiés d'un certain accès à l'emploi, à l'éducation de base et aux services de santé, il ne faut pas oublier qu'il existe plusieurs formes juridiques et sociales de discrimination et un accès limité à la justice. Cela a laissé la majorité des réfugiés dans une situation socio-économique très précaire.

Le Liban est considéré un des pays qui a bien recueilli les réfugiés syriens après la guerre dans leur pays, et ils se sont distribués dans le territoire libanaise, plus dans certains gouvernorats. Ceci a eu un grand effet négatif sur l'économie libanaise et surtout au moment de la crise économique qui a commencé au 2019.

Au début de l'année 2022, on a estimé le nombre des réfugiés syriens aux alentours de 1,500,000. Cette étude est basée sur la mesure de la quantité de consommation de l'énergie, des aliments et de l'eau et les aides alimentaires mensuelles données par l'UNHCR, en ajoutant aussi les aides en " dollars" mensuelles pour tout individu des familles des réfugiés, et les bons en litres de diesel pour le chauffage.

On peut, selon ces statistiques noter les chiffres suivants :

- Consommation de l'énergie et de l'eau : 350 mégawatts et 130,000,000 de litres d'eau pour la consommation domestique.
- Aliments : 400,000 paquets du pain (selon le poids officiel du pain donné par le gouvernement libanais).

Au niveau des secteurs économiques, les réfugiés syriens occupent une place importante au niveau de la main d'œuvre, où les statistiques montrent que les réfugiés syriens ont occupé à peu près 100,000 postes de travail au niveau de tous les secteurs. Au niveau des aides des NGO'S et UNHCR : pour les opérations médicales, UNHCR couvre à peu près 90% du coût de ces opérations.

En plus, chaque réfugié enregistré à L'UNHCR reçoit 27 \$ et 800,000 livres libanaises par mois comme aide financière. Les réfugiés transfèrent en dehors du Liban environ 65 millions de dollars chaque mois (Information International, 2022). Il faut noter aussi que les territoires sécurisés par les forces de l'armée Syrienne est à peu près 85% de l'espace de Syrie.

Il est mentionné dans un reportage (« AL-JADID » - actualité de la soirée 28/06/2022) que des réfugiés syriens reçoivent des aides financières bien qu'ils sont situés en Syrie et qu'ils entrent au Liban chaque mois pour prendre l'argent de L'UNHCR au titre de réfugié, avant de retourner en Syrie, sans que L'UNHCR prenne aucune action à ce niveau. Et la plupart de ces réfugiés syriens ont transféré leurs documents sociaux au centre de L'UNHCR à Zahlé, ville de la plaine de la Bekaa et proche de la frontière, pour minimiser la distance de leurs lieux de résidence en Syrie (AL-JADID – actualité de la soirée de 28/06/2022), (Khalil S. A., 2022).

Conclusion Générale

Conclusion Générale

Depuis longtemps, cette région nommée le Levant qui comprend la Syrie et le Liban a pu avoir un rôle commun (Syrie-Liban) dans l'histoire au Moyen Orient. Cette relation ancienne explique le choix historique des mouvements de déplacement moderne des citoyens libanais et syriens. Ces discours ne sont pas exclusifs de mobilisations des citoyens prenants appuyés sur des sociabilités de proximité à caractère local et communautaire. Il faut rappeler que le Pays du Cèdre a pleinement rempli sa fonction de « terre d'accueil ». Le Liban reste un pays d'accueil naturel des réfugiés syriens, suite à un parcours historique commun.

Aujourd'hui, bien que les réfugiés syriens aient commencé à entrer au Liban en 2011, ce n'est qu'en 2014 que le gouvernement a commencé à introduire des politiques concernant la régulation de la migration de réfugiés syriens. Au cours de la politique d'ouverture des frontières de trois ans, on estime à 1,5 million le nombre de Syriens qui ont fui les menaces et risques qu'ils subissaient dans leur pays vers le Liban, sans politique ni cadre juridique définis, laissant nombre d'entre eux avec des options limitées. Notre étude nous permet de soutenir l'idée que la mise en place de politiques de réglementations et d'aides concernant les syriens migrants au Liban en 2014 a réduit le nombre de retour des migrants dans leur pays, en plus des circonstances difficiles en Syrie. En 2018, le président syrien Bashar al-Assad et le président libanais Michel Aoun se sont mis d'accord dans le but "d'accélérer le retour des réfugiés syriens chez eux".

Il ne faut pas oublier que tout déplacement apporte des avantages, en pourvoyant les postes vacants avec de nouveaux travailleurs et en stimulant de nouveaux emplois et la croissance économique par de nouveaux investisseurs.

Concernant le Liban, la situation économique du pays face à la crise des réfugiés ne laisse d'autres remèdes que le recours à des organisations internationales humanitaires et à but non lucratif, en collaboration étroite avec les entreprises privées locales à responsabilité sociale, économique et solidaire. Une telle collaboration s'avère indispensable et prioritaire afin de mettre en place des programmes de développement durable et un financement à long terme des opérations d'intervention auprès des réfugiés ; qui allège le poids subi par l'État, la tension au niveau de l'économie et les défis de la société civile par un partenariat tripartite... Reste à voir qui prendra cette initiative. Cette étude nous a mené à demander qui orientera cette relation de ces trois pôles, et qui évaluera ses résultats et garantira sa continuité ?

Selon les résultats de notre cas empirique de la région de Nabatiyeh, pour de nombreux Syriens, le premier contact avec la communauté libanaise est celui avec leur employeur. Cela comprend les propriétaires d'entreprises de la ville de Nabatiyeh ou d'autres localités, ainsi que les entrepreneurs qui emploient des travailleurs dans des activités agricoles ou de construction. Il est également important de noter que les grands employeurs, en particulier les industriels et la Nabatiyeh Traders Association, pourraient avoir un mot à dire dans les activités de subsistance

des réfugiés syriens.

Une relation privilégiée entre l'employeur libanais et le mode de vie quotidien syrien, antérieure à la crise syrienne, est néanmoins moins présente dans le Sud que dans la Bekaa, par exemple. Pourtant, l'employeur reste le premier point de référence pour les Syriens confrontés à des problèmes bureaucratiques ou sécuritaires. L'exploitation et le harcèlement par les employeurs libanais ont été signalés par plusieurs employés syriens, car les employeurs bénéficient d'un différentiel de pouvoir en leur faveur et du manque de soutien pour les réfugiés. A l'inverse, nous avons également observé des cas où les employeurs ont fourni un soutien aux travailleurs migrants contre le harcèlement, et d'autres employeurs ont soutenu l'amélioration des salaires des migrants. Les nouvelles réglementations sur la résidence et le travail des syriens au Liban (en vigueur depuis le début de 2015) ont pourtant accru la dépendance des travailleurs syriens vis-à-vis de leurs employeurs, car leur soutien est nécessaire pour légaliser la résidence. Elles ont encore renforcé le pouvoir clientéliste de ces derniers, car la présence des garants libanais est devenue obligatoire dans les procédures de régulation des papiers réglementaires des syriens au Liban.

Ainsi, et selon notre étude la RSE (responsabilité sociale des entreprises) constituerait la principale voie permettant aux entreprises privées libanaises de contribuer généreusement à sauver le développement et l'investissement qui influence à son tour leur activité principale.

Reste à savoir si l'Etat interviendra au moins pour encourager la RSE et l'orientation vers cette fin en prenant les mesures incitatives nécessaires pour le secteur privé et les ONG. Le diagnostic est clair et le remède est disponible. Il faut tenir compte des différentes attitudes face au risque des immigrés clandestins et des entreprises d'accueil. Il est démontré que l'effet de l'application interne sur le taux de salaire dans les entreprises d'accueil dépend de l'attitude face au risque des migrants illégaux et des entreprises d'accueil. Il est également démontré que les effets de la législation sur le salaire minimum diffèrent selon la préférence pour le risque et le degré d'élasticité de l'emploi par rapport au salaire source.

On a pu étudier la relation entre l'activité des migrants, la population syrienne née au Liban, sur deux indicateurs différents : l'effort de l'État-providence - les dépenses de protection sociale - et l'indice de générosité de l'aide sociale. Le lien entre la migration et le bien-être est une question de décision gouvernementale controversée et extrêmement sensible. Traditionnellement, on fait valoir que l'augmentation de la migration pousse les gouvernements à réduire les niveaux de protection sociale. Les résultats empiriques montrent au contraire que la population née à l'étranger a une relation positive et statistiquement significative avec les dépenses de protection sociale et aucune association statistiquement significative avec l'indice de générosité de l'aide sociale. Et cela est expliqué au Liban par l'augmentation du nombre des enfants scolarisés et qui suivent un programme spécial, dédié aux migrants syriens et palestiniens et financé par les organisations des Nations Unies. Les résultats ne fournissent aucune preuve pour étayer l'hypothèse selon laquelle les niveaux de la migration plus élevés conduisent à une réduction des niveaux de protection sociale.

Au contraire, l'augmentation de la migration conduit à une expansion de l'État-providence plutôt qu'à une réduction des effectifs, et les États-providence restent résilients face à la mondialisation des migrations, compte tenu du grand nombre des organisations internationales qui interviennent sur le territoire Libano-Syrien.

En outre, cette thèse traite des événements potentiellement stressants qui accompagnent le processus de la migration des enfants et de leurs familles. Le stress d'acculturation, combiné aux disparités de services, peut contribuer à un risque plus élevé de psychopathologie chez les enfants et les jeunes migrants, comparativement à leurs parents. Des traitements et des interventions préventives fondés sur la culture et fondés sur des données probantes qui répondent aux besoins culturels et en matière de santé mentale des enfants et des familles des migrants ont le potentiel de minimiser ce risque plus élevé de conséquences néfastes sur la santé mentale.

Même dans les meilleures circonstances, déménager volontairement d'un pays d'origine à un autre pays nécessite un examen attentif de plusieurs facteurs. Une liste non exhaustive inclurait le transport, le logement, les finances, le soutien social, la maîtrise de la langue et l'acculturation de problèmes. Et c'est le cas de notre étude qui valorise la notion de proximité géographique, historique et culturelle.

De même, il existe certains besoins qui devraient être pris en compte lorsque des migrants vulnérables retournent dans leur pays d'origine, tels que les besoins sociaux, financiers, médicaux, éducatifs et linguistiques. Les migrants de retour peuvent se sentir comme des migrants dans leur propre pays, car les plus pauvres peuvent ressentir un niveau de détachement et d'exclusion encore plus grand qu'avant le départ.

Ce travail que nous avons mené peut donc être complété par une étude sur la notion de retour. Au retour, la réintégration dans le système de santé, notamment pour les enfants et les personnes âgées, est souvent répertoriée comme l'un des besoins urgents des individus et des familles. Les répondants qui ont des enfants disent avoir des problèmes avec l'inscription de leurs enfants dans les jardins d'enfants et les écoles, mais sont également inquiets sur la qualité de l'éducation dispensée par ces institutions. Leur situation en matière de santé et de scolarité reste donc incertaine, à risques. Il reste encore beaucoup à savoir sur la meilleure façon de faciliter le retour des migrants dans leur pays d'origine. Ce que l'on sait, c'est que le processus de la migration est susceptible d'être stressant et la migration infructueuse ne fait qu'augmenter le stress.

La recherche sur les risques liés aux migrations comprend des risques pour la santé humaine et l'environnement, tant bâti que naturel, du pays d'accueil. Les risques envers les individus peuvent également entraîner des risques pour les organisations des secteurs public et privé, et pour la société à différentes échelles géographiques. Pour cette raison, la recherche sur les risques couvre les menaces de plusieurs agents économiques et une variété d'activités humaines ainsi que d'événements naturels. Plus de détails sur la diversité de la recherche sur les risques ont été fournis. La gestion des urgences et des crises est également un domaine vaste et polyvalent de la recherche.

Elle concerne la gestion des crises est complexe, prend du temps, couvre les juridictions et nécessite un degré élevé de coordination et de collaboration, souvent avec des acteurs non publics. Des études traitent l'analyse des risques, l'évaluation et la gestion en ce qui concerne les questions de gouvernance, à savoir avec un certain nombre de trajectoires influençant les actions et la prise de décision dans le secteur public et pour la question de migration. Les contextes politiques nationaux deviennent des déterminants importants du risque perçu soit dans des configurations complexes avec certains aléas naturels ou en relation avec les fondements idéologiques d'individus, respectivement des plus conscients aux moins conscients et cela influence la sécurité des pays d'accueil (risque reçu). Cependant, la migration a également été interprétée comme un « fardeau » un « problème » dans la mesure où il dilue la cohésion du « triangle citoyenneté / État / nation » et la solidarité nécessaire que sous-tendent l'existence et le fonctionnement de l'État-providence.

Ainsi, certains facteurs contextuels, tels que les taux de chômage et de la migration où le semble être associés risque de la pauvreté. D'autres facteurs contextuels, tels que les allocations de chômage, les dépenses de lutte contre l'exclusion sociale, les dépenses de protection sociale par habitant et les politiques d'intégration semblent réduire l'inégalité sociales, contribuant ainsi à favoriser des attitudes de tolérance et de solidarité à l'égard de la migration. D'autre part, on trouve un certain rapport entre la légitimité d'un pays système de protection sociale et l'hétérogénéité croissante de sa population. L'argument développé dans ce contexte est que la migration réduit le soutien manifesté par la population autochtone pour l'État-providence.

D'autres études sociologiques ont, quant à elles, analysé les conflits découlant de la diversité ethnique, de la discrimination contre les minorités, de l'érosion des relations interpersonnelles et la confiance, la fragmentation de la solidarité sociale et la crise des coalitions politiques soutenant l'État-providence. Dans ce contexte, la notion a été explorée que les pays caractérisés par un multiculturalisme accru ont abaissé la qualité de leur prestation de l'État-providence plus que ceux qui affichent un moindre degré de multiculturalisme, l'argument étant donc que l'homogénéité raciale et ethnique au sein de l'État-nation est un facteur contributif au maintien de l'identité et solidarité. Mais le résultat compensateur a été une fragmentation de la classe ouvrière. Cette fragmentation, avec la segmentation du marché du travail, il est plus difficile pour les travailleurs d'être représentés dans les syndicats et les partis politiques qui soutiennent traditionnellement l'État-providence. En résumé, les opinions sur les relations entre migration et insécurité sur le marché du travail variant entre deux pôles opposés, chacun d'eux comportant des orientations politiques divergentes. Le structurel approche - qu'elle soit marxiste ou enracinée dans l'économie - tend à se concentrer sur concurrence pour les ressources et souligne le risque de tension, les avis sur la manière de gérer ces tensions diffèrent radicalement selon les points de vue idéologiques. La doctrine européenne en la matière se fonde sur l'idée de permettre le « retour » rapide des réfugiés syriens chez eux une fois le conflit terminé et donc favoriser leur prise en charge dans les pays proches (Liban, Jordanie...)

En fait, la proportion des migrants syriens par rapport aux Libanais est négativement corrélée avec la croissance économique. Ce qui montre que la présence de ces migrants sur le territoire libanais n'est pas considérée comme une source potentielle de la croissance économique.

En effet, une relation positive concernant l'impact de l'ouverture économique sur la croissance économique explique l'accroissement des dépenses publiques qui contribue positivement à la croissance économique.

En revanche, l'impact des dépenses accordées aux migrants syriens sur la croissance économique libanaise est négatif. Cette relation s'explique par le fait que les transferts financiers des migrants syriens vers la Syrie, sont considérés comme une fuite financière hors du Liban, défavorisant la croissance économique du pays d'accueil.

Ce problème ainsi mentionné, montre l'effet négatif de la migration syrienne par rapport au Liban dans un temps où le pays souffre d'une crise économique critique. En fait, la situation politique dans la région favorise l'incapacité du gouvernement libanais pour prendre des décisions concernant les migrants syriens, car jusqu'à maintenant, le Liban ne peut pas trouver une solution qui sera acceptable pour la communauté internationale ainsi que pour certains partis politiques libanais.

Par ailleurs, la solution peut se manifester par un retour sécurisé des migrants dans leurs pays grâce à un accord politique avec le régime syrien, favorisée par la Russie et les États-Unis, les deux pays qui peuvent orienter tout accord et favoriser son succès grâce à leur pouvoir régional et international.

De cela, il ne faut pas oublier que l'effet de la présence des migrants au Liban n'est pas confiné au niveau économique et social, mais aussi au niveau de la sécurité, puisque plusieurs migrants syriens étaient à la base de certaines opérations terroristes où ils ont trouvé une atmosphère très favorable à leurs activités criminelles dans certaines régions libanaises.

En addition de cela, on peut trouver jusqu'à maintenant plusieurs cellules extrémistes dormantes distribuées sur l'espace du territoire libanais, qui pourront être un jour à l'origine d'actes terroristes prenant pour cible le gouvernement et le peuple libanais. Cela accroît donc l'insécurité et les risques civils au Liban.

Dans cette conclusion générale, nous devons rappeler qu'il s'agit ici d'une thèse qui a été faite sur une durée de six ans dans un pays qui a, au cours de cette période, connu de nombreux événements déstabilisants :

- Une tentative de « révolution » démocratique à l'automne 2019 ;
- Une crise économique grave, avec forte dévaluation du cours de la monnaie nationale, commencée en 2019 et qui continue sans signe d'amélioration, au contraire ;
- L'explosion des silos dans le port de Beyrouth en août 2020 et la destruction d'un quartier ;
- La continuation de l'afflux de migrants syriens commencé en 2021 ;
- Des difficultés pour former des gouvernements stables et opérationnels ;
- Une instabilité régionale forte (notamment due aux influences opposées de l'Arabie saoudite et de l'Iran, au « conflit » palestinien-israélien...), avec des répercussions importantes au sein de la société libanaise et de sa classe politique ;
- Et même une vacance du pouvoir à partir d'octobre 2022 avec la fin du mandat du président, Michel Aoun.

De ce fait le matériau analysé lors de la thèse n'a cessé de changer en cours d'écriture de celle-

ci, ce qui explique qu'il puisse y avoir des contradictions d'un chapitre à l'autre. Cela explique aussi la présence du dernier chapitre qui tente d'analyser la situation de ces deux dernières années (onze ans après le début de l'arrivée des réfugiés syriens, trois ans après le début de la crise économique, deux ans après l'explosion du port de Beyrouth).

Premièrement, le Liban est en état d'urgence et a du mal à faire face à la pandémie du COVID-19 au cours de sa pire crise économique et financière depuis des décennies. Plus de 819 000 travailleurs au Liban sont employés dans les six secteurs à haut risque : services d'hébergement et de restauration, fabrication, construction, commerce de gros et de détail, immobilier et activités commerciales, arts et divertissements. Les secteurs à haut risque dû à la contamination par le Covid-19 : emploient près de la moitié de la main-d'œuvre libanaise (610 000 travailleurs) et 60% des travailleurs non libanais (208 000 travailleurs). Les femmes sont exposées de manière disproportionnée à des risques sanitaires et économiques importants, car elles représentent 61,3% des travailleurs des activités de santé humaine et de travail social, ce qui les place en première ligne dans la lutte contre le COVID-19. Avant la crise, la moitié des jeunes employés travaillaient dans des secteurs à haut risque et près d'un quart n'avaient pas d'emploi, d'éducation ou de formation (NEET⁹). Avec les perturbations dans l'éducation et la formation et les perspectives de travail limitées en raison des mesures d'endiguement du COVID-19 et de la détérioration de la situation économique, l'inactivité des jeunes et les taux de NEET devraient augmenter considérablement.

Les travailleurs informels et à bas salaire font partie des groupes les plus vulnérables face à la crise : près des deux tiers des travailleurs des secteurs à haut risque sont employés de manière informelle (63,9 %) et 75 % des travailleurs à bas salaire travaillent dans ces secteurs. Les réfugiés et les travailleurs domestiques migrants sont également touchés car ils sont confrontés entre autres choses à des pratiques discriminatoires ayant un impact sur leur emploi et leurs revenus. Pour relever les défis de l'emploi et du marché du travail au Liban, des interventions sont nécessaires pour atténuer la pression économique et sociale sur les ménages, les travailleurs et les entreprises, en plus des mesures à moyen et long terme pour garantir un emploi durable et un bon fonctionnement du marché du travail : développement d'une politique nationale de l'emploi globale et examen du cadre macroéconomique pour passer de l'économie « rentière » actuelle à une économie plus productive et diversifiée, capable de créer des emplois décents pour tous.

En second lieu, la crise a aussi été la cause de plusieurs problèmes dont on a parlé en détail au niveau du pays, en commençant par la suppression de l'aide gouvernementale sur les biens de première nécessité qui sont essentiels pour les pauvres et la migration clandestine vers l'Europe, l'Amérique et l'Australie. En outre, l'explosion du port de Beyrouth en août 2020, a été un facteur aggravant pour la crise économique, surtout que le gouvernement n'a pas pu identifier la vraie cause de cette explosion et les vrais responsables directs et indirects de cette explosion.

⁹ Acronyme pour *Not in Education, Employment or Training*.

On ajoute aussi les problèmes politiques et l'instabilité régionale qui tendent à empêcher une solution finale et parfaite de la crise.

Finalement, sous l'angle des risques économiques et sociaux encourus d'un côté par les migrants syriens et les réfugiés palestiniens et de l'autre par la société libanaise dans son ensemble, la situation a changé au cours de ces six dernières années. Les risques se sont redistribués, notamment en défaveur des Libanais et des réfugiés présents au Liban de longue date

L'hospitalité dont ont fait preuve les Libanais en accueillant les réfugiés syriens est incontestable, mais on voit que l'opinion des Libanais a évolué et est maintenant affectée par un certain nombre de choses :

- La pression que les réfugiés syriens peuvent exercer sur le marché de la main d'œuvre, surtout là moins bien formée, et donc la plus fragile.
- La tension que crée cette présence massive sur les infrastructures et les services publics (distribution de l'eau, gestion des déchets, services sanitaires...).
- La présence de groupes extrémistes syriens sur le territoire libanais.
- Le sentiment éprouvé par certains Libanais à la situation précaire que la situation des réfugiés syriens aidés par les ONG est meilleure que la leur.
- La faiblesse du courant de retour des Syriens dans leur pays, et donc leur présence qui s'installe.
- Etc.

Les conséquences économiques des migrations pour le pays d'accueil que nous avons examiné à travers la littérature sur le sujet (avec notamment le cas du Royaume-Uni développé longuement) semblent donc être plutôt mal vérifiées dans le cas du Liban et de l'accueil des Syriens depuis 2011. Une arrivée aussi massive et rapide de migrants semble faire que les conséquences de l'accueil de migrants que la littérature montre globalement plutôt positive – croissance économique, apport de main d'œuvre jeune, etc. – se vérifient moins au Liban.

Les risques – économiques, sanitaires, sociaux – semblent glisser de plus en plus des réfugiés syriens vers les Libanais, et si beaucoup de réfugiés syriens restent dans une situation précaire, c'est aussi le cas de plus en plus de Libanais. Les Libanais sont de plus en plus exposés à ceux de chômage, de pauvreté, de précarité...

C'est aussi le cas de risques sanitaires, puisqu'une partie de la population n'a plus qu'un accès de plus en plus restreint au système de santé et aux hôpitaux. Qui d'ailleurs du fait de la crise et de l'effondrement de la monnaie manquent de médicaments, de matériel, d'électricité, etc. Et les ONG, qui découragent les Syriens de rentrer en Syrie parce que dans les conditions actuelles les risques de toutes natures y sont encore élevés, ont tendance à reporter les risques et l'incertitude sur l'ensemble de la société libanaise, notamment de ses catégories les plus déshérités. Aussi les migrations qui se montrent globalement plutôt positives – croissance économique, apport de main d'œuvre jeune, etc. – pour le pays d'accueil, cela se vérifie moins au Liban.

Références

- (s.d.). Récupéré sur UNHCR: <https://www.unhcr.org/>
- (s.d.). Récupéré sur UNICEF: <https://www.unicef.org/>
- Abuhaydar, Z., & Belényesi, P. (2017). The Palestinian-Lebanese paradox — The socio-cultural conundrum of palestinian refugees in Lebanon: Law, economics and culture. *Society and Economy*, 251-270.
- al-Hout, N., & Bayan. (2004). Sabra and Shatila September 1982.
- Almustafa, M. (2018). Relived Vulnerabilities of Palastenian Refugees: Governing Through Exclusion. *Social and Legal studies*, 27(2).
- Alwang, J. (1999). Approach To Social Risk Management : A conceptual framework . *Sp Discussion paper No. 9926. The world Bank : Washignton* .
- Amin, A. (2002). Ethnicity and the Mulricultural City : Living with Diversity. *Environment and Planning A*, 34, 959-980.
- Anderson, B. (2000). *Doing The Dirty Work : The global politics of domestic labor*. London: Zed Books.
- Balanche, F., & Verdeil, E. (2019). The Influx of Syrians Refugee in Lebanon. Dans *Atlas of Lebanon* (pp. 44-45). doi:10.4000/books.ifpo.13226
- Balidemaj, A. M., & small, M. (2019). Returning Home When Migration Fails. *Journal of nursing and social sciences related to health and illness*, 231-233.
- Bank, W. (2014). *Rapport annuel 2014 de la Banque mondiale*. Washington: World Bank. Récupéré sur <http://hdl.handle.net/10986/20093>
- Banting, K., & Kymlicka, W. (2006). Migration , Multiculturalism , and the Welfare State. *Ethics and International Affairs*, 281-304.
- Bean, R. (2009). *England People Very Nice*. Oberon Books.
- Beck, U., & Giddens, A. (2000). Globalization And The Rise Of Risk Society . *Contemporary Politics*, 6(4), 395-402.
- Bhalla, A., & Lapeyre, F. (1997). Social Exclusion: Towards an Analytical and Operational Framework. *Development and Change*, 413-433.
- Bizri, A. R. (2021, janvier 12). *Bientôt, on parlera du « scénario libanais »...* Récupéré sur L'orient Le Jour.
- Blanchard, S., Hamilton, E., & R. . (2011). Shifting Trends in Central American Migration : Demographic Exammination of increasing honduran-U.S. Imigration and Deportation. *The Latin Americanist*, 55(4), 61-84.
- Boin, A. (2008). Fundamentals of Crisis Development & Crisis Management: An introduction to critical Crisis Readings. *Journal of Financial Risk Management*.
- Borjas. (2001). The impact of migration on the Labor Market. *Economic sociology*.
- Borjas, G. (1994). The Economics of Migration. *Journal of economic Literature*, 1-52.
- Boubtane, E., Dummont, J. C., & Rault, C. (2016). Migration And Economic Growth In The OECD Countries . *Oxford Economic Papers*, 340-360.
- Braithwaitel, A., Chul, T., Curstil, J., & Ghosn, F. (2018). Violence and Perception of the Risk Associated with Hosting Refugees. *Springer Science Business Media* , 474-492.
- Brettel, C., & Hollifield, J. F. (2007). *Migration Theory : Talking Across Disciplines* . Routledge.
- Brouwer, K., Lozada, R. ., M., C., & Magis - Rodriguez, C. (2009). Deportation along the U.S. - Mexico border : Its relation to drug use patterns and accessing care . . *Journal of Immigrant Minority Health*.
- Buchel, F., & Frick, J. (2005). Immigrants ' economic performance across Europe - does migration policy matter. *Population Research and Policy Review* ., 175-212.
- Buchel, F., & Frick, J. (2005). Immigrants ' economic performance across Europe - does migration policy matter ? *Population Research and Policy Review*, 175-212.
- Burkhardt, C., & Mau, S. (2009). Migration and Welfare State Solidarity in Europe. *Journal of European*

- Social Policy*, 19(3), 213-299.
- Casalone, M. (2017). La scolarisation des enfants syriens au Liban . *Hommes & migrations*.
- Caselli, F. (2005). Accounting for Cross Country Income Differences. Dans Elsevier, *Handbook of Economic Growth*.
- Chebaro, M. (2016). Peace Building in Lebanon. *UNDP*, 8-12.
- Cherri, Z., Delgado, R. C., & González, P. A. (2016). The Lebanese-Syrian Crisis: Impact of influx of Syrian Refugees to an already weak state. *Risk Management and Healthcare Policy*, 9(1).
- Chiswick, B., & Hatton, T. J. (2003). International Migration And The Integration Of Labor Markets . Dans A. M. Michael D. Bordo, *Globalization in Historical Perspective* (pp. 67-77). University of Chicago Press.
- Chojnicki, X., & Ragot, L. (2012). Migration, vieillissement démographique et financement de la protection sociale. *IDEAS*, 501-512.
- Clark, D. (2022). Unemployment rate in the United Kingdom from May 1992 to February 2022, by age group. *Statista*.
- Clark, W., & Withers, S. D. (2002). Disentangling The Interaction Of Migration , Mobility And Labor Force Participation. *Environment and Planning A*.
- Clemens, M., & Lant, P. (2016). The New Economic Vase For Migration Restrictions : An Assesment. *Journal of Development Economics*, 153-164.
- Coface. (2020). Communication Settings out the arrangements for the supplying of the Intern Financial Report of the first half of 2020 . *Coface*.
- Collier, P., & Gunning, J. W. (1999). Explaining African Economic Performance. *Journal of Economic Literature*.
- Couldrey, M., & Peebles, J. (2018). Les Syriens et le déplacement. *Migrations Forcees revue*.
- Derose, K. P. (2007). Migrants And Health Care : Source Of Vulnerability . *Health affairs* , 58-68.
- dirasat. (2022). Economic News. *Dirasat*, 4-30. Récupéré sur [نشرة ٨ ايلول](http://www.dirasat.net/uploads/research/2889085.pdf)
<http://www.dirasat.net/uploads/research/2889085.pdf>
- Directeur du Programme alimentaire mondial au Liban : la moitié des Libanais souffrent d'insécurité alimentaire. (2022). *SB*.
- Dobbs, P. L. (2014). Le nombre de réfugiés syriens au Liban dépasse désormais un million. *UHNCR*.
- Duleux, A. (2019). POVERTY IN PALESTINIAN REFUGEE.
- Duleux, A. (2019). POVERTY IN PALESTINIAN REFUGEE CAMPS. *The Borgen Project*.
- Dustmann, C. (2014). The Fiscal Effects of Migration to the UK. *The Economic Journal*.
- Dustmann, C., & Frattini, T. (2014). The tax effects of migration in the United Kingdom. *The Economic Journal* .
- Echavarren, J., Balžekienė, A., & Telešienė, A. (2019). Multilevel analysis of climate change risk . *Safety Science*, 813-823.
- Economyhelp*. (2016). Récupéré sur Impact of Migration on UK Economy:
<https://www.economicshelp.org/blog/>
- Edwards, A. (2013, March 06). *Number of Syrian refugees reaches one million*. Récupéré sur UNHCR.
- El-Natour, S. (2003). Les Réfugiés palestiniens. *Confluences Méditerranée*, 111-122.
- Erne - Heintz, V. (2017-2). Riseo, Risque etudes et observations. *Les Risque Invisibles*.
- Ernesto, T., & A.Véghb, C. (2005). Tax base variability and procyclical fiscal policy in developing countries. *Journal of Development Economics*, 156-190.
- Fakhoury, T. (2017). Goverance strategies and refugee response. *International Journal of Middle East* , 681-700.
- Fenwick, C. (2019). The Political Economy of Migration and the State's Effort. *Providence: Proofs of Europe. European Journal of Political Science*, 357-375.
- Ferrera, M. (2005). The Boundaries of Welfare : European Integration and the New Spatial Politics of Social Protection . . *University Press Scholarship Online*.
- Flanquart. (2011). An unwelcome user? Or how to negotiate the use of a risky space. *Journal of Risk Research* , 1-19.

- Flanquart. (2017-2). *La ville et ses risques : Habiter Dunkerque*. Presses universitaires du Septentrion.
- Folbre, N. (1986). Hearts And Spades : Paradigms Of Household Economics . *World Development*, 14(2), 245-255.
- Fortin, Y. (2000). ETUDE LONGITUDINALE DÉVELOPPEMENT DES ENFANTS DU QUÉBEC (ÉLDEQ 1998-2002) . *Institut de la statistique du Quebec*, 27-33.
- Furedi, F. (2002). *Culture Of Fear Revisited : Risk - Taking And The Morality Of Low Expectation* . New York: Continuum Intl Pub Group; Revised edition.
- Furlanetto, F., & Robstad, O. (2016). Migration And The Macro Economy : Some New Empirical Evidence. *Review of Economic Dynamics*,
- Gagnon, J. (2014). Demographic change and the future of the labour force in the EU27 , other OECD countries and selected large emerging economies. 37-65.
- Guerron-Quitana. (2012). Risk And Uncertainty. *Business Review* , *Federal Reserve Bank Of Philadelphia* , 9-18.
- Habermas, J. (1998). *The Inclusion of the Other: Studies in Political theory*.
- Hafner, M., Taylor, J., Stepanek, M., Grand-Clement, S., Sacher, M., Dujso, E., . . . Hoorens, S. (2016). A Research Paper on the Costs of Non-Schengen from a Civil Liberties and Home Affairs Perspective. *RAND*, 36-146.
- Halabi, z. (2004). Exclusion and identity in Lebanon's Palestinian refugee camps: a story of sustained conflict. *Environment&Urbanization* , 16(2).
- Halabi, Z. (2004). Exclusion and Identity in lebanon's Palestinan Refugee camps: a story of sustained conflict. *SAGE Journal*, 16(2), 39-48.
- Hall, R. E., & Jones, c. I. (1999). Why do Some Countries Produce So Much More Output Per Worker than Others? *IDEAS*, 83-116.
- Hanafi, S. (2011). *Palestinian Refugees: identity, Space and Place in the Levant*. Routledge .
- Harb, J., & Abdulrahim, s. (2015). Profiling the Vulnerability of Palestine refugees from syria living in lebanon. *United nations relief and works agency for palestine refugees in the near east*. Récupéré sur UNRWA.
- Hariri, H. (2018). Lebanon eases birth registration rules for Syrian refugees. *UNHCR*.
- Hayenhjelm, M. (2006). Out Of the Ashes: Hope and Vulnerability as Explanatory Factors in Individual Risk Taking. *Journal of Risk Reasearch*.
- Held, D., McGrew, A., & Perraton, J. (1999). Global Transformations : Politics , Economics , And Culture . *Dans Political Studies Association Yearbook Series*, 14-28.
- Hickman, M. J. (2012). *Migration and social cohesion in the UK*. UK: Joseph Rowntree Foundation.
- Hudson. (1997). Lebanese Civil War, 1975–1990 Case Outcome: COIN Loss (Mixed, Favoring,). Dans C. Paul, C. P. Clarke, B. Grill, & M. Dunigan, *Paths to Victory*. RAND cooperation.
- Hunt, J. (2009). How Much Does Migration Boost Innovation ? . *American Economic Journal*, 31-56.
- IOM, & UN. (2000). *World Migration Report 2000*. Voluntary Health Association of India.
- Jadid, A. (Réalisateur). (2022). [Film].
- Kancs, D., & Lecca, P. (2018). Long-term social, economic and fiscal effects of migration in the EU: The role of integration policy. *Global Economy*, 2599-2630.
- Kapeliouk, A. (2006). Sabra & Chatila: Inquiry Into a Massacre. *Association of Arab-American University Graduates*, 89-172.
- Kassir, S. (2018). *Lebanon war of national discord wrote to the regional conflict 1975 1982*. Noor Book.
- Khalil, A. (2010). Socioeconomic Rights of Refugees in Times of Crisis: The Case of Palestinians in Egypt, Jordan, Lebanon, and Syria. *SSRN Electronic Journal*, 3-23.
- Khalil, A. (2011). The Social-Economic Rights of Palestinian Refugees in the Arab Country. *International Journal of Refugee law*, 680-719.
- Khalil, S. A. (2022, February 28). *NEWS*. Lebanon: ALJadid.
- Koffman, E. (2004). Family-related migration: a critial review of European Studies. *Journal Of Ethnic And Migration Studies*, 30(2), 243-262.
- Koloskova, K., & Jaumotte, F. (2016). Impact of Migration on Income Levels in Advanced Economies.

International Monetary Fund.

- Kone, Z., & Vargas, C. (2019). Causes des migrations et conséquences du Brexit sur le marché du travail. *Hommes et Migration*, 43-47.
- Koser, K. (2005). . Irregular Migration , State Security And Human Security *Global Commission On International Migration*.
- La Banque Mondiale. (s.d.). Récupéré sur Population active, Total-Lebanon: <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SL.TLF.TOTL.IN>
- Lamber. (2017).
- Localiban. (2015, July 4). *Center de ressources sur le developement local au liban*. Récupéré sur Localiban: <http://www.localiban.org/maps>
- Localiban. (2015, July 4). *Centre de ressources des sur developement local au Liban*. Récupéré sur Localiban: <http://www.localiban.org/maps>
- Localiban. (2015, July 4). *Centre de ressources sur le developement local au Liban*. Récupéré sur Localiban: <http://www.localiban.org/maps>
- Localiban. (s.d.). *Centre de ressources sur le developement local au Liban*. Récupéré sur <http://www.localiban.org/maps>
- Macklin, A. (2005). Disappearing Refugees: reflections on the Canada-US safe third country agreement. *The colombia Human Right Review*.
- Mathieu, B. (2015). Is migration really an opportunity for the economy?
- Mearidi, G., & Artiles, A. M. (2014). Public Opinion Migration And Welfare In The Context of Uncertainty . . *European Review Of Labor And Research*, 53-68.
- Mehta, S. (2019). This Land Is Ours : An Migrant's Manifesto.
- Mokuo, Y. (2021). *Lebanon: Escalating crisis puts children at risk as the majority of families cannot afford to meet the basic needs of their children*. UNICEF. Récupéré sur <https://www.unicef.org/press-releases/lebanon-escalating-crisis-puts-children-risk-majority-families-cannot-afford-meet>
- MSF. (2005). *VIOLENCE and MIGRATION*.
- Natour, A. (1997). The Legal Status of Palestenians in Lebanon . *Journal of Refugees Study*, 360-377.
- OCDE. (2021). *Perspectives des migrations internationales 2021*. Paris: OCDE.
- OCDE-UNDESA. (2014). Is Migration good for Economy? *Migration Policy Debates*.
- OCHR. (2019). Global Humanitarian Overview 2020 . *reliefweb*.
- OECD. (2014). Is migration good for the economy? *Migration Policy Debates*.
- Orozco, M., & Rouse, R. (2007). Migrant Hometown Associations And Opportunities For Development . .
- Parsons, C., & Smeeding, M. (2006). Migration and the Transformation of Europe. *Cambridge University Press*.
- Peri, G. (2009). The Effect of Migration on Productivity: Evidence from US States. *National Bureau Economic Research*.
- Peri, G. (2016). Immigrants, Productivity, and Labor Markets. *JOURNAL OF ECONOMIC PERSPECTIVES*, 30(4), 3-33.
- Portes, J., & Forte, G. (2017). The economic impact of Brexit-induced reductions in migration to the UK.
- Ratha. (2010). Impact of the Global Financial Crisis on Migration and Remittances. *Economic Premise: World Bank Group*. Récupéré sur <http://hdl.handle.net/10986/10210>
- Refaat, M. M., & Mohanna, K. (2013). Syrian Refugees in Lebanon: Facts and Solutions. *The Lancet*, 382(9894), 763-764.
- Refaat, M. M., & Mohanna, K. (2013). Syrian Refugees in Lebanon: Facts and Solutions. *The Lancet*, 763-764.
- Richards, J., & Page, J. (2003). International Migration, Remittances and Poverty in Developing countries . *Poverty reduction Group: World Bank*.
- Robertson, A., & Al. (2012). Deportation Experiences of Women Who Inject Drugs in Tijuana , Mexico .
- Rogaly, B. C., & Rana, K. S. (2003). Reasonal Migration , Employer - Worker Interactions , and shifting ethnic identities in contemporary West Bengal . *Contribution to Indian Sociology*, 281-310 .

- Rothe, E., Sabagh, D., & Pumariega, A. (2011). Identity and Acculturation in Immigrant and Second Generation Adolescents. *Adolescent Psychiatry*, 72-81.
- Saiz, I. (2009). Rights in Recession? Challenges for Economic and Social Rights Enforcement in Times of Crisis. *Journal of Human Rights Practice*, 277-293.
- Saiz, i., Donald, K., & Nicholas, L. (2015). *Defending Dignity A Manual for National Human Rights Institutions on Monitoring Economic, Social and Cultural Rights*. Asia Pacific Forum of National Human Rights Institutions and the Center for Economic and Social Rights.
- Saltmars, M. (2016). *Schools enrol more Syrian refugee children in Lebanon*. Lebanon: UNHCR.
- (2016). *Santé, éducation, naissances, quelques données de base sur la situation des réfugiés syriens au Liban*.
- SBI. (2022, Mai 4). Directeur du Programme alimentaire mondial au Liban : la moitié des Libanais souffrent d'insécurité alimentaire. *SBI*.
- Schuster, L. (2011). Turning Refugees into illegal migrants':Afghan asylum seekers in Europe. *Social Sciences Journal*, 752-756.
- Shagatava, E., & Aman, P. A. (2019). Repeated freediving - An efficient and safe method to rescue subjects trapped in cars underwater . . *Safety Science* , 752-756 .
- Shiblak. (1997). Palestenians in Lebanon and PLO. *Journal of refugee Studies*, 10(3), 261-274.
- Shierup, C., Hansen, P., & Castles, S. (2006). Migration , Citizenship , and the European Welfare State . *A European Dilemma*.
- Signorelli, S. (2020). ECONOMIC MIGRATION, WHAT EFFECTS ON THE LABOUR MARKET? *BSI Economics*.
- Sparf, J. (2019). Interfaces in temporary multi - organizations in routine emergency management : The case of Stockholm . . *Safety Science*, 702-708.
- Staff, R. (2015, september 11). *Millions of Syrians could seek refuge in Europe*. Récupéré sur <https://www.reuters.com/article/ofrtp-migrants-syrie-europe-idFRKCN0RB10T20150911>
- Stark, O., & Bloom, D. (1985). The New Economics Of Labor Migration . . *American Economic Association Review* , 75(2), 173-178.
- Stark, O., & Katz, E. (1986). Labor Migration And Risk Aversion In Less Developed Countries . *Journal of labor Economics* ,, 4(1), 134-149.
- Stark, O., & Katz, E. (1986). Labor Migration And Risk Aversion In Less Developed Countries . *Journal of labor Economics* ,, 4(1), 134-149.
- Suleiman, J. (2021). *L'impact des crises complexes du Liban et de l'Unrwa sur les réfugiés palestiniens : quelle réponse et quel rôle ?* Liban: La Consolidation de la paix au Liban .
- Sulieman. (2010). Eleventh semi-annual report of the Secretary-General on the implementation of Society Council resolution 1559 (2004). *Security Council* .
- Summers, J., Hesketh, R., & klieman., M. (2021). Implications of the post-Brexit migration system for temporary migration routes. *The Policy Institute*.
- Taylor, J. E. (2006). International Migration and Economic Development . . *In International Symposium on International Migration and Development* . .
- Tulloch, J., & Lupton, D. (2002). Risk is part of your life: Risk epistemologies among a group of Australians . *SAGE journals, Sociology*, 317-334.
- UNHCR. (1993). *Security of the person of refugees*.
- UNHCR. (2014). *Le nombre de réfugiés syriens au Liban dépasse un million*. Syria: UNHCR.
- UNHCR. (2017). *Operational Update January-December 2017* .
- UNHCR. (2018, June 19). *Forced displacement above 68m in 2017, new global deal on refugees critical*. Récupéré sur UNHCR.
- UNHCR. (2018). *Le nombre de réfugiés syriens au Liban dép.* UNHCR.
- UNHCR. (2021). *FACT SHEET:Lebanon*. Lebanon: relief web.
- UNHCR, & WFP. (2021, Feb 19). *reliefweb*. Récupéré sur VASYR 2020 - Vulnerability Assessment of Syrian Refugees in Lebanon.
- UNHCR, U. W. (2021, September 29). *decades, UN: Syrian refugees in Lebanon struggle to survive amid*

- worst socioeconomic crisis in decades. Récupéré sur relief web:
<https://reliefweb.int/report/lebanon/un-syrian-refugees-lebanon-struggle-survive-amid-worst-socio-economic-crisis-decades>
- UNHCR, UNICEF, WFP. (2021, Feb 19). *reliefweb*. Récupéré sur VASYR 2020 - Vulnerability Assessment of Syrian Refugees in Lebanon.
- UNICEF, H. (2018). l'équipe de la Banque mondiale .
- UNRWA. (2006). *The Latest Development in the Living Conditions of Palestine in*. Al Quds: UNRWA.
- UNRWA. (2018). Réponses globales aux appels concernant les besoins critiques des réfugiés palestiniens vulnérables au Liban.
- UNRWA. (s.d.). *Lebanon Refugee Camp Profiles*. Récupéré sur UNRWA: <https://yalibnan.com/wp-content/uploads/2010/04/lebanon-palestinian-refugee-camps.gif>
- Usmani, F. (2012). Risk vs Uncertainty. *PM study circle*.
- Vargas-Silva, D. C., & Rienzo, D. C. (2022). Migrants in the UK; An overview. *The Migration Observatory informs debates on international migration and public policy*.
- Vliet, S. v., & Hourani, G. (2014). Regional differences in the conditions of Syrian refugees in Lebanon. *Civil Society Knowledge Centre*.
- Wang, Y., & Zhu, H. (2014). The Role of Risk Preferences in Migration and Minimum Wage Policies. *The B.E Journal of Economic and Policy*, 14(4), 1709-1724.
- Wether, M., & al. (2018). *The impact of migration detention on mental health*. Systematic Review.
- William, A., & Balaz, V. (2018). *Migration, Risk and Uncertainty*.
- William, T. (2017). The Nature of Risk in Complex Projects. *Project Management Journal*.
- Zevulun, P., & Zijlstra. (2017). Migrants childrens' Rights in the context of Reparation. *university of groningen*.
- [Film]. لللاجئون واللقاح "... هل أصابتهم عدالة التحصين في معركة كورونا؟" (Réalisateur). (2021). فدى مكداشي, ط. د.
- [Film]. لللاجئون واللقاح "... هل أصابتهم عدالة التحصين في معركة كورونا؟" (Réalisateur). (2021). فدى مكداشي, ط. د.

Annexe 1 : L'ACCORD DU CAIRE

Décide de réorganiser la présence palestinienne au Liban sur les bases suivantes :

- 1.** Droits de travail, de résidence et de déplacement reconnus aux Palestiniens résidant actuellement au Liban.
- 2.** Création de commissions palestiniennes locales à l'intérieur des camps afin d'assurer la sauvegarde de leurs habitants, en coopération avec les autorités locales et dans le respect de la souveraineté libanaise.
- 3.** Création d'unités du Commandement de la lutte armée palestinienne (CLAP) dans les camps. Ces unités, en collaboration avec les commissions locales, maintiendront de bonnes relations avec les autorités.
Les unités du CLAP veilleront à la répartition et à la limitation des armes dans les camps, dans le respect de la sécurité du Liban et de l'intérêt de la Révolution palestinienne.
- 4.** Les Palestiniens résidant au Liban seront autorisés à participer à la Révolution palestinienne, dans le respect des principes de la souveraineté et de la sécurité du Liban.
Il a été décidé de faciliter l'action de la Résistance par les moyens suivants :
 - a)** Facilités de passage pour les Fedayines, et délimitation des points de passage et de reconnaissance dans les régions frontalières.
 - b)** Assurer la sécurité de la route jusqu'à la région de l'Arkoub.
 - c)** Le CLAP se chargera de la discipline des membres des organisations qui en font partie, et s'assurera qu'ils ne s'ingèrent pas dans les affaires libanaises.
 - d)** Création d'unités mixtes de police constituées par le CLAP et l'armée libanaise.
- 5.** Arrêt des campagnes de propagande de la part des deux parties.
- 6.** Recensement, par le Commandement de la lutte armée palestinienne, des membres du CLAP se trouvant au Liban.
- 7.** Désignation de représentants du CLAP auprès de l'état-major libanais afin d'aider au règlement des problèmes urgents.
- 8.** Étude de l'emplacement des points de rassemblements appropriés, le long de la frontière, avec l'accord de l'état-major libanais.
- 9.** Règlementation des entrées, des sorties et des déplacements des éléments du CLAP.
- 10.** Suppression de la base de Marjayoun (Nord-Liban).
- 11.** L'armée libanaise offrira des facilités aux centres hospitaliers ainsi qu'aux positions de repli et de ravitaillement des Fedayines.

12. Libération des prisonniers et remise des armes saisies.
13. Il est entendu que les autorités civiles et militaires libanaises continuent à exercer pleinement leur autorité et leurs responsabilités sur l'ensemble du territoire libanais et en toutes circonstances.
14. Les deux délégations réaffirment que la lutte armée du peuple palestinien répond aussi bien à l'intérêt du Liban qu'à celui de la Révolution palestinienne et de tous les Arabes.
15. Le texte de cet accord est ultrasecret et ne sera accessible qu'aux autorités intéressées. Signé : Emile Boustani, chef de la délégation libanaise, Yasser Arafat, le 3 novembre 1969 » **(Le texte de cet accord n'a jamais été rendu officiel) :**

A. « OLP » A QUITTE LE LIBAN OFFICIELLEMENT EN 1982 APRES L'INVASION ISRAELIENNE.

B. Etude en 2017 élaborée par le gouvernement libanais et le Bureau Central des Statistiques Palestinien.

Annexe 2 : Le nombre des pays participant à la FINUL au début de 2019 est de 42., et le nombre total jusqu'à la même date sont répartis selon le Tableau ci-dessous.

Nom de série	Pays	Effectifs de la force	Lieu de publication	Centre Symbole	Spécificités
1	Arménie	33		-	
2	El Salvador	52		9-66	
3	Inde	779		7-2 4-2 4-13 4-34 4-74	
4	Nigeria	1			
5	Qatar	2			Le seul Etat arabe
6	Indonésie	1310		7-1 7-3 9-2 9-63	
7	Autriche	182			
8	Serbie	177		9-66	
9	Irlande	464		6-41 6- 50 4-5 6-5 6-52	
10	Malte	2			

Nom de série	Pays	Effectifs de la force	Lie de publication	Centre Symbole	Spécificités
11	Bangladesh	116			Garde au quartier général
12	Sierra Leone	3			
13	Italie	1065		2-3 1-26 1-31 3-123-1	Leadership du secteur ouest
14	La Finlande	193		9-10 9-1	Commandant en chef de la Force de réserve de la Force française
15	Bella Ross	15			
16	La Slovénie	15			
17	Kazakhstan	120		4-3 4-2	Commun avec le pouvoir indien
18	France	669	Monastère de la grotte	9-1 9-10	Le commandant en chef de la réserve générale est pleinement déployé au sud du fleuve Litani
19	Brésil	222	La mer		
20	Espagne	635	Marylou	7-2 9-66 4-28 9-15	Leadership du secteur est

Nom de série	Pays	Effectifs de la force	Lieu de publication	Centre Symbole	Spécificités
21	Kenai	2	Al- Naqoura		
22	Macédoine	3	Al- Naqoura		
23	Brunei	29	Bataille	2-1	Commun avec le pouvoir Malaisien
24					
25					
26	Allemagne	126	La Mer		
27	Cambodge	184	Marjeyoun	7-3	Commun avec le pouvoir indonésien
28	Tanzanie	159	Al – Naqoura		Quartier général de la garde
29	Malaisie	825	Tibnin+Battle	2-1 6-43	
30	Ghana	870	Gagner+Rmeish	5-66 5-42 1-5 5-22 1-22	

Nom de série	Pays	Effectifs de la force	Lieu de publication	Centre Symbol e	Spécificités
31	Chine	419	Hiniyi + Chamaa	5-10	Une partie est à l'hôpital tactical de Naqoura avec des Espagnols
32	Turquie	92	La mer		
33	Népal	872	Mays Al-Jabal, Toula-Aitaroun	8-32 8-34 8-33 8-31 8-36 8-30	
34	Grèce	153	La mer		
35	Colombie	1	Al- Naqoura		
36	Uruguay	2	Al- Naqoura		
37	Pays bas	1	Al- Naqoura		
38	Guatemala	2	Al- Naqoura		
39	Croatie	53	La Mer		
40	Hongrie	4	Al- Naqoura		
41	Chypre	2	Al- Naqoura		
42	Estonie	1	Al- Naqoura		

Source : Direction Des Affaires Géographiques (LAF)

Annexe 3 : Résolution 425

Le texte littéral de la résolution 425 du Conseil de sécurité (9 mars 1978) Le Conseil de Sécurité,

Ayant entendu les représentants permanents du Liban (S / 12600 et S / 12606) et le représentant permanent d'Israël (S / 12607), ayant entendu les déclarations des délégations permanentes du Liban et d'Israël et se déclarant gravement préoccupés par la détérioration de la situation au Moyen-Orient, pour le maintien de la paix internationale et la conviction que la situation actuelle empêche l'instauration d'une paix juste au Moyen-Orient :

1. Appelle au plein respect de l'intégrité territoriale, de la souveraineté et de l'indépendance politique du Liban à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues ;
2. Demande à Israël de mettre immédiatement fin à son action militaire contre l'intégrité territoriale du Liban et de retirer immédiatement ses forces de tout le territoire libanais ;
3. Décide, à la lumière de la demande du Gouvernement libanais, de créer immédiatement une force intérimaire des Nations Unies sous son contrôle pour opérer dans le Sud du Liban afin de vérifier le retrait des forces israéliennes, le rétablissement de la paix et de la sécurité internationales et l'assistance du Gouvernement libanais pour assurer le retour de son autorité effective dans la région ; La force internationale est composée de membres des États membres des Nations Unies.
4. Le Conseil demande au Secrétaire général de rapporter au Conseil dans les 24 heures la mise en œuvre de la présente résolution.

Rappelant ses résolutions antérieures pour le Liban, en particulier les résolutions 425 (1978), 426 (1978), 520 (1982), 1559 (2004), 1655 (2006), 1680 (2006) et 1697 (2006) (S / PRST / 2000/21), 19 octobre 2004 (S / PRST / 2004/36) et 4 mai 2005 (S / PRST / 2005/17)), 23 janvier 2006 (S / PRST / 2006/3) et 30 juillet 2006 (S / PRST / 2006/35).

Se déclarant gravement préoccupé par l'escalade continue des hostilités au Liban et en Israël depuis l'attaque du 12 juillet 2006 contre le Hezbollah, qui a fait jusqu'à maintenant des centaines de morts et de blessés des deux côtés, et causant de graves dommages aux infrastructures civiles, et le déplacement de centaines de milliers de personnes de leurs maisons.

Soulignant la nécessité de mettre fin à la violence, mais également de s'attaquer immédiatement aux causes de la crise actuelle, y compris la libération inconditionnelle des soldats israéliens enlevés.

5. Tenant compte de la sensibilité du problème des prisonniers et des efforts encourageants visant à régler le problème des prisonniers libanais détenus en Israël.

Se félicitant des efforts déployés par le Premier Ministre Libanais et de l'engagement du Gouvernement Libanais en faveur du plan en sept points prévoyant le contrôle du Gouvernement sur son territoire par l'intermédiaire de ses forces armées légitimes, de manière à ne laisser aucune place aux armes ni à aucune autre autorité que celle de l'État Libanais, outre l'augmentation du nombre, de l'équipement, du mandat et de la portée des opérations de la FINUL, et compte tenu de la demande formulée par le Gouvernement Libanais dans ce plan de retrait immédiat des forces israéliennes du Sud du Liban.

6. Exprimant sa détermination à faire en sorte que ce retrait soit mis en œuvre dès que possible. Prenant note des propositions formulées dans le plan en sept points concernant la région des Fermes de Chebaa.
7. Se félicitant de la décision unanime du Gouvernement libanais du 7 août 2006 de déployer les 15 000 militaires des forces armées libanaises dans le Sud du Liban, ce qui coïncide avec le retrait de l'armée israélienne au-delà de la "Ligne bleue" et demandant le soutien de forces supplémentaires de " Faciliter l'entrée des forces armées libanaises dans la région et réaffirmer la nécessité de renforcer les forces armées libanaises, le cas échéant, pour leur permettre de s'acquitter de leurs fonctions.
8. Reconnaisant ses responsabilités pour aider à assurer un cessez-le-feu durable et une solution à long terme au conflit.
9. Reconnaisant que la menace contre le Liban constitue une menace pour la paix et la sécurité mondiales. Appelle à la cessation complète de toutes les opérations militaires sur la base, notamment, de la cessation immédiate de toutes les attaques du Hezbollah et de la cessation immédiate de toutes les opérations militaires offensives menées par Israël.
10. Invite le Gouvernement libanais et la FINUL, comme indiqué au paragraphe 11, à déployer leurs forces ensemble dans le Sud, et invite le Gouvernement israélien - au début du déploiement - à retirer toutes ses forces du Sud du Liban en parallèle.
11. Souligne qu'il est important d'étendre le contrôle du gouvernement libanais sur l'ensemble du territoire libanais conformément aux dispositions de la résolution 1559 (2004), de la résolution 1680 (2006) et des dispositions de l'accord de Taëf sur l'exercice de sa pleine souveraineté et de son contrôle sous une forme qui ne laisse aucune place aux armes de pouvoir autre que celui de l'Etat libanais.

12. Réitère son ferme soutien au plein respect de la Ligne bleue.
13. Réitère également son ferme soutien, comme indiqué dans toutes ses résolutions antérieures, à l'intégrité territoriale, à la souveraineté et à l'indépendance politique du Liban à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, comme le prévoit l'accord d'armistice général entre le Liban et Israël du 23 mars 1949.
14. Demande à la communauté internationale de prendre des mesures immédiates pour élargir son soutien financier et humanitaire au peuple libanais, en facilitant notamment le retour en toute sécurité des personnes déplacées et en autorisant le Gouvernement libanais à rouvrir aéroports et ports, conformément aux paragraphes 14 et 15, et à étudier la possibilité d'une assistance ultérieure. Contribuer à la reconstruction et au développement du Liban. Affirme qu'il incombe à toutes les parties de veiller à ce qu'aucune mesure contraire aux dispositions du paragraphe 1 ne soit mise en œuvre et susceptible d'affecter de manière inappropriée la recherche d'une solution à long terme, de l'accès humanitaire de la population civile, y compris d'un passage sécurisé pour les convois humanitaires, Ou bien le retour volontaire et sûr des personnes déplacées, et appelle toutes les parties à se conformer à cette responsabilité et à coopérer avec le Conseil de sécurité.
15. Appelle Israël et le Liban à soutenir un cessez-le-feu durable et une solution à long terme fondée sur les principes et éléments suivants :

Arrangements de sécurité visant à empêcher la reprise des hostilités, y compris l'établissement entre la Ligne bleue et le Litani d'une zone exempte de personnes armées, de matériel et d'armes autres que celles appartenant au Gouvernement libanais et à la FINUL, conformément au paragraphe 11. Dans cette région, la pleine mise en œuvre des dispositions pertinentes des Accords de Taëf et des résolutions 1559 (2004) et 1680 (2006), qui incluent le désarmement de tous les groupes armés au Liban, et - conformément à la décision du Conseil des ministres du 27 juillet 2006 - Liban sauf ceux de l'Etat libanais, pas de forces étrangères au Liban sans Moi Le Gouvernement ne vendra ni ne fournira d'armes et de matériel connexe au Liban que si son gouvernement autorise Israël à fournir à l'Organisation des Nations Unies toutes les cartes des mines en sa possession.

16. Invite le Secrétaire général à appuyer les efforts visant à conclure dans les meilleurs délais des accords préliminaires entre le Gouvernement libanais et le Gouvernement israélien sur la base et les éléments d'une solution à long terme, comme indiqué au paragraphe 8, et exprime son intention de participer activement.
17. Prie le Secrétaire général d'élaborer, en coordination avec les principaux acteurs internationaux et les parties concernées, des propositions relatives à la mise en œuvre des dispositions pertinentes de l'Accord de Taëf et des résolutions 1559 (2004) et 1680 (2006), notamment en matière de désarmement et de délimitation des frontières internationales du Liban, Il existe un différend ou une confusion, y compris le traitement de la question des fermes de Chebaa et la soumission de telles propositions au Conseil de sécurité dans un délai de 30 jours.
18. Décide d'ajouter et de renforcer la force internationale en ce qui concerne le nombre, l'équipement, le mandat et la portée des opérations afin de permettre à la FINUL de passer à 15 000 hommes au maximum et de permettre à la Force, outre de s'acquitter des tâches qui lui ont été confiées en vertu des résolutions 425 et 426 (1978) :
 - a. Contrôler la cessation des hostilités.
 - b. Accompagner et soutenir les forces armées libanaises lors de leur déploiement dans le sud, y compris le long de la Ligne bleue, parallèlement au retrait par Israël de ses forces armées du Liban, comme prévu au paragraphe 2.
 - c. Coordonne ses activités relatives au paragraphe 11 avec le Gouvernement libanais et le Gouvernement israélien.
 - d. Elargir son assistance pour contribuer à assurer l'accès humanitaire à la population civile et le retour volontaire et en toute sécurité des personnes déplacées.
 - e. Aider les forces armées libanaises à prendre des mesures en vue de la création de la zone visée au paragraphe 8 ;
 - f. Aider le Gouvernement libanais, à sa demande, à appliquer le paragraphe 14.
19. À l'appui de la demande du gouvernement libanais de déployer une force internationale pour l'aider à exercer son autorité sur tout le territoire, la FINUL est autorisée à effectuer tous les mouvements nécessaires dans ses zones de déploiement et dans la mesure de ses moyens afin d'éviter que ses zones d'opération ne soient utilisées de manière hostile, Garantir la sécurité et la liberté de circulation du personnel des Nations Unies et des travailleurs humanitaires, sans préjudice de la responsabilité du Gouvernement libanais de protéger les civils face à la menace imminente de mort la violence physique.

20. Prie le Secrétaire général de mettre d'urgence les moyens en place pour que la FINUL soit en mesure de s'acquitter de ses fonctions en vertu de la présente résolution, invite les États Membres à examiner certaines contributions à la FINUL et à donner une suite favorable à la demande d'assistance de la FNUICYP Et exprime ses sincères remerciements à ceux qui ont contribué à la FINUL par le passé.

21. Demande au Gouvernement libanais de sécuriser ses frontières et d'autres entrées afin d'empêcher l'entrée au Liban de ses armes ou de son matériel connexe sans son consentement, et demande à la FINUL, comme prévu au paragraphe 11, d'aider le Gouvernement libanais sur sa demande.

Décide également que tous les États prendront les mesures nécessaires pour prévenir, par l'intermédiaire de leurs territoires, leurs ports et leurs aéronefs.

a) Vendre ou fournir au Liban des groupes ou des individus avec des armes et du matériel connexe de toutes sortes, y compris des armes, des munitions et des machines, du matériel militaire, du matériel militaire et des pièces détachées, pour autant qu'ils ne soient pas : Non

b) Fournir à tout groupe ou personnel au Liban toute formation technique ou auxiliaire liée à la fourniture, à la fabrication, à la maintenance ou à l'utilisation du matériel mentionné au paragraphe précédent ; toutefois, cette interdiction ne s'applique pas aux armes, au matériel connexe, à la formation ou à l'assistance autorisées par le gouvernement libanais ou la FINUL, Comme prévu au paragraphe 11.

22. Décide de prolonger le mandat de la FINUL au Liban jusqu'au 31 août 2007 et exprime son intention d'apporter un soutien supplémentaire à ce mandat et à d'autres mesures en vue de contribuer à la mise en œuvre d'un cessez-le-feu durable et d'une solution à long terme.

23. Prie le Secrétaire général de faire rapport au Conseil dans un délai d'une semaine à compter du début de la présente résolution, puis périodiquement.

24. Souligne l'importance et la nécessité d'une paix juste et durable au Proche-Orient, fondée sur toutes ses résolutions antérieures 242 (1967) du 22 novembre 1967 et 338 (1973) du 22 octobre 1973.

25. Décide de rester activement saisi de la question.

Annexe 4 : La résolution 1701

“Le Conseil de sécurité ”

Rappelant toutes ses résolutions précédentes relatives au Liban, en particulier les résolutions 425 et 426 (1978), 520 (1982), 1559 (2004), 1655 (2006) et 1680 (2006), ainsi que les déclarations de son Président touchant la situation au Liban, en particulier les déclarations des 18 juin 2000, 19 octobre 2004, 4 mai 2005, 23 janvier 2006 et 30 juillet 2006, se déclarant extrêmement préoccupé par la poursuite de l'escalade des hostilités engagées au Liban et en Israël depuis l'attaque du Hezbollah en Israël le 12 juillet 2006, qui ont déjà fait des centaines de morts et de blessés des deux côtés, cause des dégâts considérables aux infrastructures civiles et contraint des centaines de milliers de personnes à se déplacer à l'intérieur de leur pays.

Soulignant que la violence doit cesser et soulignant dans le même temps qu'il faut remédier d'urgence aux causes qui ont donné naissance à la crise actuelle, notamment en obtenant la libération inconditionnelle des soldats israéliens enlevés. Conscient du caractère délicat de la question des prisonniers et encourageant les efforts visant à régler d'urgence la question des prisonniers libanais détenus en Israël.

Se félicitant des efforts du Premier ministre libanais et de l'engagement pris par le Gouvernement libanais, dans son plan en sept points, d'étendre son autorité sur son territoire, par l'intermédiaire de ses propres forces armées légitimes, de sorte qu'aucune arme ne s'y trouve sans le consentement du Gouvernement libanais et qu'aucune autorité ne s'y exerce autre que celle du Gouvernement libanais, se félicitant également de son engagement vis-à-vis d'une force des Nations Unies dont les effectifs, le matériel, le mandat et le champ des opérations seront complétés et renforcés, et ayant à l'esprit sa demande, formulée dans ce plan, de retrait immédiat des forces israéliennes du Sud-Liban. Déterminé à agir de telle sorte que ce retrait intervienne le plus tôt possible, Prenant dûment note des propositions faites dans le plan en sept points concernant le secteur des fermes de Chebaa.

Se félicitant de la décision unanime prise par le Gouvernement libanais le 7 août 2006 de déployer une force armée libanaise de 15.000 hommes au Sud-Liban en même temps que l'armée israélienne se retire en deçà de la Ligne bleue et de demander l'assistance de forces supplémentaires de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (Finul), selon que de besoin, pour faciliter l'entrée des forces armées libanaises dans la région, et de réaffirmer son intention de renforcer les forces armées libanaises en les dotant du matériel nécessaire pour leur permettre de s'acquitter de leurs tâches.

Conscient de la responsabilité qui lui incombe d'aider à garantir un cessez-le feu permanent et une solution à long terme au conflit. Considérant que la situation au Liban constitue une menace à la paix et à la sécurité internationales :

1. Lance un appel en faveur d'une cessation totale des hostilités fondée, en particulier, sur la cessation immédiate par le Hezbollah de toutes les attaques et la cessation immédiate par Israël de toutes les offensives militaires ;
2. Dès la cessation totale des hostilités, demande au Gouvernement libanais et à la Finul, comme elle y est autorisée par le paragraphe 11, de déployer leurs forces ensemble dans tout le Sud, et demande au Gouvernement israélien, alors que ce déploiement commence, de retirer en parallèle toutes ses forces du Sud-Liban ;
3. Souligne qu'il importe que le Gouvernement libanais étende son autorité à l'ensemble du territoire libanais, conformément aux dispositions des résolutions 1559 (2004) et 1680 (2006), et aux dispositions pertinentes des Accords de Taëf, afin d'y exercer intégralement sa souveraineté, de sorte qu'aucune arme ne s'y trouve sans le consentement du Gouvernement libanais et qu'aucune autorité ne s'y exerce autre que celle du Gouvernement libanais ;
4. Réaffirme son ferme appui en faveur du strict respect de la Ligne bleue ;
5. Réaffirme également son ferme attachement, comme il l'a rappelé dans toutes ses résolutions précédentes sur la question, à l'intégrité territoriale, à la souveraineté et à l'indépendance politique du Liban à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, comme prévu dans l'Accord général d'armistice israélo-libanais du 23 mars 1949 ;
6. Demande à la communauté internationale de prendre des mesures immédiates pour prêter son concours financier et humanitaire au peuple libanais, notamment en facilitant le retour en toute sécurité des personnes déplacées et en rouvrant les aéroports et les ports sous l'autorité du Gouvernement libanais, conformément aux paragraphes 14 et 15, et lui demande également de fournir dans l'avenir une aide à la reconstruction et au développement du Liban ;
7. Affirme que toutes les parties sont tenues de veiller à ce que ne soit menée aucune action, contraire au paragraphe 1, qui pourrait être préjudiciable à la recherche d'une solution à long terme, à l'accès de l'aide humanitaire aux populations civiles, notamment au passage en toute sécurité des convois humanitaires, au retour volontaire et dans la sécurité des personnes déplacées, et demande à toutes les parties de s'acquitter de cette responsabilité et de coopérer avec le Conseil de sécurité ;

8. Lance un appel à Israël et au Liban pour qu'ils appuient un cessez-le-feu permanent et une solution à long terme fondés sur les principes et éléments suivants :

- Strict respect par les deux parties de la Ligne bleue ;
- Adoption d'un dispositif de sécurité qui empêche la reprise des hostilités, notamment établissement, entre la Ligne bleue et le Litani, d'une zone d'exclusion de tous personnels armés, biens et armes autres que ceux déployés dans la zone par le Gouvernement libanais et les forces de la Finul autorisées en vertu du paragraphe 11 ;
- Application intégrale des dispositions pertinentes des Accords de Taël et des résolutions 1559 (2004) et 1680 (2006) qui exigent le désarmement de tous les groupes armés au Liban, afin que, conformément à la décision du Gouvernement libanais du 27 juillet 2006, seul l'Etat libanais sera autorisé à détenir des armes et à exercer son autorité au Liban ;
- Exclusion de toute force étrangère au Liban sans le consentement du Gouvernement libanais.
- Exclusion de toute vente ou fourniture d'armes et de matériels connexes au Liban, sauf celles autorisées par le Gouvernement libanais ;
- Communication à l'Onu des cartes des mines terrestres posées au Liban encore en la possession d'Israël ;

9. Invite le Secrétaire général à appuyer les efforts visant à obtenir dès que possible des accords de principe de la part du Gouvernement libanais et du Gouvernement israélien concernant les principes et éléments en vue d'une solution à long terme tels qu'énoncés au paragraphe 8, et exprime son intention de rester activement engagé ;

10. Prie le Secrétaire général de mettre au point, en liaison avec les acteurs internationaux clefs et les parties intéressées, des propositions pour mettre en œuvre les dispositions pertinentes des Accords de Taël et des résolutions 1559 (2004) et 1680 (2006), notamment de celles relatives au désarmement, et pour délimiter les frontières internationales du Liban, en particulier dans les zones où la frontière est contestée ou incertaine, y compris en s'occupant de la question des fermes de Chea, et de les lui présenter dans les 30 jours;

11. Décide, en vue de compléter et renforcer les effectifs, le matériel, le mandat et le champ d'opérations de la Finul, d'autoriser un accroissement des effectifs de celle-ci pour les porter à un maximum de 15.000 hommes, et décide que la Force devra, en sus de l'exécution de son mandat au titre des résolutions 425 et 426 (1978) :

- a. Contrôler la cessation des hostilités ;
- b. Accompanyer et appuyer les forces armées libanaises à mesure de leur déploiement dans tout le Sud, y compris le long de la Ligne bleue, pendant qu'Israël retire ses forces armées du Liban comme il est prévu au paragraphe 2 ;
- c. Coordonner ses activités relatives à l'exécution du paragraphe 11 avec les gouvernements libanais et israélien ;
- d. Fournir son assistance pour aider à assurer un accès humanitaire aux populations civiles et le retour volontaire des personnes déplacées dans des conditions de sécurité
- e. Aider les forces armées libanaises à prendre des mesures en vue de l'établissement de la zone mentionnée au paragraphe 8 ;
- f. Aider, sur sa demande, le Gouvernement libanais à donner effet au paragraphe 14 ;

12. Agissant à l'appui d'une demande du Gouvernement libanais tendant à ce qu'une force internationale soit déployée pour l'aider à exercer son autorité sur l'ensemble du territoire, autorise la Finul à prendre toutes les mesures nécessaires dans les secteurs où ses forces sont déployées et, quand elle le juge possible dans les limites de ses capacités, de veiller à ce que son théâtre d'opération ne soit pas utilisé pour des activités hostiles de quelle que nature que ce soit, de résister aux tentatives visant à l'empêcher par la force de s'acquitter de ses obligations dans le cadre du mandat que lui a confié le Conseil de sécurité, et de protéger le personnel, les locaux, les installations et le matériel des Nations unies, d'assurer la sécurité et la liberté de mouvement du personnel des Nations Unies et des travailleurs humanitaires et, sans préjudice de la responsabilité du Gouvernement libanais, de protéger les civils exposés à une menace imminente de violences physiques;

13. Prie le Secrétaire général de mettre d'urgence en place des mesures de nature à garantir que la Finul est à même de s'acquitter des fonctions envisagées dans la présente résolution, exhorte les Etats membres à envisager d'apporter des contributions appropriées à la Finul et de répondre de manière positive aux demandes d'assistance de la Force, et exprime sa vive gratitude à ceux d'entre eux qui ont contribué à la Finul par le passé ;

14. Demande au Gouvernement libanais de sécuriser ses frontières et les autres points d'entrée de manière à empêcher l'entrée au Liban sans son consentement d'armes ou de matériel connexe et prie la Finul, comme elle y est autorisée au paragraphe 11, de prêter assistance au Gouvernement libanais sur sa demande ;

15. Décide en outre que tous les Etats devront prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher, de la part de leurs ressortissants ou à partir de leurs territoires ou au moyen de navires de leur pavillon ou d'aéronefs de leur nationalité :

a) La vente ou la fourniture à toute entité ou individu situé au Liban d'armes et de matériel connexe de tous types, y compris les armes et leurs munitions, les véhicules et le matériel militaires, le matériel paramilitaire et leurs pièces de rechange, que ce matériel provienne ou non de leur territoire.

b) La fourniture à toute entité ou individu situé au Liban de toute formation ou moyen technique lié à la fourniture, à la fabrication, à l'entretien ou à l'utilisation des matériels énumérés au paragraphe a) ci-dessus, étant entendu que ces interdictions ne s'appliqueront pas aux armes, au matériel connexe, aux activités de formation ou à l'assistance autorisés par le Gouvernement libanais ou par la Finul, comme elle y est autorisée au paragraphe 11 ;

16. Décide de proroger le mandat de la Finul jusqu'au 31 août 2007, et exprime son intention d'envisager dans une résolution ultérieure un nouveau renforcement de son mandat et d'autres mesures visant à contribuer à la mise en œuvre d'un cessez-le-feu permanent et d'une solution à long terme ;

17. Prie le Secrétaire général de lui rendre compte dans une semaine au plus tard, puis à intervalles réguliers, de l'application de la présente résolution ;

18. Souligne qu'il importe et qu'il est nécessaire d'instaurer une paix globale, juste et durable au Moyen-Orient, sur la base de toutes ses résolutions pertinentes, y compris ses résolutions 242 (1967) du 22 novembre 1967, 338 (1973) du 22 octobre 1973 et 1515 (2003) du 19 novembre 2003 ;

Annexe 5 : Questionnaire

تحقيق إستعماري

عدد:

تاريخ:

المدعو:

اللقب الشائع:

- 1- إسمه وكامل أوصافه القانونية ووضعه العائلي.
- 2- وضع الأولاد ونوع عملهم: (الإسم- العمر- نوع العمل- إسم الأم).
- 3- أشقاؤه: (الإسم- الوضع العائلي- العمر- نوع العمل- مكان الإقامة الحالي).
- 4- شقيقاته: (الإسم- العمر- الوضع العائلي- العمر- نوع العمل- (إسم الزوج- عمل الزوج- إقامة الزوج)).
- 5- الوضع المادي.
- 6- يملك (أملاك- عقارات- أبنية- شقق- أسهم- أرصدة مالية- سيارات).
- 7- تلقي إعانات أو هبات من أي حزب أو جمعية أو نادي أو أي جهة سياسية أو من خارج البلاد (المصدر- القيمة).
- 8- المدخول الشهري:
- 9- المصاريف التقريبية: (يومي- أسبوعي- شهري- سنوي).
- 10- المستوى العلمي: المرحلة التعليمية (ابتدائي- تكميلي- ثانوي- جامعي- دراسات عليا)- المؤسسة التعليمية-السنة).
- 11- إستفاد من أي إعانة أو منحة مدرسية (مصدر المنحة- القيمة- التاريخ).
- 12- الإنتماء الحزبي: إسم الحزب- تاريخ الإنتساب- الصفة الحزبية- اللقب الحزبي- نشاطه (سياسي- أمني).
- 13- رئيسه - رفاقه - مرؤوسوه.
- 14- دورات تدريبية: (المكان- التاريخ- نوع الدورة- النتيجة- رئيسه- رفاقه- مرؤوسيه).
- 15- الإنتماء السياسي: (السابق- الحالي- نشاطه الإنتخابي خلال ثلاثة دورات إنتخابية).
- 16- الإنتماء الإجتماعي: (إسم النادي أو الجمعية - تاريخ الإنتساب - المركز - النشاط).
- 17- النشاطات العامة: (إرتباطات بموظفي الدولة والسلك العام- السلك الخاص).
- 18- أتم الخدمة العسكرية.
- 19- سافر خارج لبنان.
- 20- كل ما يتوفر عنه.
- 21- أرقام الهاتف التي إمتلكها: عادي (أشتراك دولي- إنترنت) - خليوي (توطين- تشريح- بطاقة مدفوعة سلفا).
- 22- الأعمال والمهن التي زاولها.
- 23- سوابقه العدلية.
- أ- أوقف عدليا.
- ب- إستدعى إلى أية جهة أمنية.
- 24- برقية النشرة: (رقمها- تاريخها- ساعة البث- النتيجة).
- 25- برقية الإستعلام عن صاحب العلاقة بواسطة قسم أمن الدولة الداخلي (رقمها- تاريخها- ساعة البث- النتيجة).

26- المستندات الأمنية الرسمية الحانز عليها: (رخصة سلاح- تسهيل مرور- بطاقة تعريف- أمر مهمة)- (نوع المستند-

المصدر- التاريخ- إنتهاء الصلاحية- ذكر الجهة الواسطة).

27- نتيجة التّحقيق: (تتضمن هذه الفقرة إجابة عن ما نسب إليه).

28- المرفقات.

- صورة عن (هوية) صاحب العلاقة.

- رسم شمسي. عدد: "2".

- جدول بصمات عدد "2".

التوقيع:

- دونت هذه المعلومات على مسؤوليتي:

التوقيع:

- العنصر القائم بالتّحقيق: رقيب رقم 3405.

- رأى العنصر القائم بالتّحقيق:

- رأى رئيس قسم التّحقيق:

- رأى مدير مديرية التّحقيق المركزي:

Enquête Informationnelle

Nom et prénom :

Surnom :

Document :

- 1-Le nom avec ses descriptions juridiques complètes et son statut familial.
- 2-Statut des enfants et leurs types de travail (nom, âge, Type de travail, nom de la mère...)
- 3-Frères (nom, statut familial, âge, type de travail, lieu de résidence actuel...).
- 4-Sœurs (nom, âge, statut familial, type de travail, nom du mari, travail du mari, résidence du mari.).
- 5-Situation financière.
- 6-Biens : (propriété immobilières, immeubles, appartements, actions, crédits, voitures...).
- 7-Recevoir des subventions ou des cadeaux de (parti politique, association, club, parti politique ou de l'étranger.)
- 8-Revenu mensuel ou salaire.
- 9-Dépenses approximatives (quotidiennes, hebdomadaires, mensuelles, annuelles...)
- 10-Niveau académiques (le stade d'enseignement : primaire, complémentaire, secondaire, universitaire, post universitaire, établissement d'enseignement, année...).
- 11-Bénéficié de toute subvention ou bourse scolaire (la source, la précieuse, bourse, date.).
- 12-Affiliation au parti (nom du parti, date d'affiliation, titre du parti, son activité politique, sécuritaire...).
- 13-Le patron, camarades, subordonnés.
- 14-Stage de formation (lieu, date, type de stage, résultat, patron, camarades, subordonnés.).
- 15-Ancienne affiliation politique actuelle (activité électorale au cours de trois cycles électoraux...).
- 16-Affiliation sociale (nom du club ou de l'association, date d'affiliation, activité du centre...). 18- Activités publiques liens avec les agents de l'état et le corps public le corps privé.
- 17-Service militaire.
- 18-Voyager hors Liban ou son pays s'il n'est pas libanais.
- 19-Tout ce qui est disponible à propos de son statut.
- 20-Les numéros de téléphones qu'il possède (abonnement international, internet, localisation, carte prépayée...)
- 21-Travail et profession.
- 22-Situation judiciaire.
 - a) Arrêt criminel
 - b) Invoquer n'importe quelle agence de sécurité
- 23-Bulletin de télégramme
- 24-Télégramme d'enquête à propos de cette personne.
- 25-Documents officiels de sécurité.
- 26-Résultat de l'enquête

Annexe 6 : Les activités économiques des réfugiés syriens dans le district de Nabatiyeh

Nom de l'institution Du commerce	Adresse	Nom du propriétaire	Domaine d'activité	Situation légale/illégale de l'établissement	Statut du propriétaire	Nombre de travailleurs
Ahmad Al Sankar	Voie publique Kafртеbnit-Marjeyoun	Ahmad Mohamad Sankari Tarabishi	Mécanique	Illégale	Émigré	1
Magasin de légumes	Voie publique Kafртеbnit-Marjeyoun	Ahmad Al Amad	Commerce	Illégale	émigré	1
Magasin d'oiseaux	Voie publique Nabatiye al-fawqa-Kafртеbnit	Abed Al- Kade Abed El Salam Al- Issa	Veterinaire	Illégale	Emigré	1
Tente Etal de légumes	Route de Kafртеbnit-Arnoun	Mohamad Jama Al-Ido	Commerce	Illégale	Emigré	1
Dépôt de rochers	Voie publique Nabatiyeh Al-Fawqa-Zawtar	Firas al- Sheikl	Construction	Illégale	Emigré	3
Dépôt de rochers	Voie publique Nabatiyeh Al-Fawqa-kafртеbnit	Mohamad Karraf	Construction	Illégale	Emigré	4

Nom de l'institution / du commerce	Adresse	Nom du propriétaire	Domaine d'activité	Situation légale/illégale de l'établissement	Légalité de son propriétaire	Nombre de travailleurs
Etal de légumes	Voie publique de Doueir	Abed Al Hassan	Commerce	Résidence de travail légale	Résidence de travail	3
Etal Al-Tawfir	Alsharkh	Amer Abou El Nour	Commerce	Illégale	Émigré	4
Restaurant NourAl-Zahraa	Nabatiyeh- Rue de la sécurité sociale	Nibal Oyoun et Karam Hamza (libanai)	Restauration	Résidence de travail légale	Résidence de travail	12
Pâtisserie	Nabatiyeh- Quartier d'Albayd	Mohamad Abboud	Pâtisserie	Illégale	Emigré	3
Mini-market	Nabatiyeh-quartier de'Almidan	Abed al Sayed Ahmad	Commerce	Illégal	Emigré	1
Mini-market	Nabatiyeh- Quartier d'Almidan	Rana al Atmah	Commerce	Illégale	Emigré	1
Mini-market	Nabatiyehquartier d'Almidn	Mohamad Al Henawi	Commerce	Illégale	Emigré	1
Institution Issa pour les panneaux de gypse	Voie publique de Choukie	Issa al-issa	Décoration et panneaux de gypse	Illégale	Emigré	5

Nom de l'institution / du commerce	Adresse	Nom du propriétaire	Domaine d'activité	Situation légale/illégale de l'établissement	Légalité de son propriétaire	Nombre de travailleurs
Pâtisserie	Kafrjouz	Rola sakia	Pâtisserie	Illégale	Émigré	6
Mini Market Al-Hadi	Kafrjouz	Bibers Ali	Commerce	Illégale	Émigré	2
Salon de coiffure	Kafrjouz	Mohammad Al Maghribi	Coiffeur	Illégale	Émigré	1
Forn Al-Tannour	Doueir	Omran	Commerce	Illégale	Émigré	3
Etal de légumes	Ansar	Toama al-halabi	Commerce	Illégale	Émigré	2
Pâtisserie arabe	Doueir	Abou Mohammad Al-Deraoui	Pâtisserie arabe	Illégale	Émigré	1
Salon Gentleman	Deir Al-Zahrani	Souheil Mohamad Khaled Obeid	Coiffure	Illégale	Émigré	1
Salon Doumou Al-Ward	Deir Al-Zahrani	Mostafa Nehme	Coiffure	Illégale	Émigré	1
Galerie d'art	Deir Al-Zahrani	Hassan Al-Abdallah	Spécialiste de marbre et De granite	Légale	Résidence de travail	4
Le Palais du Chocolat	Deir Al Zahrani	Soulaiman Al-Naeimi	Confiserie	Légale	Résidence de <u>courtoisie</u>	1
Rawad pour le narguilé	Deir Al Zahrani	Rawad Hassan	Vente de narguilés	Illégale	Émigré	2

Nom de l'institution / du commerce	Adresse	Nom du propriétaire	Domaine d'activité	Situation légale/illégale de l'établissement	Légalité de son propriétaire	Nombre de travailleurs
Panneaux de gypse	Voie publique de Choukine-la route de l'hôtel Darb Al Amar	Hassan Ibrahim Al-Khalil Al-Saleh	Décoration	Légale	émigré	1
Magasin de Légumes et de fruits	Choukine	Mahmod Mohamd Hajjar	Commerce	Légale	émigré	1
Institutin Samer	Doueir	Samer Al-Fakir	Fabrication d'aluminium	Résidence de courtoisie*	émigré	1
Salon de coiffure pour hommes	Zefta	Inad Fares Daaboul	Coiffure	Illégale	émigré	1
Magasin de vêtements	Doueir	Firas walid karazoun	Commerce	Légale	émigré	1
Magasin de Vêtements	Voie publique Nabatiyeh al-Fawqa-Kafртеbnit	Alaa abou moghara	Commerce	Illégale	émigré	1
Couture	Nabatiyeh Al-Fawqa-la voie publique	Ahmad Tawfik Al-Abid Al-Issa	Couture	Légale	émigré	1

Source : Information et statistiques par l'auteur

Annexe 7 : Impact socio-économique et sécuritaire des réfugiés syriens dans le gouvernorat de Nabatiyeh

Pourcentage des syriens selon leur légalité/Illégalité dans le Gouvernorat de Nabatiyeh

District/Région	% des Syriens Légales	% des Syriens Illégaux
Nabatiyeh	34.72	65.28
Marjeyoun	10	90
Hasbayya	10	90
Bint Jbeil	10	90

Situation social des syriens avec leur environnement dans le Gouvernorat de Nabatiyeh

District/Région	Normal	Bonne	Très Bonne	Problèmes Sociaux
Nabatiyeh	-	62.38	-	37.62
Marjeyoun	-	90.01	9.91	-
Hasbayya	0.67	45.19	-	54.14
Bint Jbeil	2.31	95.07	-	2.62

Source : Information et statistiques par l'auteur

Annexe 8: Le pourcentage des crimes commis au Liban par les syriens ou contre eux

Tableau de la moyenne mensuelle des homicides criminels commis dès 1/1/2011 jusqu'à 31/12/2019

Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombres de crimes	67	89	140	171	155	118	132	112	127
Tarif mensuel	5.58%	7.41%	11.66%	14.25%	12.91%	9.83%		9.3%	10.5%
Janvier	1	6	8	13	18	6	11	10	7
Pourcentage	1.49%	6.74%	5.71%	7.6%	11.61%	5.08%	8.33%	8.92%	5.5%
Février	3	5	8	18	4	7	7	5	8
Pourcentage	4.47%	5.61%	5.71%	10.52%	2.58%	5.93%	5.3%	4.46%	6.2%
Mars	4	2	5	15	15	12	15	12	13
Pourcentage	5.97%	2.24%	3.57%	8.77%	9.67%	10.16%	7.57%	10.71%	10.2%
Avril	4	8	11	17	11	10	12	12	10
Pourcentage	5.97%	8.98%	7.85%	9.94%	7.09%	8.47%	9.09%	10.71%	7.8%
Mai	9	6	16	11	14	16	15	12	13
Pourcentage	13.43%	6.74%	11.42%	6.43%	9.03%	13.55%	11.36%	9.82%	10.3%
Juin	5	5	18	19	11	11	24	14	7
pourcentage	7.46%	5.61%	12.85%	11.11%	7.09%	9.32%	18.18%	12.5%	5.5%
Juillet	6	10	17	13	12	12	7	13	13
Pourcentage	8.95%	11.23%	12.14%	7.6%	7.74%	10.16%	5.3%	11.6%	10.2%
Aout	11	15	10	23	17	9	13	5	9
Pourcentage	16.41%	16.85%	7.14%	13.45%	1.96%	7.62%	9.84%	4.46%	7.08%
Septembre	10	11	9	11	12	14	9	10	8
Pourcentage	14.92%	12.35%	6.42%	6.43%	7.74%	11.86%	6.81%	8.92%	6.2%
Octobre	4	9	6	16	17	11	7	10	11
Pourcentage	5.97%	10.11%	4.28%	9.35%	10.96%	9.32%	5.3%	8.92%	8.6%
Novembre	4	5	20	8	11	6	7	5	15
Pourcentage	5.97%	5.61%	14.28%	4.67%	7.09%	5.08%	5.3%	4.46%	11.8%
Décembre	6	7	12	7	13	4	10	5	13
Pourcentage	8.95%	7.86%	8.57%	4.09%	8.38%	3.38%	7.57%	4.46%	10.2%

Tableau du taux mensuel d'infractions pénales de 2014 à 2019

Genre	2014	2015	2016	2017	2018	2019
	Total Moyenne Mensuelle	Total Moyenne Mensuelle	Total Moyenne Mensuelle	Total Moyenne Mensuelle	Total Moyenne Mensuelle	Total Moyenne Mensuelle
Vol de voiture	646 54	544 45	551 46	552 46	544 46	514 43
Ravage de voiture	79 6	50 4	38 3	29 2	31 3	44 4
Vol à la tire	594 49	682 57	640 53	458 38	426 35	689 56
Vol décrit	2286 190	1645 137	1382 15	1563 130	1391 116	1610 134
Volé (Sans piller les voitures)	1243 104	410 34	378 32	362 30	240 20	247 21

Tableau des crimes les plus importants commis contre les syriens entre 2014 et 2020

Genre	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Meurtre	17	9	14	21	15	14	36
Ravage	338	28	118	89	76	74	64
Vol	56	28	47	33	24	43	13
Être Battu	112	29	37	79	141	229	114

Tableau des prisonniers syriens entre 2014 et 2020

Genre	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Meurtre	49	22	36	43	41	12	6
Ravage	74	25	93	88	52	57	15
Vol	605	91	616	765	658	933	336
Frappé	131	27	97	134	140	101	18
Drogues	592	108	783	1016	1203	1353	233
Râpé	18	4	23	12	10	10	8
Divers	4422	561	5840	8178	8397	8001	1329

Source : Force de Sécurité Interne – Division des Relations Publiques

Annexe 9 : Modèle Economique

(TAUX)

Dependent Variable: LNGDP Method: Least Squares Date: 09/05/20 Time: 13:54 Sample: 2014M01 2018M12 Included observations: 60				
White-Hinkley (HC1) heteroscedasticity consistent standard errors and Covariance				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	15.57885	0.732178	21.27742	0
LNTRA	1.192942	0.027219	43.82798	0
LNCAPF	-0.35584	0.04036	-8.81662	0
TAUX	-0.99433	0.096836	-10.2681	0
R-squared	0.980378	Mean dependent var		24.66327
Adjusted R-squared	0.979327	S.D. dependent var		0.047684
S.E. of regression	0.006856	Akaike info criterion		-7.06302
Sum squared resid	0.002632	Schwarz criterion		-6.92339
Log likelihood	215.8905	Hannan-Quinn criter.		-7.0084
F-statistic	932.6357	Durbin-Watson stat		0.145528
Prob(F-statistic)	0	Wald F-statistic		1056.294
Prob(Wald F-statistic)	0			

Annexe 10 : Modèle Economique

(INF)

Dependent Variable: LNGDP Method: Least Squares Date: 09/05/20 Time: 13:53 Sample: 2014M01 2018M12 Included observations: 60				
White-Hinkley (HC1) heteroskedasticity consistent standard errors and Covariance				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	11.25498	0.352372	31.94066	0
LNTRA	1.114029	0.01017	109.5372	0
LNCAPF	-0.16782	0.016391	-10.2385	0
TAUX	-0.38082	0.046259	-8.23243	0
INF	0.225295	0.012875	17.49814	0
R-squared	0.997256	Mean dependent var		24.66327
Adjusted R-squared	0.997056	S.D. dependent var		0.047684
S.E. of regression	0.002587	Akaike info criterion		-8.99685
Sum squared resid	0.000368	Schwarz criterion		-8.82232
Log likelihood	274.9054	Hannan-Quinn criter.		-8.92858
F-statistic	4996.764	Durbin-Watson stat		0.557394
Prob(F-statistic)	0	Wald F-statistic		5992.8
Prob(Wald F-statistic)	0			

Annexe 11 : Modèle Economique

(OUV)

Dependent Variable: LNGDP Method: Least Squares				
Date: 09/05/20 Time: 13:53 Sample: 2014M01 2018M12				
Included observations: 60				
White-Hinkley (HC1) heteroscedasticity consistent standard errors and covariance				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	10.74863	0.430202	24.98505	0
LNTRA	1.039442	0.022105	47.02189	0
LNCAPF	-0.10917	0.024673	-4.42444	0
TAUX	-0.35848	0.04807	-7.45741	0
INF	0.281018	0.019655	14.29734	0
OUV	0.000789	0.00022	3.583423	0.0007
R-squared	0.997789	Mean dependent var		24.66327
Adjusted R-squared	0.997584	S.D. dependent var		0.047684
S.E. of regression	0.002344	Akaike info criterion		-9.1796
Sum squared resid	0.000297	Schwarz criterion		-8.97016
Log likelihood	281.3879	Hannan-Quinn criter.		-9.09768
F-statistic	4874.004	Durbin-Watson stat		0.833784
Prob(F-statistic)	0	Wald F-statistic		6989.481
Prob(Wald F-statistic)	0			

(DEPTOSY)

Annexe

Dependent Variable: LNGDP Method: Least Squares				
Date: 09/05/20 Time: 13:52 Sample: 2014M01 2018M12				
Included observations: 60				
White-Hinkley (HCl) heterosked asticity consistent standard errors and Covariance				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	11.25352	0.521454	21.58105	0
LNTRA	1.097705	0.042129	26.05589	0
LNCAPF	-0.15237	0.036304	-4.1971	0.0001
TAUX	-0.32383	0.049478	-6.54503	0
INF	0.236717	0.036078	6.561274	0
OUV	0.000125	0.000461	0.270873	0.7875
DEPTOSY	-0.01098	0.005442	-2.01833	0.0486
R-squared	0.997915	Mean dependent var		24.66327
Adjusted R-squared	0.997679	S.D. dependent var		0.047684
S.E. of regression	0.002297	Akaike info criterion		-9.20507
Sum squared resid	0.00028	Schwarz criterion		-8.96073
Log likelihood	283.1522	Hannan-Quinn criter.		-9.1095
F-statistic	4228.459	Durbin-Watson stat		0.739657
Prob(F-statistic)	0	Wald F-statistic		6265.67
Prob(Wald F-statistic)	0			

Annexe 12 : Modèle Economique (DEPPUBL)

Dependent Variable: LNGDP Method: Least Squares				
Date: 09/05/20 Time: 13:51 Sample: 2014M01 2018M12				
Included observations: 60				
<i>White-Hinkley (HCl) heteroscedasticity consistent standard errors and covariance</i>				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	11.15385	0.529793	21.0532	0
LNTRA	1.0929	0.04247	25.73333	0
LNCAPF	-0.146929	0.037106	-3.95968	0.0002
TAUX	-0.334812	0.045473	-7.362931	0
INF	0.242756	0.036106	6.723435	0
OUV	0.00025	0.000444	0.562193	0.5764
DEPTOSY	-0.009534	0.005389	-1.769338	0.0827
DEPPUBL	-0.008711	0.007255	-1.200818	0.2353
R-squared	0.997973	Mean dependent var		24.66327
Adjusted R-squared	0.9977	S.D. dependent var		0.047684
S.E. of regression	0.002287	Akaike info criterion		-9.199889
Sum squared resid	0.000272	Schwarz criterion		-8.920643
Log likelihood	283.9967	Hannan-Quinn criter.		-9.090661
F-statistic	3657.746	Durbin-Watson stat		0.788964
Prob(F-statistic)	0	Wald F-statistic		5703.915
Prob(Wald F-statistic)	0			

RÉSUMÉ

Risque et incertitude pesant sur le développement territoire et économique dans le printemps post- arabe est le titre de notre thèse.

Le Liban, connaît un flux de migration qui dépasse sa capacité d'accueil. En effet, ce pays a subi plusieurs migrations dès 1948 jusqu'à nos temps-là. Mais la migration la plus grave était celle liée à la crise syrienne, où le nombre des réfugiés syriens équivaut à peu près à 50% de la population libanaise sans tenir compte des migrants palestiniens. Le taux de migration a surtout augmenté après la crise syrienne depuis 2011, dont un pourcentage élevé d'entre eux sont illégales.

Notre enquête menée par questionnaire (**annexe 5**) en 2017-2018 montre des détails sur les réfugiés syriens débutant de sa carte d'identité, épouse, fils, filles, frères, sœurs, lieu de localisation, service militaire, voyage, travail et profession, situation financière, dépenses approximatives, état de sécurité, état judiciaire. Nos résultats ont démontré que les perceptions des risques en général et les perceptions des risques de migration en particulier varient selon les différents classes et régions étudiées.

On constate que les migrants en général affectent négativement tous les domaines de vie au Liban. En commençant par la sécurité, certains de ces réfugiés peuvent être à l'origine des cellules terroristes qui deviennent actives au moment où il y a un ordre opérationnel par leurs activateurs, c'est ce qu'on a vu entre 2014 et 2017 où il y a eu des batailles entre l'armée libanaise (**LAF**) et les groupes terroristes qui se trouvent dans des zones rouges dans le territoire libanais.

En addition, ces migrants affectent négativement la santé, l'économie, l'infrastructure, l'environnement... leur compétence au niveau de la main d'œuvre est très favorisé du a certains facteurs qui sont mentionnés dans nos résultats surtout au niveau de la légalité de ces migrants.

Sur un autre plan, le gouvernement libanais a augmenté les mesures de sécurité dans les zones rouges mentionnées afin de diminuer les risques provoqués par la présence de ces migrants. Il y a eu aussi un accord avec le régime syrien à travers la direction générale de sûreté générale (**DGSG**) pour assurer le retour en sécurité de ces migrants, et qui est défavorisé par les organisations non gouvernementales (**NGO**) qui s'occupent de ces réfugiés.

Mots clés : *Risque, incertitude, migration, déplacement, Syriens, Palestiniens, crise économique, stabilité économique, intégration sociale, infrastructure, camps, pays d'origine, pays d'accueil, gouvernorat, district.*

ABSTRACT

Risk and uncertainty weighing on territorial and economic development in the post-Arab spring is the title of our thesis.

Lebanon is experiencing a flow of migration that exceeds its reception capacity. Indeed, this country has undergone several migrations from 1948 until our times. But the most serious migration was that related to the Syrian crisis, where the number of Syrian refugees is roughly equivalent to 50% of the Lebanese population without taking into account Palestinian migrants. The migration rate has especially increased after the Syrian crisis since 2011, of which a high percentage of them are illegal.

Our survey conducted by questionnaire (annex 5) in 2017-2018 shows details of Syrian refugees starting from his identity card, wife, sons, daughters, brothers, sisters, place of location, military service, travel, work and profession, financial situation, approximate expenses, state of security, legal status. Our results demonstrated that risk perceptions in general and migration risk perceptions in particular vary across the different classes and regions studied.

It is observed that migrants in general negatively affect all areas of life in Lebanon. Starting with security, some of these refugees can be the origin of terrorist cells that become active when there is an operational order by their activators; this is what we saw between 2014 and 2017 where there have been battles between the Lebanese Army (LAF) and terrorist groups that are in red areas in Lebanese territory.

In addition, these migrants negatively affect health, the economy, the infrastructure; the environment... their competence at the level of the workforce is very favoured due to certain factors which are mentioned in our results, especially at the level of legality of these migrants. On another level, the Lebanese government has increased security measures in the red zones mentioned in order to reduce the risks caused by the presence of these migrants. There was also an agreement with the Syrian regime through the General Directorate of General Security (DGSG) to ensure the safe return of these migrants, and which is disadvantaged by the non-governmental organizations (NGOs) which deal with these refugees.

Keywords: Risk, uncertainty, migration, displacement, Syrians, Palestinians, economic crisis, economic stability, social integration, infrastructure, camps, country of origin, host country, governorate, district.